

MÉMOIRES  
DE  
L'ACADÉMIE  
DU GARD.

—  
ANNÉE 1861.



NIMES.  
DE L'IMPRIMERIE CLAVEL-BALLIVET,  
PLACE DU MARCHÉ, 8.

—  
1861.

Per 80  
10 199

---

## TABLE DES MATIÈRES.

---

	Pages.
Discours d'ouverture, — par M. Jules Salles, président.....	5
Compte-rendu des travaux de l'Académie, — par M. Nicot, secrétaire-perpétuel.....	25
Eloge de M. Maillet-Lacoste, — par M. Nicot.....	52
Rapport sur le concours de 1861, — par M. Ollive-Meinadier.	78

### LETTRES.

Recherches sur la scène antique, — par M. A. Pelet.....	90
Mémoire de M. Maurin, sur une célébrité nimoise.....	141
Les îles de Lérins, — par M. l'abbé Azaïs.....	201
Lettres inédites de Griolet, — par M. de Daunant aîné....	244
Etude sur Aristophane, — par M. Brétignières, 1 <sup>re</sup> partie...	275
Du panthéisme, — par M. A. Viguié.....	299

### POÉSIE

Chant de la Pologne, imitation du <i>Boze cos Polske</i> , — par M. Reboul.....	330
A une jeune polonaise, — par M. Jules Canonge.....	332
Fragment d'une traduction de Perse, — par M. A. Teulon. . .	333
L'oratoire du Mont, par M. Bousquet.....	335
La vieille Marguerite, — par M. A. Bigot.....	337
Traduction du chant séculaire d'Horace, par M. Magalon...	340

### SCIENCES.

Mémoire sur l'équation du 5 <sup>e</sup> degré, — par M. Ollive-Meinadier.....	343
Note sur la 2 <sup>e</sup> comète de 1861, — par M. Plagniol.....	361
Observations météorologiques, — par M. d'Hombres.....	368

---

	Pages.
Résultat et programme des concours.....	369
Liste des ouvrages offerts à l'Académie.....	370
Liste des sociétés correspondantes.....	372
Tableau nominatif des membres de l'Académie du Gard ...	376



# DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

Dans la séance publique tenue devant MM. les Membres du Conseil  
général du Gard, le 31 août 1861,

Par M. JULES SALLES,

Président.

---

## CONSIDÉRATIONS SUR LES BEAUX ARTS EN FRANCE

AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.

---

### § I.

MESSIEURS,

Il y a quelques années, l'Académie du Gard reçut en hommage un ouvrage sur les sciences naturelles : elle l'adressa, pour en faire le sujet d'un rapport, à l'un de ses membres nouvellement élu, et qui devait son affiliation parmi nous à son profond savoir dans l'entomologie. Notre confrère renvoya aussitôt le volume avec un refus motivé à peu près en ces termes : « Comment veut-on que je puisse juger un ouvrage » qui embrasse toute l'histoire naturelle, quand je ne » me suis occupé que des insectes, et même encore » que d'une seule classe d'insectes, des coléoptères,

» et que ma vie entière sera probablement trop courte  
» pour étudier à fond cette seule branche? »

Ceci doit vous expliquer, Messieurs, l'embarras où je me suis trouvé quand j'ai eu à traiter un sujet devant vous pour acquitter mon tribut à la présidence de cette année. Ma vie entière a été consacrée à la culture des beaux arts, que dis-je des beaux arts? d'une seule partie des beaux arts, de la peinture, et je lui rends grâce, puisque c'est à elle que je dois l'honneur de siéger aujourd'hui dans ce fauteuil; mais la main qui tient la palette est bien inhabile à se servir de la plume, et l'artiste ne saurait se défendre d'une vive émotion à la vue des littérateurs, des poètes et des hommes éminents qui l'environnent.

Il ose vous demander cependant de le suivre quelques instants dans ce domaine des beaux arts, qui sont aussi inscrits sur le fronton de notre Académie, et d'examiner avec lui la marche qu'ont suivies dans notre patrie, la peinture, la sculpture et l'architecture pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le peu de moments dont je puis disposer ne me permettra d'aborder que des considérations générales; à vous, Messieurs, d'en faire l'application et de rectifier ce qu'il pourrait y avoir d'erronné ou de trop personnel dans mes jugements.

L'Exposition de 1864, qui vient à peine de fermer ses portes, a occupé pendant deux mois entiers les causeries des salons de Paris et la critique de la presse. Dans l'intervalle de ces grandes et solennelles manifestations, il faut reconnaître avec douleur, qu'à l'exception des artistes et de quelques amateurs, peu de personnes, surtout en Province, s'occupent des arts du dessin. Le monde a bien d'autres soucis en

tête. Ne vivons-nous pas dans un temps où chaque jour apporte avec lui de nouveaux événements, et où la journée de la veille ressemble peu à la journée du lendemain? Il y a loin de cette ardeur fiévreuse qui enserme les esprits dans les filets de la politique, de la spéculation ou de l'industrie, à cette calme quiétude, à cette sérénité parfaite qui est nécessaire, je dirai presque indispensable à la contemplation exquise des beaux arts. On pourrait écrire sur la façade du palais des Champs-Élysées, alors qu'il ouvre ses portes à la foule qui se presse pour visiter les productions de l'art moderne : « Vous tous qui entrez ici, laissez der-  
» rière vous le souci des affaires et des agitations mon-  
» daines, pour venir respirer une plus douce atmos-  
» phère! Loin des salons où l'on s'amuse, loin de ceux,  
» plus nombreux encore, où l'on s'ennuie, vous vien-  
» drez ici rasséréner votre âme par la vue de cet art  
» merveilleux qui a fait la gloire des siècles de Péri-  
» clès, de Léon x, et de François 1<sup>er</sup>, et qui place  
» aujourd'hui la France artistique à la tête de toutes  
» les autres nations »!

Entrons, avec le public, dans ces galeries immenses, où la médiocrité cotoye souvent le talent, mais où brille parfois aussi quelque étincelle du génie, et suivons la marche de l'art dans les diverses formes qu'il revêt pour charmer nos yeux.

## § II.

### **La Peinture.**

Il ne faudrait pas remonter bien loin derrière nous pour retrouver les grandes luttes artistiques et litté-

raires qui ont agité le second quart de notre siècle. Alors que les romantiques brisaient des lances contre les partisans de Racine, commençait aussi pour la peinture un combat à outrance entre les amis de la ligne et ceux de la couleur, entre les adeptes de l'école romaine et ceux des écoles vénitienne et flamande, rangés, les uns sous la bannière de M. Ingres, les autres sous celle de Delacroix.

La lutte a été terrible, acharnée ; jamais les deux camps n'ont consenti à la moindre concession, et cette querelle, qui dure depuis une trentaine d'années, n'est point encore arrivée à son terme ; *adhuc sub judice lis est*, si toutefois le juge n'est pas aussi difficile à trouver que la solution du problème.

Les *soi-disant* coloristes (1) s'occupaient fort peu des règles sévères du dessin et lui pardonnaient volontiers les plus grands écarts : peu leur importait qu'une forme fût bien ou mal indiquée, qu'un arbre ressemblât à un nuage ou à un rocher, qu'il fût impossible de reconnaître si un personnage était vu par devant ou par derrière..... tout était accepté, pourvu que l'on retrouvât, dans l'œuvre du peintre, une certaine magie de couleurs qui charmât les yeux, une variété de tons qui éblouît par leur éclat et leur variété, plus souvent que par leur accord.

(1) Nous nous servons à dessein de ce terme *soi-disant* coloristes, parce qu'on se fait le plus souvent une fausse idée de la couleur qui ne consiste pas dans un brillant effet de lumière, pas plus qu'en un pastiche de tons diaprés, mais plutôt dans l'harmonie. Et, à ce titre, nous pourrions citer telle toile de Raphaël où ce grand peintre est bien plus coloriste que les artistes du nord de l'Italie qu'on lui oppose.

L'autre camp, au contraire, se posait en champion de la ligne : « La supériorité du dessin sur la couleur, » disait-il avec un écrivain contemporain (1), est » écrite dans les lois mêmes de la nature; elle a » voulu en effet que les objets nous fussent connus » par ce qui les dessine, et non par ce qui les colore; » et la preuve c'est qu'un grand nombre d'objets » inanimés ou vivants ont la même couleur, tandis » qu'il ne s'en trouve pas deux qui aient une forme » identique. » Partant de ce principe, la critique devait être désarmée devant un contour purement arrêté, une forme belle, sévère ou gracieuse, un modelé produit avec une palette presque monochrome. Quant à la couleur, à l'animation, au mouvement, à la vie pour tout dire, toutes ces préoccupations des coloristes étaient rejetées comme des qualités bien secondaires par les partisans du système opposé.

Les deux écoles, il faut bien le reconnaître, ne voyaient qu'un côté de la création, semblables à ces systèmes de philosophie qui se placent à un seul point de vue, l'un n'acceptant que les organes pour *criterium*, l'autre le sens intime; celui-ci le *moi*, celui-là le *non-moi*, comme si la nature pouvait ainsi se scinder, comme si elle n'était pas une, un composé multiple de divers éléments qui forment un faisceau solidement lié et dont on ne peut séparer les branches sans s'exposer à s'égarer dans une voie dangereuse qui ne saurait conduire à la vérité.

C'est en vain que certains artistes d'un grand talent cherchèrent à allier dans leurs compositions la science

(1) Charles Blanc.



de la ligne avec celle de la couleur, la noblesse avec l'animation, et à montrer que la réunion de ces deux qualités est indispensable pour produire une œuvre éminente : on les traita comme le larron de la fable, et les deux camps se mirent d'accord une seule fois pour combattre leur ennemi commun. L'éclectisme ne convient pas à notre génération ; il faut à son estomac affadi des mets épicés ; elle préfère les écarts et les extrêmes à ce qui rentre dans les règles immuables du bon goût.

Alors parut une autre école, celle du réalisme, dont il serait facile de retrouver les premiers germes dans l'ancienne école hollandaise ; mais qui, puisant de nouvelles forces dans une littérature hybride, ne tarda pas à faire irruption dans le domaine des beaux-arts. C'est en confondant la *vérité* avec la *réalité* que s'est formée cette école réaliste, dont l'unique ambition semble avoir été jusqu'ici de représenter la création sous ses aspects les plus vulgaires. Craignant par dessus tout d'être accusée de prévention envers la nature humaine, elle choisit de préférence ses laideurs, et, pour ne point la flatter, elle la calomnia : « L'idéal, » l'idéal, criaient les nouveaux sectaires, c'est là un » grand mot, mais un peu creux, et qui n'est plus » guère à notre usage ; l'artiste ne doit-il pas observer » ce qui l'entoure plus avec ses yeux qu'avec son imagination ? » — Certainement, leur répondrons-nous, mais alors n'arrêtez vos yeux que sur les jolis modèles, et ne choisissez pas, pour les reproduire avec votre palette, les objets les plus difformes et les sujets les plus vulgaires ; car le beau est le véritable but de l'art, le vrai n'est qu'un de ses éléments. Et d'ailleurs la vérité n'entraîne point l'idée de cette fidélité servile

que préconisent les peintres réalistes; elle admet le choix, permet la préférence pour ce qui plaît aux regards, accepte parfois l'artifice au moyen duquel l'artiste embellit la forme par l'expression du sentiment. Pour être réel, il faut peindre l'image dans son apparence journalière, peindre les choses et les hommes tels qu'on les voit tous les jours; mais, pour être vrai, il suffit de les représenter comme on les a vus, aux meilleurs moments, avec les conditions les plus favorables d'émotion, d'attitude, de lumière.

C'est là ce que n'ont point compris les disciples de ce système, personnifié par un nom qui s'est acquis, de nos jours, une certaine célébrité. Mais disons bien vite, pour l'honneur de notre génération, que, malgré le talent incontestable de quelques-uns des peintres réalistes, le monument qu'ils s'efforcent d'élever à grand'peine tend à tomber en ruines, comme manquant essentiellement des fondemens sur lesquels devront toujours s'appuyer les arts, savoir : les éternels principes du beau.

Tout talent, pour être fort, demande à être original, et ce mot d'un grand peintre à ses élèves n'a pas cessé d'être vrai : *Si vous copiez toujours, on ne vous copiera jamais*. Comme le Juif errant, l'esprit humain marche, marche sans cesse à la recherche de nouvelles voies. En vain répète-t-on qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil; cette maxime peu consolante ne saurait s'appliquer aux beaux-arts, et nous sommes convaincus qu'un sujet, quelque rebattu qu'il paraisse, peut devenir nouveau, s'il est traité sous un point de vue différent. Nous pourrions vous citer de nombreuses applications de cette pensée, que nous voyons surtout réalisée dans la vie de Paul Delaroche, alors

que ce peintre si regrettable avait trouvé le moyen de rajeunir les sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, en se plaçant dans une voie inconnue à ses devanciers, et voici comment : abandonnant les personnages de la tradition, ou plutôt de convention, tels que nous les avions représentés la plupart des peintres du Moyen-Age et de la Renaissance, il cherchait dans l'étude réfléchie de la nature humaine les sentiments, les poses et les expressions de ses figures, guidé en cela par ce raisonnement bien simple que la joie, la douleur, la souffrance a été la même de tous les temps, et que la nature vivante, bien plus que le pinceau des maîtres, même les plus habiles, doit offrir les meilleurs modèles et la reproduction la plus vraie des mouvements et des passions.

Ce n'est pas la première fois que nous soutenons cette thèse ; permettez-nous de l'appuyer par un nouvel exemple. Un jeune sculpteur se trouvait un jour dans l'atelier de M. Delaroche, quand celui-ci lui fit remarquer une assez jolie femme qui lui servait de modèle et qui, par ennui ou par lassitude, venait de s'endormir sur sa chaise : la pose était heureuse ; Delaroche en fit à la hâte un croquis. « Tiens, dit-il » à son élève, voilà une statue toute faite, si tu veux ».

Cavalier suivit le conseil et s'en trouva bien, puisque c'est ce bout de croquis reproduit en marbre qui est devenu la *Pénélope*, une des plus belles créations de la statuaire moderne, et qui a conduit son auteur à la décoration d'officier dans la Légion-d'Honneur.

Parmi les diverses branches de la peinture, celle qui va chercher ses inspirations dans les livres saints de l'Ancien et du Nouveau Testament doit être mise au premier rang, car c'est elle qui exige le plus d'élé-

vation dans le style, le plus de noblesse et d'expression dans les figures. Aussi, n'est-ce pas sans un sentiment de tristesse que je suis contraint de constater sinon son absence, du moins sa faiblesse à nos dernières expositions. Depuis la mort d'Ary Scheffer et d'Orsel, qui ont laissé des œuvres impérissables, je n'aperçois qu'un seul peintre qui soit resté debout sur la brèche où il se maintient au niveau de ce que l'art sacré a fourni de plus élevé dans tous les temps et chez toutes les nations. Vous avez déjà nommé Hippolyte Flandrin, l'illustre peintre de notre église Saint-Paul à Nîmes, et l'auteur des remarquables travaux de Saint-Vincent et Saint-Germain-des-Prés à Paris. On ne peut nier que Flandrin ne soit le représentant le plus sérieux d'un art qui semblait avoir été le partage exclusif du Moyen-Âge et de la Renaissance, et que l'Allemagne essaie en vain de reconquérir ; mais où sont ses émules ? Où se trouve cette phalange compacte de disciples qui entourait Raphaël et lui faisait une escorte de prince ? On se demande avec anxiété ce que deviendront après lui les traditions des Giotto, des Orcagna et des Fiesole. Nous en retrouvons, il est vrai, quelques spécimens sur les murailles de nos églises, mais nous voudrions en voir de plus sérieux au palais des Champs-Élysées, ce sanctuaire de la publicité et de l'éducation artistique du peuple.

La grande peinture d'histoire n'est pas mieux représentée, si toutefois nous exceptons de cet ostracisme les toiles qui reproduisent les brillants faits d'armes de nos dernières campagnes (1).

(1) La *Bataille de l'Alma* a mérité le prix de 10,000 fr. accordé par l'Empereur à l'œuvre la plus remarquable du Salon.

D'où peuvent venir ces deux lacunes si regrettables dans l'art contemporain ?

On raconte qu'un jour le peintre Gros entra dans l'atelier d'un de ses anciens élèves. On était alors dans le plus vif de la lutte entre les classiques et les romantiques, grande lutte d'où sont sortis *Hernani* et la *Barque du Dante*, mais dans laquelle aussi l'immortel auteur de la bataille d'Aboukir devait succomber, oubliant tout un passé de gloire devant l'attaque de quelques libellistes. — Son élève, emporté par le courant qui entraînait la jeune école, et délaissant l'Illiade pour le Moyen-Age, avait représenté, dans une bizarre esquisse, un chevalier bardé de fer, dont la tête même était cachée par un casque grillé : un page noir se penchait auprès de lui, et dans le fond du tableau se découpaient des clochetons, des tourelles aigües et tout le gothique flamboyant du xv<sup>e</sup> siècle. Le vieux Gros regarda longtemps cette composition d'un œil attristé. — Quel en est le sujet ? demanda-t-il. — Et le rapin lui dit d'un air triomphant qu'il avait voulu représenter la mort de Lara. — Lara ! fit le maître en portant la main à son front, sur lequel voltigeaient déjà des idées de suicide ; et qu'est ce que Lara ? — C'est un poème de Lord Byron, répondit l'élève. — Lord Byron ! Lord Byron ! s'écria Gros d'une voix gémissante, et que faisons-nous du vieil Homère ?

Qu'en faisons-nous du vieil Homère ? c'est-à-dire que faisons-nous de la beauté pure, de la grandeur simple, de la sérénité divine ? Si le radieux sourire de l'art antique n'est point complètement effacé, ainsi que certains esprits chagrins sont portés à le dire, avouons cependant qu'il s'est bien amoindri et que

l'art aurait besoin de reprendre sa marche vers les sphères de l'absolu et de l'idéal où règne la beauté éternelle et incorruptible. A défaut de la religion du beau qui surexcitait les artistes grecs et de la foi ardente qui inspirait les pinceaux du moyen-âge, pourquoi le nôtre ne demande-t-il pas davantage ses inspirations à la science, à l'étude de l'antiquité et à l'observation de la nature (1)? Comme les paysagistes vont, leur boîte à la main, étudier les grandes lignes de la campagne de Rome, les peintres d'histoire devraient aussi voyager davantage dans ces vastes domaines de la pensée créés par le génie des Homère et des Virgile, des Platon et des Tacite, des Dante et des Schakespeare.

Mais si le génie ne se retrouve plus dans notre siècle comme il a brillé à d'autres époques, est-ce à dire que l'art soit en décadence et que nous ne devions plus être fiers des artistes français contemporains? — A Dieu ne plaise, Messieurs, que nous arrivions à une pareille conclusion : l'art a seulement changé de voie. S'il ne doit plus ses conquêtes à la monarchie des maîtres et à la discipline des écoles, s'il tombe parfois dans une anarchie complète et ressemble à une Tour de Babel où chacun parle sa langue sans comprendre celle de son voisin, il se développe, par contre, sans entraves et avec la plus grande liberté. Le temps nous manque pour juger cette métamorphose; bornons nous à la constater et à dire que jamais plus de variété, plus de goût, de finesse et d'originalité ne s'étaient montrés à nos expositions que dans le cours

(1) C'est par des études approfondies sur l'antiquité romaine que M. Gérôme a obtenu les plus grands succès à nos dernières expositions.

de ces dernières années. On pourrait dire que le talent court le salon, comme l'esprit court les rues, et il serait bien facile d'en fournir des preuves nombreuses, en analysant quelques-unes de ces compositions écrites par le spirituel pinceau de nos peintres de genre et dans lesquelles la vérité d'observation lutte avec la souplesse de la touche et l'agrément du coloris.

Ce n'est pas la dimension d'un tableau qui en fait le mérite ; l'Ecole hollandaise doit surtout sa réputation aux Teniers, aux Van-Ostade, aux Therburg qui n'ont jamais peint que des tableaux de chevalet. L'Ecole de peinture moderne excelle surtout dans la reproduction des scènes intimes et de mœurs des derniers siècles. On croirait que l'esprit français s'est concentré dans ces charmantes toiles qui ont captivé cette année la foule au palais des Champs-Élysées et ont fait oublier aux Parisiens que des paysages encore plus beaux et un air plus pur les attendaient dans les montagnes ou aux bords de l'eau.

### § III.

#### **La Sculpture.**

Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur les arts plastiques, nous sommes amenés, dès l'abord, à constater qu'ils ont atteint depuis longtemps leur dernière limite et que jamais Praxitèle, Lysippe et Phidias n'ont été dépassés, ni même égalés. Chose rare et triste à dire, les Grecs ont commencé, perfectionné et fini tout à la fois l'art de la statuaire.

C'est là certainement une des causes du peu d'enthousiasme qu'excitent chez nous les ouvrages les

plus remarquables de cette branche de l'esthétique. Ne pouvant supporter la comparaison avec l'antiquité payenne, les œuvres de notre temps sont frappées d'infériorité en naissant et même avant d'avoir vu le jour.

Chaque époque a ses préférences : la notre aime avec passion la musique, elle goute avec assez de plaisir la peinture, mais elle reste froide devant la sculpture. Les tendances positives de notre société, le développement de l'industrie, le besoin des plaisirs faciles, la mode des statuettes et des *réductions* qui nous accoutument à tout voir en petit, le succès même qu'obtient une école voluptueuse dont Pradier a été le représentant le plus aimable, telles sont les principales causes qui contribuent à éloigner la foule d'un art abstrait, difficile à comprendre, mais idéal par excellence.

Il est idéal, avons-nous dit, car vous ne pourriez vous arrêter devant une statue qui offrirait à vos yeux des formes laides. On comprend que, dans une certaine mesure, la peinture parvienne à compenser par l'éclat du coloris et la distribution adroite de la lumière, l'impuissance du dessin ou l'imperfection de la forme, et que l'Ecole réaliste puisse citer, à l'appui de ses errements, certaines compositions des peintres flamands; mais, pour les sculpteurs, il n'en est point ainsi, et où iraient-ils chercher leurs autorités? Idéalisme et beauté, voilà le sens de la plastique pure dans son expression complète; hors de ces conditions elle n'existe même pas.

Voilà pourquoi les statuaires de tous les temps ont fait les plus grands efforts pour suivre cette noble devise, et si quelques-uns se sont un peu trop rappro-



chés d'un sensualisme aussi dangereux pour l'art que pour les yeux du spectateur, reconnaissons que le plus grand nombre va chercher ses inspirations dans les magnifiques productions du génie de l'Attique et dans les modèles les plus parfaits de la nature vivante.

Une autre cause de la froideur chronique des nations modernes à l'encontre de la sculpture se trouve dans les croyances religieuses ouvertement ennemies de la forme, de cette forme qui était tout à la fois le culte, l'aspiration, le charme et la religion de la Grèce.

Je touche ici, Messieurs, à un point délicat de mon sujet, et ne voudrais pas être accusé de faire des comparaisons aussi injustes qu'éloignées de ma pensée, mais vous n'oublierez pas que je me suis placé au seul point de vue des beaux-arts et que je plaide leur cause en ce moment devant vous.

Pour revenir donc à ce beau pays d'Athènes qu'on doit toujours prendre comme prototype des arts plastiques, il faut convenir que les artistes du temps de Périclès et d'Alexandre étaient placés dans des conditions bien plus favorables à la sculpture, et que leurs œuvres n'étaient pas frappées de cette espèce de réprobation qu'elles rencontrent souvent dans notre civilisation moderne.

Vénus, c'est-à-dire, la femme par excellence, en tant que type de la beauté complète, Vénus n'avait pour vêtement que les grâces et les ris; chez nous, un pareil costume s'appelle *la nudité*, et la nudité, ainsi comprise, est d'avance répudiée par nos mœurs; et cependant, sans cette nudité, la Statuaire est un art radicalement impossible, plus qu'impossible, il est grotesque, ridicule. On a essayé de faire des statues habillées (je ne dis pas drapées) et l'on sait les mons-

tres de laideur qui sont sortis, pour l'épouvante des yeux, de ce compromis entre l'art ancien et les exigences du costume moderne.

*Par de pareils objets les âmes sont blessées*, direz-vous peut-être : eh! messieurs, une œuvre d'art n'est souvent indécente que par l'intention qu'y met l'artiste, ou la manière dont on l'interprète; et nous pourrions vous citer telle statue aux trois quarts voilée, parlant bien plus aux sens que l'Apollon Pythien ou la Vénus de Milo.

Quand une œuvre s'adresse plutôt aux mauvaises qu'aux nobles passions du cœur, nos jurys et nos édiles ne sauraient être trop sévères pour éloigner des yeux tout ce qui peut en elle porter atteinte aux mœurs aussi bien qu'au goût de la jeune génération qui nous succède. Mais n'y a-t-il pas aussi quelque peu d'exagération dans cette prévention à l'encontre de nos collections marmoréennes, et ne provient-elle pas le plus souvent d'un manque d'éducation artistique? A cet égard, la prudence britannique, bien affaiblie en France, n'existe déjà plus en Italie, où l'on conserve un groupe des *trois Grâces* dans la sacristie de la cathédrale de Sienne, et où la plus nombreuse collection de statues antiques se trouve dans le palais même du Souverain Pontife.

Quoi qu'il arrive, la majesté du vrai beau reprendra toujours son empire, et nous sommes convaincu que bien des problèmes sont plus difficiles à résoudre que celui de la décence dans la nudité. N'en aurions-nous pour preuve que cet admirable tableau de la *Source*, qui attire tout Paris depuis plus de six mois, et dans lequel M. Ingres a représenté une jeune fille vêtue de sa seule beauté et de sa seule innocence, que

nous aurions gain de cause dans la thèse que nous soutenons. Devant ce merveilleux effort d'un talent que les années semblent rajeunir, n'est-on pas en droit de répéter avec un écrivain contemporain : « si » le nu fait naître quelques émotions terrestres, l'art » est là pour le purifier. » •

Et que d'autres causes encore pour expliquer la défaillance de ce bel art de la statuaire, autrefois le premier de tous ! Tandis que les artistes grecs ou romains n'avaient qu'à aller soit dans les gymnases, soit dans les cirques, pour voir en action le jeu des muscles, qu'à se promener sur les places publiques, pour étudier des formes voilées par une simple draperie qui en dessinait les contours, on dirait que la mode de notre temps cherche, non pas à dissimuler mais à dénaturer les belles proportions du corps humain, en l'emprisonnant dans une cage de drap, de baleine ou de fer. Avons-nous le beau climat de l'Attique, son ciel bleu, sa mer d'azur, ses horizons de montagnes, son atmosphère transparente et pure et cette chaude haleine qui dore le marbre de Paros ? Promenez-vous un jour d'hiver dans les jardins des Tuileries, de Versailles ou du Luxembourg, et vous aurez pitié pour ces pauvres statues qui grelottent, couvertes de givre, ruisselantes de pluie, ou verdies par la mousse, tellement que vous serez tenté de poser votre manteau sur les épaules d'Apollon, et d'offrir votre manchon à Vénus, pour lui réchauffer les doigts.

C'est parce que la statuaire en est réduite à lutter contre toutes ces misères, qu'il faut savoir d'autant plus de gré aux âmes résolues, bien trempées, courageuses qui osent, par des miracles de volonté sans cesse renouvelés, perpétuer son existence parmi nous.

## § IV.

### **L'Architecture.**

En est-il de même pour l'architecture, et dans quelles conditions se trouve aujourd'hui l'art des Michel-Ange, des Vitruve, des Mansard? S'il y a jamais eu un siècle qui dût avoir un style à lui, en fait d'architecture, c'est bien certainement le siècle où nous vivons, car jamais l'on n'a autant bâti, surtout dans la capitale de la France. Il semblerait donc que le prototype de l'architecture actuelle dût être le style parisien.

Mais hélas! Messieurs, sans vouloir faire aucun rapprochement avec les monumens que nous ont laissés les Grecs et les Romains, et dont personne ne demande à être délivré, si nous comparons ceux qui s'élèvent au milieu de notre génération, avec les œuvres de la Renaissance, même avec les édifices parfois bien lourds du siècle de Louis XIV, notre amour-propre contemporain sera bien forcé de reconnaître un déclin dans cette troisième branche des beaux arts.

David d'Angers disait un jour assez plaisamment :  
« En fait de monumens publics parfaitement appropriés à leur usage, d'un style original tout à fait de notre époque, je ne connais que les abattoirs. »

Sans aller aussi loin que l'auteur du Philopœmen, nous dirons que si tout style est l'expression ou plutôt la résultante des besoins, des mœurs, des tendances d'une époque, on doit, pour trouver le style architectural du XIX<sup>e</sup> siècle, le chercher dans les gares des chemins de fer et dans les ponts viaducs jetés à travers nos vallées et sur nos larges cours d'eau; travaux

gigantesques, admirables sans doute, et dignes de la grande nation qui les a vus naître, mais que l'art ne pourra jamais mettre en parallèle avec les temples de Pœstum, le Pont-du-Gard, la Cathédrale de Reims ou la Colonnade du Louvre.

La rapidité des voies ferrées a entraîné avec elles la rapidité de la pensée créatrice et celle de l'exécution. Notre génération veut jouir et jouir vite ; elle n'a pas le temps d'attendre, elle a trop d'égoïsme pour travailler en vue de la postérité. Plus de ces monuments qui ont demandé des siècles pour se compléter, comme la basilique de Saint-Pierre à Rome, ou comme l'interminable cathédrale de Cologne. Il nous faut, à nous, des édifices promptement construits, des églises gothiques élevées dans deux ou trois années, des kilomètres de maisons bâtis dans quelques mois. Produire beaucoup, produire promptement, telle semble être la loi de notre époque. C'est un progrès..... peut-être : mais sont-ce bien là les conditions de l'art qui demande surtout du temps, de la réflexion et de la patience ? Aussi, faute de pouvoir étudier suffisamment un projet, nos Ictinus modernes en sont réduits à copier un temple grec, une église gothique ou un palais à la Louis XIV.

Nous tiendrons compte, si l'on veut, de la position qui est faite aux architectes, lesquels ne sont pas toujours libres dans leurs compositions comme les peintres et les statuaires ; ils sont sans cesse menacés de voir les projets les plus grandioses réduits à de mesquines proportions par de certaines exigences, surtout par celle du devis, cette épée de Damoclès toujours suspendue sur leurs têtes. Nous savons aussi que la plupart d'entr'eux sont absorbés par les innombrables

maisons qui s'élèvent le long de ces voies nouvelles créées pour remplacer les vieux quartiers et donner de l'air salubre à une population qui en manquait. Loin de notre pensée de blâmer ces grands travaux entrepris en vue du bien-être et de l'agrément de tous, mais devons-nous aussi y voir un progrès au point de vue de l'art? C'est ce qu'il nous est impossible d'admettre, et ce n'est pas sans gémir que nous assistons à la démolition de ces maisons ornées de balcons et de fenêtres à ogives, ou encadrées de gracieuses arabesques, comme aussi de ces grands hôtels historiques qui avaient vu naître ou mourir les célébrités de notre pays.

Mais la grande voirie a des exigences qui n'admettent plus les pittoresques saillies, ni les tourelles extérieures dont le moyen-âge et la renaissance furent si prodigues. Quant aux terrasses, on s'est vu forcé de les réléguer sur les toits, tellement les terrains ont acquis une valeur considérable, et les jardins ne resteront que pour mémoire dans l'esprit de nos neveux, qui les regarderont comme une chose fantastique et n'ayant existé que dans les contes des *Mille et une Nuits*.

Il serait donc désirable que les hommes de talent à qui est confiée l'érection de nos monuments, voulussent bien tenter de nouveaux efforts pour trouver un caractère d'architecture qui sût allier la majesté de l'art avec les besoins de notre temps soit pour les églises catholiques, soit pour les temples protestants dont un style quelconque est encore à inventer, soit pour les grands édifices que font élever nos communes. L'originalité est une des conditions essentielles de l'architecture aussi bien que de la peinture et de la sculpture et ce serait désespérer de l'esprit humain que

de croire qu'il n'y a plus rien à trouver et que l'art des Philibert Delorme a dit son dernier mot.

Telle n'est point notre crainte, car nous avons confiance dans l'avenir des beaux arts, et nous sommes persuadés que le règne de Napoléon III, qui a déjà vu naître de si grands travaux, saura imprimer encore aux diverses branches de l'esthétique une impulsion vigoureuse, digne de la grande pensée qui a fait terminer le Louvre, et de la France placée par l'exposition universelle à la tête de toutes les nations.

Ajoutons, en terminant ces considérations que l'heure avancée ne nous permet pas de développer davantage, que les beaux arts ont été appelés de tous temps à jouer un des premiers rôles sur la scène de la civilisation. Pour atteindre ce but, il faut que leur mission soit essentiellement moralisatrice, et que dans cette éducation d'un nouveau genre, le peuple ne puisse retrouver que les immortels principes du beau, du vrai et du bien. Il faut que les artistes ne perdent pas de vue ces principes, et qu'ils se préoccupent un peu plus du bien ou du mal que la vue de leurs œuvres peut produire dans nos expositions publiques; qu'ils soient bien pénétrés de la mission que Dieu leur a confiée, en leur accordant ces dons précieux, privilège des âmes d'élite, et que ce soit là le mobile de leurs travaux, car *en fait d'art, comme en littérature, on a gagné sa cause quand on a représenté ou dit une chose capable d'élever l'âme, d'agrandir l'esprit ou d'ennoblir les sentiments du cœur* (1).

[1] Galmard.

# COMPTE-RENDU

DES

## TRAVAUX DE L'ACADÉMIE,

En séance publique du Conseil général,

Par M. NICOT, Secrétaire-Perpétuel,

---

MESSIEURS,

Pour montrer la haute valeur des choses de l'esprit, un roi de France, surnommé *le Sage*, Charles V, disait un jour à ses courtisans jaloux des gens de lettres : *tant que sapience et clergie seront honorées dans ce royaume, il continuera à prospérité; mais quand déboutées elles seront, il décherra.*

A voir aujourd'hui accourir à cette solennité tant d'hommes considérables, répandus dans les diverses carrières de la magistrature, du barreau, de l'administration et de l'armée; à voir surtout Messieurs les élus du département venir donner, avec l'exemple du noble goût des plaisirs de l'âme et de la pensée, un nouveau témoignage de leurs constantes sympathies, je puis dire aussi que notre France n'est point *déboutée*, que nos belles contrées, que Nîmes ne sont point *déchus*.



Graces soient donc rendues à ces honorables mandataires du Gard et au digne chef du département <sup>(1)</sup>, qui ont compris qu'il s'agit ici, non pas d'entendre quelques périodes sonores, d'assister à de vains jeux d'esprit et à des tournois d'ambitieuse phraséologie, mais de reconnaître, de juger si un des plus pressants intérêts de la société, la culture intellectuelle, n'a point été négligée, si notre compagnie sait justifier les dons de votre bienveillance et s'associer à votre haute pensée : le bien du pays.

L'Académie, Messieurs, n'ambitionne pas la gloire d'être nommée un foyer de vives lumières destiné à jeter ses clartés à la ville et au monde *urbi et orbi*; elle recherche l'honneur plus modeste d'être comme une ruche active et confraternelle, où *chaque abeille sait, sans reine ni roi, s'espacer dans son rayon* <sup>(2)</sup>, ou pour parler plus simplement, une association de quelques esprits sérieux et honnêtes, sans cesse occupés de recueillir les traditions du passé, d'entretenir le culte du beau et s'appliquant surtout à répandre autour d'eux un peu de chaleur et d'émulation.

Avons-nous rempli cette mission, avons-nous su répondre aux besoins de l'époque et nous mettre en harmonie avec un département si industriel et si riche, une cité si intelligente et si progressive?

Voilà, comme disent nos voisins, ce qui ne veut pas dire nos amis, *that is the question* <sup>(3)</sup>, c'est là la question.

Pour la résoudre, une pensée me rassure, quelques signes encourageants pour moi se manifestent.

(1) M. le baron Dülmbert, Préfet du Gard.

(2) Sainte-Beuve, *Moniteur* du 17 juin 1861.

(3) Hamlet, act. 3, sc. 1.

Dans l'année qui vient de s'écouler nos relations se sont considérablement étendues en France et à l'étranger ; nos séances ont été plus suivies que jamais et remplies non seulement par des travaux personnels, mais souvent par des rapports développés entre lesquels j'ai à citer , à cause de leur portée ou de leur élégance, ceux de MM. de Lafarelle, docteur Fontaine, Maurin, Azaïs et Brétignère ,

Et, pour leur fréquence, ceux de MM. Ollive-Meinadier et Nicot qui, l'un et l'autre, se sont bien souvent pliés à d'impérieuses nécessités ou à des convenances d'académique courtoisie.

Jamais, non plus, nous n'avions accordé l'affiliation à nos travaux à des hommes plus haut placés dans les lettres ou les sciences, et tels que :

M. l'abbé Corblet, Directeur de la *Revue de l'Art chrétien* ;

M. Granier, Secrétaire perpétuel si érudit des antiquaires de Picardie ;

M. Chaumelin, actif fondateur de la *Revue du Midi* ;

Et M. Dumas, Sénateur, ancien Ministre, une des plus pures et des plus splendides illustrations de notre pays.

Nous avons aussi agrandi et fortifié nos rangs en y appelant, avec le titre de membres ordinaires non-résidants, un écrivain aussi spirituel que fécond, M. Armand de Pontmartin ; quatre hommes également distingués : MM. Marette, Duclaux-Monteils, Maximin d'Hombres, César Fabre, qui ont donné, par leurs recherches sur Alais, une preuve de savoir et de patriotisme, et qui nous ont promis leur collaboration pour une œuvre que M. le Ministre de l'Instruction

publique nous a demandée : *Le Dictionnaire archéologique du Gard*.

Pour cette œuvre si vaste, nous avons aussi sollicité le concours de M. Destremx de Saint-Christol, de M. Léon Alègre de Bagnols, et de M. de Tarteron, de Sumène, qui montre encore et son zèle pour les choses utiles et son amour du bien public.

Trois membres correspondants, résidants à Nîmes, ont été admis à nos séances et nous ont prêté un concours empressé, MM. Revoil, Liotard et Bigot, que je réunis ici dans un même éloge et dans une même parole de bienvenue, parce qu'ils nous donnent tous l'espérance qu'ils viendront un jour s'unir plus intimément encore à nos efforts qu'ils animeront par de nouvelles communications.

Nos correspondants forains ont également témoigné leur gratitude et leur dévouement par l'envoi de leurs ouvrages.

Nous devons de savants mémoires à MM. Chaudruc de Crazannes, de Castel-Sarrazin; Charma, de Caen; Barry, de Toulouse; de Barthélemi, de Paris; Germain, de Montpellier; Chabert, de Metz; Bousquet, de Marseille; Gabriel Azaïs et Boudard, de Béziers; de Payan du Moulin, du Puy;

De piquantes satires à M. Minier, de Bordeaux;

Des vers faciles à M. Sausse-Villiers;

Une traduction élégante et concise de quelques odes d'Horace à M. Magalon.

De nombreux hommages d'hommes étrangers à l'Académie nous sont parvenus. Je citerai les plus dignes d'attention :

Une notice sur la vie de Rambot, par M. le chevalier de Berluc-Perussis ;

Une histoire des guerres religieuses dans les hautes Alpes, par M. Charronnet, archiviste à Gap et lauréat de l'Institut ;

Une histoire de Suède de M. Armand de Flaux, qui lui a valu le titre de correspondant ;

Une notice sur le temple des Druides, par M. de Baume-Fort ;

Et un livre de M. Agenor de Gasparin sur la crise américaine.

Disons-le épisodiquement et avec toute la franchise et la liberté que nous commande l'honneur d'être ici l'organe de l'Académie : si déjà nous n'avions été enclins de toute l'énergie de nos convictions à l'abolition de l'esclavage ; si nous ne condamnions dès longtemps l'exploitation de l'homme par l'homme, nous aurions été gagnés à ces doctrines d'émancipation professées par l'auteur avec une telle éloquence, qu'elle nous a rappelé les luttes et les triomphes si généreux et si chrétiens des Wilberforce, des Canning et des Larochevoucault.

Pour compléter l'indispensable exposé de tous ces faits académiques, il me reste à mentionner les dons de nos membres honoraires.

M. Roux-Ferrand nous a adressé un bon livre sur l'éducation et une étude attachante de mœurs, et M. Béchard, le second volume de son savant travail sur les institutions municipales dans l'antiquité. Nous avons encore été gratifiés d'un nouvel ouvrage de cet

illustre compatriote (1), qui, professeur, publiciste, historien, homme d'état, a, sous toutes les formes, si bien servi et honoré la France et sa ville natale. C'est lui qui a su surtout venir au secours des classes inférieures en leur assurant, par une loi sage et utilement libérale, le bienfait de l'instruction. La classe moyenne lui doit ses plus beaux enseignements, notre histoire ses plus instructives leçons, et l'Académie du Gard de nobles exemples. Ce livre récent contient les discours académiques prononcés de 1836 à 1861. Ce sont là de ces écrits dont parle Boileau :

Et qui toujours plus beaux, plus ils sont regardés,  
Sont, au bout de vingt ans, encor redemandés.

Enfin, Messieurs, nous avons reçu encore un beau volume de mélanges littéraires de feu M. Maillot-Lacoste, notre éminent confrère, dont le secrétaire perpétuel a raconté la vie et jugé les œuvres dans une notice étendue. Elle n'est sans doute que proportionnée au mérite et à l'importance de l'homme, mais elle ne l'eût point été aujourd'hui avec les limites des moments qu'une flatteuse bonne volonté nous accorde habituellement.

Mais j'écarte ce souvenir douloureux pour commencer enfin ma revue rétrospective, et redire, comme un écho fidèle, tous les travaux de notre laborieuse année.

Dans le domaine scientifique, qui semble s'agrandir chaque jour, nous n'avons eu pourtant, il faut l'avouer, qu'un bien petit nombre de travaux.

(1) M. Guizot.

M. Plagniol, dont la science est toujours si sûre et les écrits si lumineux, a senti s'éveiller, plus forte que jamais, son ardeur studieuse à l'apparition récente de la belle comète du 29 juin. Il a consigné dans nos publications hebdomadaires des observations neuves et précises sur l'orbite parcouru, le noyau, la queue, la densité, la vaporisation de l'astre qui vient de disparaître et probablement pour toujours.

M. Ollive-Meinadier, qui recherche aussi avec le zèle le plus actif la vérité abstraite, nous a fait part de la suite de ses recherches sur la possibilité, contestée jusqu'à ce jour, de résoudre algébriquement l'équation générale du 5<sup>e</sup> degré. Il n'a pas prétendu ouvrir un nouvel horizon, il a seulement voulu aplanir une aspérité dans le champ de la science mathématique, où le sol est si accidenté et parfois si difficile à parcourir.

M. de Castelnaud s'est aussi occupé d'importantes recherches. Il a donné à l'Académie communication de nouvelles observations relatives à la question qu'il traite depuis quelques années avec autant de persévérance que de savoir : De la lésion des facultés et de la paralysie générale considérées au point de vue médico-judiciaire. Appuyé sur de nouveaux faits qui montrent à quel point le trouble de l'intelligence peut pervertir le sens moral, l'auteur du mémoire lu a exprimé un vœu : c'est que les tribunaux, s'éclairant des sciences physiologiques et s'appliquant plus encore désormais à apprécier la part d'influence perturbatrice qui se mêle aux actes libres, s'attachent à examiner le véritable état mental des accusés ; car, il faut bien le

reconnaître, tant que la question d'aliénation mentale n'a pas été élucidée par les investigations de l'instruction, il est bien difficile à la justice de prononcer.

M. d'Hombres, émule du regrettable M. de Christol, notre dévoué correspondant, et digne héritier de son docte père, M. d'Hombres nous a adressé, comme à l'ordinaire, ses observations géorgico-météorologiques de l'année. Tous les mouvements de l'atmosphère, la direction des vents, la quantité de pluie, le degré de la température, le produit des récoltes, ont été exactement notés. Ce ne sont là, il est vrai, que des faits, mais c'est avec des faits qu'on établit des lois; c'est avec des lois qu'on peut éclairer la science agricole, la première de toutes.

N'est-ce pas par un simple fait que Newton s'éleva à la découverte de la gravitation, et sembla comme dérober un secret à Dieu, ce qui faisait dire à Voltaire :

Confidants du Très-Haut, substances éternelles,  
Qui brûlez de ses feux, qui couvrez de vos ailes  
Le trône où votre maître est assis parmi vous,  
Parlez : du grand Newton n'étiez-vous point jaloux?

Je demanderais pardon de citer des vers à propos de météorologie, si ces vers n'étaient pas si beaux, et s'ils n'étaient pour moi comme une halte rafraîchissante dans ma longue et aride pérégrination à travers les œuvres de l'Académie.

Mais, Messieurs, si les sciences exactes ou appliquées n'ont pas eu parmi nous, cette année, de nombreux adeptes et de savants propagateurs, nous avons été bien dédommagés par la fréquence des tributs d'une

science qui met, pour ainsi dire, sous nos yeux ce qu'elle a de plus magnifique : l'archéologie.

Et ici, Messieurs, je ne parle pas d'une science hautaine, poudreuse et solennelle qui n'avait que des méthodes usées et des procédés pédantesques, d'une science chaussée de grec et coiffée de latin, et ayant, comme le dit de Maistre (*Soirées de Saint-Pétersbourg*), de l'algèbre, le front sombre et comme perdu dans les volutes d'une chevelure menteuse. Je viens montrer les produits d'une science nette, pratique, accessible à tous ; qui, exacte sans sécheresse et positive sans lourdeur, croit qu'il ne suffit pas de décrire et de commenter, mais qu'il faut encore appuyer l'étude par l'image ; qui, ne voulant rien idéaliser, rien adultérer pour l'embellir, a toujours le crayon ou l'équerre à la main pour copier fidèlement, pour reproduire rigoureusement ; qui ne crée rien sans doute, qui fait mieux, qui ressuscite tout.

Celui qui est parmi nous le plus habile représentant de cette science transformée, M. Pelet, nous a donné une dissertation nouvelle sur la Maison-Carrée, que déjà il avait si bien étudiée. Aujourd'hui, afin de bien établir qu'elle était une basilique et non un temple, il en a restauré le plan entier ; il en a scruté les parties jusqu'ici inexplorées et inaccessibles, les souterrains, cryptes mystérieuses, véritable averne, où nous avons pénétré du regard et comme conduits par le rameau d'or d'une nouvelle Sibylle.

Le même M. Pelet, cet investigateur si tenace, si hardi des richesses de notre sol, a encore découvert, en le fouillant, rue de la Faïence, un vase précieux rempli d'anneaux de verre, dont il a déterminé l'usage jusqu'à présent ignoré.



Il a décrit un tombeau découvert à Quissac, ou plutôt, une urne en pierre renfermant des ossements réduits à l'état de poussière, quelques bijoux romains et deux médailles, objets qu'il espère pouvoir bientôt transporter à notre Musée que sa patriotique générosité enrichit tous les ans.

Le plus remarquable des travaux de M. Pelet, cette année, est, sans contredit, sa dissertation sur les théâtres antiques qui, jusqu'à présent, nous étaient si peu connus.

En effet, tandis que nous possédions tant de restes bien conservés de cirques, de palais, de temples, d'arcs-de-triomphe, de thermes et même de villas, nous n'avions pu encore découvrir dans les restes des théâtres de Pompeï, d'Aspendus, de Vienne, de Fréjus, de Saintes, de Vaison, quelles étaient la distribution et la destination de toutes les parties de ces édifices, et moins encore deviner l'appareil et la pratique des jeux scéniques. M. Pelet a jeté de vives lumières sur ce problème si ardu, si complexe, et, en transformant toutes les ruines éparses en un édifice achevé, il nous a paru l'avoir théoriquement et pratiquement résolu. Nous l'avons cru surtout, lorsque assis devant cette prestigieuse reconstruction nous avons pu contempler ces colonnes relevées et ces décors reconquis; lorsque de nos mains émerveillées et respectueuses nous avons mis en mouvement les machines, déroulé les tentures et les toiles de cette scène où il nous semblait (tant l'illusion était complète!) que Plaute, Térence et Sénèque allaient attirer les foules palpitantes des vieux Romains.

Une inscription que ce même confrère avait, dès longtemps, traduite et publiée, a été pour M. Maurin

l'objet d'une étude spéciale, entreprise non plus sous le rapport épigraphique mais au point de vue historique. Cette double étude a offert cette particularité que, partis de points bien différents, les auteurs sont arrivés à ce résultat que l'inscription appartient au règne de Trajan.

Déjà, Messieurs, vous vous en souvenez, M. Maurin, avec cette puissante activité d'esprit et le style ample et coloré qui le distinguent, nous avait retracé quelques grandes figures de la Rome ancienne (1); aujourd'hui, l'inscription d'*Æmilius Honoratus* lui a fourni l'occasion de faire connaître ce grand citoyen de Nîmes, et que Nîmes avait entièrement oublié. L'Académie a applaudi à cette idée si heureusement conçue, si brillamment exécutée, d'exhumer les personnages négligés par l'histoire dans ce monde romain qui est un peu le nôtre, car comme l'a dit notre poète (2) :

Le nimois est à demi romain;  
Sa ville fut aussi la ville aux sept collines,  
Un beau soleil y luit sur de grandes ruines;  
Et l'un de ses enfants se nommait Antonin.

Notre compagnie a surtout félicité M. Maurin d'avoir su découvrir par la seule pierre du tombeau de ces morts illustres, non pas uniquement leur famille, leur filiation et la série de leurs dignités, mais d'avoir montré quelles étaient ces dignités, ce qu'il fallait pour les obtenir, et, par ces révélations, d'avoir trouvé le moyen de s'élever même à la constitution politique et sociale de notre pays à ces époques lointaines.

(1) *Etudes sur Marcus et sur Calpurnia.*

(2) Epître de M. Reboul à Sigalon

M. Germer-Durand a eu pareillement la bonne fortune de retrouver et d'expliquer, avec ce savoir profond et varié que nous interrogeons tous si volontiers, une inscription de la belle époque, de notre épigraphie locale, c'est-à-dire, du temps des Antonins. Elle est dédiée à Bacchus *libero patri*, et nous a semblé d'autant plus précieuse qu'il ne nous reste qu'un seul monument du culte rendu à l'un des grands dieux de l'Olympe païen, importé dans la Gaule par la conquête romaine.

Animé aussi de toute l'ardeur de la curiosité historique, et entraîné invinciblement par ce goût de positif et de vrai, contracté dans l'étude des sciences exactes, M. Aurès a encore entretenu l'Académie de sa science désormais favorite : la métrologie, à laquelle se rattachent tant de branches des connaissances humaines ; il a fait plus que de constater des mesures, il a recherché l'origine et précisé l'étendue de celles qui furent d'abord choisies, et, en les comparant, en les discutant sur les divers monuments de l'Égypte, de la Grèce et de Rome il a pu saisir les principes qui avaient présidé aux constructions, et il a ainsi trouvé des modèles propres à guider l'art architectural moderne et à en assurer les progrès.

M. Revoil, autre esprit observateur et explorant aussi les vestiges des époques anciennes, et surtout de l'époque romaine, nous a lu un mémoire détaillé qui porte l'empreinte d'une habitude d'investigations fine et délicate, et il l'a accompagné des plus habiles dessins. Ce mémoire a pour sujet la description, l'origine, la destination de beaucoup d'objets d'antiquité

trouvés dans de récentes fouilles et peu connus jusqu'à ce jour.

M. Liotard, qui veut aussi mettre en relief notre pays, nous a fait part du résultat de ses recherches relatives à nos archives locales, aux manuscrits de Séguier ou aux monuments du moyen-âge érigés sur le sol de notre département. Il nous a surtout intéressés par une notice sur le château d'Aubais, dont les ruines imposantes rappellent de si grands et de si douloureux souvenirs. En nous faisant voir ces murailles inclinées, ces frontons démantelés, ces panonceaux abattus, ces restes grandioses d'escalier, il a reconnu comme nous que si déjà ce vaste manoir féodal avait, comme toute chose humaine, subi les atteintes du temps, un jour vint où il ne résista pas à la main plus redoutable de l'homme : *tempus edux rerum, homo edacior*.

C'est encore en interrogeant le passé, c'est en étudiant les grandes figures et les grandes ruines, que M. l'abbé Azais, armé de toute l'autorité que l'érudition et la piété donnent au talent, a récemment décrit les îles de Lerins, ces îles jetées comme deux perles brillantes sur la frange argentée des mers bleues de la Provence.

Sujet attachant au plus haut degré, non pas seulement parce qu'il se lie à un problème historique non résolu (Masque-de-Fer) (1); mais parce que l'abbaye de Saint-Honorat fut la pépinière féconde des prélats

(1) Le Masque-de-Fer fut enfermé dans le fort de l'île Sainte-Marguerite, une des îles de Lerins, séparée par un étroit canal de l'île Saint-Honorat, siège de la fameuse abbaye.

de la Gaule, des Hilaire, des Fauste, des Maxime, des Césaire, et parce qu'aussi elle fut la demeure bénie qui donnait le calme aux cœurs lassés du monde; qui assura surtout le loisir à tous ces patients cénobites, qui le soir, à l'heure du recueillement, chantaient les cantiques sacrés sur leurs terrasses solitaires; qui pendant le jour, à l'heure du labeur, accoutumaient leurs mains dociles à reproduire les trésors de l'antiquité, puis, laissant le docte monastère, se dispersaient en tous lieux pour y fonder de florissantes écoles et y faire briller le double et immortel flambeau de la foi et de la science.

C'est encore dans cet ordre de pensées saintes et sereines que le même membre de l'Académie nous a présenté une notice sur Saint-François-de-Sales, ce grand évêque, dont le génie égalait la vertu; qui est encore, comme le dit si bien son panégyriste, *le modèle et l'orgueil de cette belle province de Savoie, si Française par le cœur et les souvenirs, devenue la sœur adoptive de notre patrie, et si digne de nous appartenir par ses sympathies, sa langue qui est la nôtre, ses idées, ses intérêts, la bravoure et la franche loyauté de ses enfants et le génie éminemment français de ses écrivains* (1).

Défenseur, comme son pieux confrère, des idées chrétiennes et saines, et répandant, comme lui, sur les études historiques et biographiques les plus élégantes clartés du langage et l'abondance de ses sentiments religieux, M. Curnier a continué de nous lire son étude sur cet homme célèbre qui *se donna à l'église par suite d'une passion, et que l'église rendit avec*

(1) Introduction de la Notice de M. Azais.

*douleur à l'émeute et à l'intrigue* (1), le cardinal de Retz.

Le portrait de ce personnage est devenu un vrai tableau d'histoire, où l'auteur, faisant marcher de front le récit des événements et l'appréciation de l'influence du coadjuteur, a su raconter et juger, indiquant exactement la part d'action prise, de blâme encouru ou d'éloge mérité ; où il a su donner une représentation claire et vivante des choses et des hommes, et de quels hommes ! des Condé, des Turenne, des Coënti, des Beaufort, suivis du galant cortège de quelques femmes célèbres, Duchesse de Chevreuse, de Longueville, qui apportaient dans ces luttes bien plus et bien plus mal que des passions politiques.

C'est encore une époque agitée, orageuse même, qu'a voulu nous peindre M. de Daunant, en nous communiquant la correspondance inédite de Jean-Marie-Antoine Griolet, qui fut un docte académicien, un jurisconsulte érudit, un magistrat intègre, un administrateur habile et un sincère et sage patriote.

M. de Daunant a retracé cette noble figure d'un crayon sûr et guidé par de fortes études historiques et de longues habitudes de justice, de raison, d'impartialité ; et, pour faire mieux connaître et apprécier ce rare esprit, ce noble caractère, il a peint la société au milieu de laquelle il vécut dans notre ville, et a raconté aussi les faits généraux de l'époque et des actes de gouvernement dans le Gard.

En entendant les lettres si éloquentes de notre éminent et regrettable compatriote, en se pénétrant de

(1) Barry, *Précis d'Histoire moderne*.

l'exposé de l'époque, si complet, que vient d'en faire notre honoré confrère, on se sent comme amené à la régularité du devoir, aux sereines inspirations de la conscience, on se sent attiré, j'emprunte à M. Nisard son heureuse expression, *dans la douce famille des esprits conservateurs.*

Oui, Messieurs, ainsi entendues, ainsi traitées, les études historiques ne sont pas seulement une utile occupation de l'esprit, mais encore un véritable instrument de moralité. Ainsi considérées, elles sont *propres*, comme le dit si bien notre illustre président honoraire, *à raffermir et à réveiller dans les cœurs deux sentiments bien affaiblis parmi nous : le respect du passé et la confiance dans l'avenir* (1); elles sont propres, je me permets de l'ajouter, à développer les principes d'ordre, de concorde et de paix, seuls capables d'arrêter les vulgaires instincts des multitudes sur la pente de la licence et de la rébellion.

M. Bretignère ne devait pas chercher des sujets dans les temps modernes, lui qui est en commerce journalier si intime avec l'antiquité; aussi est-il remonté bien haut, a-t-il choisi Aristophane pour sujet de ses méditations. C'était un choix heureux, une bonne pensée de le considérer comme poète et comme moraliste. Notre confrère, dans son étude forte et brillante, s'est d'abord appliqué à bien caractériser ce talent si habile à saisir les ridicules, si prompt à les châtier, et tellement audacieux qu'il fouettait de ses vers sanglants les chefs mêmes de la république;

(1) M. Guizot.

il a reproduit ensuite quelques scènes, les a commentées, en a tiré des traits de mœurs, qu'il a accompagnés de réflexions ingénieusement sensées et spirituellement exprimées, que nous n'avons pas craint de livrer au vent de la publicité, ce vent jusqu'ici si favorable pour nous.

Après l'histoire et la littérature, nous avons eu à louer encore des travaux d'économie politique et de philosophie.

M. le colonel Pagézy, justifiant le précepte contesté de Boileau, nous a bien parlé de ce qu'il sait bien. Il a traité des armées permanentes de l'Europe; il en a noté l'accroissement successif et a voulu montrer la grave influence de la paix armée sur les intérêts matériels civilisateurs et politiques, et, par suite, l'utilité de réduire ces armées, afin que les nations puissent suivre enfin la voie du véritable progrès.

Ces considérations ne sont dictées ni par cet esprit de débonnaire philanthropie du bon abbé de Saint-Pierre, bien moins encore par cet esprit de contrôle, de critique, dont on trouve aujourd'hui tant d'exemples; mais c'est le vœu d'un officier supérieur, qui voudrait précisément, en s'occupant des armées et des finances, que Muller appelle les piliers visibles de l'édifice social, qui voudrait, en ramenant à une moyenne hauteur ces deux gigantesques colonnes, établir plus d'harmonie dans l'ensemble de l'édifice et en accroître ainsi la durée.

Une œuvre aussi sérieuse, aussi brillante, une composition où l'on peut dire que le travail méditatif s'est mêlé à l'inspiration, non pour l'arrêter mais pour la seconder, nous a été offerte par M. Viguié. Il a voulu,



continuant son œuvre de l'an dernier, nous montrer encore que la raison est religieuse comme la religion est rationnelle, et que l'idée chrétienne n'est point incompatible avec le progrès. Que se proposent-ils en effet l'un et l'autre ? Rechercher le vrai, le beau, le bon, redresser les erreurs de l'intelligence, défendre les grands principes de l'assujettissement de la nature à des lois divines, de la subordination de la liberté de l'homme à une loi morale, proclamer les maximes de la justice et de la vérité, étudier les graves problèmes de la création et de l'humanité, cet obscur passage du néant à l'être, qui ont été l'éternel aliment des esprits supérieurs, et quelquefois, comme dans le grand Pascal, un tourment incessant. Dans l'examen de ces questions ardues, dans la discussion des doctrines de Descartes, Leibnitz, Kant, Hegel et Schelling, qu'il a eu successivement à apprécier, M. Viguié, j'aime à le répéter, nous a révélé une connaissance approfondie des problèmes de philosophie et un remarquable talent d'expression. Mais il faut le louer surtout devant vous, Messieurs, esprits si sages et si droits, d'avoir éloquemment réfuté le panthéisme, qui a fait de nos jours de si désolants progrès, quoiqu'il soit si facile de reconnaître l'absurdité d'une doctrine qui, *confondant follement le Créateur et la création dans une ténébreuse identité, et, au fond, anéantissant à la fois l'homme et Dieu* (1), est et sera toujours sans rapport, ou plutôt, en pleine contradiction avec nos croyances consolantes et les besoins permanents de l'humanité.

Pour nous dédommager de l'austérité dont portent

(1) Lamartine, préface du poème de la *Chute d'un Ange*.

l’empreinte toutes ces productions, M. Liotard nous a entretenus de quelques livres de fictions ou de linguistique, et notre confrère M. Jules Salles, toujours si bien inspiré quand il parle des beaux-arts, nous a retracé ses récentes impressions au salon de 1861, et nous a tout dernièrement fait apprécier les nouvelles poésies de cette modeste fille de la cité, dont la main humble et active n’agita longtemps que l’aiguille de l’ouvrière et qui tient aujourd’hui la plume, qui saisit même la lyre de cette même main devenue libre et hardie, mais toujours douce et émue.

Ce nom de Reine-Garde, ce mot de poésie me conduit naturellement à celui qui est notre maître à tous dans ce brillant domaine.

M. Reboul a revu et heureusement modifié sa tragédie d’*Antigone*. Ce n’est point, vous le savez, une imitation de *Sophocle* ni de *Ballanche*, et moins encore de *Rotrou*; c’est une inspiration personnelle toute spontanée, toute poétique, toute sacrée, car il s’agit de l’amour filial, c’est-à-dire, d’un sentiment, d’une passion qui, bien que peu dramatique en apparence, peut aussi bien entrer dans la tragédie que l’amour maternel, qui inspira si bien l’auteur de *Mérope*.

En même temps qu’il remaniait ce sujet si grave, le même poète a terminé un *art poétique* plein d’aperçus neufs et d’ingénieuses pensées, où il a su joindre la raison au badinage, où l’ironie et la fine malice sont aiguisées par un style net et pétillant.

On serait étonné de la flexibilité, de la souplesse de ce talent, si on n’en avait pas quelques exemples: l’auteur du *Cid* a donné le *Menteur*; Racine a fait les

*Plaideurs* ; les *Lettres persanes* ont été le prélude de *l'Esprit des lois* ; et les *Provinciales* furent presque associées au traité sur la *Cycloïde* et au beau livre des *Pensées*.

M. Canonge, son frère en poésie, qui aime toujours à saisir ce que l'homme a de plus intime dans le cœur et la nature de plus magnifique dans ses œuvres, a refondu son livre d'*Arles en France* et il a complété sa *Notice sur Pradier*, dont il a achevé de peindre le génie et le caractère, unissant toujours dans ces deux compositions, avec des sentiments nobles et purs, le sens poétique et cette élégance de formes qui, porté à ce point élevé, devient une création littéraire (1).

M. Teulon nous a aussi payé un ample tribut académique. Outre un nombre assez considérable de pièces de vers, il nous a donné, en la détachant de sa traduction de *Perse*, maintenant complète, la 5<sup>e</sup> satire, qui est l'œuvre d'un poète et d'un sage.

Le devoir du traducteur, vous pardonneriez à mes vieux souvenirs classiques de le retracer, c'est d'avoir bien l'intelligence de la pensée de l'auteur, de la rendre avec une scrupuleuse exactitude, en reproduisant, si non l'harmonie, du moins le tour et la couleur ; c'est d'offrir cette pensée claire, facile et dégagée des obscurités qui ici surabondaient ; c'est, enfin, d'avoir une certaine inspiration qui, même quand on ne fait que traduire, s'éveille à la présence des grands objets et des hautes pensées. Ce devoir, M. Teulon l'a rem-

(1) M. Villemain, discours à l'Académie française, en venant prendre le fauteuil de M. de Fontanes (28 juin 1821).

pli. Nourri de la lecture des anciens, vous le savez, tantôt il cherche le charme de l'expression et la justesse de l'idée dans Térence (1) ou Horace, tantôt la vigueur de la pensée et la magnificence de la forme dans Lucrèce ou Virgile, dédaignant toujours cette littérature légère, paradoxale et énervante qui, de nos jours, étale trop souvent les vulgarités de la vie et les turpitudes du cœur, et qui ne serait en harmonie, ni avec la hauteur de ses fonctions, ni surtout avec la pureté de son caractère.

Comme lui, M. Bousquet a agréablement occupé plusieurs de nos séances. Revenu après une assez longue absence, la vue du sol natal a sans doute ranimé son goût des compositions délicates. Vous jugerez bientôt, s'il sait, avec fraîcheur et sensibilité, rendre les impressions de foi chrétienne et de douce mélancolie.

Un autre membre, nouvelle acquisition précieuse pour nous, M. Bigot, nous a souvent offert une poésie généreuse et libre, qui réunit toutes les conditions de vie, d'agrément et d'utilité : l'élégance et la pensée morale ; il nous a peint surtout, en vers harmonieux et émouvants, la destinée d'une pauvre fille des champs qui passe par toutes les joies et, surtout, par toutes les douleurs de la vie rurale.

Un jour même, voulant nous montrer la puissance de l'idiome des Goudouli, des Jasmin et des Mistral, il nous a prouvé par la plus irrésistible des preuves,

(1) Allusion à la traduction de Térence, de l'*Art poétique* d'Horace, des *Fragments de Lucrèce*, des II<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> livres de l'*Enéide*.

par l'exemple, la vitalité de cette langue d'Oc qui, quoique délaissée de nos jours, peut se montrer encore à côté de la langue d'Oil ; mais, fût-elle sans avenir, elle n'aura pas été sans gloire. N'est-ce pas cette langue que le Dante fut sur le point de choisir pour sa grande composition ? et serait-on assez ingrat pour oublier que dans ce midi, qui fut le berceau de la poésie, tandis que le nord était encore dans les ténèbres de la barbarie, et alors que les Trouvères bégayaient encore, nos Troubadours faisaient entendre leurs spirituels sirventes et les aimables chansons du gai savoir ?

Je viens de nommer les académiciens poètes qui tous, avec une ardeur égale, ont protesté contre les plaintes de quelques esprits chagrins qui prétendent qu'aujourd'hui la poésie est morte, que son flambeau est éteint, que la lyre est brisée sous la roue du char fumant de l'industrie, et que

*L'idéal tombe en poudre au toucher du réel.*

(Victor Hugo.)

Non, Messieurs, la poésie est immortelle comme les sentiments qu'elle exprime. C'est, comme le dit son plus glorieux et son plus infortuné représentant en France (1), *c'est la langue complète, la langue par excellence qui saisit l'homme par son humanité tout entière, idée pour l'esprit, sentiment pour l'âme, image pour l'imagination et musique pour l'oreille.* — Suivant nous, en effet, elle sera toujours la jouissance la plus délicate de l'esprit, et même la plus puissante

(1) Lamartine, préface des *Méditations*.

conseillère de tout ce qui est grand et vrai, de tout ce qui est utile et beau. C'est là ce qu'a pensé, c'est là ce qu'a senti cette pléiade radieuse qui apparaît sur le ciel de l'Occitanie, comme les Mistral, les Aubanel et les Roumanille sur celui de la Provence. Cette pléiade, j'ose l'appeler de ce nom, eut été complète si nous n'avions perdu un de ceux qui y avaient le plus souvent brillé.

Alexandre Rolland nous a été enlevé tout à coup, et enlevé dans toute la force de l'âge (43 ans) et la maturité du talent. Admis parmi nous le 22 mars 1845, il a succombé le 17 décembre 1860, dans la ville voisine où il s'était récemment établi. Pendant tout le temps de son séjour à Nîmes, il nous avait apporté l'urbanité, la grâce bienveillante, un goût sûr, une appréciation juste des œuvres dont l'examen lui était confié, et de plus, des vers bien frappés, des vers pleins, rapides, colorés. Une circonstance nous l'avait tout à coup révélé. En 1844, à l'époque de la fête scientifique, où l'Académie du Gard, qui s'était fondue dans le congrès et le dirigeait, s'était rendue à Alais pour y terminer ses recherches en géologie, botanique et surtout en minéralogie, Alexandre Rolland chanta cette réunion imposante dans des stances où les pensées graves de la philosophie s'unissaient à l'imagination du poète et devenaient par cela même plus pénétrantes. C'était là un essai; bientôt vint le coup de maître : la tragédie du *Comte d'Egmont*. Le sujet n'était pas nouveau sans doute, puisque Goëthe l'avait déjà traité, mais notre confrère sut y répandre des aperçus neufs et des scènes qui reçurent, à l'Odéon, de très-vifs applaudissements. Ils s'adres-

saient bien moins à l'art du poète, aux combinaisons de sa méthode, qu'aux idées patriotiques, aux élans d'enthousiasme et de liberté (1). Mais cette œuvre n'en était pas moins bien remarquable pour un jeune homme de vingt ans (2). Si quelques critiques ont blâmé la hardiesse de la pensée, ils ont reconnu aussi de la sobriété dans l'expression. La réunion de ces deux qualités, qui semblent s'exclure, constituait son talent et même son caractère. Combien de fois n'avons-nous pas remarqué en lui, dans les épanchements familiers ou les entretiens graves, un certain goût de contemplation qui plane dans les régions éthérées, et un besoin de réserve, de discrétion; une parole exacte, précise et un accent animé, quand les questions vitales s'agitaient. C'était un mélange de hardiesse et de simplicité, d'audace et de prudence, d'idées généreuses et progressives, et d'idées saines et sages dictées par un esprit de renouvellement et de modération, dictées surtout par un esprit ferme et droit, qui, aux prises avec la mobilité des événements et même la soudaineté des révolutions, les domine et ne les subit pas.

Nature austère et brillante, laissant paraître, à travers un maintien sérieux et une physionomie pensive, les vifs éclairs de l'intelligence et les mouvements d'un cœur aimant. Ce besoin d'aimer, il était heureux de le satisfaire au sein de sa famille, à laquelle il se consacrait tout entier; et alors qu'il voyait tant d'hommes de son âge entraînés par des courants d'ambition

(1) Modeste aveu de l'auteur dans sa préface du *Comte d'Egmont*.

(2) Cette tragédie représentée seulement le 22 mai 1847 a été achevée et nous a été communiquée en 1837. Elle obtint une mention honorable du grand jury national.

ou d'affaires, lui, ne regrettant rien de l'éclat qui l'avait un instant entouré (1), lui, réfugié dans l'intimité et dans l'étude, y retrepait son intelligence et son caractère.

Mais qui donc a pu nous ravir si tôt ce bon et brillant confrère ? La cause en est connue : l'atfaiblissement rapide d'un corps frêle, consumé par un feu intérieur et dès longtemps miné sourdement par un germe destructeur, qui se développait lentement avec une indomptable et progressive continuité.

Mais du moins son souvenir ne périra pas parmi nous ; nous nous inspirerons de ses exemples en essayant de montrer toujours dans nos travaux l'ardent amour des lettres, et de ces lettres bonnes et belles qui ne s'appliquent à étendre l'intelligence que pour fortifier le sentiment du devoir.

Nous laisserons quelques vulgaires individualités gémir sur la stérilité des académies de province et les calomnier avec tout le fiel de l'impuissance ; nous laisserons quelques esprits frivoles chercher loin d'elles des amusements mensongers, des distractions bruyantes, et trouver le remords du jour dans les joies de la veille ; nous avons d'autres aspirations ; nous ambitionnons de meilleures destinées. Nous voulons prendre notre part, et, s'il est possible, une large part dans le triomphe du bien public, dans les intérêts généraux de la civilisation, des lettres, des sciences, des arts, de la morale et de la religion. Nous voulons servir le pays par le travail de la pensée, et, comme

(1) Il était bibliothécaire de la princesse Adélaïde.



le dit le grand Apôtre des nations, faire taire par l'esprit les faiblesses du cœur (1).

Un grand homme, celui qui, au commencement de ce siècle, tenait la France dans l'admiration et l'Europe dans la crainte, écrivit, dans sa jeunesse, un mémoire sur les moyens d'assurer le bonheur. Dans cette œuvre brillante et empreinte d'une haute moralité, il conseilla l'étude; « L'étude, disait-il dans son style imagé, flamme sacrée d'où partent les rayons de toutes les prospérités ». Ce qu'il recommandait avec une autorité déjà souveraine, nous le pratiquerons en silence, et dans cette voie, nous le promettons, nous avancerons toujours, car la société, le monde, avancent sans relâche.

Forts des travaux des générations précédentes, nous partons du point où elles se sont arrêtées, et nous formons ainsi, dans le temps, une chaîne d'idées que n'interrompt pas la mort. Si quelquefois il y a ralentissement dans la route; si, comme nous l'entendons souvent dire, il y a aujourd'hui dans la marche, des secousses, des chocs ou de fâcheuses déviations; si nous voyons quelques consciences défailir, quelques caractères s'abaisser, quelques liens même se détendre, soyons sans alarme. Nulle des choses humaines n'a une régularité absolue dans son cours, et les lettres, les sciences et les arts sont soumis à cette commune loi. La colonne de feu elle-même qui dirigeait le peuple hébreu à travers le désert, jetait quelquefois une épaisse fumée, mais la flamme en sortait bientôt plus lumineuse encore, et, toujours

(1) Το πνεῦμα συναντιλαμβάνεται τῆς ἀσθενείας ἡμῶν.

(Ep. aux Rom, ch VIII)

présente à leur foi, quand même elle manquait à leurs yeux, elle les guida enfin au but annoncé. L'humanité, Messieurs, a aussi sa terre promise : le domaine de l'étude et de l'instruction. S'il ne nous est pas donné d'y entrer et d'y prendre une large place, nous pouvons du moins essayer d'y pousser ces jeunes hommes qui nous écoutent ; nous pouvons l'indiquer à cette assemblée d'élite qui comprend bien que l'esprit et le cœur doivent grandir ensemble, puisque l'amélioration morale est le résultat du perfectionnement de la pensée ; à cette assemblée qui volontiers admettra, comme le roi dont je citais en commençant les nobles paroles, que la gloire des États est étroitement liée aux plus larges développements de l'intelligence, et que l'amour du beau est un acheminement à l'amour du bien.



## ELOGE

DE

**M. MAILLET-LACOSTE,**

LIT à l'Académie du Gard, dans sa séance du 22 mars  
1864,

Par **M. NICOT**, Secrétaire perpétuel.

---

MES CHERS CONFRÈRES,

Lorsqu'en votre nom, j'acquiesce, hélas ! presque chaque année, le tribut des regrets que font naître les vides survenus dans vos rangs, je ne vois pas dans ce pieux devoir l'observation d'un simple usage académique ; il y a toujours pour moi dans ces douloureuses appréciations de la vie et de la mort, il y a cette satisfaction vive qu'on éprouve à louer un homme de bien et de talent, un confrère aimé ; il y a toute la satisfaction qui s'attache à reformer en quelque sorte des liens qui nous furent chers, et à les rendre durables dans le monde des intelligences et le commerce spirituel des âmes.

Aujourd'hui, plus que jamais, je suis profondément pénétré de ce sentiment en venant vous entretenir de M. Maillet-Lacoste, qui ne fut pas seulement pour moi un collègue, un confrère, un commensal, un compagnon, mais un tendre ami avec lequel j'ai vécu intimement pendant plusieurs années, et à qui j'ai eu deux fois l'honneur de succéder dans les deux chaires qu'il occupait avec tant de distinction à Nîmes et à Montpellier.

Cet homme éminent et bon qu'une cohabitation presque intime m'a mis à même de bien étudier, je voudrais pouvoir vous le faire connaître, n'est-ce pas dire vous le faire aimer? Je voudrais pouvoir vous le montrer, vous le rendre tel qu'il apparut parmi vous en 1814, 1815 et 1816, tel qu'il était, sans apprêt, sans recherche, laissant percer à travers une certaine originalité de langage et même d'aspect et de costume, la bonté de son cœur et la haute portée de son esprit; je voudrais pouvoir vous montrer dans tout son jour cette organisation privilégiée unissant aux plus beaux dons de l'intelligence toutes les amabilités du plus heureux caractère.

Vous allez reconnaître ces brillantes et douces qualités dans cet écrit modeste, dans cet œuvre sénile que l'amitié et le devoir inspirent à l'égard de celui qui connaissait si bien le devoir et l'amitié; à l'égard de celui à qui je puis répéter, comme Dante à Virgile,

*tu duca, tu signore, tu maestro.*

Pierre-Laurent Maillet-Lacoste, naquit en 1776, aux Cayes, dans l'île de Saint-Domingue, alors sous la domination française dans toute sa partie occidentale. C'est dans cette jolie petite ville commerçante, au sein de son opulente famille, qu'il passa toute son enfance. Son âme jeune encore s'était émue profondément à la vue de cette brillante mer des Antilles, de ce soleil resplendissant des tropiques, de ces majestueuses et murmurantes forêts, de ces vertes savanes, de tant de vastes prairies et d'odorantes fleurs; devant ce grand luxe de la création il s'était senti comme inspiré. Certes, une intelligence active comme la sienne n'avait pas besoin des objets sensibles pour entretenir et agrandir sa pensée;

cependant on peut admettre (comme il nous le disait quelquefois) que le magnifique spectacle qui fut placé sous ses premiers regards a pu rendre plus fécondes ses hautes facultés. La poésie de la nature n'est-elle pas souvent comme la voix du passé, la préparation et la garantie de l'avenir?

Il venait d'entrer dans l'adolescence, il avait 15 ans, lorsqu'éclata, en 1791, la terrible insurrection des nègres. Ses parents furent dépouillés, expulsés et vinrent chercher un asile en France. Les études du jeune créole étaient loin d'être achevées; mais armé de cette intelligence qui se joue de toutes les difficultés, et de cette bonne volonté qui est presque une aussi grande puissance, il s'adonna tout entier à la culture des sciences exactes. Il y fit de rapides progrès et, en novembre 1794, il fut compris avec le vénéré Ambroise Rendu, avec Biot, Dinet, Francoeur, Poinsot, etc., dans la première promotion de l'école polytechnique, qui, fondée depuis un an (12 mars 1793), ouvrit alors ses cours savamment professés par Lagrange, Prony, Monge, Chaptal et Bertholet. Dans cette école, où n'entrent que des sujets d'élite, il fit remarquer sa rare aptitude, et bientôt il allait la montrer tout entière dans les services publics, lorsqu'un décret du directoire exécutif vint briser cette existence.

Des jours mauvais s'étaient levés. Après le renversement de la royauté, on ne songeait plus qu'à consolider le gouvernement par les plus grandes rigueurs. Le pouvoir, vivant entre la peur et le crime, était facilement criminel. Le peuple, tourmenté par la soif des innovations, non content d'avoir vu la monarchie supprimée, voulait tout refaire, et se ruant sur les vieilles institutions du pays, n'écoutait plus que la

parole fouguese et vibrante de quelques modernes Gracchus. Les factions, partout victorieuses, se servaient de fer à Paris, de bateaux à Nantes, d'artillerie de siège à Lyon. L'épouvante était partout. Maillet-Lacoste, qui savait que les révolutions commencent avec les idées, se soutiennent avec les passions et finissent avec le sang, Maillet-Lacoste, qui déjà en avait été victime, prit courageusement la plume, et protestant contre tous les excès, contre toutes les tendances qu'il regardait comme une honte pour la patrie, il écrivit, le 21 janvier 1796, dans le journal intitulé *le Censeur des journaux*, un article éloquent contre l'établissement de la fête du 21 janvier, ordonnée par la Convention. Le directoire le renvoya immédiatement de l'école. Son dévouement à la royauté lui avait coûté cher, mais il ne s'en plaignit pas, et après avoir sacrifié au devoir ce que l'homme a de plus cher, sa carrière, il montra que le malheur peut atteindre les âmes fortes, mais ne peut abattre leur courage.

Pour nous, Messieurs, qui sommes placés par nos habitudes méditatives au dessus des colères et des préventions des partis; pour nous qui savons applaudir à toutes les actions généreuses; pour nous qui avons accompagné de nos vœux les plus ardents les Montholon, les Lascases, les Bertrand, lorsque s'attachant à l'exil du grand capitaine des temps modernes, ils allaient

Des nations en deuil sublimes mandataires,  
..... Former la cour de son étroit palais (1);

(1) *Napoléon en Egypte*, par Barthélemi et Méry.

pour nous, Messieurs, c'est quelque chose, c'est beaucoup que cette fidélité désintéressée, que ce dévouement à une cause qu'on a embrassée sans autre mobile que la conviction.

Forcé de renoncer à sa belle carrière, il chercha à se créer des ressources dans l'enseignement. Le hasard lui avait fait connaître, à son arrivée en France, un homme bienveillant et modeste, M. Laurent, maître de pension à Brest ; il se mit en relation avec lui, et fut attaché à son établissement en qualité de répétiteur.

Embrassant, dans sa vaste et forte tête, l'entier ensemble des connaissances humaines, il enseignait à la fois les langues anciennes et les sciences exactes ; lisant tour à tour Pascal et Cicéron, comme Fermat et Aristote ; cherchant des aliments à son active intelligence dans les combinaisons de l'algèbre, ou des délassements dans la culture des lettres. C'est à cette époque qu'il entreprit et qu'il termina une traduction de Tacite, dont il nous a été donné de voir deux parties (*les Mœurs des Germains et la vie d'Agri-cola*) (1). Nous avons admiré, et nous admirons encore dans les deux cahiers qu'il nous a laissés, le mérite de cette œuvre si ardue.

En effet, c'est peu de saisir la pensée souvent profonde et quelquefois obscure de l'auteur, il faut la rendre avec cette précision qui semble le privilège de la langue latine, avec cette splendeur d'images qui ne nous est pas habituelle ; car la langue française

(1) Les 9 cahiers de cette traduction ont été perdus dans un trajet de l'auteur, de Brest à Paris.

n'est pas toujours libre dans sa marche , expressive dans son tour ; et par cela même qu'elle est logicienne habile , enchaînant les mots selon l'ordre de la pensée , elle ne connaît pas les hardiesses de l'inversion ni les charmes de l'harmonie. Maillet-Lacoste , lui , en connaissait tous les secrets , et il s'appliquait tous les jours à les faire connaître aux élèves de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et rhétorique , à qui il donnait ses savantes leçons. Et, Messieurs, pour tant de travaux quel était le salaire ! Il ne recevait absolument rien ; c'est à peine si son ami, son besogneux ami, fournissait à son plus que modeste vestiaire.

Après plusieurs années passées dans cette solitude pensive et dans les plus amères privations, la mort de M. Laurent le força de chercher de nouveaux moyens d'existence. Il se rendit à Paris, centre attractif de tous ceux qui sont frappés en province ; il se décida à demander ces moyens d'existence à l'Université, qui venait d'être créée. Il se rapprocha tout naturellement d'un inspecteur général aussi puissant que bon, M. Ambroise Rendu, son condisciple à l'École polytechnique et son compagnon d'infortune ; car il avait été aussi expulsé de l'école par le refus de prêter serment de haine à la royauté. M. Rendu n'avait pas oublié son camarade ; il le présenta à un homme éminent, son collègue, à celui que M. de Châteaubriand consultait, qui a écrit plus d'une page dans les Martyrs et qui vient d'expliquer et de justifier la confiance du grand écrivain par un livre remarquable par le charme de la diction et la finesse des pensées.

M. Joubert était précisément alors chargé de l'organisation du lycée de Nice, qui venait d'être décrété. Napoléon comprenait que le véritable moyen de faire



progresser ces populations des Alpes-Maritimes, un peu attardées, et qui n'étaient encore qu'à demi-françaises, c'était d'y introduire des études fortes et variées et de refaire dans ces contrées l'édifice social en le prenant par la base. M. Joubert vit Mailliet-Lacoste et mesura, dans un premier entretien, toute sa valeur. Il le fit nommer, par M. de Fontanes, qui fut aussi séduit par le modeste répétiteur de Brest, à la chaire de rhétorique du nouveau lycée.

Attaché à ce même établissement et par la même influence, nous apprîmes bientôt à connaître, à aimer, à admirer ce bon et brillant collègue.

C'est là que nous l'avons vu donner, presque chaque jour, des preuves de sa puissante organisation et éclairer toutes nos discussions.

Une des facultés les plus remarquables de Mailliet-Lacoste était la mémoire. Non-seulement il avait retenu un grand nombre de passages des auteurs grecs et latins, mais quand, dans la journée, il avait composé sept ou huit pages, il nous les récitait sans difficulté. Il faisait plus : quand une de ses compositions était achevée (et souvent elles étaient d'une grande étendue), il la reproduisait sans effort, sans se tromper, sans s'arrêter. A ce don précieux, il joignait une grande puissance de travail.

Souvent nous l'avons vu, après une journée employée tout entière dans l'étude de ces belles littératures anciennes, qui s'emparent de nous avec une irrésistible puissance, et vers lesquelles, à tous les âges, notre esprit se porte avec un filial amour, souvent nous l'avons vu, tant son ardeur était infatigable, résister aux plaisirs les plus légitimes : celui d'une excursion dans les riantes villas des environs et

sur les coteaux embaumés de ces balsamiques contrées, ou se dérober au charme de causeries intimes chez quelques hommes éclairés autant qu'affectueux (1), qui étaient pour nous alors, comme ils le sont pour tous les hommes en général, une diversion agréable, nécessaire même après les longues contentions d'esprit de la journée ; car, comme l'a dit naguère spirituellement un grand poète s'adressant à un ami (2) : *Le plaisir honnête est une des quatre fins de l'homme.*

Ces trésors, ainsi amassés laborieusement, cette connaissance profonde des idiomes de l'antiquité, se révélèrent surtout dans une occasion solennelle.

Pie VII, rendu enfin à la liberté, et qui venait de prouver que la religion ne se relève jamais plus forte que quand elle est sous le glaive, Pie VII repassait par Nice, retournant en Italie ; les populations se précipitaient en foule sur son passage, dételaiement les chevaux de sa voiture, se jetaient sur lui pour baiser ses mains et ses pieds, et les autorités civiles suivaient aussi cet élan universel. Maillet-Lacoste fut l'organe du lycée. Inspiré par ces sentiments de piété si profonds, si sincères, qui l'animaient ; fort de cette puissance morale et religieuse qui faisait alors explosion dans la société française ; éclairé de ces vives lueurs de la foi qui remplaçaient les rayons pâlis de l'empire, il s'éleva à toute la hauteur de son sujet, à toute la sublimité de l'éloquence chrétienne. Nous étions là, Messieurs (10 février 1814), et nous lûmes

(1) M. Dubouchage, préfet du département ; M. Teulère, ingénieur en chef du département.

(2) Lettre de M. de Lamartine à M. de la Chavanne, traducteur des *Mémoires d'Aponte*.

dans le regard de Pie VII sa surprise et sa satisfaction d'entendre si bien parler la langue de Cicéron et de saint Augustin.

Je vous demande la permission de vous lire cette belle et courte harangue.

*Ad summum pontificem per Nicæam iter facientem  
(postridie ejus adventûs).*

« Ex his populorum obsequiis, qui tibi obviam  
» effusi procurrun, tanquàm omnes in patris ample-  
» xum involarent, judicare potuisti, venerande ponti-  
» fex, ut nostris animis firmiter hæc religio inhæreat,  
» quam aliquot insanientis sapientiæ professores  
» evellere tentârunt.

» Dùm eam, quasi imperiorum ritu senescentem,  
» facilè se everuros arbitrarentur, in te præsertim  
» pristinæ ejus ætatis decor ac velut flos juventæ  
» refulsit.

» Ejus profectò eximias exprompsisti virtutes, quæ  
» in dolore vigent, in squalore enitescunt; adeò ut,  
» omni magnitudinis humanæ præsidio destitutus,  
» apparueris major. Exilium, vincula tibi gradus ex-  
» stiterunt, quibus suprâ cæteros homines nobis visus  
» es ascendere; hoc ipso quòd ex illâ primariâ chris-  
» tianorum civitate aberas, tua nobis veneranda  
» imago vividius affulsit.

» Dicam quod sentio, et quæ fortiter egisti, fortiter  
» extollam. Non solum ecclesiæ sanctitas, sed Europæ  
» dignitas, quantum in te fuit, illibata mansit. Tu  
» adversus illam vim cæteros principes obruentem, ut  
» bellator inter ruinas, stetisti inconcussus. Tu eam  
» propriis christianorum armis, patiendo, devicisti.

» Si quid in hac terrâ tuam animam ad cœlestia  
» eminentem recreare valeat, frueri illâ, quæ jam  
» nunc tibi decernitur, virtutum mercede; frueri  
» universi christianorum orbis acclamationibus, qui  
» certantibus studiis, te iterùm quodam modo ad  
» hanc supremam sedem eligit, quam tunc præclariùs  
» implevisti, cùm profanorum oculis vacua videretur.»

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que tout ce discours, imprégné de foi non moins que de talent, que ce discours, effusion courageuse et mélancolique d'un âme religieuse et tendre, est jeté dans le moule antique? N'y a-t-il pas là quelque chose de l'énergique concision de Tacite et de l'expression brillante et déroulée de l'orateur romain, et parfois, la forme saisissante et antithétique de Sénèque?

Grâce à son savoir qui était des plus étendus, à sa parole pénétrante, imagée, et souvent remarquable par l'originalité du tour; grâce à l'aménité de ses mœurs et de son langage, il compta bientôt dans sa classe autant d'amis qu'il comptait d'élèves. Ils se sentaient tous autant d'attrait pour l'homme que d'admiration pour le professeur, et nous l'avons vu à Nice exciter non-seulement les sympathies de la jeunesse, mais recueillir, au sein des familles les plus honorables, les témoignages d'une estime et d'une déférence toutes particulières.

Maillet-Lacoste vivait doucement comme nous, sous ce beau ciel et au milieu d'une population qui lui prodiguait les marques de sympathie et de respect, quand les événements de 1814 rendirent Nice au Piémont, et en amenant la suppression du lycée, firent brusquement descendre de sa chaire le maître habile qui l'avait brillamment occupée pendant deux ans.

C'est par suite de cette brutale éviction qu'il vint à Nîmes professer la seconde. — Ici commence une nouvelle période que vous avez vu se dérouler sous vos yeux. Ne vous semble-t-il pas l'entendre encore à la distribution des prix d'août 1815, défendre, avec tant d'éloquence et de savoir, le système d'enseignement universitaire, que de passionnés détracteurs regardaient déjà comme conviant à l'imitation de l'antiquité républicaine. Le professeur qui combattait, comme le grand orateur romain, *pro domo sua, pro aris et focis*, présenta les plus hautes considérations qui frappèrent son bon et savant collègue Alexandre Vincens, lequel nous disait que cette œuvre était aussi brillante que substantielle.

Vous l'entendîtes aussi avec l'intérêt le plus vif, lorsque, étant admis parmi vous, il prononça le remarquable discours analysé dans notre volume de 1817. Vous avez, sans nul doute, été frappés comme moi, de ces belles et bonnes paroles adressées aux esprits moroses qui, alors surtout, déprimaient le savoir et la diffusion des lumières.

« La nature qui mène l'homme tout ensemble vers  
» la société et vers la science, ne saurait avoir placé  
» dans la science ce qui doit détruire la société, et si  
» les passions, qui empoisonnent tout, font sortir de  
» loin en loin quelques inconvénients de nos lumières,  
» on doit les supporter comme les inconvénients de  
» notre grandeur. »

(Discours de réception à l'Académie, 7 janvier 1816.)

C'est à peu près à cette époque qu'il commença à composer un discours qu'il destinait au concours de l'Académie française, l'éloge de Rollin.

Ici je dois entrer dans quelques détails :

L'Académie française avait demandé une composition en harmonie avec le caractère de Rollin ; elle désirait y trouver cette fleur de simplicité et de bonhomie, qui distingue l'auteur du *Traité des Etudes et des Histoires ancienne et romaine*. Or, il faut bien l'avouer : notre confrère travaillant sans cesse ses écrits, s'efforçant d'en rapprocher, d'en condenser les beautés, quelquefois se laissant aller à des contrastes et des oppositions inattendues de mots et d'idées, ne pouvait être accueilli favorablement par la première de nos assemblées littéraires, qui a toujours préféré le goût simple à l'imagination éclatante. Le travail, le beau travail de Maillet-Lacoste ne fut pas couronné. M. Saint-Albin Berville, qui devait plus tard devenir un magistrat éminent, remporta le prix. Ce fut une douleur pour notre confrère. Non qu'il ne reconnût pas l'élégance de l'œuvre de son heureux concurrent ; mais il sentait, avec raison, que la sienne était plus profondément pensée et écrite avec plus d'éclat.

S'il est permis ici de hasarder une conjecture, nous dirons que le docte aréopage de la capitale aura trouvé, indépendamment de quelques défauts que nous venons de signaler, aura trouvé, dis-je, trop longs les détails donnés sur l'enfance de Rollin, sur les querelles religieuses qui sont si loin de nous, et enfin la défense, trop développée et imprudente peut-être, du système de la traduction interlinéaire qui est conseillée dans cet éloge comme la base de l'enseignement. Dumarsais l'avait autrefois proposée ; il méconnaissait aussi, qu'il vaut mieux rendre l'instruction solide que facile ; que dispenser l'élève de toute recherche lente, c'est peu le servir ; car, au fond, il aime mieux péné-

trer de lui-même le sens. Le don flatte moins que la conquête.

Après, et malgré cet incident douloureux, il composa un autre discours sur la critique littéraire, remarquable par la force des idées et la portée des vues, qu'il n'eut pas le temps d'achever et d'envoyer au concours de l'Académie française, et il publia, presque en même temps, des considérations graves sur les Juifs, sur les troubles de Nîmes, et quelques écrits, sérieux toujours, mais qui ne sont pas de longue haleine.

Il faut s'étonner que des études si consciencieuses et si constantes, l'amour des lettres entretenu et vivifié par la pratique journalière de l'enseignement, n'aient pas fait éclore des écrits plus nombreux encore et plus importants.

Mais, sévère à lui-même, il en a peu livré à l'impression, et les deux volumes qu'il vous a récemment adressés contiennent, à peu près, tout ce qu'il a jugé digne de lui. Mais, du moins, pour l'observateur attentif, il y a là des pages de la plus riche imagination poétique, et de la plus haute philosophie, et des pages revêtues d'un style étincelant, plein de mouvement, de chaleur et de vie.

Je citerai surtout, pour justifier cet éloge, le début d'une étude sur ce philosophe qui a joué un plus grand rôle par ses malheurs que par ses idées, Condorcet, qui trompé par ses aspirations décevantes, ne vit pas que le progrès indéfini n'est qu'une chimère; qui ne sut pas, par un simple retour sur sa nature, revenir à une appréciation plus modeste de la puissance qui nous fut donnée; qui ne comprit pas qu'il est téméraire de vouloir reculer indéfiniment cette

limite importune de la vie, pour transporter à l'homme sur la terre ce que la religion ne lui promet que dans une autre existence :

*Sur le système de la perfectibilité indéfinie :*

« Qui sait apprécier l'insuffisance des méthodes et la  
» puissance de l'habitude ; qui a réfléchi sur le déve-  
» loppement des êtres dans les périodes variées de leur  
» existence, doit voir qu'il ne serait possible à  
» l'homme de perfectionner indéfiniment ses facultés  
» qu'en prolongeant indéfiniment ses jours ; c'est-à-  
» dire, que nous ne pourrions arriver à un prodige que  
» par un autre. Aussi, un philosophe distingué, tou-  
» jours conséquent dans ses erreurs mêmes, a-t-il  
» donné à la fois ces deux magnifiques espérances au  
» genre humain. Il a même osé prétendre que dans ce  
» progrès de nos facultés comme de nos jours, que  
» dans cette lumière sans cesse croissante de notre  
» intelligence, toutes les passions viles ou cruelles, ces  
» tâches de l'humanité, seraient comme consumées.  
» Dans cette hypothèse, imposante au moins par son  
» objet, ce drame mystérieux du monde irait donc,  
» après tant de catastrophes, se dénouer dans un  
» nouvel âge d'or. Admirons ici comment la poésie et  
» la philosophie, tour à tour, balancent l'espèce hu-  
» maine entre les regrets et les espérances ; comment  
» cette félicité, qui nous fuit toujours, est reléguée par  
» l'une, à l'origine du monde et nous est montrée par  
» l'autre, dans les siècles à venir. Ainsi roule ce globe  
» infortuné entre deux grandes images du bonheur. »

Il n'avait pas encore terminé l'éloge de Rollin, dont nous venons de parler plus haut, lorsque, par un arrêté du 10 octobre 1816, il fut nommé à la chaire de rhétorique de Montpellier. Là encore, il



trouva une jeunesse respectueuse et sympathique, à laquelle il inspira encore le goût des grandes littératures de l'antiquité.

Dans une occasion solennelle (à la distribution des prix du collège royal de Montpellier), il eut un dédommagement de l'échec qu'il avait éprouvé; l'évêque de Montpellier, Mgr Fournier de la Contamine, après avoir entendu cet éloge de Rollin, s'avança sur l'estrade et posa sur la tête du professeur attendri la couronne, en l'accompagnant de quelques paroles flatteuses.

Ce fut là, comme le dit Maillet-Lacoste, dans une préface qu'il a mise à la tête de l'éloge qu'il a publié, ce fut là toute sa récompense, ajoutant, poussé par un souvenir un peu amer : « Un orateur serait » trop heureux dans ce siècle d'être couronné à la » fois par un évêque et par l'Académie française. »

Cette petite ovation le rendit heureux, car il aimait la gloire et les applaudissements *εἰς μὲν τὸ δῖξιν*. Il n'aspirait pas peut-être à l'immortalité, mais il se laissait aller volontiers à ce bruit flatteur de la louange que les Italiens ont appelé d'un mot si significatif *Sciroppo di lusinga*. Avouons-le donc, les éloges, quand il les obtenait,

Chatouillaient de son cœur l'orgueilleuse faiblesse (Racine).  
d'autant plus que l'éloge s'obtient difficilement aujourd'hui.

Ce n'est peut-être pas par suite de la malveillance des esprits de l'époque, non, mais ne peut-on pas dire que la diffusion des lumières en a diminué l'éclat? Nos yeux, accoutumés à une clarté plus généralement répandue, sont moins frappés du rayonnement des flambeaux qui de temps en temps nous éclairent, et qui jadis eussent, non pas peut-être

ébloui nos pères, mais à coup sûr fixé fortement et peut-être charmé leurs regards.

Après avoir professé pendant quatre ans à Montpellier, il fut nommé à la belle chaire de rhétorique du collège royal de Rouen.

Il y recueillit pareillement des marques de respect et de gratitude de ses élèves. Ils furent si émerveillés de la parole et du savoir de ce professeur, pensant comme un philosophe et s'oubliant parfois comme un aimable enfant, ils étaient si satisfaits qu'ils voulurent faire imprimer à leurs frais un recueil de 460 pages, où se trouvent beaucoup de compositions éparses dans différentes brochures ou journaux du temps. C'est sur ce recueil qu'un célèbre critique, M. Dus-sault, a porté le jugement suivant :

« Ce volume renferme un grand nombre de morceaux écrits en divers temps, et tous remarquables par la sagesse des vues et par l'éclat du talent ; quelques-uns étaient des actes de courage aux époques où ils furent publiés, et il n'en est aucun dont le sujet n'éveille l'attention, qui ne promette de l'intérêt et ne tienne sa promesse. Le recueil est précédé d'une préface qui n'en est pas un des moindres ornements, et dans laquelle éclatent toute la verve, tout le feu et toute l'imagination qu'on trouve avec tant de plaisir dans les autres compositions de l'auteur. » (*Journal des Débats* du 17 avril 1822).

Après quatre ans encore d'un brillant professorat, il fut appelé à la chaire de littérature latine de la faculté des lettres de Caen. Dès les premiers jours, son cours fut suivi par un auditoire nombreux, composé non seulement de la jeunesse des écoles,

mais d'hommes d'un âge mur et d'un esprit distingué. Tantôt il traitait les plus hautes questions littéraires, tantôt il descendait à de simples causeries, expliquant avec abandon, et non sans éclat, les modèles de l'antiquité, semant à profusion les pensées les plus riantes et parfois les plus fines saillies qu'aiguissait encore une bonhomie pleine de charme. Et alors, il s'établissait entre le professeur et l'auditoire une entière communauté de sentiment, une merveilleuse conformité de jugement.

Parmi ses leçons toujours si applaudies, quelques-unes firent surtout sensation. Il entreprit un parallèle de deux écrivains qu'il étudiait sans cesse, l'un plus grand que les princes qui le redoutaient (Tacite), l'autre, Bossuet, plus grand que les rois qui l'appelaient avant de mourir, qui le consultaient, qui lui confiaient l'éducation de leurs enfants et semblaient demander à sa sublime éloquence de verser sur les tombes royales les consolations de la foi.

Ce parallèle, destiné surtout à la jeunesse studieuse, a été loué par un membre distingué de l'Institut, dont le suffrage toucha profondément l'auteur. M. Jomard disait, dans une lettre en date du 22 mars 1847 :

» Je n'avais pas lu d'étude aussi approfondie sur  
» Bossuet ; tout le monde avait loué son génie ; nul  
» n'avait apprécié son caractère ; il n'avait jamais  
» rencontré d'avocat plus habile, de juge plus équitable. »

M. Jomard a raison.

Il y a dans cet écrit quelque reflet des deux prosateurs, ses constants modèles, le sujet presque constant de ses réflexions : c'est cet éclat, cette profondeur du moraliste qui conseille et de l'historien qui juge ;

c'est surtout une éloquente défense du caractère de Bossuet, et M. Jomard aurait pu ajouter une certaine singularité dans le rapprochement, qui attache fortement. C'est peut-être parmi les écrits de Maillet-Lacoste, celui où l'ensemble de sa pensée s'est le plus complètement retracé. Il circule dans cet ouvrage, du reste, comme dans tous ceux de notre confrère, une telle abondance de saines idées et de brillantes images qu'en le lisant on sent l'âme se retremper aux sources du vrai et du bien, et l'intelligence s'agrandir et s'élever dans les plus hautes régions.

C'est cette hauteur de vues que M. de Chateaubriand lui-même a louée dans divers articles du *Mercure*, en 1811 et 1812, avec un accent passionné et presque poétique ; c'est cette permanence dans les plus hautes sphères de la philosophie et de la contemplation qui a peut-être nui à sa renommée, tranchons le mot, qui est la cause du silence qui s'est toujours fait autour de son nom.

Ses écrits ne s'adressaient jamais au peuple, non qu'il ne l'aimât pas, mais il le connaissait peu. Sa pensée, toujours placée à une grande élévation, nous venons de le dire, ne descendait jamais dans la chaumière, ni même sous les lambris dorés ; elle ne s'adressait qu'aux esprits muris par de fortes études ; elle aimait mieux hanter les Académies que la rue et les salons. La beauté antique, le sentiment chrétien, voilà les seules sources où il aimait à puiser.

Malheureusement l'exercice de la parole le fatiguait quelquefois ; son organisation délicate et frêle ne soutenait pas toujours les élans d'une âme ardente et sensible. Aussi, fut-il forcé de chercher dans le repos le raffermissement de sa santé ; il laissa pendant deux ans

(de 1840 à 1842) sa chaire à un suppléant. Le jour où il y remonta fut pour lui un véritable triomphe. Jamais il n'avait trouvé un auditoire plus sympathique et plus nombreux ; toutes les autorités assistaient à la séance. Il commença ce jour-là une suite de remarquables leçons sur l'art de traduire, et, chose bien imprévue, bien singulière ! cette parole vive, pénétrante, reçue avec tant de respect, rencontra cette fois un contradicteur, un contradicteur puissant : M. Charma, doyen de la faculté, votre docte correspondant. Il s'éleva entre ces deux confrères, ces deux amis, une vraie polémique.

M. Maillet-Lacoste avait soutenu qu'une traduction parfaite est possible, mais qu'elle peut devenir difficile jusqu'à exiger l'intervention du génie, et il citait surtout l'œuvre de notre maître à tous, M. Villemain, dans sa traduction de *La République* de Cicéron. Le savant doyen prétendait de son côté qu'une traduction parfaite est impossible, et que, si on peut en approcher, c'est une œuvre réservée à la médiocrité, et il ajoutait spirituellement *que si une traduction était parfaite, ce serait une contrefaçon perfide ; ce serait une espèce d'attentat à la propriété*. Tout ce que je puis assurer, c'est que jamais, de la lutte entre deux intelligences d'élite, il ne se sera élevé une lumière plus vive et plus pure ; jamais aussi on n'aura vu régner à un plus haut degré cette exquise noblesse, cette cordiale urbanité, trop souvent bannies des débats littéraires ou scientifiques.

Après ces longues discussions, Maillet-Lacoste fit plusieurs leçons pleines d'intérêt sur la correspondance, injustement oubliée, de Cicéron et de Marcus Brutus. C'est pourtant, comme le disait le professeur,

un curieux monument que cette suite de lettres écrites dans cette orageuse période où se décidait, non plus seulement dans le sénat et au forum, mais sur les champs de bataille, la grande querelle de la république et de l'empire.

Aussi, Maillet-Lacoste se plut, se complut à retracer le tableau de ces ébranlements politiques, et après en avoir montré l'importance, que révèle cette correspondance; après avoir remarqué, si ingénieusement, que *nous trouvons dans notre terreur un commencement de sagesse*, il ajoute :

« Avec quel enchantement voyons-nous s'élever et  
» s'affermir l'autorité de ce sénat, la véritable décoration  
» de la république romaine! Comme dans ces dou-  
» ces illusions que produit l'histoire, nous nous pres-  
» sons autour de ces grandes figures : les Menenius  
» Agrippa, les Cincinnatus, dont l'apparition vient  
» calmer les flots populaires! Héritons-nous jamais  
» entre Fabius et Varron, entre Cicéron et Clodius? ne  
» courons-nous pas au Capitole à la suite de Scipion,  
» vainqueur des tribuns comme de Carthage ?

» Jeunesse, vous êtes exposée peut-être à bien des  
» orages; vous vivez dans un siècle où, pour parler  
» le langage romain, les dernières centuries mena-  
» cent de s'armer, avec plus de précipitation que de  
» mesure, de toute la puissance du nombre. Souvent  
» vous serez forcée de braver leur colère pour leur  
» bonheur. C'est dans le sénat romain que vous trou-  
» verez pour les combattre vos armes les plus belles. »

Enfin, après un professorat de 20 ans, à la faculté de Caen, de 12 autres années dans les lycées, et de 10 ans et plus, dans le pensionnat de Brest, Maillet-Lacoste, qui avait mérité tous les éloges et

obtenu la plus honorable des distinctions (1), sentit que le moment du repos était arrivé; il demanda et obtint sa retraite, au grand regret des étudiants des deux facultés, et de ses collègues qui, tous pourtant, s'étonnaient qu'il eût pu résister si longtemps aux fatigues de l'enseignement. Il se décida à aller terminer à Paris les derniers jours d'une vie qui fut longue, sans doute (84 ans), pour les graves devoirs et les saints exemples, mais vie trop courte encore pour notre Académie, pour ses amis, pour les élèves qui lui furent si dévoués. C'est encore une remarque à faire : Il eut l'avantage, je dirai, comme aujourd'hui, la bonne chance de former des élèves devenus des hommes supérieurs, tels que M. Rouland, ministre actuel de l'instruction publique, qui ne se rappelle jamais, sans un souvenir reconnaissant, son éminent professeur de rhétorique de Rouen; feu M. Adolphe Blanqui, l'habile économiste (2); M. Roustan, inspecteur général des études; M. G. Ritt, pareillement inspecteur général, et Rabanis, ex-doyen de la faculté des lettres de Bordeaux.

Cette dernière phase de sa vie fut ce qu'avaient été toutes les autres. Rien ne troublait la sérénité de cette âme noble et pure et maintenant si recueillie.

(1) La croix de la Légion d'Honneur.

(2) Nous citerons un fragment d'une de ses lettres, en date du 16 mars 1837

« Votre discours (celui sur l'influence des études universitaires, qu'il avait refait et prononcé à Caen devant la faculté, le 5 janvier 1837), votre discours ne m'apprend rien que je ne sache de l'élévation de vos pensées, de vos magnifiques formes de style dont j'éprouve encore, après bientôt 25 ans, la favorable influence. »

Mettant en pratique l'adage de l'ancien philosophe : ἀποκρυπτει τὸν βίον (cache ta vie), il s'isolait de plus en plus et vivait dans l'ombre, non pas par misanthropie mais par goût de la retraite; non pas pour que les joies du monde ne vissent pas jusqu'à lui, mais parce qu'il ne savait pas descendre jusqu'à elles. De temps en temps seulement, il voyait une de ses sœurs, religieuse, sa nièce et son neveu, seuls survivants de la famille, ou il recevait les enfants d'une famille polonaise logée dans la même maison que lui, et dont il était l'ami et le bienfaiteur. Ainsi renfermé il n'interrompait plus ses travaux accoutumés. Le talent lui était resté (1) et la bonne volonté, et il se conformait à la prescription de l'orateur romain, en consolant sa vicillesse par des écrits (2) qui n'annonçaient pas le déclin de ses facultés (3).

Mais j'ai assez parlé de l'écrivain, venons à l'homme, et essayons de vous le montrer tout entier avec son abnégation, sa loyauté, sa bonté. En lui, l'homme candide et simple laissait à peine deviner le savant, aussi avait-il des amis dans tous les rangs et toutes les conditions, et c'est bien de lui qu'on peut dire avec le psalmiste : *ab auditione mala non timebit* (4). Il était surtout désintéressé : vous en avez déjà eu la preuve par son long séjour à Brest. Il avait perdu, sans murmurer, les biens considérables qu'il

(1) *Manent ingenia senibus modo permaneat studium et industria.* Cic., *Senect.*, § 23.

(2) Voir notamment l'opuscule sur la souveraineté nationale, octobre 1848, où l'homme des temps anciens a si bien jugé et apprécié les faits de la société nouvelle.

(3) *Omnino canorum illud in voce splendescit nescio quo pacto in senectute.* Cic., *de Senect.*, § 27.

(4) Ps. CXI, v 6.



avait à Saint-Domingue (180,000 fr.), et quand, en 1825, on essaya de réparer la spoliation en accordant une indemnité de 150,000,000 fr. aux colons déposés, tel était cet homme admirable, qu'il fallut employer tout l'ascendant que son amitié me laissait pour le décider à des démarches qui furent mollement faites, et demeurèrent sans résultat.

L'assemblée qui m'écoute croira difficilement peut-être que cet homme, trop souvent en dehors du positif de la vie, et se sentant incapable de gérer par lui-même ses affaires, m'en avait confié le soin, et fut tout surpris lorsque, frappé comme moi, en 1814, il rentra en France avec les notables économiques que je lui remis. La possession lui en paraissait si singulière, l'embarrassait tellement, qu'arrivé à Toulon, après deux jours d'une pénible navigation, les cheveux en désordre, marchant à pas précipités pour nous suivre et presque confus de porter son sac précieux, il fut apostrophé par une femme du peuple qui le prit pour un voleur.

Cette candeur, cette incurie nous rappelle un homme célèbre, M. Ballanche; c'était le même mélange d'habitudes enfantines et de hautes pensées morales et philosophiques; la même pureté de mœurs, le même amour de la religion. Comme Ballanche, Maillet-Lacoste savait que la religion n'est qu'une forme particulière de l'espérance; or, comme le dit un esprit supérieur (Toqueville, *Démocratie*, tom. II, page 226), elle est aussi naturelle au cœur humain que l'espérance.

Comme Ballanche, et plus encore, il ignorait ces molles voluptés, ou ces faciles plaisirs qui font souvent oublier nos plus impérieux devoirs; il ne connaissait

pas même ce sentiment qui agite l'homme dans le premier âge, ce sentiment qui double l'existence et embellit l'avenir. Son âme contenue et réglée n'était à l'aise que dans la société des jours anciens, et toute concentrée semblait n'entendre que la voix des siècles écoulés. Il ne vivait qu'avec les livres ; les livres lui avaient tout appris, et il puisait dans l'étude une force intérieure et vive qui le portait avec élan et persévérance vers la vie contemplative, et l'inclinait seulement à l'amour de la vertu.

Par une disposition d'esprit, assez rare de nos jours, nous l'avons déjà remarqué, il louait volontiers les œuvres littéraires qu'on lui communiquait, pour peu qu'elles eussent quelque valeur ; il applaudissait chaleureusement, sincèrement, sans retour secret, sans comparaison avec lui-même, mettant dans ses jugements l'indulgence et la bonne foi qu'il mettait en toute chose. Cette bonne foi se montrait surtout dans les discussions. Son esprit s'ouvrait alors aux opinions différentes des siennes, qu'il accueillait, qu'il ménageait même avec une délicatesse de sentiment et d'expression peu commune aujourd'hui, et il arrivait parfois que l'adversaire qu'on avait vu chercher à vous convaincre par ses arguments, convaincu à son tour par les vôtres, devenait un précieux, un puissant auxiliaire.

Sa conversation était attachante ; elle était toujours semée de ces traits profonds, brillants, ingénieux, qui frappent, éclairent ou charment. S'il s'écartait du but, il rentrait sans peine dans le mouvement commun comme il en était sorti, par des mots les plus aimables ; et s'il montrait souvent une supériorité marquée sur ses interlocuteurs, il semblait qu'il s'en

servait non point pour les rabaisser, mais pour les y associer.

Dans une de ces réunions intimes, où chacun se laissait aller à l'abandon d'une réunion de famille, où le peintre Hersent qui venait de finir les portraits du maréchal Davout et de M. Tranchand, nous les montrait avec une joie toute paternelle, nous demandâmes en plaisantant à M. Lacoste de nous faire aussi le sien; il se recueillit un moment et nous dit en souriant : « *mon portrait ! eh bien ! le voici :* »

Enfant par le cœur ;  
Homme mur par la tête ;  
Vieillard par les mœurs.

Ce portrait, qui semble complaisamment tracé, était fidèle. Il nous frappa. C'est qu'en effet Maillet-Lacoste avait comme résumé toutes ses qualités, sentant ce qu'il valait, et, sans vain calcul d'une fausse modestie, il nous avait dit ce qu'il pensait de lui comme il aurait dit d'un autre sans déguisement, sans orgueil et obéissant au témoignage d'une conscience clairvoyante et droite.

Enfin, sa santé toujours si frêle, et d'ailleurs usée par les longues fatigues du professorat, sa santé s'affaiblissait de jour en jour. Ses amis (1), ses disciples qui le

(1) Nous citerons ici M. Ambroise Rendu, son camarade à l'école polytechnique; M. de Gueneau de Mussy, mort inspecteur général, son camarade à l'école polytechnique, M. le comte de Laville-gontier, de sa même promotion, en 1794, puis retiré et nommé préfet de la Nièvre et pair de France; M. Tranchand, inspecteur général de l'Université; feu Monseigneur de Beauvais (abbé Cottret); Dinet, inspecteur général, son camarade d'école. Nous citerons surtout M. Thiers. Cet homme si éminent aimait à le recevoir et à l'entendre. Ils se voyaient et s'écrivaient surtout assez souvent. Je sais que notre grand historien lui parlait sur un ton respectueux et tendre qui fait infiniment d'honneur à l'un et à l'autre.

visitaient souvent, s'apercevaient que bientôt arriverait le terme de cette noble et pure vie, et après un mois de langueur, et pour eux d'angoisse, ils le virent s'éteindre comme lui-même l'avait dit de Rollin, avec le front serein, et frappé d'avance d'un rayon de cette immortalité qui fut l'attente et la consolation de sa vie, et comme la substance de son être moral. Il s'endormit le 26 mars 1860, du sommeil des justes, béni par un respectable ecclésiastique assis à son chevet, qui détacha les faibles liens qui le retenaient encore à la terre.

Si son cercueil fut un peu solitaire, comme avait été sa vie, on lisait sur tous les visages de ces quelques amis, de ces quelques étudiants en deuil, en larmes, qu'ils étaient tous profondément pénétrés de la perte que faisaient en ce jour les lettres, la philosophie, la religion.

Ainsi s'est écoulée, ainsi a fini, loin du monde et du bruit, cet homme éminent en qui vous aviez trouvé l'habileté de l'écrivain et la cordialité d'un confrère; ainsi s'est terminée cette vie recueillie et honorée, toute de méditation et de hautes pensées, toute guidée par le sentiment du devoir, l'amour du bien et des choses grandes et sérieuses : droit sillon tracé d'une main ferme, à travers le terrain brûlant des révolutions, et sur le sol, tant de fois ébranlé, de la patrie.

La nouvelle de sa mort, annoncée seulement par les journaux, excita les plus vifs regrets dans la nombreuse famille de ses disciples, répandus aujourd'hui sur toute la surface de l'empire, et surtout dans les villes de Nice, Montpellier, Rouen, Caen et Nîmes; Nîmes surtout, où l'Académie du Gard conservait un si profond souvenir. Pour elle, cette mémoire sera

toujours chère et vénérée ; car Maillet-Lacoste avait reçu du ciel les deux plus grandes grâces : le talent et la vertu.

---

## RAPPORT

SUR LE

### CONCOURS DE 1861,

Par M. OLLIVE-MEINADIER,

Lu dans la séance publique du 31 août 1861.

---

MONSIEUR LE PRÉFET, MESSIEURS,

En faisant un appel aux savants et aux sériciculteurs, afin de les engager à faire de nouvelles études relativement à la maladie des vers à soie connue sous le nom de *gattine* ou *pébrine*, l'Académie s'est proposé de venir en aide aux contrées qui, comme les nôtres, sont désolées par ce fléau, et de faire cesser, s'il était possible, la détresse qui en a été la suite. Elle ne se dissimulait point que la question était difficile, et qu'elle ne pouvait guère espérer d'obtenir une solution complète. Vous jugerez vous-mêmes si cette appréhension était fondée, après qu'il vous aura été donné connaissance des mémoires que l'Académie a reçus.

Ces mémoires sont au nombre de trois, et le premier se compose de deux publications imprimées qui ont paru dans le courant de l'année dernière. L'au-

teur, M. Nicollet, de Grenoble, passe d'abord en revue les graines qui ont été employées dans les éducations de 1860, et donne à ce sujet quelques détails intéressants. Il prétend ensuite que les pays où les vers à soie sont malades sont ceux où la vigne, la pomme de terre et les arbres fruitiers sont déjà atteints, et que la gattine a toujours été précédée par l'oïdium. Mais la maladie générale des végétaux, telle que l'auteur la signale, existe-t-elle réellement? ne voit-on pas au contraire, dans nos contrées, à côté des vignes atteintes par l'oïdium, des arbres de différentes espèces dont la végétation prospère? Le mûrier lui-même a-t-il été réellement soumis à une maladie, ce qui cette année surtout semblerait démenti par le fait d'une belle végétation?

Les deux écrits de M. Nicollet ne fournissant pas de réponse aux diverses questions posées par l'Académie, elle n'a pas jugé qu'il y eût lieu de le comprendre dans la distribution de ses récompenses.

L'auteur du deuxième mémoire, dont le nom n'est parvenu à l'Académie que sous un pli cacheté, a pris pour épigraphe cet adage agricole : « *année de foin, année de rien* », et comme pour justifier le choix de cet adage, il attribue la maladie à l'influence d'une période non interrompue d'années pluvieuses qui rendent moins nutritives les feuilles dont se nourrissent les vers. Il rappelle à ce sujet, qu'Olivier de Serres rapporte qu'une maladie semblable à celle d'aujourd'hui eut lieu en 1690; qu'un manuscrit trouvé à Aix constate qu'une autre épidémie très-grave eut lieu en 1750, et que les personnes les plus expérimentées de cette époque prétendaient que les temps humides et les pluies fréquentes des deux dernières années

(1749 et 1750), dans le mois de mai, avaient fait manquer cette récolte (celle des vers à soie). A un siècle de distance en 1849 et 1850, la même cause a produit, d'après l'auteur, les mêmes désastres, et, à l'appui de son opinion, il ajoute que non seulement les années 1849 et 1850, mais les suivantes, ont été très-pluvieuses.

Mais ces derniers faits ne se trouvent pas vérifiés, et des observations météorologiques faites à Nîmes, avec le plus grand soin, ont montré que dans les années 1849, 1850 et 1851, les mois d'avril, mai et juin, pendant lesquels a lieu l'éducation des vers à soie, ont présenté, dans la première, une quantité de pluie qui dépasse à peine la moyenne, et, dans les deux autres, une quantité bien inférieure, et que, pour les années suivantes, des périodes de sécheresse se sont intercalées dans des périodes d'humidité, à la vérité, plus nombreuses.

D'après cela, l'Académie ne considère pas cette opinion comme fondée.

L'auteur croit voir une autre cause de la maladie dans la culture du mûrier. « Dans le Gard, dit-il, les » premières localités atteintes furent celles des Cevennes, où le mûrier est cultivé avec beaucoup de soin. » Les graines des Cévennes ne donnaient plus depuis » deux ou trois ans que de faibles produits, tandis » que celles de la Vaunage, dont le terrain calcaire » est plus sec, où le mûrier est moins bien cultivé, » et où il est presque toujours enclavé dans d'autres » cultures, donnaient encore de magnifiques résultats. »

La nature et l'état de culture du sol peuvent sans doute influencer sur la qualité de la feuille, mais il en

a été ainsi de tout temps, et on ne saurait y voir la cause de la maladie actuelle.

L'auteur recherche ensuite les moyens de diminuer l'intensité du mal et d'en abrégér la durée; il les trouve dans la culture du mûrier, faite de manière à en obtenir de la feuille aussi bonne que possible. Pour cela, il conseille de ne planter le mûrier que dans des terrains médiocres et secs, et de préférer le sauvageon au mûrier greffé; mais, pour faire produire de la bonne feuille aux mûriers, tels qu'ils existent aujourd'hui, et augmenter considérablement sa valeur nutritive, il voudrait qu'on renonçât à la fumure, qu'on ne travaillât les mûriers que tous les deux ou trois ans, ou même quatre ans, suivant l'âge des arbres, leur vigueur, la qualité du terrain, et selon que l'année est plus ou moins pluvieuse, et que l'on semât, même jusqu'au pied de l'arbre, dans les champs entièrement plantés en mûriers, des fourrages annuels, et des céréales dans les sols de bonne qualité.

Il pourrait y avoir quelques avantages à suivre une pareille pratique, mais on ne saurait y voir un remède efficace à la maladie actuelle, attendu que dans certaines contrées où ces conditions sont remplies, le fléau n'en a pas moins sévi.

Ainsi, non seulement l'auteur n'a pas indiqué de véritable remède au mal, mais, en outre, les assertions sur l'origine de la maladie et les moyens d'en atténuer les effets, contenues dans son mémoire, n'ayant pas paru démontrées, l'Académie n'a pas cru devoir le faire encore participer aux encouragements qu'elle avait à décerner.

Un troisième mémoire restait soumis à l'apprécia-



tion de l'Académie. Il est dû à la plume élégante et facile de M. Adrien Jeanjean, secrétaire du comice agricole du Vigan et directeur de l'établissement d'éducatons précoces de Saint-Hippolyte-du-Gard, qui s'est déjà fait connaître à l'Académie par d'intéressantes communications. En répondant à l'appel fait par elle, M. Jeanjean n'a pas eu la prétention d'y apporter la solution complète d'une question qui a été déjà le sujet de tant de travaux remarquables ; il a voulu seulement faire connaître tout ce qu'il y avait de pratique dans les divers moyens et procédés imaginés jusqu'à ce jour, pour atténuer les effets de la maladie des vers à soie, y ajouter ses propres observations, et donner, en définitive, quelques bons conseils aux éducateurs cévenols, ses compatriotes, dans le but de ramener le bien-être parmi eux.

Dans la première partie de son mémoire, M. Jeanjean fait un historique de la maladie qui est bien présenté : il la considère avec raison comme une épidémie qui a envahi successivement presque toutes les contrées séricicoles, sans tenir compte des conditions de sol, d'altitude, d'éducation, et laissant quelquefois au milieu d'un pays infecté un espace plus ou moins étendu momentanément épargné, pour y sévir plus tard avec un surcroît de rigueur. Il démontre qu'elle est héréditaire, puisqu'une graine provenant de vers malades donne des vers encore plus infectés ; que nos meilleures races indigènes ont disparu à la suite d'une série d'insuccès, et que les graines exotiques, après avoir réussi à une première éducation, s'ébranlent ou échouent à une seconde, pour s'éteindre définitivement à la troisième génération.

Il la considère aussi comme infectante et contagieuse ; des vers mêlés avec des vers sains peuvent en effet porter préjudice à ces derniers, mais seulement dans de certaines limites, il importe néanmoins, comme le recommande l'auteur, d'éviter ce mélange. Cependant lorsqu'une éducation a échoué dans un local, doit-on dire avec l'auteur qu'il est à peu près impossible d'en faire réussir une nouvelle ? Il est trop absolu sur ce point, et il paraît qu'avec certaines précautions, telles que le lavage avec de la dissolution de sulfate de cuivre, le lavage à la chaux et autres, on peut obvier ; du moins en grande partie, à cet inconvénient de l'infection primitive du local.

Il explique aussi d'une manière satisfaisante les différences qui se font remarquer entre les vers d'une même chambrée, et qu'il attribue à ce que ces vers ont été produits par des graines saines et par des graines plus ou moins viciées.

Dans une seconde partie, M. Jeanjean examine les caractères auxquels il est facile de reconnaître l'existence de la maladie, et il cite, entr'autres, l'état de l'éperon qui se trouve taché, et qu'on peut constater sans peine à l'œil nu. Il se demande aussi ce qu'a été la maladie depuis quelques années ; a-telle progressé ? est-elle stationnaire ou est-elle entrée dans une période de décroissance ? A juger de l'état de la maladie par l'étendue du pays qu'elle occupe, on est obligé de reconnaître que, même à partir de 1856, elle a fait encore des progrès rapides, sans tenir aucun compte des conditions climatériques et hygiéniques, ni de l'altitude des lieux, ni de la nature et de la formation géologique des sols. Quoi qu'il en soit, en étudiant la pébrine en elle-même, on s'est

aperçu qu'à dater de 1858, elle s'est montrée plus tard dans les chambrées; que son action a cédé le pas à celle des autres maladies variables et accidentelles; que, par conséquent, elle semble avoir commencé à perdre alors ce caractère de généralité et de prédominance qui constitue l'épidémie, et si, de plus, à ces considérations on ajoute celles qui résultent de la réapparition de la muscardine, de la guérison de certaines insectes, et surtout de ce fait que les races à cocons jaunes, qui avaient été les premières atteintes, sont celles qui réussissent le mieux maintenant, l'auteur se croit fondé à admettre que la maladie entre, quoique d'une manière peu sensible encore, dans la période de décroissance, et qu'il est permis d'espérer que, comme toutes les épidémies, elle disparaîtra peu à peu.

M. Jeanjean consacre un chapitre de son mémoire à rechercher les moyens qui ont été proposés, soit en France, soit à l'étranger, pour reconnaître la bonne ou la mauvaise graine. Il passe en revue et discute, soit d'après ses propres expériences, soit par les faits qu'il a pu recueillir ailleurs, les procédés de MM. Kausmann, Mitifiot, baron d'Arbalestrier, Vasco, de Plagniol, Cornalia, de Chavannes et autres, et il reconnaît qu'il n'en a trouvé aucun qui fût à la fois sûr et vraiment pratique, condition indispensable de son adoption par les éducateurs.

Beaucoup de remèdes ont été proposés pour guérir les vers à soie de la pébrine, mais l'auteur accorde la préférence au procédé de M. Coupier, sous-préfet au Vigan et président honoraire du comice agricole de cet arrondissement, qui a cru trouver dans le goudron de houille un moyen de préserver les vers

de la maladie et même d'en arrêter les progrès. Il serait à désirer que l'efficacité de ce procédé fût suffisamment établie par de nouvelles expérimentations.

Certains modes d'éducation ont aussi été proposés pour préserver les vers à soie de la maladie, et d'abord celui de l'éducation en plein air, dont les essais n'ont pas donné des résultats satisfaisants. Lorsqu'on réfléchit en effet que des animaux domestiques habitués depuis longtemps à des soins particuliers sont exposés tout à coup à l'intempérie des saisons, il est permis de douter, avec l'auteur, de l'efficacité de la méthode de pareilles éducations.

M. Jeanjean fait remarquer ensuite qu'on a essayé aussi des éducations automnales, mais que, si quelques-unes ont réussi, l'expérience a démontré que ces éducations avaient beaucoup de chances d'insuccès ; dans tous les cas, on ne doit pas leur donner la prédominance sur les éducations du printemps qui sont conformes aux lois de la nature, ni les considérer non plus comme un moyen de régénérer les vers à soie.

Les petites éducations réussissant en général mieux que les grandes, et le rendement en cocons des chambrées peu considérables étant toujours supérieur à celui des grandes chambrées, M. Jeanjean recommande de leur donner la préférence. Quant aux éducations spéciales pour graines qu'on avait préconisées, il montre qu'elles n'ont pas répondu à l'attente dans les pays infectés, mais qu'elles seront appelées à donner des résultats satisfaisants après la cessation de la maladie, et qu'elles permettront d'améliorer les races.

Il discute également bien la valeur des éducations précoces pour essais ; il en fait voir les avantages, puisque, si elles ne donnent pas une certitude com-

plète de la réussite de celles qui doivent les suivre, elles sont cependant le guide le plus sûr pour diriger les éducateurs dans le choix de leurs graines, et contribuent puissamment à amener la décroissance de la maladie, en faisant éliminer de l'éducation générale les plus viciées.

Dans la partie suivante de son mémoire, M. Jeanjean fait remarquer que si la cause de la pébrine est encore pour nous un mystère impénétrable, cette affection se manifeste toutefois par deux symptômes principaux caractéristiques : le premier, c'est la tâche qui se montre sur la peau, l'épéron et les pattes du ver, ainsi que sur les organes internes ; le second, c'est un affaiblissement général et immédiat de tout l'organisme, qui ralentit les fonctions de la nutrition, et prédispose les vers aux atteintes de toutes les autres maladies auxquelles ils sont sujets.

En attendant qu'un remède efficace ait été trouvé, M. Jeanjean résume ainsi les moyens qui peuvent être employés pour obtenir, malgré l'épidémie, une récolte ordinaire.

Il conseille à tout éducateur, qui n'a pas produit lui-même les œufs nécessaires à sa chambrée, de s'assurer que la graine dont il désire faire l'acquisition présente quelques chances de réussite, tant par le lieu de son origine, que par la moralité de celui qui l'a produite. Il voudrait ainsi que le gouvernement fit prendre par les chargés d'affaires ou consuls, dans tous les lieux où l'on élève des vers à soie à l'étranger, des renseignements précis sur la récolte sérigène annuelle de chaque localité, sur les opérations du grainage qui s'y font, ainsi que sur la quantité de semence fabriquée et les noms des produc-

teurs. Ces renseignements seraient communiqués à toutes les sociétés d'agriculture et immédiatement publiés.

Toutefois, quelque confiance que puisse inspirer une graine, tout sériciculteur prudent s'assurera qu'elle n'est pas viciée, ou, du moins, qu'elle est suffisamment saine pour produire des cocons. Mais, à défaut de ces procédés, pour distinguer la bonne graine de la mauvaise, qui sont déjà tombés dans l'oubli ou attendent la sanction de l'expérience, l'éducateur doit avoir recours à la méthode simple et naturelle des éducations précoces, et lorsque le peu d'importance de ses chambrées ne lui permettra pas de faire un petit établissement particulier pour éprouver ses graines, il devra les choisir entre celles qui auront réussi à l'établissement d'essais publics le plus voisin, et de préférence parmi celles déposées dans cet établissement.

Mais cette première épreuve, qui est déjà une probabilité de la bonté de la graine, ne doit pas suffire à tout propriétaire réellement désireux d'obtenir la réussite de ses éducations; il doit faire un nouvel essai précoce avec de la feuille venue en plein air. Pour cela, M. Jeanjean conseille de cultiver à un bon abri quelques arbres à feuilles précoces, tels que le mûrier Lou, Nangosaki, sauvages, etc., de prendre de quatre à cinq grammes de graines représentant celles destinées aux chambrées que l'on se propose d'élever, d'en faire avec soin l'éducation dans un local bien aéré et suffisamment chauffé, et de conduire l'élevage de manière que les vers aient au moins fait la première mue, lorsque les graines de la chambrée commenceront à éclore.

L'épuration des papillons étant une des conditions indispensables de la bonne confection de la graine, ceux qui voudront en faire eux-mêmes devront, d'après les conseils de l'auteur, surveiller avec un soin minutieux leur sortie des cocons, et rejeter tous ceux qui ne présentent pas un parfait état de santé. Avec MM. de Quatrefages, Duseigneur et autres, il désapprouve l'accouplement interrompu comme une pratique essentiellement vicieuse.

Quand à l'incubation, il recommande de la faire de très-bonne heure, dès que la végétation est assez avancée pour faire croire que le développement de la feuille coïncidera avec celui des vers à soie, l'expérience ayant appris que dans la même localité les éducations qui devancent les autres sont celles qui réussissent le mieux, parce que ces éducations évitent le maximum d'intensité épidémique, et les fortes chaleurs qui sont une des grandes causes du progrès de la maladie.

Ayant remarqué dans l'élevage de graines appartenant à diverses provenances, que dès qu'une graine était infectée à quelque degré que ce fût, les vers éclos les derniers étaient toujours inférieurs à ceux qui naissent les premiers, il insiste pour que, pendant tout le temps que l'épidémie existera, les éducateurs mettent à l'incubation de la graine en assez grande quantité, afin de rejeter les derniers vers éclos.

Il termine en recommandant d'autres soins hygiéniques qu'il croit utiles pour assurer une bonne réussite aux chambrées de vers à soie, et il indique aussi les meilleurs procédés pour le grainage, mais nous pensons en avoir assez dit pour faire connaître le mémoire de l'auteur. S'il n'a pas découvert, ainsi

qu'il le déclare lui-même, un remède à la maladie qui désole nos contrées séricicoles, il cite cependant des faits et donne des conseils qui pourront recevoir plus tard une utile application ; aussi, appréciant dans son ensemble l'ouvrage de M. Jeanjean, l'Académie a trouvé son auteur digne de ses encouragements, et elle a décidé qu'à ce titre, il lui serait décerné une médaille de 2<sup>me</sup> classe dans la séance de ce jour.





---

# LETTRES.

---

## RECHERCHES SUR LA SCÈNE ANTIQUE,

JUSTIFIÉES PAR L'ÉTUDE DU THÉÂTRE D'ORANGE.

Par A. PELET.

---

L'étude des monuments antiques sert à expliquer bien souvent aux générations modernes, des passages qui paraissent obscurs sans leur application matérielle à l'édifice qui en fait l'objet.

J.-G. LEGRAND, architecte

... *Quæ sunt oculis subjecta fidelibus* ...

Hon., *Art. Poet.*

En 1717, un illustre académicien disait : « Les » anciens qui ont parlé des théâtres, ne pouvaient » s'imaginer qu'une chose si connue de leur temps » pût jamais être ignorée; voilà pour quel motif ils » ne se sont malheureusement pas mis en peine de » laisser un détail exact des dispositions de ces monu- » ments, si fréquentés par toutes les classes des cito- » yens <sup>(1)</sup> ».

Vitruve pose bien les bases relatives à la construction de ces grands monuments, mais ses plans ne sont point arrivés jusqu'à nous, et les détails écrits sont souvent si obscurs que chacun a pu les interpréter à sa guise <sup>(2)</sup>

(1) Boindin, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, vol. 1, p. 134.

(2) Il a été traduit par Ch. Perrault, 1673 et 1680; — par Nisard, 1846, avec des notes copiées de Perrault ainsi que la traduction entière.

Nos connaissances à ce sujet ne seraient probablement aujourd'hui guère plus étendues, si, en 1748, quelques agriculteurs, en creusant un fossé, ne fussent tombés, par hasard, sur le vaste cercueil qui renfermait des villes entières, dont alors on ignorait même la véritable position.

Couvertes du voile lugubre que le Vésuve avait jeté sur elles au moment de leur plus grande prospérité, les villes d'Herculanum et de Pompéi nous révèlent, après dix-huit siècles, une foule de mystères archéologiques, dont la science aurait longtemps encore et peut-être vainement cherché l'explication.

A l'époque de ces intéressantes découvertes, il était rigoureusement défendu, en les visitant, de dessiner le moindre objet, et l'on ne revenait de ces instructives visites qu'avec des souvenirs ou des regrets.

Un heureux concours de circonstances ayant levé, pour le jeune et savant architecte Mazois, tous ces obstacles, cet artiste eut, pendant douze ans consécutifs, la faculté de dessiner, de mesurer à Pompéi tout ce qui paraissait mériter d'être reproduit et de mettre ses dessins au net sur les lieux mêmes; il recueillit ainsi un grand nombre d'observations intéressantes, qu'il n'eût été guère possible de faire au premier aperçu.

Il serait donc superflu, après les savantes publications de ce jeune architecte, d'indiquer autrement que d'une manière très-succincte, les dispositions générales de ces grands édifices, d'autant qu'ils diffèrent tous entr'eux et que, pour les étudier, il est indispensable d'avoir recours à la monographie de chacun (1).

(1) Il ne faut pas croire, dit Vitruve (l. v, ch. vii), que les mêmes

Après avoir décrit un cercle d'un diamètre, SS (voyez la figure), égal à celui qu'on voulait donner à à *l'orchestra* (1), on inscrivait dans ce cercle quatre triangles équilatéraux disposés par intervalles égaux, de manière à ce que chacun de leurs douze angles, RR, touche la circonférence. Le triangle dont le côté est le plus rapproché de la ligne où l'on veut établir la scène en marquera la face, NN; l'on décrira ensuite une autre ligne, SS, parallèle à cette face, qui, passant par le centre, G, du cercle primitivement tracé, formera la limite de *l'orchestra*. Nous démontrerons tout-à-l'heure, que c'est dans l'espace, IHH, compris entre ces deux parallèles qu'était située la partie du théâtre à laquelle les Romains donnaient le nom de *proscœnium*.

La région destinée aux spectateurs était ce que les anciens appelaient le théâtre, *theatrum*, elle était comprise entre deux demi-cercles, DD et EE, de différents diamètres, décrits d'un même centre, G, à une distance déterminée par l'importance de la population à laquelle l'édifice était destiné; la surface comprise entre ces deux courbes était occupée par un certain nombre de gradins concentriques, BC, allant toujours en augmentant à mesure qu'ils s'élevaient, parce qu'ils s'éloignaient du centre (2). Cet amas de

proportions puissent servir à tous les théâtres; l'architecte doit avoir égard à la nature et à la grandeur du lieu pour prendre les mesures qui leur sont convenables.

(1) C'est ce que nous appelons aujourd'hui le parterre dans nos théâtres modernes.

(2) *Gradationes quoties præcinguntur tanto altero semper amplificuntur* (Vitr., l v, c. VIII).

gradins, appelé *cavea*, se divisait horizontalement en plusieurs étages par des palliers que les latins nommaient *ballei* ou *præcinctiones*, AA (1), sur lesquels venaient aboutir les entrées, *vomitorii*, débouchant sur les gradins.

Pour faciliter l'accès des gradins inférieurs, on taillait, vis-à-vis les vomitoires, chaque gradin en deux marches dans son épaisseur, sur une largeur d'environ un mètre, et l'on donnait le nom de *scalariæ* ou *itineræ* à ces petits escaliers, B, au nombre de sept; ils étaient établis dans la direction des rayons du cercle passant par le sommet des angles des quatre triangles primitivement tracés dans *l'orchestra*. Par cette disposition, les six amas de gradins compris entre deux *itineræ* consécutifs, avaient la forme d'un coin; de là le nom de *cuneus* donné à ces divisions, C, dans le sens vertical.

Il résulte de là, que sur les douze angles que forment les quatre triangles équilatéraux tracés dans *l'orchestra*, sept ont servi à indiquer la direction des *scalariæ*; les cinq autres avaient pour but de régler les dispositions de la scène pour l'emplacement des cinq ouvertures que comportait cette région, comme on le verra bientôt.

Quant à la division horizontale des gradins par les *præcinctiones*, A, on a cru jusqu'ici qu'elle était commandée par la nécessité de la faire concorder avec la division légale des citoyens, mais ce fait ne repose

(1) Plus tard, on donna par extension, le nom de *præcinctio* à toute l'agglomération de gradins comprise entre deux palliers, et on les désigna, en commençant par la plus basse, en première, seconde, troisième *præcinctio*.

sur aucune donnée historique; nous n'y voyons qu'une disposition architectonique provoquée par la nécessité d'établir des vomitoires à divers étages, afin d'atteindre avec facilité les gradins du bas, du milieu et du sommet de l'édifice (1).

Dans la partie du théâtre consacrée aux spectateurs, il y avait de plus, entre le diamètre du cercle et le gradin le plus bas, un espace vide, O, correspondant à ce que nous appelons le parterre dans nos salles modernes; cet espace fut appelé par les Grecs *orchestra* parce que, chez eux, c'était la place des danseurs, des musiciens et des mimes chargés d'amuser le public pendant les intermèdes. Afin de donner à ces baladins le plus d'espace possible pour leurs jeux, on prolongea les deux côtés de l'hémicycle au-delà du centre, de manière que l'*orchestra*, demi-circulaire chez les Romains, eut chez les Grecs, la forme d'un fer à cheval (2). Toutefois, cette partie du théâtre avait, chez les Latins, une destination toute différente, car elle devint la place de la Noblesse et des Vestales, sans perdre néanmoins le nom d'*orchestra* qui lui avait été donné par les Grecs (3).

D'après cette disposition, le dernier rang de cette partie du théâtre formait en quelque sorte le premier gradin EZ, d'autant qu'il était un peu plus élevé que le sol de l'*orchestra* et séparé par une balustrade richement décorée; c'était là probablement le *podium*

(1) Voyez, à cet égard, notre *Notice sur l'amphithéâtre de Nîmes*

(2) Vitruve, l. v, ch. viii, indique la manière de tracer le plan des uns et des autres.

(3) *Admonui Romæ senatores sedisse in orchestra* (Pline).

du théâtre. Sa largeur de 1<sup>m</sup>60 permettait d'y placer des *bissellii* ou des chaises curules. Bien que Vitruve ne fasse aucune mention de cette particularité, elle existe sur tous les théâtres anciens et les custodes italiens désignent ce bandeau de pierres de taille, sous le nom de *platea* ou de *coilia* (1).

Il est encore une région assez importante, si l'on en juge par l'espace qu'elle occupe, qui se retrouve partout, « dont aucun auteur ne nous a fait connaître » ni le nom ni la destination, et qui cependant ne » demeurerait pas inutile (2) » ; nous voulons parler de ce grand rectangle HH qui s'étend sur le diamètre du théâtre, entre la scène et l'*orchestra*, séparé de ce dernier par un petit mur d'un pied et demi de haut, orné d'espace en « espace de petites colonnes de trois pieds (3) ». On voit qu'il s'agit ici de l'espace occupé par l'orchestre dans nos théâtres modernes; il est même très-probable qu'en cela nous n'avons fait que suivre la tradition, d'autant que chez les Grecs les danses et les chœurs faisaient partie du sujet qu'on représentait, et, qu'à cet effet, la place des musiciens ne pouvait être mieux établie qu'entre la scène et l'*orchestra*, position qui lui avait fait donner le nom *ὑποσκήμιον* au pied de la scène (4), avec laquelle elle communiquait par des escaliers placés à chacune de ses extrémités.

(1) Serait-ce parce que les salles dont elle est formée couvrent un canal d'écoulement pour les eaux pluviales? il est indiqué sur le plan par E E.

(2) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, vol. 1, p. 147.

(3) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, vol 1, p 147.

(4) Id. Id. Id. 145.

Or, de ce que la même disposition architectonique se retrouve sur tous les théâtres romains, n'est-on pas en droit de conclure que, chez les deux peuples, cette partie avait la même destination ? Il est vrai que la musique jouait un rôle beaucoup moins important à Rome, mais les musiciens faisaient aussi quelques fois des évolutions sur la scène d'où il suit qu'ils devaient avoir leurs places à proximité (1).

Cette remarque n'a point échappé à M. Boindin : « L'endroit, dit-il, où les Grecs plaçaient leur symphonie était appelé *yposcenion* parce qu'il était situé au pied du théâtre principal qu'ils nommaient *en général*, la scène (2), sur le plan même de l'orchestre (3); là les musiciens étaient justement au centre

(1) Il fallait, en effet, que les musiciens fussent placés bien à la portée des acteurs puisque, dans la comédie de Plaute qui a pour titre *Casine*, Stalmon dit au fluteur du *proscenium* : « allons fluteur, pendant que la mariée est conduite hors de la maison, fais résonner toute la place d'une suave harmonie pour célébrer l'hymen; vive l'hymen ! » (acte IV, scène III, vers 642).

Le savant traducteur du comique latin fait observer, à ce sujet, qu'un des moyens comiques de Plaute était de montrer la fiction et la réalité à la fois, les instruments de la représentation en même temps que la chose représentée. Il s'agit ici, dit-il, du joueur de flûte dont l'office correspondait à celui des musiciens de l'orchestre dans nos théâtres. Stichus prêt à se mettre en danse, le fait boire pour qu'il l'accompagne plus vivement; Pseudole le prie de divertir les spectateurs pendant qu'il se retire pour méditer son plan de campagne (Traduction de Plaute, par J. Naudet, vol. II, p. 210).

(2) M. Boindin, se sert de l'expression *en général* parce que, dans sa description des théâtres antiques il suppose, sans motifs, que le mot *scena*, chez les anciens, n'était applicable qu'au mur qui termine la scène, ce que nous appellerions aujourd'hui la toile du fond.

(3) Perrault, page 161, renvoi. — Traduction Nisard, p. 240.

» du théâtre et également à portée des mimes, des  
» chœurs et des acteurs (1).

C'est par ces convenances, et en examinant, comme l'a fait M. Boindin, l'usage des différentes parties des théâtres anciens qu'on peut en trouver la situation ; nous n'hésitons pas d'admettre, par suite de ces considérations, que, tant chez les Grecs que chez les Romains, les musiciens occupaient la même place que la tradition, sans doute, leur a assignée dans nos théâtres modernes.

Il ne reste donc plus, maintenant, qu'à connaître le nom que les Latins donnaient à cette partie de leurs théâtres, si souvent mentionnée par les historiens de l'antiquité, et dont les ruines de ces monuments nous révèlent encore l'existence.

La cause de notre ignorance à ce sujet, nous paraît être le résultat d'une interprétation fautive, donnée aux mots techniques, employés par les auteurs anciens dans la description de leurs théâtres.

Si, comme nous venons de le dire, la place des musiciens était en effet celle qu'ils occupent aujourd'hui dans nos théâtres, il nous semble rationnel d'admettre que c'est là ce que les Latins appelaient le *proscenium*, devant la scène, dénomination parfaitement en harmonie avec ce que les Grecs appelaient l'*hyposcenion*, s'étendant, selon Julius Pollux, *sur le prolongement du pulpitum orné de colonnes et de statuettes tournées vers le public* (2), et compris

(1) *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. 1, p. 148.

(2) Julius Pollux, l. IV, ch. XIX.



entre le rez-de-chaussée de l'orchestre et l'esplanade du *pulpitum* (1).

Les Grecs, dit M. J. Naudet, donnaient le nom de *logeion* et les Romains celui de *pulpitum* à ce que les modernes appellent l'avant-scène, lieu où les acteurs venaient réciter leur rôle, et où les chœurs et les musiciens venaient faire les évolutions, dont parlent les auteurs anciens (2).

Mais l'avant-scène, proprement dite, n'existait pas chez les anciens. L'*aulæum* ou rideau était, comme nous le verrons tout à l'heure, placé tout à fait au bord de la scène; par conséquent, les Romains n'avaient pas besoin d'un mot pour indiquer cette partie de leurs théâtres, et, en effet, il n'en existait point; le mot *proscenium*, traduit par avant-scène, si souvent répété dans les ouvrages qui traitent des théâtres anciens, devait donc avoir une autre signification, et cependant: ouvrez les dictionnaires (3), consultez le Vitruve moderne (4), les savants étrangers (5), vous y verrez: sur le théâtre des Romains, le *proscenium* ou le *pulpitum* était une seule et même chose (6); cependant, les auteurs anciens ne se sont jamais servis que du mot *pulpitum* pour désigner la scène: « *Traxitque vagus per pulpita vestem*, et le

(1) Perrault, p. 161, renvoi 1.— Traduction Nisard, p. 240.

(2) Traduction de Plaute, par J. Naudet.

(3) Dictionnaires des antiquités romaines. — Encyclopédie méthodique, etc., etc. — Bouillet, voyez le mot Scène.

(4) Perrault, p. 161 et 170, renvoi 8.— Traduction Nisard, p. 239.

(5) Pitæus; Schlegel.

(6) Encyclopédie méthodique, p. 139.

» joueur de flûte errant sur la scène, y traîna les  
» replis de sa robe (1) ». .

Dans tout le cinquième livre de Vitruve, consacré à la description architectonique des théâtres grecs et latins, l'auteur fait constamment la distinction entre l'*orchestra*, le *proscenium* et le *pulpitum* appelé, dit-il, par les Grecs *λογειον*.

Après avoir indiqué les moyens de tracer graphiquement le plan du parterre du théâtre latin et la ligne *ubi finitur scenæ frons*, il ajoute : *Ita latius factum fuerit PULPITUM quàm græcorum, quod omnes artifices in scenâ dant operam*. « Ainsi, le *pulpitum* » sera plus large que celui des Grecs, et cela est » nécessaire, parce que tous ceux qui jouent demeurent sur notre scène et l'*orchestra* est réservé pour » les sénateurs (2) ».

Dans ses données relatives au tracé du théâtre grec, le même auteur, après avoir désigné la ligne *in qua constituitur frons scenæ*, ajoute : *per centrumque orchestræ proscenii regione parallelas lineas describitur et qua secat circinationis lineas dextra ac sinistra in cornibus hemicycli centra designantur, et circino collocato in dextra, ab intervallo sinistro circumagatur circinatio ad proscenii dextram partem, item centro collocato in sinistro cornu, ab intervallo dextro circumagatur ad proscenii sinistram partem*.

(1) Horace, art poétique, 215 — C'est ce qu'a entendu le même auteur, lorsqu'il a dit qu'Eschyle fut le premier qui fit paraître ses acteurs sur un théâtre exhaussé et stable : *modicis instravit pulpita tignis*.

(2) Vitruve, lib. v, cap. vi — Perrault, p. 161. — Traduction Nisard, p. 81.

Voici de quelle manière les commentateurs ont expliqué cette phrase. « Cette ligne termine le front de la » scène. Ensuite, on tire une autre ligne qui est aussi » parallèle aux deux autres, et qui, passant par le » centre de l'orchestre, vis-à-vis du *proscenium*, va » couper le cercle à droite et à gauche, etc. J'ai » traduit, ajoute Perrault, comme s'il y avait *proscenium e regione*; car il y a apparence qu'un copiste, » ou Vitruve lui-même, a omis la particule *e*, sans » laquelle *regione* ne peut avoir de sens parce que » *le proscenium est trop éloigné de cette ligne, pour » que l'on puisse dire qu'elle est dans sa région* (1) ». Nous répondrons au Vitruve français que, si l'on veut bien ne pas confondre le *pulpitum* avec le *proscenium*, l'omission du copiste ne sera plus vraie, puisque alors, ainsi que nous le supposons, le *proscenium*, placé entre le *pulpitum* et l'*orchestra*, se trouvera réellement dans la région de ce dernier.

La même distinction se trouve également établie par un auteur grec du second siècle qui, décrivant, à un autre point de vue, les diverses parties du théâtre, indique : La porte, la voûte, la couverture, les cannelures, la scène, l'orchestre, le *pulpitum*, le *proscenium*, les côtés de la scène, la toile du fond (2).

Au xvi<sup>e</sup> siècle, on ne supposait pas encore que les mots *pulpitum* et *proscenium* se rapportassent au même objet, puisqu'un célèbre antiquaire de cette

(1) Perrault, p. 160. — Traduction Nisard, p. 243.

(2) Julius Pollux, page 203, édition de 1608. — *ὑποσκήνιον*; devant le *pulpitum*, depuis le rez-de-chaussée de l'orchestre jusqu'à l'esplanade du *pulpitum*, (Perrault, p. 161, renvoi 1. — Traduction Nisard, 240).

époque écrivait : *Theatri partes sunt scena, orchestra, proscenium et pulpitum..... proscenium locus erat ante scenam porrectus in quo erat pulpitum — agentium et loquentium locus. In pulpitum enim actores prodibant, quod quidem, ut Vitruvius sentit, erat latius Latinis quàm Græcis (1)*. « Les parties du théâtre sont : la scène, l'orchestre, le *proscenium*, le *pulpitum*. Le *proscenium* était placé devant la scène où se trouvait le *pulpitum*, lieu où se tiennent ceux qui parlent et agissent, car c'était la place des acteurs ; selon Vitruve, il était plus vaste chez les Latins que chez les Grecs (2) ».

Ces diverses citations ne suffisent-elles pas pour démontrer que le *pulpitum* et le *proscenium* étaient deux choses bien distinctes, et que si Vitruve n'a pas dit d'une manière explicite que ce dernier était réservé aux musiciens, c'est que personne ne l'ignorait alors, tandis qu'aujourd'hui on est à se demander : quelle était la place des symphonistes dans les théâtres anciens ? question qui nous a été souvent adressée.

Ce ne serait donc qu'en 1673 que Perrault aurait, le premier, donné une même signification à ces deux mots ; que l'interprétation du savant architecte aurait été adoptée (3).

La partie la moins connue des théâtres anciens, celle pour laquelle toutes les autres avaient été combinées, est, sans contredit, le département des acteurs, la scène proprement dite, ce que nous appelons aujourd'hui le théâtre.

(1) } Joanne Rosino Bartholomei, p. 230 ; Lugduni 1609.

(2) }

(3) Quelques interprétations de ce genre peuvent bien motiver le titre que Perrault a donné à sa traduction : « Les dix livres

Il n'est guère resté de cette région que la décoration en marbre qui faisait partie de l'architecture du monument, et dont on retrouve des amorces sur plusieurs des théâtres encore debout. Tout le reste, fragile par sa nature, a été dévoré par l'incendie dont ces monuments portent tous la trace ; de sorte, que l'on est réduit aux conjectures relativement à la manœuvre du rideau, aux décorations et à la disposition de la scène pendant la représentation ; on n'a aucune donnée sur les diverses machines dont on faisait usage dans les jeux scéniques, ni sur la manière dont la scène était couverte.

La révélation complète de ces mystères archéologiques, serait d'autant plus intéressante, qu'elle aiderait probablement à comprendre certaines scènes ou situations peu intelligibles à la simple lecture des comédies et des tragédies anciennes, parvenues jusqu'à nous.

Mais, il faut bien le dire, de nos jours l'archéologie a pris une marche positive qui ne se contente de conjectures qu'autant qu'elles sont étayées des preuves matérielles les plus concluantes, et, jusqu'ici, les théâtres d'Herculanum et de Pompéi, à peine conservés sur une hauteur de 10 mètres, n'ont pu fournir à l'architecte archéologue que des documents, fort intéressants sans doute, mais exclusivement relatifs à la partie matérielle que l'incendie n'a pu détruire.

Depuis lors, la science archéologique s'est enrichie de deux théâtres romains conservés sur toute la hauteur de la scène, l'un à Aspendus (1), décrit avec

d'architecture, de Vitruve, corrigés et traduits », mais, bien souvent aussi, elles peuvent induire en erreur, comme on le verra.

(1) « Rien ne manque absolument au théâtre d'Aspendus, dit

détail par notre ami M. Ch. Texier, dans un important ouvrage sur les monuments de la Grèce et de l'Asie mineure; l'autre à Orange, c'est celui dont vous avez sous les yeux le modèle. « Il est visible, » disait M. Mérimée, en admiration devant cette imposante façade, il est visible qu'on a cherché, pour l'élévation principale, l'effet imposant des masses et non la délicatesse et l'exactitude des détails : la grandeur n'exige pas d'ornements! (1)

Nous n'avons pas la témérité de vouloir décrire cette admirable ruine; c'est une tâche qui vient d'être si fidèlement remplie par M. Caristie qu'il n'est désormais plus possible de rien ajouter à l'œuvre consciencieuse de ce savant architecte (2).

La disposition de la scène pendant la représentation nous paraît avoir été peu étudiée jusqu'ici; les éléments matériels de cette étude n'existent plus, et les données que les auteurs anciens ont laissées à ce sujet se réduisent à quelques phrases peu explicites du 7<sup>e</sup> livre de Vitruve, auxquelles les commentateurs ont peut-être donné un peu trop d'élasticité.

» M. Ch. Texier, excepté les battants des portes, le plancher et les décorations mobiles de la scène et ce public vif, spirituel des Grecs asiatiques applaudissant aux tragédies d'*Euripide* ou aux comédies de *Philémon* ou de *Ménandre*. L'imagination peut facilement replacer cette assemblée brillante dans ce vaste hémicycle composé de deux précincts. Mais c'est toute la partie de scène qui, conservée intacte, donne l'importance d'un événement archéologique à cette découverte, etc., etc.» (*Description de l'Asie mineure*, 3 vol. in-f<sup>o</sup>, publiée par M. le ministre de l'instruction publique et des cultes; par Ch. Texier)

(1) *Voyage dans le midi de la France*.

(2) *Monuments romains d'Orange*; Paris, 1859.

Pour ne pas nous laisser entraîner dans la même voie, veuillez, Messieurs, nous accompagner dans une excursion au théâtre d'Orange, pour faire ensemble, Vitruve à la main, l'application du texte au monument lui-même.

L'expression *scena* avait, chez les Romains, la même acception que nous donnons, en français, au mot scène, lorsqu'on l'applique au théâtre proprement dit; c'est toujours dans ce sens qu'il est interprété par Vitruve (1); elle formait un rectangle parallèle au diamètre des hémicycles entre lesquels les gradins se trouvaient circonscrits.

*Scenæ longitudo ad orchestra diametron duplex fieri debet* (2); cette prescription a été rigoureusement suivie au théâtre d'Orange, et cependant les commentateurs prétendent qu'il doit y avoir erreur dans le texte, et qu'il faut lire : *triplex fieri debet* au lieu de *duplex* (3).

Continuant la description de cette partie du monument, Vitruve ajoute : *Ipsæ autem scenæ suas habent rationes explicatas, ita uti mediæ valvæ ornatus habeant aulæ regię; dextra ac sinistra hospitalia: Secundum autem spatia ad ornatus comparata, quæ loca Græci Periactous vocant: dicunt ab eo, quod machinæ sunt in iis locis versatiles trigonæ, habentes in singula tres species ornationis, quæ cum aut fabularum mutationes sunt futuræ, seu deorum adventus cum toni-*

(1) Vitruve, l. v, ch. vii : *cujus latus fuerit proximum scenæ.*  
Id ch. vi : *omnes artifices in scenam dant operam, etc., etc.*

(2) } Perrault, p. 166. — *Traduction*, Nisard, *Notes*, p. 240.  
(3) }

*tribus repentinis, versentur mutentque speciem orationis in frontes : Secundum ea loca versuræ sunt procurrentes, quæ efficiunt una a foro altera a peregre aditus in scenam* <sup>(1)</sup>

Voici de quelle manière Perrault a interprété ce passage de l'architecte latin :

« *La scène doit être dégagée et disposée de telle*  
» *sorte qu'il y ait au milieu une porte ornée comme*  
» *celle d'un palais royal, et à droite et à gauche deux*  
» *autres portes pour les étrangers. Derrière ces ou-*  
» *vertures on placera les décorations que les Grecs*  
» *appellent Periactous* <sup>(2)</sup>, *à cause des machines faites*  
» *en triangles, qui tournent à volonté. Sur chacune*  
» *de ces machines il doit y avoir des ornements*  
» *de trois espèces destinés aux changements des*  
» *décorations, qui se font en tournant leurs diffé-*  
» *rentes faces ainsi que cela est nécessaire dans la*  
» *représentation des fables, comme quand il faut faire*  
» *paraître des dieux avec des tonnerres. Au-delà de*  
» *cette face de la scène, on doit faire les retours qui*  
» *s'avancent ayant deux autres entrées, l'une, par*  
» *laquelle on vient de la place publique, et l'au-*  
» *tre, par laquelle on arrive de la campagne sur la*  
» *scène* <sup>(3)</sup>. »

Faisons l'application de ce passage de Vitruve au théâtre d'Orange, le mieux conservé de tous ceux qui existent.

Rectifions d'abord la traduction de la première phrase, d'après laquelle l'auteur latin ne dit pas, *la*

(1) Vitruve, l. v, ch. vi.

(2) Que l'on fait tourner.

(3) Perrault, p. 168. — Nisard, p. 83.



scène, comme le suppose Perrault, mais *les scènes en particulier doivent être disposées de telle sorte que etc., etc.* Ce qui suit est parfaitement conforme aux dispositions matérielles du théâtre d'Orange, où l'on voit, en effet, le fond de la scène percé des trois portes indiquées par Vitruve : celle du milieu, L, plus grande que les deux autres M ; toutes richement ornées de marbres ; si l'on en juge par les trous sans nombre qui ont servi à les fixer.

Après avoir indiqué l'emplacement des trois grandes entrées au fond de la scène, l'architecte romain ajoute : *Secundum autem ea spatia ad ornatus comparata, quæ loca Græci periactous dicunt ; ab eo, quod machinæ in his locis versatiles trigones habentes.....*

Si l'on devait traduire, comme l'a fait Perrault, *secundum* <sup>(1)</sup> par ces mots : *derrrière ces ouvertures*, il en résulterait, qu'à Orange, où ces entrées n'ont que 2<sup>m</sup>50 de largeur, elles se trouveraient entièrement closes par les trigones <sup>(2)</sup>, ce qui serait contraire à la destination assignée par l'architecte à ces trois ouvertures.

Daniel Barbaro qui, en 1567, publia, à Venise, des commentaires sur Vitruve, n'a pas été plus heureux dans son interprétation du mot *secundum* qu'il traduit par *ante quas*, devant lesquelles, il place les trigones, supposant que les trois portes de la scène avaient leur mur du fond en forme de niche. Les monuments démontrent l'absurdité de cette disposition

(1) Perrault, p. 166.

(2) On voit, par le plan de Perrault, qu'en effet, ces portes sont entièrement fermées par les trigones qu'il y place.

qui tendrait à cacher derrière des machines peintes des portes que l'architecte avaient décorées avec tant de luxe (1).

*Secundum*, se traduit en français par : proche, auprès, à la suite, tout le long, transversalement, etc. (2); pourquoi vouloir donner un autre sens à cette préposition, et ne pas voir dans le membre de phrase qui suit immédiatement la description des portes de la scène (*secundum ea spatia ad ornatus comparata*) l'intervalle, K, qui les sépare transversalement appareillé de décorations (3)? Espace, *quæ loca*, et non point *ornatus*, comme l'entend Perrault, espace, auquel les Grecs donnaient le nom de PERIACTOUS, *parce que c'était là*, dit Vitruve, *qu'étaient placées les machines tournantes qui ont trois faces*.

Nous devons vous faire remarquer, Messieurs, que ces espaces, *his locis*, auxquels il paraît que les Romains n'avaient pas donné de nom, sont indiqués, dans tous les théâtres, par une forte saillie et que, par leur situation, entre deux portes de la scène, celle-ci se trouve divisée en trois grands compartiments, ayant, au milieu de chacun d'eux, l'une de ces entrées. Au théâtre d'Orange, que vous avez sous les yeux, ces parties, K, larges de 3<sup>m</sup>30, sont en saillie de 2 mètres sur le nu du mur; au théâtre d'Arles, le *periactous* de gauche est encore, *ad orna-*

(1) Daniel Barbaro, p. 292.

(2) Le mot décoration rend parfaitement celui de Vitruve, *ornatus* (Nisard, p. 212 des notes.

(3) *Journal des Savants*, septembre 1860, p. 566, où *secundum* est traduit par : *transversalement*.

*tus comparata* de deux superbes colonnes d'ordre corinthien.

Ajoutons encore, à l'appui de notre opinion, que dans les fouilles faites au grand théâtre de Pompéi, c'est précisément dans cette direction « qu'on a » trouvé, sous le plancher de la scène, des traces de » machines qui faisaient mouvoir les décorations : ce » sont des pierres garnies de fer, percées de trous » dans lesquels on a vu des pivots de fer supportant » encore les restes d'une poutre; c'était sans doute » sur ces pivots, ajoute le savant Mazois, que l'on » manœuvrait la *scena versilis* ou les *trigones mobi-* » *les*..... <sup>(1)</sup> ».

Dans le passage de Vitruve que nous cherchons à interpréter, l'architecte latin, continuant sa description de la scène antique, se sert de nouveau, quelques lignes plus loin, de l'expression *secundum*, qui nous semble, dans cette circonstance, ne pouvoir être prise dans un autre sens que celui que nous lui attribuons : *Secundum ea loca versuræ sunt procurrentes, quæ efficiunt una a foro altera a peregrè aditus in scenam*. Fidèle à son interprétation première du mot *secundum*, Perrault traduit cette phrase de la manière suivante : « Au-delà de la scène, on doit faire les » retours qui s'avancent ayant deux autres entrées; » l'une par laquelle on vient de la place publique, et

(1) Mazois ; ruines de Pompéi, vol. IV, p. 63, pl. XXXIV, b b. *VERSILIS tunc erat cum subito tota machinis quibusdam convertebatur*; l'on verra d'ailleurs, que l'emplacement des trigones est indiqué d'une manière précise par Julius Pollux, savant distingué du deuxième siècle, p. 203.

» l'autre par laquelle on arrive de la campagne dans  
» la scène <sup>(1)</sup> ».

Mais, *au-delà de cette face de la scène*, il n'y a plus rien que l'on puisse apercevoir du théâtre; Vitruve a voulu dire : *à la suite de cette face de la scène*, on doit faire les retours qui s'avancent (vers les spectateurs), dans lesquels sont placées les portes dont il parle, I; toutes choses que le théâtre d'Orange explique, à vos yeux, d'une manière si claire, que nous n'avons plus qu'à garder le silence en présence de sa démonstration; la disposition de la scène y est parfaitement conforme aux prescriptions de l'architecte latin, et Pollux va nous apprendre quelle était la destination particulière de chacune de ces cinq ouvertures, qu'on retrouve, d'ailleurs, sur les ruines de tous ces monuments.

« Des trois portes qui sont sur la longueur de la  
» scène, celle du milieu indique (selon l'occurrence),  
» un palais, ou une caverne, ou la demeure du  
» *protagoniste*, ou le principal personnage de la pièce;  
» celle de droite est réservée au second, et celle de  
» gauche aux personnages inférieurs, ou bien c'est  
» un temple ruiné, ou bien un désert. Dans la tra-  
» gédie, la porte de droite est (quelquefois) une hôtel-  
» lerie, celle de gauche une prison; mais dans la  
» comédie, la tenture appliquée contre la maison (la  
» toile du fond) figure un étable pour les bêtes de  
» somme; la porte paraît plus grande, à deux bat-  
» tants on l'appelle *ἰλισίαδες* (porte charretière), pour  
» laisser passer les chars et leurs aègrès. Dans les

(1) Vitruve, Perrault, p. 168.

» *Acestris* du poète Antipliane, ce qui antérieure  
» ment était l'étable des bœufs de labour et des ânes,  
» est devenu un atelier (*ergasterion*) ».

«Après de chacune des deux portes qui encadrent  
» celle du milieu il y en a deux autres *sur le côté*  
» *desquelles sont disposés les trigones mobiles*; celle  
» de droite, indiquait le dehors de la ville; par celle  
» de gauche, on amène ce qui vient de la ville et parti-  
» culièrement du port; c'est par elle que s'introdui-  
» sent les dieux marins et toutes les autres choses  
» qui ne pourraient être supportées par la machine.  
» Si les trigones font une conversion <sup>(1)</sup>, la destination  
» des deux portes est immédiatement changée; celle  
» de droite sert à introduire ceux qui viennent des  
» champs, du port ou de la ville, et ceux qui viennent  
» à pied d'un autre point entrent par l'autre porte;  
» ceux qui viennent de l'orchestre montent sur la  
» scène par les escaliers, dont les marches sont appe-  
» lées degré <sup>(2)</sup>.»

Ce n'est pas seulement par les plans en saillie que les Grecs appelaient *periactous*, que le *pulpitum* se trouvait divisé, dans sa largeur, en trois parties formant, en quelque sorte, trois scènes différentes <sup>(3)</sup>; cette même disposition était également observée dans l'architecture de ces édifices. La partie centrale était toujours plus largement, plus richement ornée; l'ordre plus élevé est la porte, dit Vitruve, décorée comme celle d'un palais royal; cette distinction se

(1) Probablement, lors d'un changement à vue.

(2) *Julius Pollux*, édition 1608, p. 203

(3) La largeur de chacune de ces scènes était deux fois plus considérable que celle de nos théâtres modernes.

trouve si puissamment caractérisée au théâtre d'Orange, que, non seulement les ordres ne sont pas établis au même niveau, mais que la partie centrale n'était décorée que de deux rangs de colonnes grandioses, tandis qu'il y en avait trois rangées plus petites dans l'ornementation des parties latérales.

Comme le *pulpitum* n'avait, à Orange, que 10 mètres de largeur, les trigones, T, qui divisaient cette largeur en trois parties distinctes, ne pouvaient être qu'au nombre de 2 ou 3 sur chaque rang, vu l'espace nécessaire à leur mouvement de rotation ; ce mouvement, commandé par la place qu'occupaient ces machines, leur avait fait donner le nom de *versilis*, parce qu'elles se retournaient soudain pour se montrer sous une autre face ; mais sur les parties latérales de la scène, les décorations pouvaient simplement glisser dans des coulisses, comme sur nos théâtres modernes, et, en tirant de droite et de gauche les tableaux qui les ornaient, découvrir de nouvelles peintures cachées sous les premières, c'est pour cela qu'on les appelait *ductilis*.

Quant au moyen employé pour couvrir, pendant le spectacle, la décoration architecturale du monument, rien ne l'indique, mais elle pouvait consister, comme de nos jours, en des toiles tombantes, ou par des tableaux, placés à droite et à gauche des portes, se repliant sur eux-mêmes comme des vantaux.

Le résultat auquel nous a conduit l'application matérielle des prescriptions de Vitruve au théâtre d'Orange, est si fort en opposition avec tout ce qui a été dit à ce sujet, que nous osons à peine en soumettre l'examen à votre critique, dont nous connaissons cependant toute la bienveillance.

Puisque les dispositions des théâtres anciens ne sont connues que par ce qu'en a dit l'architecte romain, continuons à commenter le texte de Vitruve au point de vue nouveau sous lequel la scène antique semble se présenter.

Voici ce que dit l'auteur latin, l. v, ch. VIII ;

« *Genera autem sunt scenarum tria : unum, quod*  
» *dicitur tragicum, alterum comicum, tertium satyri-*  
» *cum. Horum autem ornatus sunt inter se dissimili dis-*  
» *parique ratione: quod tragicæ deformantur columnis*  
» *et fastigiis et signis reliquisque regalibus rebus :*  
» *comicæ autem ædificiorum privatorum et meniano-*  
» *rum habent speriem, prospectusque fenestris disposi-*  
» *tos imitatione communium ædificiorum rationibus :*  
» *satyrica vero ornantur arboribus, speluncis, monti-*  
» *bus, reliquisque agrestibus rebus in topiarium opus*  
» *specie deformatis.* »

Nous avons déjà remarqué (1), qu'en décrivant la manière dont la scène doit être disposée, Vitruve se sert de la terminaison plurielle : *ipsæ scenæ suas habent rationes explicatas ita*, etc. Le paragraphe que nous venons de citer nous semble motiver cette locution, puisque : « il y a trois sortes de scènes, l'une, » appelée tragique, l'autre, comique et la troisième, » satyrique. Mais leurs décorations diffèrent entr'elles » par divers motifs : en ce que la scène tragique a » des colonnes, des frontons, des statues et tels » autres ornements qui conviennent à un palais royal. » La scène comique représente des maisons particu- » lières avec balcons et croisées disposés comme aux

(1) Pages 104 et 105.

» habitations ordinaires ; mais la scène satirique est  
» ornée d'arbres, de grottes, de montagnes et toutes  
» les choses rustiques peintes sur les tapisseries (1).»

Les commentateurs prétendent qu'il faut entendre, par ces trois sortes de scènes, *les peintures qui étaient sur les machines tournantes, servant de décoration* (2); mais pourquoi vouloir traduire ici le mot *scena* par celui de décoration, lorsque dans tout le 7<sup>e</sup> livre que Vitruve a consacré à la description des théâtres grecs et romains, le mot *scæna* a toujours été interprété par l'auteur dans le sens que nous donnons en français à cette expression, considérée comme synonyme de théâtre, n'employant jamais que le mot *ornatus* pour indiquer les décorations proprement dites ?

D'après cela, nous croyons devoir conserver ici au mot *scena* la même signification que l'auteur latin lui a constamment attribuée, d'autant que la division du *pulpitum* en trois scènes nous a été déjà démontrée par l'architecture matérielle du monument, et par l'indication qu'il nous donne lui-même, de l'emplacement, jusqu'ici incertain, des trigones sur la scène.

Hâtons-nous de dire, toutefois, que l'opinion des commentateurs est aujourd'hui généralement adoptée, et que l'on considère comme des vérités historiques :

1<sup>o</sup> Que les anciens ne connaissaient que trois espèces de décorations en harmonie avec les trois genres

(1) C'est ainsi qu'on a traduit le *topierium opus*. Vitruve parle encore de cette sorte de peinture au 5<sup>e</sup> ch. du VII<sup>e</sup> livre. — Voyez aussi Nisard, p. 243

(2) Genre de peinture qu'Aristote, dans sa *politique*, appelle *scénographie*, et dont il dit que Sophocle fut le premier inventeur (Perrault, p. 170, note 1. — Traduction Nisard, p. 242).



de pièces dont se composait leur répertoire . la comédie, la tragédie et la satire (1); quelques-uns ajoutent cependant, qu'il pourrait bien se faire que Vitruve n'eût entendu parler que des *trois sortes de scènes* peintes sur les machines tournantes, et que la riche architecture de la *scène*, qui ne changeait point, pouvait bien être aussi considérée comme une quatrième décoration (2).

2<sup>o</sup> Que tous les sujets des pièces anciennes se passaient en dehors et jamais dans l'intérieur des maisons, comme la plupart des nôtres (3).

3<sup>o</sup> Que les anciens ne connaissaient pas l'illusion théâtrale, que tout était chez eux de convention; « leurs décorations devaient être fort peu de chose, » puisque Vitruve les borne à des chassiss triangulaires qu'il place sur les côtés de la scène, et l'on ne peut concevoir qu'une médiocre idée de l'effet que ces décorations pouvaient produire en plein jour, » sur un théâtre de 15 à 18 pieds de profondeur (4).

4<sup>o</sup> Enfin, que la scène n'était pas couverte; de là l'invention des grues, à mouvements divers, pour expliquer l'apparition des divinités célestes, (5) d'un mécanisme particulier pour le mouvement du rideau d'avant-scène, etc., etc. (6).

[1] Perrault, p. 170, renvoi. — Nisard, *notes* p. 212.

[2] Voyez, relativement à la satire, Anacharsis, vol. VI, p. 64. — Nisard, *notes* p. 242.

[3] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, vol. I, p. 148, *mémoire* de Boindin.

[4] Mazoz, *Ruines de Pompéi*, vol. IV, p. 52 et 53.

[5] id., id., Boindin.

[6] id., id., p. 64. — *L'art d'aimer* d'Ovide, traduction de M. Héguin de Guerle, édition Panckouke, tome 3<sup>e</sup>, notes, p. 203

Ces conclusions ne nous paraissent pas offrir tout le degré de certitude qu'on veut bien leur attribuer ; la plupart sont démenties par les faits et par la simple lecture des comédies et tragédies grecques et latines, ainsi qu'on va le voir :

1<sup>o</sup> S'il était vrai que les anciens n'eussent connu que trois espèces de décorations théâtrales, comment expliquer la vive impression que produisaient sur la multitude les ornements dont la scène était embellie ? Ne faudrait-il pas alors considérer comme une simple fiction cette belle page où le savant auteur d'Anacharsis, puisant aux meilleures sources de la littérature ancienne, se plait à énumérer ainsi les diverses métamorphoses dont le théâtre était l'objet ?

« Suivant la nature du sujet, le théâtre repré-  
» sente une campagne riante, une solitude affreuse,  
» le rivage de la mer entouré de rochers escarpés et  
» de grottes profondes ; des tentes dressées auprès  
» d'un village assiégé, auprès d'un port couvert de  
» vaisseaux ; l'action se passe dans le vestibule d'un  
» palais ou d'un temple ; à côté paraissent des mai-  
» sons, entre lesquelles s'ouvrent deux rues principa-  
» les, l'une dirigée vers l'Orient et l'autre vers l'Oc-  
» cident. . . . .

» Dans le courant de la pièce, le spectacle se diver-  
» sifie de mille manières ; ce sont de jeunes princes  
» qui arrivent en équipage de chasse, et qui environ-  
» nés de leurs amis et de leurs chiens, chantent des  
» hymnes en l'honneur de Diane ; c'est un char sur  
» lequel paraît Andromaque avec son fils Astyanax ;  
» un autre char qui bientôt amène pompeusement  
» au camp des Grecs, Clytemnestre entourée de ses  
» esclaves et tenant le petit Oreste qui dort entre ses

» bras, et tantôt la conduit à la chaumière où sa fille  
» Electre vient de puiser de l'eau dans une fontaine.  
» Ici, Ulysse et Diomède se glissant pendant la nuit  
» dans le camp des Grecs, où bientôt ils répandent  
» l'alarme ; des sentinelles courent de tous côtés , en  
» criant : arrête! tue! tue! Là, des soldats grecs, après  
» la prise de Troie, paraissent sur le comble des mai-  
» sons ; ils sont armés de torches ardentes, et com-  
» mencent à réduire en cendres cette ville célèbre.  
» Une autre fois, on apporte dans des cercueils, les  
» corps des chefs des Argiens au siège de Thèbes ; on  
» célèbre sur le théâtre même leurs funérailles ; leurs  
» épouses expriment par des chants funèbres la dou-  
» leur qui les pénètre ; Evadné, l'une d'entr'elles, est  
» montée sur un rocher, au pied duquel on a dressé  
» le bucher de Capanée son époux ; elle s'est parée  
» de ses plus riches habits, et, sourde aux prières de  
» son père, aux cris de ses compagnes, elle se précipi-  
» te dans les flammes.

« Le merveilleux ajoute à l'attrait du spectacle ,  
» c'est un dieu qui descend dans une machine ; c'est  
» l'ombre de Polydore qui perce le sein de la terre  
» pour annoncer à Hécube les nouveaux malheurs  
» dont elle est menacée ; c'est celle d'Achille qui,  
» s'élançant du fond du tombeau, apparaît à l'assem-  
» blée des Grecs et leur ordonne de lui sacrifier  
» Polyxène, fille de Priam ; c'est Hélène qui monte  
» vers la voûte céleste, où , transformée en constel-  
» lation, elle deviendra un signe favorable aux mate-  
» lots ; c'est Médée qui traverse les airs sur un char  
» attelé de serpens ; etc., etc. (1) ».

(1)-Anacharsis, vol. VI, p. 98.

Cette analyse ne démontre-t-elle pas d'une manière évidente que, chez les anciens, le théâtre comportait, au contraire, un grand luxe de décorations? De là cette quantité de machines qui, pour la plupart, ne sont connues que par le nom que nous en a transmis Pollux, mais dont l'usage, n'étant plus en harmonie avec nos représentations théâtrales, est pour nous un problème.

Permettez-moi, Messieurs, de vous en proposer la solution en soumettant à vos recherches les données que le grammairien grec nous a seul transmises et pour l'intelligence desquelles j'ai dû avoir recours à l'érudition de quelques-uns de nos collègues que vous avez déjà nommés.

Quelle pouvait être la forme et l'usage de cette machine que les Grecs appelaient l'*eccyclema*, qui, « en se développant découvrait l'intérieur du théâtre? » c'était, ajoute l'auteur grec, une marche établie sur deux poutres, sur laquelle est placé un trône et laisse voir les choses secrètes qui s'accomplissent en arrière de la scène, dans les maisons; le mot par lequel on exprime le jeu de l'*eccyclema* s'appelle *eccyclein*, et l'acte qui consiste à introduire la machine se nomme *iscyclema* et cela doit s'entendre de chaque porte, c'est à dire de toutes les maisons (1)».

Il serait difficile, sur de telles données, de se faire une idée de la forme de cette machine, et les besoins de notre scène moderne ne sauraient trop en déter-

(1) Schlegel dit : « on avançait l'*encyclème*, lors qu'on voulait offrir aux regards l'intérieur d'un palais, de même qu'on lève un rideau dans le fond de nos théâtres ».

miner l'usage qui, chez les anciens n'était peut-être que conventionnel ou une simple indication symbolique, dont les Grecs se contentaient. « *Machina*, la » machine, proprement dite, fait apparaître les dieux, » les demi-dieux, tels que Bellerophon, Persée, etc. ; » elle est placée au-dessus de l'entrée gauche en » l'air; ce qui, dans la tragédie, s'appelle *la machine*, » se nomme *craté* dans la comédie, par sa ressem- » blance au figuier car les Attiques appellent le » figuier *Κράτης* ».

» Quant à l'*exostra*, il en est qui pensent que c'est » la même chose que l'*eccyclema*.

» La *specula*, vigie, est destinée aux éclaireurs et » à tous ceux qui surveillent.

» Le *rempart* et la *tour* sont faits pour qu'on puisse » voir de haut.

» La *tour de signal* indique assez par son nom » quel est l'objet de sa fonction.

» La *distegia* est, dans la demeure royale, un dou- » ble étage du haut duquel, dans la tragédie des » Phéniciennes (d'Euripide), Antigone observe l'ar- » mée *nonnunquam vero dolium est, a quo tegulis » dejiciunt* (1). Dans la comédie, c'est du haut de la » *distegia* que les entremetteurs (*Lenones*), guettent » au loin la pratique et que la vieille regarde.

» Le *ceraunoscopion*, tour du tonnerre, c'est une » machine tournante élevée.

» Le *brontion*, vase d'airain, placé au derrière de » la scène, dans lequel on jetait et l'on remuait des

(1) Fin de phrase peu intelligible, traduite ainsi en latin, par Rodolphe Gualter, p. 201.

» cailloux pour imiter le bruit du tonnerre au théâtre (1).

» Le *theologion*, lieu qui domine la scène d'où les dieux apparaissent dans l'air, comme Jupiter dans la *Psychostasie* (2).

» Le *geranos*, la grue est une machine qui descend d'en haut et sert à enlever une personne; ainsi l'Aurore s'en sert pour enlever le corps de son fils Memnon.

» Les *eores*, les cordes qui descendent d'en haut pour supporter les héros et les dieux qui traversent les airs.

» Les *catablemata* étaient des tableaux ou des étoffes portant des peintures adaptées aux nécessités des pièces; on les descendait contre les trigones; elles représentaient (selon l'occurrence), une montagne, la mer, un fleuve ou autres choses de ce genre.

» *Emicyclion*; son nom en indique la forme, il est placé vis-à-vis de l'orchestre; son usage est de montrer quelque site lointain de la ville ou bien des hommes qui nagent dans la mer; c'est là que se trouve aussi le *strophion*, les demi-dieux ou les héros mis au rang des dieux et qui sont morts sur mer ou à la guerre.

» Les *escaliers de Charon* sont placés le long des descentes des bancs, c'est par là que sortent les Mânes pour arriver sur la scène.

» Les *anapedonta* sont des câbles, sur la scène,

(1) Il vient du mot grec *Βροννη* tonnerre.

(2) *La pesée des âmes*, tragédie perdue d'Eschyle.

» pour représenter le passage d'un fleuve ou quelque chose de semblable; ils sont placés près de l'escalier » par lequel les Furies s'élançaient sur la scène (1) ».

Pollux complète la description des accessoires de la scène par celle des masques nécessaires aux divers genres de pièces dont se composait le répertoire des anciens; il analyse, avec détail, les différents sentiments que doit exprimer chacun de ces masques, qu'il porte au nombre de cent, dont

	}	6 Vieillards.
		7 Jeunes gens.
60 pour la Tragédie		6 Esclaves.
		41 Femmes.
		30 Grimés.
	}	9 Vieux.
34 pour la Comédie		7 Jeunes.
		18 Femmes.
6 pour la Satyre.		

Il n'y avait point d'acteur qui n'eût un masque, c'est pourquoi dans les plus anciens manuscrits que l'on connaisse, à la tête de chaque comédie, il y a un dessin où l'on voit autant de masques qu'il y a d'acteurs; mais ces masques n'étaient pas faits comme les nôtres qui couvrent seulement le visage, c'était une tête entière qui renfermait celle de l'acteur; on n'a qu'à se représenter un casque dont le devant aurait la figure du visage et qui serait coiffé d'une perruque, car il n'y avait point de masque sans cheveux, ce qui explique cette fable de Phèdre :

(1) Julius Pollux, liv. IV, ch. XIX, p. 203. — Edition 1608 et suivantes.

*Personam tragicam foite vulpes viderat :*  
*O quanta species ! inquit, cerebrum non habet* (1).

L'usage de ces masques, que nous trouvons aujourd'hui si bizarre, était alors d'une grande utilité. L'échelle colossale sur laquelle les théâtres étaient bâtis, leur disposition qui tenait les spectateurs à une distance imposante de la scène, diminuaient les effets de tout ce qui devait s'y produire ; voilà pourquoi on rehaussait la taille des acteurs par des cothurnes, leur voix par des masques construits de manière à la renforcer (2). « C'est par de semblables motifs que les hommes remplissent tous les rôles sur les anciens théâtres ; on ne trouvait pas que les femmes eussent assez de force dans la voix, ni de hardiesse dans le maintien, pour donner aux héroïnes de tragédie toute l'énergie qu'on exigeait d'elles (3) ».

C'est dans un but semblable, que les Grecs avaient établi, sous les gradins de leurs théâtres, des timbres en airain dont les dimensions différentes et la disposition particulière, combinées selon certaines règles de

(1) Les comédies de Terence traduites par M. Dacier, vol. 1, p. 39, Amsterdam 1724.

(2) Roscius, fameux comédien romain, gaulois de naissance, fut le premier qui ne voulut pas se servir de masque.

(3) Schlegel ; *description des théâtres grecs*. « On ne peut concevoir, dit cet auteur, une trop haute idée du bel effet des masques, ni de l'ensemble à la fois majestueux et plein de grâce qu'offrait la réunion des figures tragiques. Pour se les représenter dignement, il faut avoir présent à l'esprit le grand style de la sculpture antique. Les plus belles statues grecques douées de mouvement et de vie, nous offriraient une image frappante du spectacle des anciens. Mais si la sculpture se plaisait à représenter les formes du corps dans leur beauté naturelle, l'imitation théâtrale devait suivre un principe opposé, et les envelopper autant qu'il était possible. La



la musique (4), rendaient la voix des acteurs plus sonore et plus claire par la vibration qu'elle imprimait à ces vases.

Disons toutefois, qu'à Rome, du temps de Vitruve. (liv. v, ch. v), on ne faisait pas usage de ces moyens de renforcer la voix des acteurs ; cependant déjà, près d'un siècle et demi avant cette époque, Lucius Mummius, après avoir détruit le théâtre de Corinthe, avait apporté les vases qui s'y trouvaient pour les placer, comme trophées, à Rome, dans le théâtre de Diane.

Il y a apparence, néanmoins, que les Latins utilisèrent rarement ces moyens acoustiques, car on n'a trouvé, dans les ruines des théâtres anciens, aucune trace des dispositions que devait nécessiter leur usage ; Vitruve dit, cependant (liv. v, ch. vi), que certains architectes ayant à construire quelques théâtres avec moins de luxe, plaçaient, dans les murs, de grandes urnes de terre pour suppléer aux vases d'airain destinés à faire retentir le son (1).

2° A ceux qui prétendaient encore que les sujets des pièces anciennes se passaient toujours en dehors et jamais à l'intérieur, comme la plupart des nôtres (2), nous nous bornerons à répondre : lisez, parmi les

« décence publique et les difficultés de trouver dans la réalité, rien qui pût répondre à la noblesse des visages imités l'exigeaient également. Les vêtements permettaient l'emploi de divers moyens ingénieux, pour renforcer à propos la grosseur des figures et rétablir les proportions exactes que l'usage des masques et celui du cothurne aurait pu altérer ».

(4) Voyez, à ce sujet, Vitruve, liv. v, ch. v. — Aristote, dans ses problèmes, en parle.

(1) Vitruve, liv. v, ch. vi.

(2) Bomdin, *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, vol. 1, p. 148.

comédies de Plaute, l'Asinaire, le Brutal, Stîchus, les nuées d'Aristophane, etc., et vous y verrez des scènes d'intérieur qui vous prouveront le contraire.

3<sup>o</sup> Peut-on admettre que les Anciens ne connaissent pas l'illusion théâtrale lorsqu'on a lu dans Vitruve :

*Namque primum Agatharchus Athenis, Æschylo docente, tragicam scenam fecit, et de ea commentarium reliquit. Ex eo moniti Democritus et Anaxagoras de eadem re scripserunt, quemadmodum oporteat ad aciem oculorum radiorumque extentionem, certo loco centro constituto ad lineas ratione naturali respondere, uti de incerta re certas imagines œdificiorum in scenarum picturis redderent speciem, et que indirectis planisque frontibus sint figurata, alia abscedentia, alia prominentia esse videantur (1).*

« C'est ainsi qu'Agatharchus ayant été instruit par  
» Eschyle, à Athènes, de la manière dont il faut faire  
» les décorations des théâtres pour la tragédie, et  
» ayant fait, le premier, un livre sur l'art de les  
» peindre, il apprit ensuite ce qu'il en savait à Démocrite et à Anaxagore, lesquels ont aussi écrit à ce  
» sujet, et principalement sur l'artifice au moyen  
» duquel, en plaçant un point à une certaine place,  
» on peut imiter si bien la disposition naturelle des  
» lignes qui sortent des yeux en s'élargissant, que,  
» bien que cette disposition des lignes soit une chose  
» qui nous est inconnue, on ne laisse pas de faire une  
» illusion complète en représentant fort bien les édifices dans les perspectives dont on décore les théâtres,

(1) Vitruve, l. VII, préface

» où, ce qui est peint sur une surface plate, paraît  
» s'avancer en certains endroits et s'éloigner en d'au-  
» tres (1) ».

Voilà bien, en quelques mots, tout un traité de perspective qui démontre clairement qu'elle était connue des anciens, cinq siècles avant Vitruve; donc le mécanisme de la scène n'était pas sans ressources pour l'illusion, et le témoignage des poètes vient de nous démontrer que le nombre des décorations théâtrales était en harmonie avec leur magnificence.

4<sup>o</sup>. Il serait superflu de chercher à prouver que la scène était couverte d'une manière stable; vous en voyez toutes les amorces sur les murs du théâtre d'Orange, et M. Caristie vient de publier une savante description de la charpente sur laquelle reposait la toiture; on doit même supposer que ce mode était également applicable aux théâtres des contrées méridionales, puisque pour décrire la couverture de la scène à Orange, nous n'avons qu'à répéter littéralement ce que dit notre ami Charles Texier, à propos de celui d'Aspendus en Pamphylie: «La scène était  
» couverte par une toiture en charpente dont l'incli-  
» naison était dirigée vers le mur de la façade; on  
» voit encore les attaches des solives et la pente  
» du toit, qui indiquent parfaitement cette disposi-  
» tion.» Il ajoute: «le vide qui existait entre le toit  
» et le plafond de la scène servait pour quelques ma-  
» chines; cette espèce de comble communiquait de  
» plain-pied avec la salle supérieure (1).....»

(1) Vitruve, traduction Nisard, p. 107. — A cet égard, Schlegel cite un passage de Platon, qui prouve que les Grecs étaient plus habiles qu'on ne l'a cru dans l'art des illusions de la perspective.

(2) *Voyage dans l'Asie mineure*

Le théâtre d'Orange offre des traces de toutes ces indications; ce qui renverse les divers systèmes proposés jusqu'ici pour expliquer le mécanisme du rideau d'avant-scène, systèmes tous fondés sur ce fait : que la scène n'était pas couverte<sup>(1)</sup>.

Cette disposition identique dans les deux théâtres romains qui, seuls, ont conservé toute leur hauteur, ne démontre-t-elle pas qu'entre le sol du *pulpitum* et la toiture de la scène, il y avait une espèce de soupente horizontale qui en formait le plafond? au-dessus de laquelle on faisait mouvoir les machines indispensables aux divers mouvements aériens des divinités, qui jouaient un si grand rôle dans les drames des anciens.

Si cette hypothèse était fondée, il deviendrait indispensable d'établir, sur le devant de la scène, des supports verticaux disposés de manière à soutenir ce plafond horizontal à 24 mètres de hauteur.

Ces points d'appui nous sembleraient très-convenablement placés aux *périactous*, c'est-à-dire, sur l'alignement des trigones, dont ils seraient eux-mêmes les premiers dans chaque rang, toutefois, leur mouvement ne s'opérerait pas sur un axe tournant, mais il aurait lieu sur un axe fixe.

Cette disposition aurait même l'avantage de protéger l'*aulæum* contre les vents impétueux du midi, quelquefois si violents dans nos contrées.

Ces supports verticaux, convenablement ajustés avec d'autres au-dessus du plafond horizontal, pour-

(1) Mazois, *Ruines de Pompéi*, p. 65, vol. iv. — Apul, *Met.*, x, p. 345. — Ovid, *Met.*, III, p. 110. Il y avait des personnages peints sur cette toile.

raient s'élever jusqu'à la toiture, pour la soutenir, et, par leur secours, simplifier beaucoup la charpente compliquée, proposée par M. Caristie, remplacée alors par un comble à potence, espèce d'apentis composé d'une suite de demi-fermes d'assemblage portées sur le mur de la façade dans les dix-neuf niches qui paraissent avoir été disposées dans ce but.

Nous engageons les hommes de l'art, qui considéreront comme plausibles les conjectures que nous proposons, d'étudier la couverture de la scène antique, au point de vue de sa triplicité, en tenant compte de l'existence incontestable d'un plancher horizontal, entre le *pulpitum* et le toit, disposition démontrée par les amorces des poutres, les portes qui existent encore et par la nécessité de fournir aux axes des *trigones*, et à la manœuvre des *ductilis*, des points d'appui à leur partie supérieure (1).

D'après Dacier (2), « Un spectacle à Rome, se com-  
» posait ordinairement de trois pièces de différents  
» genres, d'une *tragédie* ou *comédie* proprement dite,  
» d'origine grecque ou latine ; d'une *atellane*, pièce  
» qui, (tant que le genre n'en fut point corrompu,  
» dégradé), tenait le milieu entre la tragédie et la  
» comédie, et avait le plus grand rapport avec ces  
» pièces grecques appelées *satires* (uniquement parce  
» que les satyres y jouaient toujours un rôle quel-

(1) M. Fargault, ingénieur aux mines, avait aussi proposé un système de couverture de la scène à Orange (voyez *l'histoire de la ville d'Orange et de ses antiquités*, par M. de Gasparin aîné, 1815, p. 80).

(2) *Commentaire de Dacier sur le 228<sup>e</sup> vers de l'Art poétique d'Horace.*

» conque), et enfin, une de ces espèces de farces qui  
» s'appelaient *exodes* ou tout simplement *satires*,  
» que l'on ne doit pas confondre avec les *tabernariae*,  
» pièces d'un très-bas comique sans doute, mais plus  
» décentes que les *exodes*».

Ainsi, les trois genres de pièces dont se composait un spectacle à Rome, comportaient, pour chacun d'eux, des décorations particulières parfaitement en harmonie avec celles que Vitruve assigne aux trois différentes scènes du *pulpitum*; d'où il semble résulter que pendant la représentation, on ne découvrait aux yeux des spectateurs que celle qui était destinée au genre qui lui était particulier, et que les deux autres restaient cachées derrière les rideaux (1).

L'usage d'une toile fermant le devant de la scène, était connu des anciens; quelques auteurs en font mention, et le nom latin *aulæum* est même emprunté du grec; mais aucun écrivain de l'antiquité ne nous a fait part de la manière dont ce rideau était disposé. Ammien Marcellin (2) dit : «Dorus disparut et Véris-» sime se tut, à peu près comme lorsque *la toile du*  
» *théâtre s'abat*».

D'après la brillante description que fait Ovide (3), du mouvement de la toile sur les théâtres anciens :

- » *Sic ubi tolluntur festis aulæa theatris*
- » *Surgere signa solent, primumque ostendere vultus*
- » *Cætera paulatim, placidoque educta tenore*
- » *Tota patent, imoque pedes in margine ponunt*»

(1) Peut-être même que les trois scènes restaient découvertes, mais que les acteurs ne paraissaient que sur celle que comportait le genre de la pièce représentée.

(2) Ammien Marcellin, l. xvi, ch. 6

(3) Ovid, *Métamorphoses*, l 111

personne ne peut douter que ce mouvement était en sens inverse de celui que les modernes lui ont donné ; c'est-à-dire, que le rideau s'abaissait pour ouvrir la scène, et se levait dans les entr'actes ou pour les changements de décoration ; ainsi, on disait en latin *tollere aulæa*, lever la toile, quand on fermait la scène, ou que les acteurs se retiraient, et *premere aulæa*, baisser la toile, quand on découvrait le théâtre pour commencer l'action, ce qui, dans notre langue, a une signification tout à fait contraire.

Cette manœuvre est facile à concevoir depuis que le théâtre d'Orange nous a appris que la scène était couverte d'un toit ; mais on aurait tort de supposer que cette toile restât sur l'avant-scène, où elle aurait borné la vue des grands personnages assis dans l'*orchestra* ; il y avait sur le bord du *pulpitum* une ouverture, correspondant à celle de la rampe de nos théâtres, par laquelle le rideau disparaissait en se roulant sur un cylindre (1).

Une telle disposition, si simple en apparence, aurait cependant présenté de très-graves difficultés dans l'exécution, si, en effet, comme on le supposait alors, l'*aulæum* eût été d'une seule pièce, ainsi que cela se pratique sur les théâtres modernes.

De là, une foule de systèmes plus ou moins impraticables pour expliquer le mécanisme par lequel on pouvait opérer ces mouvements divers, alors qu'on supposait la scène non couverte, n'offrant, par consé-

(1) Cette partie se trouve parfaitement conservée au théâtre romain d'Arles, son explication a été l'objet d'une notice insérée dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, années 1838 et 1839.

quent, de ce côté, aucune ressource pour hisser cette immense toile de plus de 60 mètres de largeur, sur une hauteur qu'on ne peut guère supposer moindre de 12 mètres (1).

Remarquez, Messieurs, combien tous ces systèmes se trouveraient simplifiés si l'interprétation que je propose du texte de Vitruve était fondée. Le *pulpitum* divisé en trois scènes différentes ayant, chacune, leur *siparium* particulier, n'offrirait plus de difficultés pour leur mouvement; les deux scènes latérales se découvriraient en retirant simplement à droite et à gauche les rideaux, et ce ne serait plus alors qu'à la scène tragique, réduite au tiers de la largeur totale du *pulpitum*, qu'on devrait appliquer la brillante comparaison par laquelle Ovide nous a fait connaître le mouvement bizarre de l'*aulæum* central.

Hâtons-nous de prouver que ces suppositions ne sont pas entièrement gratuites, qu'elles reposent même sur des faits historiques à l'appui de notre interprétation.

Un philosophe qui vivait au 2<sup>me</sup> siècle, sous Antonin et Marc-Aurèle, Apulée, (2), dit, en parlant d'une représentation théâtrale: « AULÆO subducto et complicitis SIPARIIS, scena disponitur; l'*aulæum* étant abaissé et les *siparia* repliés, la scène commence » et plus loin: « AULÆUM TRAGICUM dimoveto et SIPARIUM SCENICUM complicato. Abaissez l'*aulæum* tragique et repliez le *siparium* de la scène (3) ».

(1) Voyez l'explication que donne Mazois du mécanisme de ce rideau, vol. VI, p. 64.

(2) Apul. Met. 10

(3) Plusieurs passages de différents auteurs modernes indiquent, les uns, que le *siparium* voilait la scène pendant l'acte, les



Ainsi, d'après Apulée, la scène était fermée par deux espèces de toiles : L'*aulæum* tragique qu'on abaissait et les *siparia* que l'on retirait lorsqu'on commençait le spectacle.

Ces derniers, selon toute apparence, étaient placés à droite et à gauche de la scène, pour se replier derrière la draperie qui en formait l'encadrement ; tandis que l'*aulæum* tragique, qui se roulait sur un cylindre, pour disparaître sous le *pulpitum*, devait nécessairement en occuper le centre.

Par cette disposition, cette dernière toile était constamment tendue comme celle d'un tableau, et l'on pouvait, sans difficulté, y peindre ou tisser comme nous l'apprend Virgile, les victoires de Jules César sur les Bretons et employer, à la grande satisfaction du peuple, les captifs de cette nation à lever cette toile qui représentait leur défaite et leur honte (1).

*Vel scena ut versis discedat frontibus, utque  
Purpurea intexti tollant aulæa Britanni* (2).

Cette division du rideau d'avant-scène en plusieurs

autres, que l'*aulæum* était plus en usage dans les théâtres tragiques, et le *siparium* dans ceux où l'on jouait la comédie. C'est là ce que nous disons nous-même, avec cette différence que nous plaçons ces théâtres sur le même *pulpitum*.

« Mazois pense que les *siparia* étaient des espèces de rideaux  
» que l'on peut comparer au manteau d'Alequin de notre avant-  
» scène, à cela près qu'ils n'étaient point imités en décoration,  
» mais formés d'une étoffe à plis réels, qu'ils se retiraient à droite  
» et à gauche et qu'ils s'employaient soit seuls, dans les petits  
» théâtres, soit, dans les plus grands, concurremment avec  
» l'*aulæum*, auquel ils ajoutaient alors une espèce d'accompagne-  
» ment et de garniture » (Mazois, vol. IV, p. 64).

(1) Voyez, à ce sujet, les *Mémoires de l'Académie du Gard*, années 1838 et 1839.

(2) Virgile, *Géorgiques*, liv. III, vers 24 et 25.

parties pouvait également se déduire de ce qu'écrivait, vers le milieu du iv<sup>e</sup> siècle, Saint-Jean Chrysostome dans sa sixième homélie :

« De même qu'au théâtre, à l'heure de midi, les » *toiles* étant roulées, les acteurs entrent en scène, » etc., etc. »

Toutes ces circonstances ne semblent-elles pas venir à l'appui de nos conjectures sur l'existence des trois scènes? et d'ailleurs, sans cela, comment expliquer ces scènes doubles dont, en même temps, une partie a lieu sur la place publique, et l'autre dans l'intérieur d'une maison <sup>(1)</sup>; faut-il admettre, avec Mazois, que la scène d'intérieur se passait dans l'embrasement des portes du fond? quoique, ajoute-t-il, on put facilement les obtenir en divisant alors la scène comme nous le faisons quelquefois chez nous; nous ne pensons pas qu'il en fût ainsi, et ceux qui placent les trigones dans l'embrasement des portes, seront, bien certainement, de notre avis <sup>(2)</sup>.

Nous ne prétendons pas conclure, cependant, que

(1) Voyez les pièces de Plaute : *Stichus*, l'*Asmaire*, le *Brutal*, etc., etc

(2) Voici ce que dit M. J. Naudet pour expliquer ce jeu de théâtre « Il faut se souvenir que, chez les anciens, le mur ou la » cloison du fond, la *scena* s'avancant beaucoup sur le *proscenium* » (devant la scène); que ce mur était percé de trois portes d'une » assez grande largeur et qu'une de ces portes pouvait laisser voir » derrière un intérieur plus ou moins profond ». (Traduction de Plaute, vol. I, p. 251.) Il ne s'agit que de jeter un coup-d'œil sur le théâtre d'Orange pour se convaincre que ce système est inadmissible. Il est probable que, dans ces scènes doubles, les trigones étaient tournés de manière à présenter l'angle au spectateur, afin qu'il vît sur ses deux faces des décorations différentes.

la division du *pulpitum* en trois scènes, restât constamment la même; il est probable qu'à Athènes, dans ces pièces à grand spectacle, dont parle l'auteur d'*Anacharsis* (1), le théâtre, décoré avec tout le luxe qu'exigeait la mise en scène de ces représentations solennelles, le théâtre conservait alors tout son développement. Il en était probablement de même à Rome, lorsque le peuple, ennuyé de la monotonie des comédies de Plaute et de Térence (2), interrompait la représentation, et demandait des spectacles à machines dans lesquels on faisait passer sous ses yeux, des bataillons armés, des chars, des animaux féroces de toute espèce, etc., etc.

« Dans la tragédie, le poète pouvait presque toujours satisfaire complètement ce goût de la foule et la captiver par des décorations très-multipliées qui offraient un spectacle pompeux; le sujet devait offrir des situations fortes et terribles; au lieu d'expliquer graduellement, dans un premier acte, les antécédents, et préparer le nœud de l'action, comme on fait aujourd'hui, mais ce qu'il eût été impossible de faire devant des spectateurs dont on ne pouvait exiger une longue attention, le poète se hâtait d'expliquer toute sa fable dans une première scène, ou prologue. Le *chœur* succédait, et le rythme des vers n'était plus le même; la musique qui accompagnait les voix, les décorations changeaient à vue; les danses ou évolutions de toute espèce qui s'exé-

[1] Vol. 6, p. 65.

[2] Cet auteur se plaint amèrement, dans l'un de ses prologues, de ce que le peuple faisait quelquefois interrompre ainsi la représentation de ses pièces (Πετυχία, prol. 11, v. 33)

» cutaient, même pendant les chants, tout cela rom-  
» pait la monotonie, l'ennui de la déclamation. Aussi  
» après deux ou trois scènes qui forment chaque acte,  
» lequel est ordinairement très-court, le chœur vient  
» aussitôt occuper la scène, et marquer les intervalles  
» qui coupent l'action. Chaque scène, au reste, est  
» presque toujours à elle seule un tableau qui, à la  
» vérité, tient à l'action principale; mais dans lequel  
» les effets ne sont point préparés par des gradations  
» ingénieuses. Les situations arrivent brusquement  
» et sans art. Pendant quatre heures et plus, le  
» peuple voyait avec plaisir défilér sur la scène, des  
» escadrons, des chars, l'équipage d'une armée, des  
» rois esclaves, les mains liées derrière le dos, il regar-  
» dait avec enthousiasme porter en triomphe des  
» villes d'ivoire, et même voguer des vaisseaux sur  
» une mer lointaine. Ce qu'il y a de singulier, c'est  
» que les chevaliers eux-mêmes préféraient, comme  
» le peuple, ces spectacles faits uniquement pour les  
» yeux. En tout ceci, je ne fais que suivre pas à pas  
» Horace, etc., etc. (1).

Dans ces circonstances, on le conçoit, les trois scènes n'en formaient alors qu'une seule et le théâtre ne reprenait son allure ordinaire qu'après que ces espèces de parades permettaient de continuer le drame.

Quant aux rideaux qui décoraient le fond des trois scènes, leur place est indiquée par l'architecture même

(1) Dissertation d'Amaury Duval sur la traduction du *théâtre des Latins*, par J. B. Levée et l'abbé le Monnier; vol. 1, p 414 à 418. Horace, l. 11, p 1, v. 184.

du monument et rien ne s'oppose à penser que la manœuvre de ces toiles était conforme à celle dont on fait usage pour le même objet sur nos théâtres modernes.

On aurait tort de croire que les trois coulisses que portait chaque trigone, fussent fixées sur leurs faces d'une manière stable, car alors il faudrait revenir à la supposition qu'on a faite, que les Romains n'avaient que trois espèces de décoration, ce qui n'est pas vrai. Ces prismes triangulaires remplissaient les fonctions de ce que les machinistes de nos théâtres appellent *les chariots*, espèces d'échelles sur lesquelles ils appliquent les diverses décorations qui doivent orner la scène, avec cette différence, que les trigones, entièrement isolés, ne peuvent changer de face qu'en tournant sur leur axe, tandis que nos chariots, placés à droite ou à gauche de la scène ont un mouvement de va et vient semblable à celui des décorations latérales auxquelles les anciens donnaient le nom de *ductilis* (1).

Quant à la hauteur des décorations, elle n'est indiquée nulle part et chacun peut, à cet égard, proposer ses conjectures ; il est probable, toutefois, qu'elles ne pouvaient avoir guère plus de 10 à 12 mètres, et que la partie supérieure de cette scène si élevée, était, ainsi que nous le pratiquons aujourd'hui, cachée par des frises ou par une espèce de manteau d'arlequin ; c'est l'opinion de Mazois, alors même qu'il supposait que le théâtre était sans toiture.

On a opposé à l'opinion de cet antiquaire que les

(1) Voyez les remarques que fait Julius Servius sur *Vingile* — voyez également Schlegel, *Description des théâtres grecs*

spectateurs placés sur les gradins les plus élevés, auraient une partie de la scène cachée à leur vue ; c'est là une erreur facile à détruire ; il ne faut pas oublier que, la scène chez les anciens était, toute proportion gardée, comme ce qu'il en reste chez nous lorsque la toile est baissée : « l'espace compris entre » la rampe et le rideau, d'une part, et de l'autre » entre les loges d'avant-scène (1) », ainsi le fond de la scène se trouve toujours fort rapproché, et de plus, les places des spectateurs n'étant pas, comme dans nos théâtres, verticalement placées les unes sur les autres, et leur circonférence allant toujours en augmentant à mesure qu'elle s'élève en s'éloignant de plus en plus du centre (2), il en résultait que, plus le spectateur était placé haut, plus l'angle visuel était aigu et arrivait d'autant mieux à embrasser l'espace occupé par la scène.

Le *Postscænium*, le derrière de la scène, où les acteurs allaient s'habiller, n'existe pas à Orange, puisque les trois grandes portes du fond de la scène aboutissent directement sous le portique de la place ; mais on devait, sans doute, faire servir à cet usage les deux grandes pièces latérales qui aboutissaient également sur la scène. Cette disposition devait se rencontrer quelquefois sur d'autres théâtres, puisque cette partie s'appelait indifféremment *postscænium* ou *parascænium*.

Avant de terminer, Messieurs, nous devons vous

(1) Vitet, *Journal des Savants* du mois de juillet 1859.

(2) Vitruve, l. v, ch. viii.

faire remarquer que dans la nomenclature que fait Pollux des diverses parties du théâtre, il en est quatre dont Vitruve ne fait aucune mention, et que l'auteur grec désigne seulement par le nom, sans en indiquer l'emplacement, ni l'usage *πύλη*, *ψάλλος*, *Κατατομή*, *Κερκίδες*, la porte, l'arceau, la coupure, le faite.

Privés des documents que la littérature ancienne pourrait seule nous fournir à ce sujet, il ne nous reste plus qu'à interroger le monument lui-même, dont la muette éloquence ne saurait nous égarer.

Sur le théâtre romain d'Orange, comme dans tous ceux que le temps n'a pas entièrement détruits, on retrouve la scène percée de cinq portes, disposées selon les prescriptions de Vitruve; celle du centre, appelée par certains auteurs *porta regia*, était, ainsi que nous l'avons dit, la plus grande et la plus richement décorée; n'est-il pas probable que l'auteur grec a entendu désigner cette ouverture lorsque, dans l'énumération des diverses parties du théâtre grec, il comprend *πύλη* la porte?

Quant à la voûte ou l'arcade, *ψάλλος*, que Pollux classe dans la même catégorie, nous croyons la reconnaître dans cette grande niche située au-dessus de la porte royale; il est vrai que tous ceux qui ont décrit le théâtre d'Orange, ont considéré cette partie du monument, comme une simple décoration architectonique destinée à recevoir une statue colossale; mais alors, dans quel but l'architecte aurait-il établi deux portes latérales pour communiquer dans une niche qui aurait eu cette destination?

À notre point de vue, ce serait là un des accessoires nécessaires aux représentations théâtrales; peut-être le *theologion*, lieu élevé au-dessus de la

scène, d'où les dieux apparaissaient dans l'air ; peut-être aussi la place du *ceraunoscopion* ou du *brontion*, machines tournantes qui, placées derrière la scène, servaient à imiter le tonnerre par de petits cailloux qui, chassés des outres qui les renfermaient, étaient portés avec force contre des plaques d'airain.

Que faut-il entendre par les *Κατατομή*, coupures ou échancrures désignées aussi par Pollux comme une des parties du théâtre? Est-il question de ces deux grandes cannelures que l'on voit à droite et à gauche de la porte royale? D'après Charles Texier, cette disposition existerait aussi au théâtre d'Aspendus ; on la retrouve également, sur les ruines de l'ancien théâtre de Sagonte (aujourd'hui Murviedro en Espagne), si on en juge par la description que D. Emmanuel Marti, doyen d'Alicante, a faite de ce monument, dans une lettre écrite le 8 janvier 1705 à D. Félix Zandodari, archevêque de Damas, nonce du pape à la cour d'Espagne. « Après la scène, dit Mgr le doyen, » se trouvent des murailles à demi ruinées, celle qui » soutient de petites plates-formes a de grandes cannelures ou longs creux, où je crois qu'on inserait » les poutres qu'on appelait *pegma*, qui étaient des » machines théâtrales ; les Grecs appelaient ces grandes cannelures *εγκυκλήματα*.

Quant à la partie du théâtre que Pollux appelle *Κερκίδες*, la façade, la couverture, elle ne peut être relative qu'à celle qui se rapporte à la scène, que l'on considérerait comme découverte, avant que les théâtres d'Aspendus et d'Orange fussent venus démontrer le contraire.

Voici ce que dit Vitruve relativement aux portiques qui doivent se trouver derrière la scène et dont les



amorces existent encore sur la façade du théâtre d'Orange : « Dans toutes les villes qui ont eu des » architectes instruits et soigneux, on voit près des » théâtres des portiques et des promenoirs construits » de telle sorte qu'ils sont doubles et ont des colonnes » extérieures d'ordre dorique avec leurs architraves » et autres ornements proportionnés selon les règles » de cet ordre.

» La largeur des portiques doit être réglée de » manière à ce que la distance, depuis la partie exté- » rieure des colonnes de dehors jusqu'à celles du » milieu, et la distance de celles du milieu jusqu'au » mur dans lequel sont renfermés les promenoirs qui » sont dans l'enceinte de ces portiques, soit égal à la » hauteur des colonnes de dehors. Les colonnes du » milieu doivent être plus hautes d'une cinquième » partie des colonnes extérieures, mais elles doivent » être d'ordre ionique ou corinthien (1) ».

Perrault suppose qu'il doit y avoir erreur dans le texte de ce passage de Vitruve : « De la façon dont » ces portiques sont décrits, dit-il, ils composaient un

(1) *Ceterisque civitatibus quæ diligentiores habuerunt architectos, circa theatra sint porticus et ambulationes. Quæ videntur ita oportere collocari, uti duplices sunt, habentque exteriores columnas doricæ cum epistylis et ornamentis ex ratione modulationis doricæ perfectas.*

*Latitudines autem earum ita oportere fieri videntur, uti quanta altitudine columnæ fuerint exteriores, tantam latitudinem habeant ab inferiore parte columnarum ad medias, et a medianis ad parietes, qui circumdant porticus ambulationis : medianæ autem columnæ quinta parte altiores sint quam exteriores sed aut ionico aut corinthio genere deformentur (Vitruve, l. v., ch. ix), Traduction Nisard, p. 84, 85,} (Perrault, p. 123).*

» édifice bien étrange par l'assemblage de ces colonnes  
» de différents ordres et dans un même portique, qui  
» en avait de doriques à droite, et d'ioniques ou corin-  
» thiennes à gauche, dont les unes étaient plus hau-  
» tes, les autres plus basses ; car cela est sans exem-  
» ple, et, à mon avis sans raison, puisque celles que  
» Barbaro allègue, ne me semblent point recevables,  
» savoir, que les colonnes du milieu ne soutenaient  
» point d'architraves ; car l'architrave n'est pas moins  
» nécessaire aux colonnes du milieu qu'à celles du  
» dehors pour lier et entretenir les plafonds (1).

» Le théâtre d'Orange est là pour justifier les con-  
» jectures du docte Vénitien du xv<sup>e</sup> siècle, et démon-  
» trer qu'il n'y a point d'erreur dans le texte de Vi-  
» truve.

» Cela devrait rendre les critiques moins hardis  
» et leur apprendre, au moins, que de ce qu'ils n'en-  
» tendent pas une chose, ou qu'ils n'en voient pas la  
» beauté, il ne s'en suit pas toujours qu'elle doive  
» être corrigée ou retranchée (2). »

Il existe à chacun des côtés de la grande entrée du théâtre d'Orange deux pilastres corinthiens dont les chapiteaux s'élèvent au-dessus de l'entablement pour supporter le plafond du portique ; il résulte nécessairement de cette disposition, que le rang des colonnes qui partageait le promenoir dans le sens de sa longueur, était du même ordre et de la même hauteur que ces pilastres, puisque les uns et les autres faisaient partie de la décoration intérieure du portique.

(1) Perrault, p. 173, renvoi 5.

(2) Charles Laskenne, *Lettres à Palmyre, sur l'astronomie.*

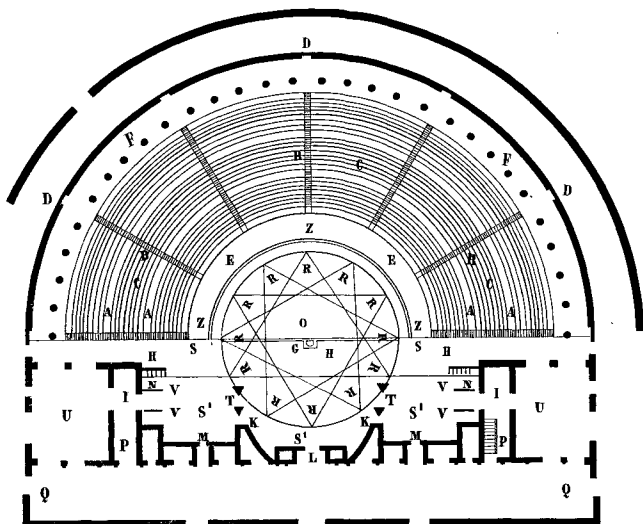
Je vous ai communiqué, Messieurs, les observations qui m'ont été suggérées par l'exécution matérielle du théâtre d'Orange; si les résultats auxquels j'ai été conduit par l'induction ne vous paraissent pas certains, c'est qu'il m'a été impossible de puiser aux sources primitives, ces sources n'existent pas; réduit à la nécessité d'interroger les monuments, j'ai pu mal interpréter leur langage; j'ai combattu certains principes considérés comme des vérités historiques, cela est vrai, mais j'ai été conduit là par la force de l'induction; je n'ai eu d'autre but que la vérité, le seul que la conscience doit se proposer dans les recherches scientifiques; si je me suis trompé c'est de bonne foi.



## DÉTAILS DES DIVERSES PARTIES DU PLAN.

- AA Piliers appelés par les Latins *Battei* ou *proeinctiones* formant des divisions horizontales dans les aunes de gradins des divers *Cunei*.
- BB *Scolaria* ou *sinerae*; petits escaliers établis dans la direction des rayons du cercle formant les divisions des gradins par *cunei* et destinés à faciliter la circulation dans les diverses précinctions.
- CC *Cunei*; divisions des gradins dans le sens vertical.
- DD Encinte extérieure du théâtre.
- EE Demi-cercle formant la limite inférieure des gradins et le commencement de l'*orchestra*.
- FF Portique appelé *caedra* situé à la partie supérieure des gradins pour les places exclusivement destinées aux femmes.
- G Place destinée à l'Empereur ou son représentant.
- III Grand passage communiquant à l'extérieur pour conduire à l'*orchestra*; la portion de ce passage qui longeait la scène était destinée aux musiciens; c'est là ce que les Romains appelaient le *proscenium*.
- II Entrées latérales de la scène, *versurae* dont l'une conduisait aux champs l'autre au port.
- JJ Portique derrière la scène; promenoir où se retirait le peuple lorsqu'un orage interrompait subitement les jeux.
- KK Emplacements auxquels les Romains n'avaient pas donné de nom et que les Grecs appelaient *Peristous*, parce que c'était sur leur direction qu'étaient placées les décorations triangulaires qui tournaient sur un axe.
- L Entrée principale de la scène dite *porta regia*.
- MM Autres entrées situées également sur le fond de la scène à droite, et à gauche de la précédente; on donnait à ces deux entrées le nom d'*hymatae*.
- NN Face du *pulpitum* aux extrémités de laquelle sont deux petits escaliers, par lesquels les joueurs de flûte montaient du *proscenium* sur le *pulpitum* lorsque le drame l'exigeait.
- O *Orchestra*; hémicycle qui était, chez les Grecs, la place des musiciens et des mimes chargés d'amuser le public pendant les intermèdes; chez les Romains l'*orchestra* était la place des Sénateurs et des Vestales.
- PP Escaliers conduisant aux étages supérieurs tant de la scène que des gradins.
- QQ Ligne sur laquelle était placées les colonnes qui divisaient le portique en deux parties dans le sens de sa longueur.
- RR Angles des quatre triangles équilatéraux inscrits dans l'*orchestra* lors de la construction du monument pour indiquer la position de ses diverses parties.
- S' La scène.
- SS Diamètre de l'*orchestra*.
- TT Emplacement des trigones qui divisaient le *pulpitum* en trois scènes.
- UU Grandes salles communiquant sur la scène, destinées aux acteurs et aux décorations.
- VV Emplacement des décorations appelées *scenitis*, dont le mouvement s'opérait comme celui des coulisses dans nos théâtres modernes.
- ZZ Espace demi-circulaire formant le premier gradin ou le dernier rang de l'*orchestra*; c'était là probablement le *podium* des théâtres; sa largeur de 2 m. 60, permettait d'y placer des *bissellii* ou des chaises curules; les custodes Italiens désignent cette partie sous le nom de *platea* ou *coitis*; elle était élevée de 20 centimètres au-dessus du sol de l'*orchestra* et probablement entourée d'une balustrade en marbre comme celle que l'on voit au théâtre de l'Odéon à Pompéi.

*Théâtre Romain.*



---

## UNE CÉLÉBRITÉ NIMOISE

AU DEUXIÈME SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE,

Par LÉONCE MAURIN.

---

Avant l'établissement de l'Empire, la scène publique fut toujours occupée, à Rome, par des hommes nés dans l'enceinte de ses murailles, ou, tout au plus, dans les villes d'Italie, jamais par des habitants sortis des provinces. Cette ambitieuse cité qui avait, peu à peu, par ses vaillantes armes non moins que par les perfides habiletés de sa politique, assujetti le monde à ses lois, était trop jalouse de la domination pour laisser envahir, par des étrangers, ce qu'elle regardait comme son domaine propre par excellence.

Cela changea d'abord avec le premier César, qui prodigua le *jus civitatis* à tous ceux qui l'avaient fidèlement servi; puis avec le second, qui n'en fit pas un usage moins large ni plus désintéressé; et enfin sous leurs successeurs, qui ne récompensèrent pas toujours uniquement par là le dévouement à leur personne, mais bien souvent, des services honorables et parfois glorieux, rendus à l'Etat lui-même. Cela se passa ainsi jusqu'au moment où un prince, inspiré par un jurisconsulte célèbre, fit tomber les barrières qui séparaient les uns des autres les sujets de son Empire, en étendant *le droit de cité* à tous les hommes libres.

En ouvrant la porte des dignités de l'Etat aux habitants des provinces qui en avaient été exclus, jusque là, par une aristocratie ombrageuse, l'Empire obéissait évidemment aux conditions et aux besoins de son origine.

L'Empire n'était-il pas la substitution de l'autorité d'un seul à celle du peuple représentée par l'orgueilleux Patriciat ? N'était-ce pas une maxime de gouvernement pour lui, que le Patriciat n'avait plus dans l'Etat d'autre rang que celui que lui assignait la volonté du prince ; et s'il plaisait au prince d'élever les uns, en abaissant les autres, qui avait le droit de se plaindre ? Il était maître absolu, de son vivant, Dieu après sa mort : ses choix avaient donc, pour eux, une double consécration d'autorité. Et il s'agissait de lui agréer, non de descendre du vainqueur des Volsques ou de celui d'Annibal, pour avoir part aux faveurs qu'il distribuait dans la plénitude de ses largesses souveraines. La politique, inaugurée par César et continuée par ses successeurs, avait d'ailleurs son intérêt, bien évident, à préférer les hommes nouveaux qui sortaient des provinces, à ces héritiers des grands noms de l'ancienne Rome. La raison en est toute simple.

L'aristocratie romaine était l'ennemie du régime impérial par tradition et par souvenir. Quoique bien diminuée numériquement, car elle avait été mise en coupe réglée par les guerres civiles des derniers moments de la république, et fort déchue moralement, car elle avait subi les influences dissolvantes du temps, si bien peintes par un historien célèbre (1), elle ins-

(1) *Cæteri nobilium, quanto quis servitio promptior, opibus et honoribus extollerentur.* Annales II

pirait toujours des ombrages. Si elle ne visait pas à rétablir l'ancien ordre de choses, ce qui eût été assez impossible dans l'état d'avilissement où étaient tombées les mœurs publiques, elle avait parfois des bouffées d'orgueil, des velléités d'indépendance qui choquaient et épouvantaient les maîtres que Rome s'était donnés. Malgré l'art habile qu'elle pratiquait de suivre cette langue étroite de terrain, qui séparait le péril du déshonneur, elle ne dissimulait pas toujours ses répulsions et son horreur pour les crimes du despotisme, et cet oubli d'un moment lui coûtait souvent fort cher.

A Dieu ne plaise, du reste, que les citoyens des provinces, appelés à l'exercice des hautes fonctions publiques, dussent exclusivement leur entrée dans ces fonctions aux mauvais sentiments de princes ombrageux et cruels.

Le mérite, sous les bons princes du moins, eut certainement son lot dans les faveurs qu'obtinrent les hommes de la Province. Je n'ai voulu que signaler les causes premières qui firent tomber une exclusion injuste. Quel que fût le vice originel de la révolution morale qui s'opéra à cet égard, toujours est-il qu'elle aboutit à consacrer un acte de justice, et de bonne politique. Ce n'est pas la première fois, l'histoire nous l'apprend, que les bonnes choses se dégagent des intentions les plus équivoques.

Le fait est constant. On vit sous l'ère impériale, bon nombre de citoyens des provinces, arriver aux plus hautes dignités de l'Etat. S'ils ne méritèrent pas tous leur élévation par la nature de leurs services et la dignité de leur conduite, on peut, néanmoins, affirmer qu'il en fut tout autrement pour beaucoup d'entr'eux.



Mais combien peu de ces hommes ont survécu au temps qui vit leur grandeur et leur illustration! S'ils ont laissé dans la mémoire de leurs contemporains une trace brillante, pour la plupart, l'ombre n'a pas tardé à descendre sur leurs tombes; et la postérité ignore jusqu'à leur existence.

L'obscurité dont leur mémoire est enveloppée, auprès des générations qui se sont succédé, s'explique par deux raisons, qui quoique diverses de nature, n'ont pas moins abouti au même résultat.

Ces deux raisons, je les résume en ces termes : le silence forcé, quoique volontaire, des historiens qui ne peuvent embrasser toute chose et toute personne dans leurs récits, astreints nécessairement à des limites; et les lacunes inévitables de leur œuvre, qui sont la conséquence d'une civilisation disparue au milieu d'une tempête sociale, où a sombré la plus grande partie de ses annales.

Les écrivains historiques ont leurs omissions qui, bien que libres de leur part, n'en sont pas moins une nécessité irrémédiable. Des hauteurs où ils planent, leur est-il possible de descendre toujours au détail des hommes et des choses? Leur vocation est de se tenir dans les régions élevées, et il le faut bien pour que dans le labyrinthe où se meut leur œil investigateur, ils ne voient pas se rompre le fil mystérieux qui enchaîne les événements de ce monde par des liens invisibles pour le vulgaire. Si l'aigle habitait les vallées au lieu d'avoir son aire fixée à la cime des plus hautes montagnes, sa vue perçante n'embrasserait qu'un horizon fort limité; et à quoi lui servirait dès lors le privilège de cette vue perçante!

D'ailleurs, il s'est écoulé tant d'années! Tant de faits, et des plus considérables, ont passé sur le monde, qui ont amené une solution de continuité entre l'ancienne civilisation et la nouvelle! Est-il nécessaire de rappeler l'invasion des barbares, — il y en a eu de tant d'espèces? Comment dans ce grand naufrage du monde romain, qui a précédé la formation de la société moderne, n'aurait-il pas péri une multitude de livres qui devaient compléter les renseignements que nous fournissent les quelques épaves, pieusement recueillies sur le rivage, par les mains de la science!

Combien même, sans les barbares, ne peut-on pas supposer, alors que la lutte était engagée entre les deux civilisations, qu'il y a eu de destructions d'ouvrages de l'antiquité, inspirées par un zèle plus ardent qu'éclairé!

La conjecture que j'émetts serait ici voisine de la naïveté, quand le fait même est démontré par le seul aspect des livres que nous possédons, si je ne voulais dire quelque chose de plus, à savoir qu'en outre de ces livres qui ne représentent, pour nous, qu'une partie de l'œuvre primitive, sortie de la main des auteurs, il en était d'autres qui ont entièrement disparu et dont nous n'avons pas même des fragments. Qui sait même si nous savons le nom de tous les écrivains? Il en est bien sans doute plus d'un dont le nom a roulé avec l'ouvrage, dans le gouffre de l'oubli.

Ces réflexions d'une vérité incontestable pour l'histoire de l'antiquité en général, quelle que soit la phase à laquelle on les applique, le sont sans contredit plus encore, s'il est possible, en ce qui concerne le règne des empereurs romains. Nous sommes fort

pauvres de documents pour la plupart d'entr'eux, surtout pour ceux qui ont occupé le trône après les douze Césars, dont la vie a été écrite par Suétone et auxquels le pinceau de Tacite a touché avec une si incomparable vigueur. Il peut donc bien être permis de supposer que par de là les ouvrages qu'on nous savons partiellement ou totalement perdus, il en était d'autres qui ont eu le même sort et dont les auteurs nous sont demeurés même inconnus.

Si la proposition est accordée, et elle ne saurait ne pas l'être, je dirai qu'on n'a pas le droit de s'étonner quand, en jetant les yeux sur les commencements de notre histoire locale, on ne rencontre que deux noms qui aient traversé le fleuve de l'oubli sans s'y perdre; mais on n'en conclura pas témérairement que c'est à ces deux célébrités que doivent se borner nos illustrations gallo-romaines.

Ces deux célébrités-là, qu'on est toujours sûr de voir figurer dans tous les livres qui traitent de nos antiquités, sont fort inégales, soit dit en passant, en éclat et surtout en pureté de renommée. L'une d'elles, Domitius Afer, fut un avocat éloquent, il est vrai, mais d'un caractère méprisable, servile comme on l'était de son temps, non pas d'une manière infensive et en ne compromettant que soi dans les bassesses de l'adulation, mais en prodiguant les ressources d'une parole habilement homicide au service des haines du despotisme. Son meilleur titre, on dirait mieux son unique titre aux yeux de la postérité, c'est d'avoir été le maître de Quintilien. Heureusement pour notre cité, qu'elle peut se glorifier d'une mémoire plus honorable. C'est de son sein qu'est sorti le plus honnête, le plus scrupuleux, le

plus humain des souverains de cette Rome, qui, dans la succession de ses mauvais princes, semblait trouver la peine des souffrances dont elle avait accablé le monde pendant huit siècles.

Ce n'est pas qu'Antonin fût né dans Nîmes, ainsi qu'on le croit et qu'on le dit assez communément parmi nous. Ce prince qui ne se contenta pas de faire de son vivant le bonheur de l'empire, et qui voulut encore le continuer et l'assurer après sa mort par l'adoption de Marc-Aurèle, n'était notre compatriote que par son origine. Il avait vu le jour à Lanuvium, ville qui existe encore aujourd'hui dans les Etats Romains, sous le nom de *Civita-Lavigna*, et qui est située sur la voie Appienne, à 24 kilomètres de Rome. Mais son grand-père et son père étaient nés à Nîmes; c'étaient les Aurelius Fulvius dont un écrivain moderne a cru retrouver le caveau de famille dans les environs de notre cité, sur le chemin de Sauve.

Certainement, c'est un honneur déjà assez glorieux pour celle-ci, que de pouvoir revendiquer le nom du meilleur des empereurs romains, même à un autre titre que celui d'avoir été le berceau de sa naissance; mais est-ce le seul?

A des degrés inférieurs sans doute, il est plus d'un autre nom qu'elle pourrait réclamer comme faisant partie du patrimoine illustre que lui a légué l'histoire, mais par l'une ou l'autre des causes que je signalais tout à l'heure, celle-ci demeure muette à cet endroit. Quand je dis l'histoire, il faut bien s'entendre, et je ne veux parler que de celle qui s'écrit et qui de copie manuscrite en copie manuscrite est arrivée jusqu'à l'heure où la découverte de l'imprimerie est

venue multiplier et propager des ouvrages réservés jusque là à un petit nombre d'élus.

Toutefois, si l'histoire *écrite* garde le silence, il en est une autre qu'on peut consulter avec plus de fruit, mais qui, pour cela, a besoin d'être interrogée plus qu'on ne l'a fait peut-être jusqu'aujourd'hui : j'entends parler de l'histoire monumentale. On lui a bien des fois, il est vrai, demandé des renseignements sur les origines de notre vieux Nemausus ; mais, c'est à peu près tout ce qu'on a cherché à savoir d'elle. Quant à s'en servir pour retirer de la poussière de l'oubli, sous laquelle ils sont ensevelis, des noms qui l'ont illustré, c'est à quoi on n'a guère songé. Et cependant, le patriotisme local avait bien son intérêt à l'exhumation de leur mémoire, alors surtout que ces noms pouvaient se relier à l'histoire générale ; si, en un mot, c'étaient des notabilités, non pas uniquement de la cité, mais de l'empire Romain, au sein duquel ils avaient marqué brillamment leur place.

Ce qui n'a pas été fait, je l'ai tenté moi-même à l'occasion d'une pierre déposée dans le Musée lapidaire de la Maison-Carrée. Probablement, ce n'est pas la seule sur laquelle la même tentative pourrait s'exercer, mais, à raison de quelques circonstances particulières, dont il n'est pas temps encore de parler, il n'en est pas peut-être qui puisse inspirer autant d'intérêt historique.

Assurément, l'archéologie qui rassemble, avec un soin si jaloux, les pierres antiques ; l'épigraphie, qui recueille si avidement les inscriptions, les rétablit quand le texte en est altéré, en explique le sens quand il est obscur, seraient des sciences de bien médiocre valeur, et d'une portée utile fort circonscrite, si leurs

recherches et leurs travaux ne devaient pas aboutir à fournir leur contingent de matériaux pour l'histoire. Restent sans doute les difficultés de leur emploi, qui naissent du laconisme de leurs enseignements, il ne faut pas se les dissimuler au début de cet écrit.

Si l'on veut bien maintenant me suivre, après avoir franchi l'escalier de la grille de notre musée, on tournera immédiatement à gauche, et l'on s'arrêtera devant une pierre qui n'a rien au premier coup-d'œil qui la recommande à l'attention.

Cette pierre, de forme cubique et d'un volume assez considérable, n'a pour tout ornement qu'un cadre qui entoure la face principale, sur laquelle figure une inscription en caractères fort nets et très-lisibles. En remarquant la conservation parfaite de ces caractères, on est amené à se dire que si elle a résisté à l'injure du temps, c'est nécessairement qu'elle a dû, par la place qu'elle a occupé dans la suite des siècles, être mise à l'abri de toute chance d'altération.

Voici maintenant le texte de l'inscription qui contient toute une biographie dont le développement formera l'objet de ce travail :

L. ÆMILIO M. F. VOL.  
HONORATO  
III VIR. CAPITALI. Q. PRO PRÆ  
PROVINCIE PONTI ET BITHYNIÆ  
LEG. EJUSDEM PROVINC. AD PLEB  
PREF FRUMENTI DANDI EX S. C.  
SACERDOT. FICIALI PROVINC.  
CRETÆ ET CYRENARUM.  
HIC HOS HONORÉS BENEFICIO OPTIMI PRINC.  
MATURIUS QUAM PER ANNOS PERMITTI SOLET  
GESSIT.

Cela peut se traduire en ces termes :

« A Lucius Emilius Honoratus, fils de Marcus, de la tribu Voltinie.

» Il fut triumvir capital, questeur, propréteur, proconsul de la province de Pont et de la Bythie, légat de la même province, édile du peuple, préfet de l'annone par sénatus-consulte, prêtre fédéral, proconsul de la province de Crète et de la Cyrénaïque.

» Ce personnage (*hic*), par le bienfait du meilleur des princes, obtint toutes ces dignités à un âge où il n'est pas ordinaire qu'il soit permis de les occuper. »

A la lecture de cette inscription, on reconnaît tout aussitôt qu'on se trouve en présence d'un très-grand personnage, qui a joué de son temps un rôle considérable dans l'Etat. La première question qu'on s'adresse donc à son endroit est de savoir si les écrivains contemporains n'en ont pas fait mention dans leurs ouvrages. J'ai eu la curiosité de les parcourir pour m'en informer, et, je dois l'avouer, mes recherches, poursuivies sur une ligne assez étendue, faute d'une indication précise qui eût pu les circonscrire, n'ont pas abouti. J'ai vainement compulsé une multitude de documents, sans découvrir la moindre trace de l'homme dont je me suis mis en quête de rétablir la biographie. Il n'y a pas lieu d'en être surpris toutefois, si l'on veut bien se souvenir des observations par lesquelles j'ai présumé à la lecture de notre monument épigraphique, qui trouveront plus tard leur confirmation dans la suite de ce travail.

Et cependant, les renseignements fournis par la pierre d'Emilius confondue avec tant d'autres de moindre valeur, ont une haute signification. Ce n'est pas une de ces pierres, comme il y en a tant, concer-

nant un personnage obscur. Le nom d'Emilius Honoratus appartient bien évidemment à l'histoire générale du monde romain. Les fonctions élevées qu'il a remplies dans le gouvernement impérial, la manière dont il a exercé ces fonctions qui peut s'induire de quelques rapprochements, tout fait de ce nom la propriété de cette histoire; et c'est bien la prétention de cet écrit de le lui rendre.

Mais avant d'entamer l'œuvre, qu'il me soit permis de dire un mot seulement sur les destinées de la pierre d'Emilius ou du moins sur ce qu'il nous est permis d'en savoir.

Suivant les auteurs de la topographie de Nîmes, elle fut découverte en 1802 dans les ruines de l'église Sainte-Perpétue. Ils ne disent pas ce qu'elle devint après sa réperition. Mais nous la trouvons plus tard et jusqu'à une époque récente, dans le passage de la cour du lycée à la chapelle. C'est là que notre infatigable confrère, M. Pelet, l'a prise pour la faire porter à la Maison-Carrée où c'est bien mieux sa place. Il n'y a pas bien longtemps que ce transport a dû être effectué, car le catalogue de notre musée, publié en 1855, ne la mentionne pas.

Par les soins de qui avait-elle été d'abord placée dans la chapelle du lycée? Cela nous importerait moins à savoir que de connaître le lieu de son emplacement d'origine avant qu'elle eût été utilisée dans les constructions de l'ancienne église Sainte-Perpétue. Quand on songe à la succession des siècles écoulés depuis la consécration monumentale faite en l'honneur d'Emilius, nous verrons plus tard à quel titre, il est bien



permis de conjecturer qu'elle a dû passer en bien d'autres lieux, avant d'arriver là où elle est actuellement, ou, pour mieux dire, là où elle a été primitivement retrouvée. Mais quelque intéressante à connaître que fût cette filiation, qui ne serait pas moins instructive peut-être que curieuse, il faut renoncer à en pénétrer le secret et se contenter modestement de prendre les choses telles qu'elles se présentent. Avoir la prétention d'aller au-delà serait du roman ; et il n'est pas permis d'en faire quand on cherche des documents pour l'histoire.

Mais, sans tomber dans le roman, on peut bien hasarder une conjecture dans un ordre de faits, tout limité du reste.

Quand le christianisme eut vaincu définitivement le paganisme et s'en fut assimilé les éléments, les édifices hiératiques, qui remplacèrent les temples des dieux de l'Olympe, durent être, très-probablement partout, des transformations monumentales encore plus que des constructions nouvelles. Le terme de basilique, appliqué aux églises le dit suffisamment, car on n'ignore pas que la basilique, chez les Romains, était un édifice qui servait tout à la fois de prétoire et de bourse. Mais là ne se bornèrent pas, dans la suite des temps, les fondations du culte qui avait conquis peu à peu le terrain des anciennes croyances et ne rencontrait plus de résistance nulle part. Pour ses besoins, qui s'étaient d'autant plus accrus qu'il s'était emparé de la société tout entière, il lui fallut d'abord des églises nouvelles et plus tard des monastères. Il est assez naturel de supposer que, pour leur construction, on dut employer tous les matériaux qu'on trouva sous la main.

Or, parmi ces matériaux, pouvait-il y en avoir d'une appropriation plus facile que des pierres toutes taillées, comme l'étaient des cippes funéraires, des piédestaux de statues et une multitude de fragments empruntés à des monuments rongés par le temps ou détruits par la main des hommes.

Qui, en dehors même de ceux qui cultivent et aiment l'antiquité, ne connaît à Nîmes la vieille maison de la rue du Mûrier-d'Espagne, n° 36, si curieuse par l'assemblage de tant de pierres romaines? M. Jules Canonge, dans sa charmante nouvelle de *Terentia*, n'a eu garde de négliger l'occasion d'enchâsser, dans son récit, la description de cette maison, véritable musée d'archéologie, destiné peut-être à périr un de ces jours sous le marteau des démolisseurs?

Là, dès que vous avez franchi la porte, vous ne voyez qu'inscriptions funèbres ou autres, figures sculptées sur la pierre, que vous regardiez aux murailles du corridor, à celles de la vaste cour à laquelle il aboutit, à la margelle du puits ou aux murs des chambres supérieures.

Or, je remarque que la maison de la rue du Mûrier-d'Espagne est un ancien couvent des Augustins.

Mais quand on s'est dit que ceux qui bâtirent le couvent firent main basse sur toutes les pierres qui pouvaient leur servir de matériaux, croit-on qu'il n'y eût rien de plus à apprendre!

J'ignore quand le couvent a été construit, mais ce que je sais bien, c'est qu'il n'est nullement question de l'ordre des Augustins dans l'histoire avant le xii<sup>e</sup> siècle. Si donc, c'est après cette époque qu'un couvent de cet ordre a été fondé à Nîmes, il est à considérer que plus de mille ans s'étaient écoulés entre

l'emploi qui a été fait des pierres qu'on y voit et leur destination primitive. On peut bien se demander, dès lors, où elles étaient avant cet emploi. Disséminées sur les chemins, sur les places publiques, quel est donc le parcours qu'elles ont suivi pour arriver à l'endroit où elles sont. Il n'y a nulle témérité à croire qu'elles ont pu, avant d'entrer dans le couvent, servir à plus d'une autre destination ; et c'est ainsi que, de roulement en roulement, dans la série des âges, elles nous sont parvenues, après avoir essuyé du temps ou des hommes plus d'une meurtrissure au passage. Ce serait une histoire pleine d'intérêt et de tristesse aussi que de suivre cet enchainement de destinées ; mais qui peut la faire, cette histoire ?

Parmi les pierres tumulaires, il en est quelques-unes qui, plus favorisées que les autres, n'ont pas dû probablement changer beaucoup de place. De ce nombre sont celles que l'on voit encore aujourd'hui encastrées dans une muraille du jardin Laune, près le chemin d'Arles, et cette autre qui est près du *mas Baudan*, appartenant à M. le président Liquier, sur laquelle figurent trois têtes sculptées. Cette dernière, placée sur le talus d'une terre de l'hospice qui borde le petit chemin de Saint-Gilles, est connue du peuple sous le nom des *trois surettes*.

Il est, en effet, bien évident que ces dernières pierres n'ont pas dû être transportées bien loin de leur emplacement primitif ; car si c'était l'usage chez les Romains que les tombes fussent placées sur le bord des chemins, c'est bien encore sur un chemin qu'on les rencontre aujourd'hui, moins l'urne où était la cendre des morts qui a disparu avec cette cendre elle-même, jetée à tous les vents de l'horizon.

On ne saurait en dire autant de la pierre d'Emilius. Si cette pierre pouvait être considérée comme un cippe funéraire, il est bien certain que l'emplacement où elle a été trouvée étant hors des murs, autoriserait la même conclusion que pour les deux stèles dont il vient d'être question ; mais il ne paraît pas qu'il puisse en être ainsi, comme je l'établirai plus tard ; et alors, avec une destination tout autre, la place où elle a été trouvée au commencement du siècle laisse le champ libre à toutes les conjectures sur son changement d'état.

Quoi qu'il en soit, du reste, du point de savoir si notre monument épigraphique serait arrivé à Sainte-Perpétue d'un seul effort ou par une succession de déplacements et d'emplacements divers, toujours est-il qu'à son sujet il s'élève plusieurs questions qu'il faut résoudre préalablement pour en retirer la lumière historique qu'il recèle.

La première de ces questions est celle-ci : A quelle époque a vécu Lucius-Emilius Honoratus, fils de Marcus ? Peut-être dans la détermination de cette époque trouvera-t-on l'explication du silence gardé par l'histoire *écrite* sur ce personnage.

La seconde question est de mettre hors de tout débat son origine nimoise.

La troisième, c'est, après avoir donné une idée exacte et complète de la nature des fonctions qu'il occupa, de mettre en relief la grandeur du rôle qu'il remplit, surtout en montrant la liaison avec quelques faits historiques d'une incontestable portée.

Enfin, c'est la dernière, quelle fut la destination de la pierre d'Emilius? N'est-il pas vraisemblable que ce n'était pas une pierre tumulaire, mais bien un piédestal de statue?

Toutes ces questions vidées, et vidées autant qu'elles peuvent l'être, à tant d'années de distance, il sera temps alors de conclure et de voir si, en énonçant en tête de cet écrit la pensée de faire une restitution à l'histoire générale, on n'a pas fait un usage légitime et permis par les règles d'une saine critique des documents épigraphiques.

Si, dans le siècle dernier, on préconisait beaucoup la méthode analytique, ce n'est guère que de notre temps qu'on l'a appliquée, avec quelque rigueur, aux faits de l'ordre moral. C'est par elle que nous sommes arrivés à voir l'histoire sortir des idées d'une synthèse complaisante qui dénaturait hommes et choses, grâce à l'usage qu'ont su en faire d'illustres écrivains, MM. Guizot, Thierry et bien d'autres qu'on pourrait nommer après eux.

Appliquer cette méthode à nos origines locales, en demandant à l'archéologie la base des faits sur laquelle elle doit opérer; en d'autres termes, analyser non plus de vieux livres ou de vieux manuscrits, mais des pierres pour en faire jaillir quelque lumière, tel est le procédé dont il va être fait usage.

N'est-il pas vrai qu'à mesure qu'on avance dans la vie, il est un penchant de notre esprit qui prend le pas sur tous les autres, le goût du passé, de ce passé dont on se rapproche tous les jours et auquel on appartiendra bientôt soi-même?

C'est à ce goût que s'adresse l'étude qu'on va lire. Il ne saurait être, du reste, m'a-t-il paru, pas plus

sans profit que sans intérêt d'étendre la ligne des horizons sur lesquels il peut trouver à s'exercer.

### § I.

Si le silence de l'histoire *écrite* sur le compte de Lucius Emilius, comme aussi l'absence de toute date fournie par l'histoire monumentale, ne nous permettent pas d'affirmer avec certitude l'époque où il vécut, il nous est possible, néanmoins, de la conjecturer avec quelque vraisemblance. Il est un fait qui a, du reste, pour lui, plus que la vraisemblance : c'est que ce fut sous un règne assez long pour qu'il ait pu avoir le temps de parcourir la série de dignités auxquelles il fut promu par la faveur du prince très-bon, *optimi principis*. Or, le nombre des empereurs romains qui remplissent cette condition n'est pas, nul ne l'ignore, fort considérable; car monter sur le trône, en être précipité et périr de mort violente, c'est l'histoire de la plupart d'entr'eux.

Et à présent, parmi ces souverains qui, par une fort rare exception, ont parcouru une assez longue carrière, quel est celui à qui peut le mieux convenir cette désignation *d'optimus princeps*? Ici où commencent les données précises du problème historique, commencent, naturellement, les difficultés de la solution.

Disons d'abord, que si nous étions bien sûr que la désignation rappelée répondit au surnom de l'empereur, toute hésitation devrait disparaître; car la conjecture toucherait de bien près à la certitude sur le règne auquel appartiendrait l'inscription; or, c'est ce qu'ont pensé nos archéologues nimois. Il y a pour

autoriser leur opinion deux raisons très-sérieuses : l'une, qui s'appellera l'argument général; l'autre, l'argument spécial.

- L'argument général, c'est que, soit que l'on considère les pierres monumentales qui portent la consécration à l'empereur, soit les médailles qui sont probablement la monnaie du règne, le surnom du prince, quand surnom il y a, figure toujours dans l'inscription ou dans la légende, et quand il n'y en a pas, il est fort rare d'y voir d'autre qualification que celle d'*Auguste*, qui, par antonomase, était devenue le titre commun à tous les successeurs de celui qui, le premier, avait revêtu la pourpre impériale. Une épithète accompagne d'ordinaire cette qualification, c'est celle de divin, *divus*; c'était une allusion à l'apothéose qui, après la mort, était le couronnement de la dignité impériale; voilà l'argument général.

L'argument particulier, c'est que les pierres et les médailles qui portent le nom de l'empereur Trajan offrent, avec ce nom, le surnom qui lui fut conféré de très-bon, *optimus*.

Aussi bien, en s'appuyant sur ce double argument, les auteurs de la topographie du Gard n'hésitèrent pas, lors de la répétition de la pierre d'Emilius, en 1802, à voir dans la qualification d'*optimus princeps* le surnom de l'empereur Trajan. Ils conclurent de là qu'Emilius avait vécu sous cet empereur, et, par conséquent, qu'il avait, par la faveur de ce prince, accompli l'honorable carrière dont il est parlé dans l'inscription. Leur opinion a été adoptée par notre savant confrère, M. Pelet, qui l'a confirmée par tout ce qu'une longue habitude de lecture de nos monuments épigraphiques, aidée par une sagacité

hors ligne, peut donner d'autorité en un point historique aussi délicat. Il a consigné ses observations probantes dans un travail inédit qui embrasse l'ensemble de nos richesses lapidaires, et qui est d'un prix assez grand, — je lui demande la permission de le dire, — pour mériter, ce me semble, d'être quelque jour imprimé aux frais de notre ville.

Dans cette longue succession de princes qui occupèrent le trône de Rome, si l'on consulte les pages de l'histoire, il est certain que le surnom d'*Optimus* n'a été donné qu'à un seul dont il est, pour ainsi dire, la propriété exclusive. Il fut conféré à Trajan par un décret du Sénat qui ratifia les acclamations du peuple dont le sincère enthousiasme était, en cette occasion, trop bien éclairé par le souvenir du passé pour faire fausse voie. C'est ce que nous apprend le panégyrique de Pline le Jeune :

*Quid tam civile, tam senatorium quàm illud additum à nobis optimi cognomen quod peculiare hujus et proprium arrogantia principum fecit?*

« N'est-ce pas le cri des citoyens, celui des sénateurs qui lui a conféré ce surnom de très-bon, *Optimus*, que l'orgueil de ses prédécesseurs lui a rendu propre et particulier? »

Si Pline le Jeune nous dit que l'orgueil des prédécesseurs de Trajan lui a rendu le surnom de *très-bon* propre et particulier, rien ne nous apprend que la modestie de ses successeurs lui en ait ravi la propriété exclusive.

Si, dans la suite des temps, les princes qui montèrent sur le trône impérial entendirent les acclamations populaires saluer leur avènement de ce cri, expression d'une tradition consacrée dans la mémoire du peuple



qui n'est pas ingrate, *Felicio Augusto, Melior Trajano*, « soyez plus heureux qu'Auguste, meilleur que Trajan », rien n'établit que le surnom d'Optimus ait été porté par aucun d'eux ; car , plus de 200 ans après, c'était encore le cri qui retentissait sur les rivages du Bosphore, ainsi que le rapporte un historien qui vécut sous Constantin.

Deux des successeurs de Trajan, et ce sont ses successeurs presqu'immédiats, l'eussent mérité, Antonin et Marc Aurèle ; mais l'histoire nous apprend qu'ils portèrent d'autres surnoms, comme précédemment Titus, à qui d'heureux commencements dans l'exercice du pouvoir avaient valu celui de *délices du genre humain*.

Ainsi, Antonin fut surnommé le pieux, *pius*, et Marc-Aurèle, le philosophe.

De là, les documens de l'histoire concourant avec les indications de la numismatique et de l'épigraphie, il semble que la proposition qu'Emilius vécut sous le règne de l'empereur Trajan ne saurait être sérieusement contestée.

Il en a été différemment néanmoins ; et un savant membre de l'Institut, M. Léon Renier, à qui un de nos confrères avait envoyé l'estampage de notre monument, a cru devoir fixer sa date au règne d'Alexandre Sevère. Je rappellerai, tout à l'heure, les arguments décisifs que M. Pelet oppose à cette opinion. Mais avant de le faire, qu'il me soit permis de faire observer qu'Alexandre Sevère ne remplit qu'imparfaitement la condition que j'exprimais au début de cette discussion relativement à la durée du règne.

Il mourut à 26 ans, assassiné par ses propres gar-

des; et si les historiens contemporains lui donnent un règne de 13 ans, il faut bien, sans doute, distraire de cette période le temps où sa mère Mammée exerça la tutelle et comme sa tutrice gouverna l'Empire, ce qui, dès lors, le réduit de beaucoup. Même alors qu'Alexandre Sévère eut atteint sa majorité, cette femme impérieuse ne cessa pas d'avoir un très-grand ascendant sur lui; et cet ascendant ne fut pas étranger à sa fin cruelle et prématurée. L'histoire de son règne accuse plus de faiblesse que de bonté; et si le sénat, à l'occasion d'une victoire qu'il remporta sur les Perses, lui conféra le surnom de Persique, il n'eût pu lui donner celui d'*Optimus*, de très-bon, sans outrager grossièrement la vérité; car son indigné conduite à l'égard de sa femme et de son beau-père eût protesté contre cette appellation.

Ce que le sénat romain n'a fait ni n'a songé à faire, un municipe de province l'aurait-il fait lui-même?

Je sais bien que le servilisme adulateur ment souvent à l'histoire, et même qu'un bon sentiment comme la reconnaissance peut inspirer un éloge qui, pour être plus sincère, n'est pas plus mérité par celui à qui il s'adresse; mais en tenant la proposition pour vraie, et en admettant au surplus qu'elle peut s'autoriser d'un fait particulier, à savoir que le nom d'Alexandre Sévère se rencontre sur un autre monument associé à la qualification d'*Optimus*, je dirai: qu'est-ce que cela prouve? Est-ce une raison pour conclure que, lorsqu'on trouvera cette qualification sans le nom de l'empereur, il faille la rapporter exclusivement à Alexandre Sévère?

Entre deux interprétations, dont l'une reposerait sur la flatterie dans ce qu'elle aurait de plus menson-

ger, et l'autre, sur la vérité historique dans ce qu'elle aurait de plus sincère, l'option ne devrait pas être douteuse; mais il y a plus encore, ainsi qu'on va le voir; et c'est ici le cas de reproduire les explications si concluantes de M. Pelet.

Notre savant confrère établit péremptoirement que les arguments de M. Léon Renier n'ont pas la portée qu'il veut leur donner; et voici comment il s'exprime en réponse au premier de ces arguments, que, jusqu'au commencement du III<sup>e</sup> siècle, l'obligation du service militaire était un préalable nécessaire pour l'obtention des fonctions sénatoriales :

« Si Lucius Emilius Honoratus n'avait pas satisfait à l'obligation du service militaire, c'est que peut-être il n'avait pas encore atteint l'âge qui le rendait propre à servir l'État; et, dans le cas contraire, était-il besoin pour cela d'un privilège spécial, lorsque le meilleur des princes lui prodiguait toutes les faveurs dont il était l'objet : *maturiùs quàm per annos permitti solet*.

» A l'appui de son opinion, continue M. Pelet, qu'il faut reculer jusqu'à Alexandre Sévère l'âge de notre monument, M. Léon Renier ajoute : « *C'est une induction qu'on peut également tirer des titres de questeur et de légat du proconsul de la province de Pont et de la Bithynie, qui sont donnés au personnage dont il s'agit. Il n'y avait de questeurs et de proconsuls que dans les provinces sénatoriales. Or, la province du Pont et de la Bithynie, classée par Auguste parmi les provinces de cet ordre, devint province impériale sous Hadrien, et ne fut rendue au sénat que vers le milieu du règne de Caracalla.* »

» Or, répond M. Pelet, si Auguste avait classé la province du Pont et de la Bithynie parmi les provin-

ces sénatoriales, et que ce fût seulement sous Hadrien qu'elle devint province impériale, ne résulte-t-il pas de là, nécessairement, que sous Trajan elle était encore classée parmi les provinces sénatoriales? D'où la conséquence que, parmi ces magistrats devaient se trouver des questeurs et des légats de proconsuls, et qu'alors notre inscription peut se rapporter au règne de Trajan.»

Jusque là, M. Pelet déblaye le terrain, pour ainsi dire, de toutes les objections, et son argumentation n'aboutit pas à d'autre fin, si ce n'est que rien ne fait obstacle à ce qu'Emilius Honoratus ait vécu sous Trajan; mais il la poursuit et arrive enfin à cette conclusion : qu'il est impossible d'assigner la date de notre inscription au règne d'Alexandre Sévère.

En effet, cet empereur avait succédé à Caracalla comme on sait; et depuis Caracalla, le droit de bourgeoisie romaine avait été étendu, par un édit de ce prince, à tous les sujets de l'empire. Que devenait alors la qualification de membre de la tribu Voltinie? quelle nécessité de la rappeler dans l'inscription quand elle n'était plus une nécessité pour arriver aux honneurs?

Nous n'aurions ici qu'une impossibilité de placer la date de notre inscription sous le règne d'Alexandre Sévère, et une simple possibilité de la rapporter à celui de Trajan, si M. Pelet ne montrait que quand on considère le style de l'inscription, la forme des lettres, il est impossible de se faire illusion sur sa date. La grande expérience qu'il a acquise de la lecture de nos monuments épigraphiques doit faire autorité, quand il soutient que les inscriptions accentuées appartiennent à la plus belle époque de Rome, c'est-à-dire à

la période des Antonins. Or, à cette période un seul prince porta le titre *d'optimus princeps*, ce fut l'empereur Trajan. Ce titre, associé au nom de ce souverain, se trouve, non seulement rapporté dans les écrits de son règne, mais on le retrouve encore dans plusieurs monuments épigraphiques de notre cité, ainsi que le fait remarquer M. Pelet.

Peu importe dès lors, que la flatterie de nos ancêtres ait adressé à Alexandre Sévère le compliment peu mérité *d'optimus princeps*, ainsi qu'on peut le voir dans une inscription en caractères grecs, dont le fragment existe dans la collection du musée de la porte d'Auguste, lorsque les arguments que nous avons rapportés *suprà*, excluent la possibilité d'appliquer la date de notre monument au règne de ce prince.

Si de la longue discussion à laquelle je me suis livré, et où tour à tour l'histoire et l'archéologie ont été mises à contribution, il résulte manifestement que Lucius Emilius Honoratus vécut sous l'empereur Trajan, il est une conséquence qui dérive de cette date mémorable et qui est toute à son avantage.

Cette conséquence est celle-ci : c'est que s'il parvint aux honneurs dont la longue énumération figure sur le monument, avant l'âge où les lois en autorisaient l'accession, il y a dans cette anticipation extralégale, un titre de plus qui le recommande à la postérité, bien loin qu'on puisse y voir un motif de décri auprès d'elle, comme il pourrait arriver, si on le faisait vivre sous un empereur moins digne du trône que l'illustre successeur de Nerva. C'est en effet à son mérite personnel qu'il faut l'attribuer, nullement

aux bassesses de l'adulation et aux mauvaises pratiques de la délation, habituées à réussir exclusivement auprès de ces méchants princes qui occupaient le trône de Rome au grand détriment de la vertu et de la capacité, perpétuels sujets d'ombrages pour eux.

Si la réputation de Trajan n'était pas sous ce rapport historiquement consacrée, nous rappellerions ces paroles du panégyrique déjà cité de Pline le jeune :

« Loin de chercher, comme d'autres princes, à détruire la noble fierté des sentiments, vous vous plaisiez à l'entretenir et à l'élever. C'était beaucoup que la probité ne fût pas funeste, elle est maintenant utile. C'est elle que vous honorez des emplois, des sacerdoces, des gouvernements; elle prospère aujourd'hui soutenue de votre amitié et de votre estime. Le prix proposé aux talents et aux vertus stimule les bons et allèche les méchants; car les hommes sont bons ou méchants suivant qu'ils voient récompenser la vertu ou le vice. »

Il suffit de lire la correspondance engagée entre Pline le jeune et Trajan, pour comprendre que ces éloges qui, donnés en face de l'empereur, nous paraissent d'une forme un peu brutale, n'ont rien cependant qui ne soit conforme à la plus sincère vérité. On y apprend à admirer un ensemble de qualités incomparables pour un chef d'Etat: c'est un mélange de simplicité et de grandeur, de tact judicieux, de connaissance des hommes, en même temps que d'esprit de justice, de sentiment de droiture. Elles forment comme le trait distinctif du caractère de cet empereur, dont le patriotisme généreux et bienveillant s'efforça de guérir avec vigilance les plaies de la cruauté ou

les maux de la faiblesse, dont ses prédécesseurs avaient affligé les peuples commis à leur garde. On le voit occupé sans cesse du soin de se choisir de dignes auxiliaires pour l'aider à porter le fardeau du gouvernement.

Si donc, sous un prince pareil, Emilius parvint à de hautes dignités avant l'âge légal, il est hors de doute qu'il le mérita par ses vertus et ses talents.

On peut s'étonner un peu moins qu'après les hautes dignités qu'il a remplies sous le règne de Trajan, son nom ne figure aucunement dans les écrits qui nous restent de ce règne ; car ces écrits sont loin d'être nombreux, quoiqu'ils le paraissent au premier abord, ainsi qu'on le voit si on examine la question avec le désir de s'en instruire.

Certes, on ne saurait le méconnaître, ce fut une période très-brillante pour la littérature latine, que le siècle des Antonins ; il y a là comme les dernières lueurs d'une civilisation qui allait s'éteindre. Il suffit, pour en juger, de citer des noms comme ceux de : Quinte-Curce, de Florus, de Suétone, de Tacite, de Quintilien, de Pline le jeune, de Juvénal, de Martial, de Frontin, qui, à des degrés inégaux sans doute, mais enfin chacun à sa mesure, ont laissé des ouvrages que le temps n'a pas dévorés, en entier du moins. Si ces ouvrages n'offrent pas cette première sève de production que l'on rencontre dans les écrits du siècle d'Auguste, toujours est-il qu'il y eut là un développement, dont on ne saurait nier l'importance sous le rapport de l'art comme sous celui de la fécondité.

Mais quoi qu'il en soit, à se placer au point de vue des travaux historiques, le seul qui nous importe ici, il n'y a guère que trois écrivains que l'histoire con-

temporaire de l'époque puisse revendiquer comme offrant des documents utiles à consulter, ce sont : Suétone, Tacite, Pline le jeune.

Or Suétone, l'auteur de la *Vie des douze Césars*, n'a pas poussé ses chroniques biographiques plus loin que le règne de Nerva. Tacite dit bien, en tête de son livre des *Histoires* : qu'il a réservé pour sa vieillesse le *principat* de Nerva et le gouvernement de Trajan : « *quod si vita suppeditet, principatum divi Nervæ et imperium Trajani, uberiores securioresque materiam senectuti seposui* » mais la trame de ses jours n'a-t-elle pas été rompue, avant qu'il ait eu le temps d'exécuter son dessein ? Nous l'ignorons. Mais que sa vie ait été ou non assez prolongée pour qu'il ait pu ou n'ait pas pu y donner suite, toujours est-il que nous ne possédons pas de lui une seule ligne qui se rapporte à ces deux règnes. On croit même, assez généralement, qu'il est mort avant d'avoir mis la main à l'œuvre, et c'est une opinion accréditée dans le monde savant.

Quant à Pline le jeune, il n'a pas laissé, à proprement parler, d'ouvrage historique ; c'est dans ses lettres, dans son panégyrique de Trajan que l'on peut recueillir des renseignements dont l'histoire fait son profit, mais ces renseignements sont trop exclusivement personnels ou à l'écrivain ou au souverain, pour qu'on puisse y rien puiser de relatif à un personnage qui a joué un rôle dans la succession d'événements auxquels l'auteur n'a été mêlé d'aucune façon.

Le règne de Trajan, malgré le nombre d'écrivains qui ont tenu la plume sous cet empereur, et dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, est le plus pauvre en renseignements historiques, très-probable-



ment parceque les écrits qui s'en sont occupé sont perdus.

Il faut bien qu'il en soit ainsi, puisque le peu de détails que nous possédons sur ce règne sont fournis par des écrivains d'une autre époque, qui ont puisé quelque part, sans doute, ce qu'ils nous révèlent.

La partie de l'histoire Auguste de Dion Cassius, qui vécut sous Commode et ses successeurs, la partie, dis-je, concernant Trajan ne nous est pas parvenue, et l'on n'a plus que les extraits de Xiphilin, qui vivait à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ; en dehors de ces extraits il ne nous reste que les abrégés d'Eutrope, qui écrivait sous Constantin ; d'Aurelius Victor, sous Julien, et de Paul Orose, sous Théodose et ses fils.

Mais, bien évidemment, ce n'est ni dans des extraits ni dans des abrégés que l'on peut chercher des détails sur un personnage qui, tout en exerçant des fonctions élevées, n'était pas cependant sur le premier plan.

Il en serait tout autrement si nous possédions les monuments originaux à l'aide desquels ces ouvrages ont été composés ; là nous trouverions, très-certainement, avec le récit des divers événements accomplis sous le règne de Trajan, des détails sur l'administration des provinces et sur les hommes considérables qui y ont pris part.

Emilius n'était pas un général d'armée ; ce n'était pas sur les champs de bataille qu'il avait acquis de la renommée et des dignités ; c'était un grand personnage de l'ordre civil, qui avait fait son chemin par l'administration. Des ouvrages qui résument un règne, et un règne occupé de choses de guerre, comme celui de Trajan, traitent surtout des affaires militaires et négligent le reste.

On peut s'étonner peut-être, que la correspondance de Pline, où il y a tant de noms de personnages de l'époque, ne fasse pas mention d'Emilius; mais ne pourrait-on pas supposer que celui-ci n'était pas précisément son contemporain? Pline ne parait pas avoir vu la fin du règne de Trajan; c'est du moins une opinion généralement admise. Qui sait si l'illustration de notre personnage n'est pas venue, après sa mort, continuer la succession des éminents collaborateurs de Trajan? Cet empereur a régné 19 ans, et bien qu'il soit impossible de savoir la date de cette mort, puisqu'aucun document historique n'en témoigne, on peut bien admettre que c'est postérieurement qu'Emilius aurait parcouru cette série d'emplois importants, à lui confiés avant l'âge légal. Du vivant de Pline, c'eût été un très-jeune homme placé dans une situation trop éloignée de la sienne, pour qu'il ait eu des relations avec lui et dès lors pour qu'il ait pu s'en occuper dans ses lettres.

Mais, quoiqu'il en soit, s'il n'y a rien d'utile à retirer de ces lettres pour la thèse que je soutiens, il n'y a, non plus, rien de contraire et le silence gardé dans une correspondance célèbre, sur le compte d'Emilius, ne saurait être une objection contre la contemporanéité de l'écrivain avec lui.

S'il ne figure, en effet, ni parmi ces vieux amis de Pline, que celui-ci aidait de son crédit pour leur faire obtenir les grâces de l'Empereur, ni même parmi ces jeunes amis dont il se plaisait à encourager les travaux, les talents et les dispositions au bien, ce n'est pas une raison pour nier sa co-existence à une époque correspondante.

Tout ce qu'on peut conclure du silence gardé

par l'écrivain sur le compte d'Emilius, c'est qu'aucune liaison ne les rattachait l'un à l'autre, et qu'au moment où le premier, adressait à ses amis des lettres devenues, par la rareté des monuments contemporains, une mine précieuse de documents sur un règne célèbre, le second était placé à un degré trop inférieur dans l'échelle des emplois publics, pour qu'à défaut de cette liaison, il put attirer son attention.

Mais il est à remarquer que l'objection prise de ce silence réagit contre l'opinion qui ferait vivre notre personnage sous le règne d'Alexandre Sévère, car il n'est nullement question de lui dans les ouvrages historiques concernant cet empereur, et Lampride, qui a écrit la partie de l'histoire Auguste comprenant cerègne, ne mentionne aucunement le nom d'Emilius Honoratus.

## § II

Emilius était natif de Nîmes, c'est la seconde proposition qui est à démontrer.

L'inscription nous apprend qu'il était de la tribu Voltinie.

Or cette tribu, la dixième des 35 tribus qui composaient l'assemblée des comices de Rome, était assignée aux habitants de Nîmes, qui avaient le droit de suffrage, comme ayant acquis la qualité de citoyens romains, *cives romani*.

Cette désignation de membre de la tribu Voltinie, se retrouve souvent dans les inscriptions relevées à Nîmes, et il faut bien ajouter, il est vrai, dans une

multitude d'autres qui l'ont été à Lyon, à Vienne, à Arles, à Narbonne et en bien d'autres localités de la France méridionale.

Cela peut nous faire conjecturer que la tribu Voltinie n'était pas seulement destinée à recevoir dans son sein les habitants de Nîmes devenus citoyens romains, mais encore tous ceux de la Gaule qui avaient obtenu le même honneur. Peu importe, du reste, que telle fût l'amplitude de compréhension, si je puis ainsi parler, de la tribu Voltinie; l'opinion que Lucius Emilius était de Nîmes ne saurait être infirmée pour cela.

N'est-ce pas à Nîmes qu'a eu lieu la répétition de la pierre sur laquelle figure le nom de ce personnage, avec tous les honneurs dont il fut investi? Or, comment admettre que cette pierre eût été retrouvée à Nîmes, s'il n'avait pas eu un lien d'origine avec notre cité, et s'il fût né dans tout autre ville de la Gaule plus ou moins éloignée de celle-ci?

Pour le prétendre avec quelque apparence de raison, il faudrait s'appuyer sur une hypothèse de tout point invraisemblable.

Ainsi il faudrait admettre que le monument d'Emilius serait venu d'un autre lieu où il aurait été primitivement érigé; car, à quel autre titre aurait-on eu, à Nîmes, un tel monument consacré à un personnage étranger à la cité, sans que l'inscription fournit un mot d'explication à ce sujet?

Supposons, en effet, un moment, qu'Emilius aurait été un haut fonctionnaire de la localité? A coup sûr, s'il avait exercé ici des fonctions élevées au nom de l'empereur, et si notre cité reconnaissante avait voulu récompenser le dévouement qu'il aurait pu

montrer à ses intérêts municipaux, ou peut-être uniquement rendre hommage à l'élévation de sa position, quelque chose nous l'apprendrait dans l'inscription. Nous y lirions, dans cette énumération complaisante des dignités qu'il occupa de son vivant, le titre qui l'eût rattaché à notre cité, tout au moins à la province. Or, il n'y a rien de cela dans cette inscription ; pas un mot des fonctions qu'il aurait pu remplir dans la Gaule méridionale, pas même une allusion qui nous les rappelle.

Et maintenant, je le demande, si l'on est forcément amené à supposer, pour écarter l'origine nimoise du personnage, que le monument est venu du dehors, il faut bien se demander à quelle fin et pourquoi aurait-on transporté au sein de notre cité un gros bloc de pierre sans ornements, qui n'a rien, sous le rapport de l'art, pour le recommander à l'attention, et qui n'a de curieux que l'inscription qu'on lit sur une de ses faces.

Serait-ce pour cette inscription qu'on aurait eu l'idée d'en opérer le transport parmi nous. Mais, je ne sache pas que, dans les siècles qui ont précédé le nôtre, siècles bien tourmentés, et où des splendeurs de la civilisation on marchait vers les ténèbres de la barbarie, on fit un tel cas des inscriptions qu'on pût se livrer à une opération de ce genre pour le seul plaisir de les posséder. Si c'est plus tard, nous ne pouvons oublier comment nos pères traitaient les pierres antiques que l'archéologie recherche si avidement et recueille si précieusement de nos jours. Qui pourrait ignorer qu'un assez grand nombre d'entre elles connues du temps de Ménard, c'est-à-dire vers le milieu du siècle dernier, ont disparu, sans qu'on sache

ce qu'elles sont devenues aujourd'hui ; et combien de celles qu'avaient vues et signalées nos premiers antiquaires : Rulmann, Guiran et autres, n'étaient plus même connues du temps de Ménard, qui s'est contenté de rapporter les inscriptions d'après eux, sans avoir pu les retrouver et les lire ?

Les pierres antiques ont été employées, pendant une longue période de siècles, à titre de matériaux propres à bâtir, et l'architecture profane en faisait aussi bien son profit que l'architecture religieuse. On les enfouissait dans les constructions nouvelles, et c'est dans les démolitions de ces constructions, devenues vieilles aujourd'hui, qu'on a retrouvé quelquefois, grâce à la vigilance infatigable de nos antiquaires modernes, quelques-unes de ces inscriptions lapidaires dont nous ne connaissions plus que le texte relevé par les mains pieuses d'une science trop peu accréditée jadis.

La preuve en est bien ainsi dans le fait même qui nous occupe. La pierre d'Emilius, avant d'être dans le musée de la Maison-Carrée, et antérieurement dans le passage de la cour du Lycée à la chapelle de cet établissement, gisait dans les ruines de l'Eglise Sainte-Perpétue ; c'est du milieu de ces pierres éparses sur le sol que, comme il a été dit, elle a été d'abord retirée.

Or, comment se trouvait-elle là? elle n'y était, bien évidemment, que parce qu'elle avait été jetée dans les constructions de cette église. C'était donc l'usage qu'on en faisait dans le passé, et s'il n'en est plus de même aujourd'hui, il ne se voit guère, néanmoins, qu'on transporte une pierre antique loin des lieux où elle a été d'abord trouvée, bien qu'on en fasse un tout autre cas qu'autrefois.

C'est là, ce me semble, tout ce qu'il y a à dire, car il serait trop puéril d'avoir à répondre à une objection comme celle-ci, par exemple : c'est que ce serait à titre de matériaux, destinés à entrer dans les constructions nouvelles, que la pierre d'Emilius aurait pu avoir la chance d'être transportée à Nîmes ; ce serait une supposition tout simplement absurde, car, dieu merci, les matériaux pour bâtir ne manquent pas et n'ont jamais manqué à notre cité. Personne n'ignore que sous ce rapport elle est particulièrement favorisée. Elle est, en effet, à courte distance d'abondantes carrières de pierres à bâtir, et qui offrent toutes les variétés possibles, depuis celles qui s'emploient en moellons jusqu'à celles qui se taillent et offrent, par la finesse de leur grain, le poli du marbre. Qu'on employât des pierres taillées qu'on trouvait sous la main, cela se comprend, mais qu'on transportât d'ailleurs des blocs dans les dimensions de celui d'Emilius, cela est inadmissible, et il est souverainement ridicule d'insister sur une objection de cette nature. Ce serait cependant l'unique explication possible de l'emplacement de la pierre dont il s'agit sur notre sol, si on niait celle que peut offrir l'origine nimoise du personnage qu'elle concerne.

Un fait assez remarquable et qui n'est peut-être pas sans liaison avec le sujet qui nous occupe : c'est le nombre considérable de pierres trouvées à Nîmes ou dans nos environs, sur lesquelles figurent le même nom d'Emilius. Ménard, dans la Notice de ces pierres qu'on peut lire à la fin du vi<sup>e</sup> volume de son histoire, signale 14 inscriptions de ce genre, avec le prénom de Lucius pour la plupart, sans compter les Emilia qui ne sont pas moins nombreuses aussi. Cela serait

de nulle signification sans doute, si Emilius n'était qu'un simple prénom ; mais si l'on examine la question, à la lumière des usages romains, on est bientôt convaincu du contraire.

Suivant un auteur dont l'érudition est un guide assuré pour qui désire pénétrer le secret de ces usages, les Romains avaient d'abord un *prénom* qui était propre à la personne ; ensuite, un *nom* qui était commun à toute la race ; puis, un *surnom* désignant la famille, et quelquefois un *agnom* marquant une branche de cette famille, dont l'auteur primitif était distingué par une particularité quelconque, relative, soit à sa personne, soit à des actes de sa vie publique, Cicéron, l'Africain (Scipion) (1).

Ici, d'après cette règle, *Lucius* serait le *prénom*, *Emilius* le *nom* de la race, *Honoratus* le *surnom*.

De là, s'il est admis, selon toute vraisemblance, qu'Emilius est un nom de race, une supposition, qui n'a rien d'extraordinaire en soi, se présente naturellement à l'esprit. Cette supposition c'est qu'une relation de parenté en ligne directe ou collatérale, ascendante ou descendante, pourrait bien exister entre tous ces Emilius et toutes ces Emilia, dont les cippes ont été retrouvés dans les entrailles de notre sol, et le personnage qui s'éleva si haut dans la carrière des honneurs publics sous l'Empereur Trajan. Si cette supposition était acceptée, il y aurait là comme une confirmation de toutes les raisons qui militent en faveur de l'origine nimoise assignée à ce personnage.

Parmi les pierres recueillies depuis la publication

(1) Dezobry ; Rome, sous Auguste.



de l'histoire de Ménard, il en est d'autres qui portent aussi le nom d'Emilius ou d'Emilia. Il en est une, particulièrement, qui mérite d'être signalée à cause du rang de celui qu'elle concerne et des dignités qu'il remplit sous le règne d'Antonin, pas bien longtemps, par conséquent, après le temps où vécut et brilla notre personnage.

Voici l'inscription gravée sur cette pierre trouvée lors de la démolition des anciens murs de la ville, du côté de la rue de la Couronne, près l'Esplanade. On peut la voir dans le musée de la porte d'Auguste; elle a été traduite en ces termes, par Millin, dont M. Pellet a reproduit la version dans sa notice sur ce Musée :

« A Caius - Emilius - Bericianus - Maximus, *sevir epulon*, consul, proconsul de la très-splendide province narbonnaise; légat, propréteur de la province d'Asie; préfet du rivage supérieur, admis parmi les tribunitiens, par le divin et grand Antonin; questeur de la ville, tribun laticlave de la 4<sup>e</sup> légion scythique et de la 7<sup>e</sup> double, tribun pour la 11<sup>e</sup> fois, décemvir pour rendre la justice. »

C'est là encore un très-grand personnage, dont le nom de race serait Emilius, bien que M. Teissier, dans ses *Confidences du Dieu Nemausus*, contrairement à la règle ci-dessus posée, n'y ait vu qu'un prénom. *Bericianus*, dont il fait avec *Maximus* un nom de race, ne serait, conformément à cette règle, qu'un surnom désignant la famille, à moins qu'on admette, ce qui n'est pas impossible et ce qui est même vraisemblable, que ce surnom fût porté, pour la première fois, par cet Emilius, dont il aurait servi plus tard à distinguer les descendants.

Qui sait en effet si ce surnom n'avait pas été conféré à ce personnage, pendant qu'il était propréteur d'Asie, par les habitants de la ville de Béryte, pour les bienfaits que lui aurait dûs leur cité. Dans cette hypothèse, *Maximus* ne devrait pas être considéré comme un *agnom*, mais comme le complément du surnom : le plus grand des Bérytains, c'est-à-dire un Bérytain au plus haut rang de la cité.

Ne pourrait-on pas objecter que l'interprétation admise ouvrirait la porte à cette opinion que *Caïus Emilius* serait peut-être originaire de Beryte (aujourd'hui Beyrouth) et non de Nîmes ; mais alors, répondrai-je, pourquoi la pierre concernant ce personnage se trouverait-elle à Nîmes ?

M. Teissier suppose que le gouvernement de la province Narbonnaise ayant été transféré dans notre ville, *Caïus Emilius Bericianus*, qui en était le proconsul, dut mourir chez nous à la suite de cette translation ; et dès lors s'expliquerait la présence d'une inscription en son honneur, qui ne serait autre qu'une dédicace funèbre.

A cela, on peut répondre que rien n'indique que cette inscription se rapporte à un monument tumulaire. Outre qu'on n'y trouve aucune consécration aux dieux mânes, l'aspect de la pierre elle-même repousse une pareille supposition : elle est unie et sans ornements. Or, comment concevoir que le premier fonctionnaire de la province, l'homme qui avait été revêtu de si hautes dignités, n'eût reçu d'autre honneur après sa mort qu'une pierre dépourvue de toute décoration ?

J'inclinerai à penser, comme j'essaierai de le prouver plus tard pour *Lucius Emilius*, que c'était le pié-

destal d'une statue, élevée par la reconnaissance ou l'orgueil de ses compatriotes à Caius Emilius, le fils peut-être, le parent tout au moins de notre Lucius Emilius.

Je sais bien que, même alors, il serait possible de prétendre que la statue aurait été élevée moins au compatriote qu'au haut fonctionnaire de la province, par reconnaissance ou peut-être, par un sentiment moins louable, pour faire sa cour à la puissance. Quelque réponse qu'on pût faire à une pareille opinion, qui s'appuie ici du moins sur l'indice de la dignité provinciale, admettons que la chose n'est pas, à tout prendre, impossible; mais, on en conviendra, en une matière où la vérité n'est ni visible ni tangible, c'est une hypothèse moins vraisemblable que l'autre. M. Teissier, pour expliquer la présence du monument à Nîmes, avance que le gouvernement de la province Narbonnaise fut transféré dans notre cité après un incendie qui dévora les principaux édifices de la ville, jusque-là en possession d'être le siège du gouvernement. Cette translation est, de sa part, une ingénieuse hypothèse; et c'est sur cette hypothèse que repose l'opinion qu'il exprime, et qui n'est, à son tour, qu'une nouvelle hypothèse, qu'il n'a pas eu la prétention, du reste, en une matière aussi obscure, de présenter à un autre titre que celui-là.

Quoi de plus naturel, dans la thèse que je soutiens, que d'admettre qu'une famille déjà ennoblie par un de ses membres ait continué l'illustration de son devancier! Hypothèse pour hypothèse, j'aime encore mieux celle-là qui ne s'échafaude pas sur une autre.

L'empereur Antonin, qui tirait son origine de Nîmes, devait se prêter à favoriser la carrière d'un compatriote, parent de celui que Trajan avait élevé

si haut. Ce n'était pas une famille qui, par ses mains, sortait de l'obscurité; il la trouvait en possession d'un rang qu'il maintenait et continuait, reconnaissant chez le second, sans doute, les qualités qui avaient attiré sur le premier les faveurs de son prédécesseur presque immédiat.

En résumé, ma conclusion est qu'on peut affirmer, sans crainte d'erreur, que Lucius Emilius était de Nîmes; et, s'il n'est pas permis d'être aussi affirmatif sur le compte de L. Emilius Bericianus, ce qui est, du reste, un point fort accessoire, je crois néanmoins qu'il n'y a nulle invraisemblance à supposer que celui-ci en était aussi; qu'il était, de plus, le parent de l'autre, et qu'il dut continuer l'illustration d'une famille qui honorait notre cité.

Quant au surnom d'*Honoratus*, qui aurait été particulier à une branche de la famille Emilia, il ne m'a été possible de le retrouver que dans des inscriptions concernant des femmes. *Honorata* se rencontre quelquefois en effet; mais *Honoratus*, jâmais. Une fois seulement, sur l'indication d'un savant confrère, j'ai cru l'avoir découvert; mais un examen plus attentif a fait évanouir la découverte. Il s'agissait d'une qualification au lieu d'un *agnom*.

Peu importe, du reste, et les inductions à tirer de la fréquence des pierres qui, recueillies sur notre sol, portent le nom d'Emilius, n'en conservent pas moins toute leur force.

§ III.

Comme il ne suffit pas de lire l'inscription pour se faire une idée exacte de l'importance des dignités occupées par L. Emilius, il faut bien entrer dans quelques explications détaillées. A cet effet, et pour marquer la progression d'honneurs qui lui furent successivement conférés, je suis l'ordre indiqué par le texte lapidaire.

Emilius commença sa carrière publique par être *triumvir capitalis*, triumvir capital.

Qu'étaient-ce que les fonctions de ce triumvirat ?

Les triumvirs capitaux qui, sous la république, étaient chargés de la police de Rome, n'avaient plus d'autre mission, sous le régime impérial, que de veiller à l'exécution des sentences capitales.

Ils faisaient partie d'un collège de magistrature qu'on appelait le vigintivirat qui se recrutait par l'élection dans les comices. L'entrée dans ce collège était le premier degré pour arriver aux honneurs. Aussi l'âge légal auquel on pouvait y entrer, était de 18 à 20 ans.

Après le triumvirat, l'inscription nous apprend qu'Emilius parvint à la questure.

Les fonctions de questeur étaient, comme on le sait, des fonctions de l'ordre financier. Les plus grands personnages de Rome, sous la république, avaient ouvert par là leur carrière. Sous l'empire, ces fonctions n'avaient pas perdu de leur prestige. Seulement, dans la vieille constitution romaine, il y avait des questeurs urbains et des questeurs provinciaux. Un

édit de l'Empereur Auguste avait supprimé les premiers, il ne restait plus que les derniers.

Les questeurs provinciaux avaient la charge, sous le contrôle et la surveillance des gouverneurs de province, de faire rentrer les impôts et de pourvoir aux dépenses d'administration provinciale. Si une comparaison était possible avec ce qui se passe de nos jours, je dirais que les questeurs participaient des fonctions cumulées de receveurs généraux et de payeurs.

L'âge légal auquel avait été fixée l'idonéité à ces fonctions était au moins de 25 ans.

Si on prenait à la lettre les indications fournies par l'inscription, il faudrait admettre que Lucius Emilius qui, par la grâce du prince, était arrivé aux honneurs plus tôt qu'il n'était permis, avait pu parvenir au triumvirat et à la questure, avant 18 à 20 ans pour la première, avant 25 ans pour la seconde.

De la questure qui commençait déjà à constituer un rang élevé dans la hiérarchie, nous voyons tout à coup notre compatriote s'élever à la dignité de propréteur de la province du Pont et de la Bythinie et de légat de la même province.

Un propréteur était un gouverneur de province ; et si c'était, par elles-mêmes, des fonctions d'une grande importance que celles de gouverneur de province, celles de gouverneur de la Bythinie et du Pont ont pour notre Emilius une haute signification, grâce à une circonstance historique que je vais rappeler et qui ne saurait être passée sous silence ; car, à mes yeux, elle constitue le principal titre d'honneur de L. Emilius. C'est, je dois le dire, même là ce qui m'a inspiré la pensée de cet essai de biographie :

.C'est sous Trajan qu'il aurait fait son chemin dans la voie des fonctions publiques.

Or, c'est sous Trajan que Pline le Jeune fut aussi revêtu de la charge de propréteur et de légat dans la province du Pont et de la Bithynie ; et c'est l'exercice de cette charge qui a valu à la postérité une correspondance entre le souverain et son délégué, monument le plus curieux sans doute qui nous reste pour nous faire apprécier l'administration de l'époque, les grandes vues de l'empereur, les travaux qui occupaient ses auxiliaires, et dans lesquels il leur donnait l'impulsion motrice, l'esprit de justice, de fermeté et de dévouement qu'ils apportaient dans l'accomplissement de leur tâche.

La sollicitude du prince pour ceux qu'il gouverne n'a d'égale que la résolution et la netteté de son coup d'œil, comme la droiture du cœur de son lieutenant n'a d'égale que son aptitude à tout saisir et à tout embrasser pour réaliser les idées et les sentiments d'un maître devant lequel s'incline sa soumission respectueuse, moins par flatterie pour la puissance que par admiration pour le génie.

Nous ne sommes pas aussi favorisés du côté de notre Emilius. Nous n'avons pas de document semblable qui puisse servir de témoignage à l'habileté et au dévouement qu'il a pu apporter dans l'exercice de sa charge. Mais c'est un rapprochement qui m'a paru d'un très-vif intérêt, que le personnage dont nous trouvons le nom sur une de nos pierres ait occupé les mêmes fonctions sous le même prince. Fut-il le prédécesseur ou le successeur de Pline ? Nous sommes fort en peine de le décider, mais qu'importe ? cela n'ôte rien à l'intérêt du rapprochement. Nous avons

tout à l'heure raisonné dans l'hypothèse qu'Emilius aurait succédé à Pline. Cette hypothèse paraît en effet la plus probable ; et elle s'induirait surtout du silence gardé par Pline sur le compte d'un honorable prédécesseur ; car il semble qu'autrement il en eût dit quelque chose.

Pour faire apprécier toute l'étendue de la mission d'Emilius dans le Pont et dans la Bithynie , citons ce passage d'une notice sur Pline le Jeune, qui résume ses actes d'administration et sert à faire comprendre tout ce qu'il put y faire lui-même par ce qu'y fit son devancier :

« La Bithynie était une des plus grandes provinces de l'empire. Elle se composait de deux puissants royaumes, dont l'un avait été conquis sur Pharnace, fils de Mithridate, fameux par les guerres qu'il soutint si longtemps contre les Romains ; dont l'autre lui avait été donné par Attale, fils de Prusias, l'un de ses rois, et qui se proclamait l'affranchi de la république. »

Pour donner une idée des affaires qui durent occuper notre Emilius dans un gouvernement aussi considérable, faisons encore un emprunt à la notice citée :

« Pline fit élever un théâtre à Nicée, construire des aqueducs à Nicomédie et à Sinope, des bains publics à Pruse, et joindre par un canal le lac de Nicomédie à la mer. »

« Tous ces grands travaux ne l'empêchaient pas de veiller à ce que les juges rendissent une impartiale et vigilante justice à leurs justiciables — il leur en donnait lui-même l'exemple ; — à ce que, tout en pourvoyant magnifiquement aux besoins des cités, leurs res-



sources fussent administrées avec ordre, économie, et surtout avec une scrupuleuse probité (1) ».

Peut-on croire que les qualités qui firent de Pline un administrateur si populaire et si goûté de ses administrés manquèrent à Lucius Emilius, quand il était l'objet du choix d'un souverain comme Trajan, chez qui le favoritisme n'avait aucune prise, et qui ne se laissait guider que par des vues de bien public? Peut-on le croire, surtout quand l'inscription nous apprend qu'après sa propréture, il fut revêtu de la charge de *præfectus frumenti dandi*, préfet de l'annone.

C'était là une charge qui avait pour but d'assurer la subsistance du peuple, et si l'on veut bien se souvenir du soin que, sous le régime impérial, on prenait à Rome de rendre l'existence facile et commode aux classes inférieures, on comprendra que pour être promu à une telle dignité, il fallait bien s'en être rendu digne par la manière dont on avait rempli de précédentes fonctions.

La Préfecture de l'annone était, ainsi que le remarque un écrivain qui a pénétré à fond dans les mystères de la vie romaine, comme une dictature frumentaire. Elle avait pour objet de mettre le peuple à l'abri des horreurs de la famine, et de sauver par conséquent l'état social de tous les désordres et de tous les troubles qui pouvaient être la suite de la disette. C'était donc une mission de haute confiance et de grande portée. Temporaire sous la République, qui craignait les périls que l'ambition de celui à qui elle était confiée pouvait faire courir aux institutions à

(1) V. la traduction de Pline le jeune, collection Panckoucke.

l'aide de l'influence abusive qu'elle donnerait, la dictature frumentaire devint perpétuelle, sous l'Empereur Auguste et ses successeurs, qui n'avaient pas à en redouter le danger. Née du fait des circonstances, elle cessait jadis quand les circonstances cessaient elles-mêmes, mais il n'en fut plus ainsi sous l'empire, et si les fonctions changeaient de mains, il y eut toujours quelqu'un qui en fut revêtu. La magistrature était permanente, si la personne du magistrat ne l'était pas.

Ainsi que nous le révèle le texte lui-même de l'inscription, ce fut un décret du sénat, qui appela Lucius Emilius à la préfecture de l'annone, et comme, sous un empereur tel que Trajan, le sénat jouissait d'une indépendance qui le rendait l'organe libre et spontané de l'opinion publique, à la différence du passé où il ne cherchait qu'à complaire au prince par la servilité de ses choix, il faut penser que ce fut l'expression de cette opinion qui le désigna à l'élection de ce corps devenu maître de lui-même.

Voici en quoi consistait la spécialité des fonctions de préfet de l'annone : c'étaient les chevaliers romains qui achetaient et importaient le blé destiné à nourrir la population, sous la responsabilité et le contrôle du préfet, lequel veillait à ce qu'ils ne se négligeassent pas dans l'accomplissement de leur tâche.

Telle était, du reste, à Rome la situation élevée du préfet de l'annone que, dans le classement hiérarchique des rangs, assigné aux fonctions publiques, il venait immédiatement après les consuls.

Emilius fut encore, la suite de l'inscription nous l'apprend, édile du peuple.

Qu'était-ce qu'un édile du peuple? c'était une

espèce de préfet de police. Il avait, dans ses attributions, l'inspection des marchés, en ce qui concernait la bonne qualité du pain, de la viande, des produits du jardinage, la vérification des poids et mesures, la surveillance des bains, des tavernes et des auberges, l'examen des registres de logement, la propreté, la salubrité des rues, les commodités d'une circulation libre et sûre.

Il y avait des édiles curules (patriciens) et des édiles plébéiens. Ils ne différaient guère par les fonctions, et toute la distinction qu'on peut mettre entr'eux c'est que les uns étaient élus par le sénat, les autres par le peuple.

Emilius avait donc, pour lui, tous les suffrages ; car nous le voyons, tour à tour, honoré des faveurs du prince, du sénat et du peuple, dans les diverses fonctions qu'il remplit.

Après avoir été édile du peuple, il devint prêtre fécial. Les dignités du sacerdoce étaient le complément obligé d'une carrière publique bien remplie chez les Romains ; et ce n'était pas les moins recherchées de toutes. Cicéron fut augure à 54 ans alors qu'il avait obtenu les plus hauts emplois de la République. Pline le jeune, dans une de ses lettres en réponse aux félicitations que lui adresse un ami, sur sa promotion à l'Augurat, se montre, il est vrai, plus touché d'avoir avec Cicéron ce point de ressemblance que d'autre chose ; mais il n'est pas cependant indifférent à l'honneur que donne en lui-même le sacerdoce.

Les prêtres féciaux nommés par l'Empereur depuis la fin de la république comme les Augures eux-mêmes, étaient des ministres de guerre et de paix. Ils avaient pour mission de déclarer la guerre selon les lois de l'équité et de conclure les traités de paix.

Il y avait quelque chose de respectable dans cette

institution qui plaçait l'ouverture et la cessation des hostilités sous les auspices de la religion.

Si une ville, si une nation violait un pacte d'alliance, le fécial était envoyé pour obtenir une réparation ; et si cette réparation était refusée, pour déclarer la guerre aux infracteurs du traité.

A leur tour, si les alliés avaient à se plaindre de quelques actes émanant de fonctionnaires romains, le fécial était chargé de leur faire les réparations convenables et même de leur livrer les coupables.

Il connaissait encore des insultes commises envers les ambassadeurs et aussi il avait le droit de proposer l'annulation des traités qui n'étaient pas conclus selon les rites sacrés.

Comme on le voit, il y avait un caractère de vénération auguste attaché au ministère du fécial. C'était la justice divine qui semblait appelée à s'exprimer par son organe ; et l'investiture d'une semblable fonction devait être considérée comme le couronnement d'une vie entourée de considération et de respect.

Là ne s'arrête pas la carrière de Lucius Emilius.

Il fut encore proconsul de la province de Crète et de la Cyrénaïque.

La Cyrénaïque était une vaste province romaine, située sur les bords de la mer Méditerranée. Elle forme aujourd'hui le pays de Barca dans l'état de Tripoli. La population en était autrefois plus considérable ; et de plus, elle renfermait cinq grandes villes qu'on y chercherait en vain aujourd'hui. C'est dans la Cyrénaïque nommée encore Lybie-Pentapole à cause des cinq villes dont il vient d'être question, que les anciens avaient placé le jardin des Hespérides.

Le gouvernement de ces deux provinces, la Crète

et la Cyrénaïque, termine la longue série des honneurs auxquels parvint notre compatriote.

A coup sûr, ce compatriote a été un personnage considérable de son temps et qui ne méritait pas l'oubli de l'histoire, uniquement dû aux circonstances que j'ai rappelées, on peut le présumer. S'il n'a pas brillé par les armes, ce qui est le titre de recommandation suprême de la part des contemporains à l'attention de la postérité, il a été un grand personnage de l'ordre civil; et la mémoire de plus d'un personnage de cet ordre est arrivée jusqu'à nous.

S'il n'en a pas été de même pour lui, ses compatriotes doivent à son souvenir une réparation, ceux d'aujourd'hui du moins; car ceux d'autrefois l'honorèrent et se montrèrent fiers de lui avoir donné le jour, j'en suis convaincu pour mon compte, et le monument que nous possédons doit servir à le démontrer, si l'on étudie sa destination. C'est ce qui reste à faire, car ce travail serait incomplet, si, après avoir recueilli tous les renseignements historiques que révèle la pierre, il nous était interdit de pénétrer le rapport qui existe entre cette pierre et ces renseignements.

#### § IV.

Qu'est-ce donc que ce monument consacré à Lucius Emilius sur lequel nous lisons toute une biographie, et une biographie qui doit nous intéresser particulièrement, si elle concerne un personnage né dans les murs de notre vieux Nemausus, ainsi que j'ai eu la prétention de le démontrer.

Est-ce une pierre tumulaire érigée par une famille ou par des compatriotes, désireux de transmettre à la postérité le souvenir d'une carrière glorieusement remplie et qui flattait leur orgueil ?

N'est-il pas plutôt à présumer que c'était le piédestal d'une statue qui reproduisait aux yeux des contemporains de ce Nimois éminent, une image qui leur était chère et était, pour eux, un sujet d'émulation non moins que de pieuse affection ?

Tout repousse, ce me semble, l'hypothèse que le monument d'Emilius soit un cippe funéraire.

Et d'abord, constatons que la formule consécra-toire *aux dieux mânes* est absente du texte de l'inscription. Dirait-on qu'elle aurait pu disparaître dans la suite des âges, soit par la main des hommes, soit par l'action érosive du temps ? mais rien n'indique que la pierre ait été mutilée. Son état de conservation démontre plutôt le contraire.

Si, d'ailleurs, un personnage du rang d'Emilius avait eu sa tombe dans Nîmes et que cette tombe fût la pierre que nous pouvons contempler dans le musée lapidaire de la Maison-Carrée, n'y aurait-il pas lieu de s'étonner qu'une si humble stèle eût reçu ses cendres ? Quoi ! ce personnage si considérable n'aurait pas eu un monument splendide plus en rapport avec le grand rôle qu'il avait joué sur le théâtre du monde romain ? cela paraît inadmissible.

L'aspect extérieur, la physionomie de la pierre dont il s'agit, démentent assurément une semblable destination.

On peut donc tenir pour infiniment probable, je pourrais dire pour certain, que c'était un piédestal, un dé qui avait pour but de supporter quelque statue

érigée en l'honneur du citoyen illustre qui avait parcouru une brillante carrière, à la gloire, et peut être aussi, au grand avantage de la cité qui lui avait donné naissance.

Cette opinion n'est pas nouvelle, du reste, et elle fut celle des auteurs de la topographie du Gard, lors de la découverte de la pierre antique qui nous occupe. Ils l'appuyèrent d'une observation que je dois rappeler, c'est qu'on rencontre à la partie supérieure, deux trous qui servaient vraisemblablement à retenir des crampons destinés à fixer la statue sur sabase.

L'explication n'a rien que de conforme à l'histoire.

On sait que c'était l'usage, à Rome, de décerner des statues aux citoyens qui s'étaient distingués dans l'exercice d'une magistrature publique.

Le peuple faisait souvent les frais par souscription de ces représentations figurées de personnages illustres; plus souvent encore, c'était le trésor public qui y subvenait; et quelquefois, enfin, la vanité personnelle, se contentant du vote de la statue, prenait la dépense à sa charge.

Ce n'était pas toujours en semblables conjonctures, la vérité et la justice qui prévalaient; et les abus se glissaient aisément à côté de l'usage légitime de cette rémunération civique. Bien des citoyens qui n'avaient dû qu'à la faveur ou à l'intrigue, des fonctions dans lesquelles ils ne s'étaient que médiocrement distingués, pour ne rien dire de plus, obtenaient facilement qu'on leur décernât une statue, tandis que d'autres, au contraire, qui s'y étaient comportés glorieusement, étaient privés de cet honneur, parce que très-probablement, par un juste sentiment de dignité personnelle, ils avaient attendu, sans le chercher, ce qu'ils

regardaient comme leur étant dû, tandis que les premiers avaient avidement poursuivi ce qu'ils sentaient bien n'avoir pas mérité. C'est ce qui faisait dire à l'un des meilleurs et des plus illustres personnages de l'ancienne Rome, à Caton l'Ancien, devant qui l'on témoignait de la surprise que lui aussi n'eût pas sa statue. « J'aime mieux faire dire pourquoi je n'en ai pas, que de faire demander pourquoi j'en ai une. »

On ne peut supposer que si sous la république il y avait des abus dans ce mode de récompense des services publics, ils cessèrent sous le régime impérial ; et que l'honneur d'une consécration monumentale fit défaut aux médiocrités rampantes et viles, qui, sous ce nouveau régime, faisaient leur chemin au grand détriment des honnêtes gens de l'époque. Bien au contraire ; et l'histoire nous apprend que de nombreuses statues furent érigées en l'honneur d'hommes qui ne les méritaient guère. Toutefois, il dut y avoir des exceptions sans doute ; et ces exceptions durent surtout se produire, quand un prince, judicieux appréciateur du mérite véritable, occupa le trône, en écartant de sa personne les souillures de la flatterie et de la délation. Alors certainement, les populations, suivant l'exemple que leur donnait le chef de l'état, ne prostituèrent plus un honneur qui devait rester la récompense du dévouement au bien public, au lieu d'être le prix d'ignobles et odieuses complaisances.

*Totus ad exemplar regis componitur orbis.*

C'est sur le forum de Rome que se dressaient une multitude de ces figures de plein relief qui en formaient comme la décoration.

A l'imitation de la capitale du monde, les villes principales des provinces possédaient un forum. Ni-



mes avait le sien en cet endroit que nous nommons aujourd'hui la place de la Maison-Carrée. C'est autour de ce forum que se déployaient les images des citoyens dont elle avait à s'enorgueillir, soit pour l'illustration dont ils avaient fait rejallir l'éclat sur elle, soit peut-être qu'elle leur dût quelque bienfait.

Comment Emilius n'eût-il pas mérité d'y figurer?

Certes, il s'était élevé assez haut dans la carrière des emplois publics, pour que sa ville natale fût fière, à bon droit, d'avoir été son berceau! Et qui sait d'ailleurs si quelqu'un des monuments, dont les ruines encore debout sont de nos jours un ornement incomparable pour notre cité, et qui témoignent des magnificences de la protection impériale, ne doivent rien à son éminent patronage?

Les laborieuses recherches de M. Pelet ont démontré, d'une manière irrécusable, qu'il fallait quelque peu reculer la date assignée par les archéologues du siècle dernier à la construction de la plupart de nos monuments. De la période de l'empereur Auguste à laquelle ils fixaient cette date, il faudrait, suivant lui, la reporter à celle des Antonins.

Or, on n'ignore pas que le premier souverain de cette dernière période, Trajan, sous lequel vécut notre compatriote, donna une vive impulsion aux travaux publics, non pas seulement à Rome mais dans les provinces. Les lettres de Pline le jeune ne sont pas le seul document historique qui en fasse foi, et plus d'une assise posée sur le sol aujourd'hui encore, se dresse pour l'attester.

Serait-il donc impossible de supposer que cet enfant de Nîmes, élevé par son propre mérite aux premiers honneurs civils, ait profité de son crédit pour

doter sa ville natale de quelqu'un de ces monuments dont la richesse était bien évidemment au dessus des ressources d'une cité provinciale, et pour lesquels lui est venu en aide le trésor public ?

Sans doute, dans un règne de 23 ans, Antonin dut beaucoup faire pour la cité d'où il tirait son origine, mais il ne fit pas tout sans doute. L'œuvre était déjà ébauchée, et de là, peut-être, ces signes divers qui ont amené des dissidences de vues sur la date à assigner à nos monuments. Dans ses *Confidences du Dieu Nemausus*, M. Teissier, qui semble avoir dérobé tant de secrets à l'antiquité, comme par un instinct divinatoire (je lui dois cette réparation méritée, après avoir combattu une de ses opinions), a émis l'idée que ces monuments — peut-être même aucun d'eux — n'ont été édifiés ou terminés sous un même règne.

Comment ne pas accepter cette idée, quand on peut reconnaître présentement encore que les Arènes et le prolongement de l'aqueduc de la fontaine d'Eure n'ont jamais été achevés, parce que la protection, probablement, qui avait présidé à leurs premiers travaux, fit défaut pour les derniers. Des œuvres d'une telle importance à une époque surtout où on ne possédait pas toutes les ressources de la mécanique moderne, exigeaient les efforts de plusieurs générations.

On peut bien dès lors, conjecturer sans trop de témérité, que lorsqu'un citoyen sorti de Nîmes, comme Emilius, devenait un des principaux personnages de Rome, il ait pu faire servir l'influence que lui donnait le rang qu'il acquérait, à doter sa ville natale de quelque embellissement nouveau ; cela s'est vu dans tous les temps, autrefois comme aujourd'hui. N'est-il pas certain en effet, qu'aussitôt qu'un habi-

tant de la province prend une position supérieure dans la capitale d'où descendent toutes les faveurs et toutes les grâces, et il en descend beaucoup là où règne la centralisation, il se hâte d'en faire profiter le pays qui l'a vu naître? Il n'y met pas seulement son zèle patriotique, mais encore son amour-propre.

Les souverains eux-mêmes, à cet égard, ne faisaient pas autant peut-être que ceux qui étaient placés à un niveau moins élevé qu'eux, et la raison en est facile à comprendre. Un empereur, tout sorti qu'il était d'une ville de province, comme Antonin, par exemple, était le maître du monde; et c'est au monde qu'il devait tous ses soins et tout son dévouement. Il se désintéressait de son origine, si je puis ainsi parler, en songeant à la gravité des intérêts qui reposaient en ses mains, et ne lui laissaient pas trop le temps d'avoir une préférence.

Telle n'était pas la position d'un personnage secondaire, comme Emilius. Engagé dans les rouages de l'administration, il n'avait pas et ne pouvait pas avoir la responsabilité de l'ensemble. Je ne doute pas pour mon compte, que les Nimois appelés par Antonin à sa cour firent plus pour leur cité qu'Antonin lui-même. Sans doute, celui-ci dut se prêter à agir dans les intérêts de sa patrie d'origine avec la bienveillance de sa nature et surtout avec la toute puissance de l'autorité suprême, mais il dut céder à leur initiative encore plus qu'à la sienne propre. Ce n'est, dira-t-on, qu'une supposition; c'est vrai, mais elle est dans l'ordre des vraisemblances.

Si notre Emilius, sous le prédécesseur presque immédiat d'Antonin, dut mettre son crédit à la disposition de ses compatriotes qu'il servait, tout à la fois, dans leurs

intérêts généraux et dans leurs intérêts privés, ils le récompensèrent en élevant sa statue sur leur forum ; c'est à présumer.

Voilà, donc l'explication de la pierre de notre musée, telle est son origine, et tel fut son emplacement primitif.

### § V.

J'ai essayé de faire revivre le personnage dont le monument du musée de la Maison-Carrée nous a conservé la mémoire, et de le replacer dans le milieu contemporain où, constellation brillante, il eut son heure de vif éclat. Je ne me dissimule pas toutes les lacunes de cet essai.

Je voudrais en savoir et pouvoir en dire davantage. J'aimerais de pénétrer le secret de ses origines domestiques, de connaître la famille qui lui donna le jour, le quartier de notre cité où elle résidait, même la maison qu'elle habitait, et dont les substructions reposent peut-être encore sous notre sol bâti.

A coup sûr, cette famille devait compter, dans nos murs, parmi les plus notables, quand celui de ses membres qui nous occupe prit son essor vers la capitale. Elle appartenait à l'aristocratie provinciale, avant d'entrer dans les rangs de l'aristocratie romaine par l'élevation de celui-ci.

Et cela dit, il est tout naturel de supposer qu'elle devait habiter la partie affectée, dans l'enceinte de notre antique Nemausus, aux maisons de l'aristocratie.

Quelle était cette partie?

Depuis des siècles, ont disparu de notre sol ces constructions romaines, plus luxueuses que conforta-

bles, qui formaient les élégantes demeures de nos pères. Si on veut connaître quel était leur aménagement intérieur, il faut aller visiter Pompéïa. Pour qui ne peut faire le voyage d'Italie et descendre dans cette ville souterraine, dont le temps n'a pas démoli ou rongé les édifices, il faut se contenter de voir la maison de Salluste, reproduite en relief avec une si fidèle exactitude, par M. Pelet. Si cela ne suffit pas et qu'on désire lire, sur notre sol, une preuve écrite des splendeurs du passé, il ne nous reste plus que les pavés en mosaïque pour nous la fournir, en y joignant les divers objets d'art retrouvés de temps en temps dans les entrailles de la terre, et qui peuvent nous faire juger, par la richesse du mobilier destiné à les garnir, ce que devaient être ces somptueuses habitations.

Sous ce premier rapport, Ménard, frappé de la grande quantité de mosaïques découvertes dans le faubourg occidental de notre ville, en avait conclu que les plus belles maisons devaient se rencontrer dans ce faubourg.

Des découvertes postérieures ont dû modifier cette opinion reproduite cependant dans quelques écrits qui datent de nos jours.

Comme l'ont fait remarquer les auteurs de la *Topographie*, depuis la publication de Ménard il a été retrouvé sur un grand nombre de points divers de notre cité, des pavés mosaïques de plus grande dimension et non moins remarquables par le choix des pierres, la richesse des dessins, que par leur étendue. Ces pavés ont été principalement retrouvés au pied des cotéaux dont la ligne s'étend du jardin de la Fontaine aux casernes.

On peut voir quelques-uns de ces pavés cités par les

auteurs de la *Topographie*, sur l'emplacement même où la répétition en a été faite. Il en est qui ont subi des déplacements. Le plus beau de tous est, sans contredit, celui que l'on voit à la maison carrée, où il fut transporté d'une maison située sur la place Balore, appartenant à l'un de nos plus honorables concitoyens, mort il y a peu de temps, M. Roux-Carbonnel qui en fit généreusement don à la ville.

Bien qu'il ait été découvert des pavés mosaïques sur des points divers assez distants les uns des autres, si l'on considère les lieux où ils ont été observés en plus grand nombre, dans des dimensions plus considérables, et avec le plus de luxe dans le style d'ornementation, on sera porté à penser que le quartier aristocratique de notre cité devait être délimité par l'axe des collines qui la clôturent au nord.

C'est l'opinion des auteurs de la *Topographie* que je viens de résumer. Quelques découvertes postérieures à leur publication sembleraient à M. Pelet devoir la modifier; non que notre savant confrère se croie en mesure de substituer de nouvelles conclusions aux leurs, son avis inclinerait au doute, et dans ce doute il s'abstiendrait d'assigner un quartier à la classe noble et riche.

Il me permettra de produire une opinion plus positive qui s'appuie sur l'analogie. A Rome, le quartier aristocratique était les environs du forum. N'est-il pas probable qu'à Nîmes, où tant de ruines nous rappellent l'imitation de la grande cité, il devait en être de même?

Cette opinion aurait pour résultat, de donner la clé des nombreuses mosaïques découvertes dans le voisinage de la Maison-Carrée, et sauf meilleur avis, elle me paraîtrait la plus probable.

Si on la suit, c'est dans le périmètre d'un plan circulaire, dont le centre serait établi sur la place de la Maison-Carrée, qu'on fixerait la résidence de la famille de Lucius Emilius Honoratus. C'est là qu'il serait né, là qu'il serait venu séjourner quand il dût visiter sa ville natale, dans les intervalles de loisir que lui laissaient les grandes charges publiques dont il fut revêtu.

J'aime à me le représenter rentrant dans cette ville qu'il avait honorée et servie par son illustration et son crédit; j'aime à me le représenter y rentrant au milieu des acclamations populaires, qui retentissent sur son passage.

Il n'est pas de joie plus glorieuse et plus éniivrante pour l'homme, qui s'est élevé loin de son berceau et dans la grande cité d'où descendent tous les honneurs, que celle que lui donnent les témoignages publics rendus par ses compatriotes à son retour parmi eux, rien qui puisse davantage toucher son cœur et flatter son amour-propre.

Figurons-nous Emilius arrivant de Rome par cette grande voie militaire, la voie Aurélienne, qui, après la traversée du Rhône, prenait le nom de voie Domitienne. De combien de fêtes sa présence n'est-elle pas le sujet! Ce sont des jeux scéniques, donnés en son honneur, auxquels il assiste, assis à la première précinction, entouré des plus notables citoyens de la cité, des compagnons et des amis de sa jeunesse. Puis de là, on le conduit au forum, où sa statue, couverte de voiles, attend son arrivée pour être offerte aux regards de la foule impatiente de voir l'inauguration d'un monument destiné à l'embellir. Les voiles tombent au milieu des cris d'une population enthousiaste.

Pardon, Messieurs, de cette digression où l'imagination se donne carrière; mais à 2000 ans de distance, et en l'absence de toute contradiction historique, est-il donc défendu de lui demander un peu d'aide?

Mais quoi qu'il en soit et ce détail mis hors cadre, si l'on veut, il reste à savoir si des développements auxquels je me suis livré, il ne résulte pas, comme incontestable probabilité, ces quatre propositions qui ont formé l'objet de ce travail, à savoir :

1<sup>o</sup> Que Lucius Emilius vécut sous le règne de Trajan ;

2<sup>o</sup> Qu'il vit le jour à Nîmes ;

3<sup>o</sup> Qu'il occupa les dignités les plus considérables et les plus élevées, à raison des conjonctures, pour ramener sur lui l'attention de la postérité ;

4<sup>o</sup> Que sa ville natale lui éleva un monument destiné à rappeler l'honneur qu'elle en avait reçu, et aussi la mémoire des services qu'il dut lui rendre.

Si ces quatre propositions sont démontrées autant qu'elle peuvent l'être, le but de cet écrit est atteint. Nîmes a une célébrité de plus à inscrire dans les fastes de son histoire.

Pour celui qui a parcouru les rudiments de cette histoire, dans l'ouvrage de Ménard, il n'y aura pas lieu de s'étonner de la part que nous avons faite à la conjecture; car ils ne reposent pas sur une autre base et il y a plus à dire que cela. Quelle est l'histoire dont les commencements ont un fondement plus assuré, pour les Etats eux-mêmes et non plus pour une simple cité? Toute la question est de ne pas s'écarter des vraisemblances, en faisant de la conjecture. Or, c'est ce qu'on s'est efforcé de faire ici, en prati-



quant la méthode qui consiste à se servir du connu pour s'avancer vers l'inconnu. Elle a été en usage de tout temps, sans qu'on ait jamais contesté le principe de son application. Ce qui peut être contesté c'est son mode d'emploi. A cet égard, on voudra bien prendre ce travail comme une ébauche. Ce n'est pas à d'autres prétentions qu'il est offert à l'Académie.

Je terminerai par une observation qui sera comme le lien de ce travail avec de précédentes études. Après les affections que nous avons pour nos proches, n'éprouvons-nous pas une inclination naturelle pour nos compatriotes qui figurent après elles, dans la hiérarchie de nos sentiments, si je puis ainsi parler. N'avons-nous pas l'orgueil de ceux qui se distinguent loin de leur patrie d'origine, qu'ils tiennent une plume, une épée, ou le gouvernail de l'Etat, et ne regardons-nous pas les honneurs qui entourent leur nom comme un patrimoine qui nous est commun avec eux. Si ce n'est pas précisément un sentiment de famille, c'est quelque chose qui y ressemble.

C'est à ce sentiment qu'obéissaient nos pères, quand ils élevaient une statue à leur compatriote Lucius Emilius Honoratus. C'est au même sentiment que j'obéis, en essayant de restaurer la mémoire d'un illustre Nimois de l'antiquité.



---

---

## LES ILES DE LÉRINS.

Par l'Abbé AZAÏS.

---

### § I.

Il y a un charme singulier à parcourir en touriste une contrée qui offre aux regards étonnés des sites tour à tour pittoresques et gracieux, une belle nature et des horizons pleins de grandeur. Mais si aux beautés du paysage viennent se mêler les souvenirs de l'histoire et les monuments de l'art, si une hospitalité cordiale vous prépare, de distance en distance, quelques douces étapes, si surtout vous avez un compagnon de route qui partage vos impressions, le voyage devient alors un enchantement continu, et, le cœur tout entier à l'admiration, il semble qu'on puise, dans chaque paysage qu'on rencontre, une ardeur nouvelle que la fatigue ne peut lasser. C'est au récit d'un semblable voyage que ces pages sont consacrées.

Je parcourais, il y a quelques mois, cette belle contrée de la Provence avec ses rivages aux formes sinuées et variées, si gracieusement découpés par la mer, ses sites ravissants et les monuments de tous les âges qui viennent se mêler aux beautés de cette riche

nature. J'avais la bonne fortune d'avoir pour compagnon de route un aimable collègue qui, par les grâces de son esprit, ajoutait un charme de plus au voyage. Cheminant à pied, depuis Nice jusqu'à Saint-Tropez, tantôt sur le bord de la mer, qui venait mourir en frissonnant sur la plage, tantôt sur les sommets pittoresques de l'Esterel, rencontrant parfois sur nos pas une hospitalité gracieuse et cordiale qui faisait oublier les fatigues de la route ; interrogeant tour à tour l'antiquité profane et l'antiquité chrétienne, visitant avec intérêt les monuments des diverses civilisations qui ont laissé leur empreinte sur ce sol historique, nous avons recueilli une ample moisson de souvenirs. Je viens offrir ici, comme un humble tribut, quelques-unes de ces impressions de voyage, en exprimant le désir que la plume élégante de mon docte confrère complète ce récit. J'ai pris pour moi les souvenirs chrétiens de Lérins ; je lui laisse les souvenirs romains de la ville de Fréjus, où naquit le beau-père du grand historien latin dont il sait si bien interpréter la belle langue et la mâle pensée.

Notre première halte fut à Nice, cette serre chaude des poitrines malades, si belle avec son ciel pur et sans nuage, ses charmantes villas, ses jardins d'orangers et ses magnifiques forêts d'oliviers. Après avoir parcouru la cité nouvelle, habitée par cette colonie pâle et languissante d'opulents étrangers qui, fuyant la région des frimats, viennent demander à ce doux soleil et à cet air tiède et parfumé un peu de chaleur et de vie, nous gravissons cette hauteur escarpée qui domine, d'une manière si pittoresque, la ville et la mer, et sur les flancs de laquelle s'étagait autrefois l'antique cité bâtie par les Phocéens de Marseille,

pour consacrer le souvenir d'une victoire. Des ruines informes, quelques pans des anciens remparts encore debout, des restes de tours, quelques assises d'une église romane sur le sommet : voilà les seuls vestiges de cette ville primitive, souvent saccagée, et qui disparut sans retour, dans les guerres du moyen-âge, pour faire place à la cité moderne mollement assise le long de la plage.

Un souvenir de famille nous conduit au lycée de Nice. Nous aimons à nous rappeler qu'au début de sa carrière universitaire, notre honorable secrétaire perpétuel avait occupé une chaire dans cet établissement déjà devenu une première fois français, avec son modeste et savant collègue, Maillet-Lacoste, dont nous entendions naguère avec tant d'intérêt l'attachante notice biographique. C'est avec un sentiment de piété filiale que nous avons visité cette maison, premier théâtre de l'enseignement des deux jeunes professeurs, et c'est avec amour que nous avons salué le souvenir des deux doctes amis qui surent exciter de si vives sympathies au cœur de la jeunesse qui se pressait autour de leur chaire.

De Nice à Cannes, la route, suivant la voie Aurélienne, cotoie presque toujours la mer, à travers un paysage admirable. Nous ne nous lassons pas d'admirer les richesses d'une nature tour à tour imposante et gracieuse, et nous saluons les souvenirs historiques semés sur ces rivages. Voici Antibes, l'ancienne colonie phocéenne, avec sa citadelle qui commande la mer ; plus loin, le golfe Jouan, où débarqua Napoléon, au retour de l'île d'Elbe. A l'horizon, cette longue ligne de maisons blanches qui court le long de la plage, c'est Cannes, la rivale de Nice, qui montre

avec orgueil ses villas élégantes, et qui a le privilège d'attirer, tous les hivers, une nombreuse colonie d'étrangers, sur ses rivages toujours attiédés par une molle haleine de printemps.

Nos yeux s'arrêtent émerveillés sur ces belles habitations semées sur les flancs des collines et à demi-cachées dans la verdure. Sur l'avenue de Fréjus, ce sont les somptueuses demeures des lords anglais qui ont voulu transporter sous ce ciel brillant du Midi, en face de cette mer resplendissante, la lourde et massive architecture de leurs manoirs gothiques, avec la dentelure de leurs créneaux et leurs tourelles. Plus haut, près du petit village de Cannet, cette maison de modeste apparence, aux teintes jaunes, c'est celle où mourut Rachel, la grande tragédienne qui, sur le lit de son agonie, se faisait lire quelques pages des sermons de Bossuet, comme pour ouvrir son âme à une pensée de foi, et qui peut-être, à cette heure dernière, sentit s'élever au fond de son cœur quelque vague désir de demander une consolation suprême au Dieu de l'Évangile. Plus près de nous, cette maison de campagne a été deux fois consacrée par le spectacle touchant d'une mort chrétienne : elle abrita les derniers jours de M. de Tocqueville, cet illustre écrivain, trop tôt ravi aux grandes études. C'est là, comme l'a dit son éloquent panégyriste, que « la mort lui fit le don de l'amour. Il reçut comme un ancien ami le Dieu qui le visitait, et, touché de sa présence jusqu'à répandre des larmes », il trouva dans une mort entourée de toutes les consolations de la foi, la dernière et la plus douce récompense de sa vie. Un an plus tard, sous ce même toit, s'éteignait encore une généreuse et sainte femme, qui unissait

aux dons de l'intelligence toutes les qualités du cœur, Mme la princesse de Broglie, la noble mère, la digne épouse d'un écrivain cher à la cause chrétienne, la femme du dévouement et des bonnes œuvres.

Mais le souvenir qui domine cette plage, c'est celui des célèbres îles de Lérins, « cet asile de paix, dit un écrivain célèbre, où, lorsque l'épée des barbares démembrait pièce à pièce l'empire romain, s'abritaient, comme l'alcyon sous une fleur marine, la science, l'amour, la foi, tout ce qui console, enchante et régénère l'humanité. » C'était là pour nous l'objet principal de notre course, je dirais presque de notre pèlerinage.

Vues de la côte, les deux îles, avec leur belle végétation, présentent l'aspect gracieux de deux corbeilles de verdure au milieu des flots. La plus grande et la plus rapprochée du rivage, Sainte-Marguerite, offre la forme d'un ovale de sept kilomètres de circonférence, et est couverte d'une épaisse forêt de pins maritimes. Ce qui attire surtout l'attention du voyageur qui visite cette île, c'est la prison d'Etat où fut enfermé, pendant onze ans, ce personnage mystérieux qui n'est connu que sous le nom étrange de l'homme au *masque de fer*. Quand on franchit le seuil de cette prison, fermé par deux portes énormes couvertes de gros clous, on comprend les angoisses du pauvre captif enseveli dans ce triste tombeau, dont les murs ont quatre mètres d'épaisseur et où la lumière pénètre à travers une fenêtre garnie de trois rangs d'épais barreaux de fer. Il pouvait entendre, de son cachot, le bruit des vagues qui se brisent aux pieds du rocher sur lequel le fort est bâti, et son regard pouvait apercevoir, dans le lointain, à travers les grilles de fer,

les montagnes couvertes de verdure. Quel était ce personnage mystérieux , objet à la fois de respect et des précautions les plus sévères ? Malgré bien des publications destinées à soulever le voile qui couvre ce secret , l'énigme reste encore , et le nom du *masque de fer* demeure toujours un mystère.

L'île Sainte-Marguerite avait eu d'autres hôtes aux temps passés. Les colonies grecques et romaines y ont laissé des traces de leur passage, et , dès le commencement du <sup>ve</sup> siècle, le christianisme a planté la croix sur ce rivage. Quelques chrétiens, fuyant les agitations du monde, vinrent y chercher un asile, et les humbles cellules des cénobites remplacèrent les habitations des premiers colons. La légende , à son tour, vint jeter sa poésie sur cette île , et ses fictions pieuses ont toute la grâce et la fraîcheur de ces charmantes rives. Nous en empruntons le récit au livre plein d'intérêt que M. l'abbé Alliez vient de publier sur les îles de Lérins. On raconte que Marguerite, sœur de saint Honorat , dirigeait une communauté de vierges chrétiennes dans l'île voisine de celle où son frère avait fondé un monastère d'hommes. La légende ajoute que Marguerite se plaignait à son frère que ses visites étaient trop rares. Mais le saint , se reprochant les heures données à l'amitié, dit à sa sœur que désormais il ne la verrait qu'une fois l'an, à l'époque où les cerisiers sont en fleurs. Les prières et les larmes de Marguerite ne purent changer sa détermination. Alors la pieuse sœur espéra que Dieu serait moins inflexible, et aussitôt adressant une fervente prière à celui qui bénit les amitiés saintes, elle obtint que le cerisier planté sur le rivage fleurît tous les mois. Honorat , vaincu par ce prodige, reconnut la volonté du ciel, et tous les mois,

traversant l'étroit bras de mer qui sépare les deux îles, il venait parler de Dieu à l'heureuse Marguerite. Telle est, dans sa poésie naïve, cette légende qui rappelle les pieuses visites de saint Benoît du Mont-Cassin à sa sœur bien-aimée, sainte Scholastique. Mais elle s'évanouit au souffle de la critique, et l'histoire atteste que le nom de Marguerite que porte cette île, n'a d'autre origine qu'une église bâtie en l'honneur d'une sainte de ce nom, qui fut martyre à Antioche.

Après avoir cueilli, comme une fleur éclose sur ce rivage, cette poétique légende, traversons cet étroit chenal et abordons à l'île la plus célèbre, quoique la plus petite, à l'île Saint-Honorat. Nous rencontrons ici les grands souvenirs de l'histoire du christianisme au ve siècle. Vers l'an 400, un navire emportait de Marseille vers les rivages de l'Orient deux jeunes chrétiens, deux frères, Honorat et Venance, issus de famille consulaire, qui, après avoir reçu le baptême, allaient chercher un asile aux lieux évangéliques consacrés par la vie et par la mort du Christ. Pendant le trajet, la mort frappa Venance, et Honorat, privé de son compagnon de voyage, reprit tristement le chemin de sa patrie et alla demander à la solitude un soulagement à sa douleur. Il choisit sa retraite dans une forêt du diocèse de Fréjus. Il y avait alors sur le siège de cette ville un saint pontife dont le nom est bien cher à la ville de Nîmes, qui lui avait donné le jour : c'était saint Léonce, frère de saint Castor, qui occupait lui-même le siège d'Apt. Ainsi, deux enfants de Nîmes, deux frères, avaient été jugés dignes par leurs vertus d'être placés à la tête de deux églises importantes du midi de la Gaule. Saint Léonce attira auprès de lui le pieux solitaire Honorat, et lui confia



l'instruction de son peuple. Mais celui-ci, ne pouvant résister au puissant attrait qui l'attirait vers la vie cénobitique, quitta de nouveau le siècle et se retira, non loin de là, dans une petite île qui portait alors le nom de *Planasia*, à cause de sa surface plane, et qui l'échangea contre le nom glorieux de son nouvel hôte, Saint-Honorat. Le site était admirablement choisi : d'un côté, la mer, tantôt calme et riante comme une âme qui goûte la paix de l'innocence, tantôt agitée et tumultueuse comme les passions du monde ; de l'autre, le spectacle varié d'une nature riche et féconde ; et dans le lointain, les grandes cimes des Alpes avec leurs neiges éternelles. Ces belles scènes, qui se déroulaient sous les yeux, étaient bien faites pour s'emparer de l'homme avec force et l'élever à la contemplation des choses du ciel. Bientôt de nombreux disciples, attirés par la renommée des hautes vertus de saint Honorat, vinrent se presser autour de lui, et la petite île de Lérins eut la gloire de devenir, presque dès son berceau, un refuge pour les âmes échappées aux périls du monde et une grande école de piété et de philosophie chrétienne, d'où sortirent d'illustres docteurs et de savants évêques. Que de noms glorieux recueillis par l'histoire ! Ce fut saint Hilaire, appelé au siège d'Arles ; saint Loup, devenu évêque de Troie, dont l'intrépide courage arrêta le farouche Attila ; saint Eucher, de Lyon, qui était venu se former, dans cette île, aux grandes vertus et à la science qu'il fit briller sur le siège de la Rome des Gaules ; saint Vincent, qui écrivit, sous les ombres de Lérins, son savant *commonitoire*, une des œuvres les plus remarquables de cette époque, et Salvien, appelé le Jérémie de son siècle, qui pré-

para, dans le calme de cette retraite, son éloquent traité sur le *Gouvernement de la Providence*.

Nous ne saurions mieux décrire les charmes de ce séjour de paix et de sainteté qu'en empruntant à un des enfants de Lérins, à saint Euchèr, le magnifique éloge qu'il a tracé de cette solitude : « J'aime et j'honore pardessus tout, s'écrie-t-il, avec un accent de reconnaissance, ma chère île de Lérins ! Là, les hommes échappés au naufrage du monde, sont reçus dans ses bras, et, brûlés encore par le feu des passions, ils viennent respirer, sous ses frais ombrages, le souffle vivifiant du Seigneur. Lérins a des eaux rafraichissantes et pures ; ses champs sont verts et émaillés de fleurs ; elle offre des perspectives riantes, et de suaves parfums ; c'est l'image du Paradis sur la terre..... Oh ! bon Jésus, continua saint Euchèr, quelle société de Saints j'ai vue dans cet île ! Vases précieux, ils embaumaient de leurs délicieux parfums, et la bonne odeur de leur vie se répandait en tous lieux. La beauté de leur âme se reflétait sur leur visage. Unis par la charité, profondément humbles et tendrement pieux, fermes dans l'espérance, modestes dans leur démarche, prompts à obéir, silencieux quand ils se rencontraient, toujours sereins, en les voyant, on croyait contempler le repos d'une troupe angélique ».

Tel est le portrait, plein de grâce, que fait saint Euchèr, de Lérins et de sa pieuse colonie, au sein de laquelle il passa la première partie de sa vie.

Un siècle plus tard, un autre enfant de Lérins, saint Césaire, célébrera la gloire de cette sainte et féconde retraite, qui donnera à l'Eglise douze archevêques, un grand nombre d'évêques, et plus de cinq cents

martyrs. « Heureuse, ô mille fois heureuse île de Lérins, qui, dans son étroite et plate enceinte, projette, vers le ciel d'innombrables montagnes! C'est elle qui nourrit d'excellents moines; c'est elle qui distribue, par toutes les provinces, de bons prêtres; ceux qu'elle accueille comme fils, elle les rend pères; ceux qu'elle allaite tout petits, elle les rend déjà grands, et de ceux qui viennent faire, en quelque sorte, auprès d'elle leurs premières armes, elle forme des rois».

Déjà, à la fin du ve siècle, Sidoine Apollinaire avait employé la métaphore reproduite par saint Césaire, et, faisant allusion à la surface plane et unie que présente cette île, il avait dit poétiquement, pour exalter la sainteté éminente des pieux habitants de Lérins :

..... *Quantos insula plana,  
Miserit in cælum montes!*

*L'île des Saints*, cette nourrice féconde des grandes vertus, comme l'appelle un écrivain de cette époque, Ennodius, d'Arles, fournit alors des évêques à la plupart des villes du midi de la Gaule. Elle eut aussi sa moisson de martyrs. Vers l'an 730, les Sarrasins, qui commençaient déjà à infester les côtes de la Provence, envahirent l'île Saint-Honorat, et y portèrent la dévastation et la mort. Cinq cents religieux, le supérieur, saint Porcaire, à leur tête, tombèrent sous leurs coups; les églises furent saccagées, les vases et les ornements sacrés pillés, et tout ce qui échappa à la rapacité de ces farouches ennemis du nom chrétien, devint la proie des flammes. On montre encore, dans le préau du cloître, le lieu où ces martyrs rougirent la terre de leur sang, et où leurs corps mutilés furent pieusement ensevelis par deux religieux échappés au massacre.

Mais le sang des moines, comme celui des martyrs

des premiers siècles, est une semence féconde qui fait germer de nouveaux disciples, et bientôt une nouvelle colonie de cénobites vient relever ces tristes ruines et rendre ces lieux désolés à la prière et à la psalmodie. L'abbaye de Lérins, consacrée par ces pieux souvenirs, devint un lieu de pèlerinage, qu'on venait visiter des contrées éloignées, et fut enrichie par les dons généreux des fidèles. Mais avec les richesses, elle eut à redouter un ennemi plus funeste que les Sarrasins, ce fut le relâchement qui accompagne, presque toujours, la possession des biens de la terre. Plus tard, la discipline subit des atteintes mortelles avec les abbés commendataires. Les vocations religieuses tarirent, et lorsqu'en 1788, le monastère fut sécularisé, il ne comptait que quatre religieux. Depuis longtemps, l'antique abbaye de Lérins, qui avait fourni tant de noms chers à la religion et aux lettres, avait cessé de vivre.

Le voyageur qui visite aujourd'hui cet île, rencontre, à chaque pas, des monuments vénérables, qui rappellent sa gloire primitive, et qui attestent aussi les outrages barbares du vandalisme moderne. Au centre, on voit la grande église romane de saint Honorat, avec les bâtiments contigus qui formaient l'ancien monastère, tels que le cloître, la salle capitulaire et le réfectoire. Cette église porte la trace de constructions de diverses époques. Les murs latéraux doivent remonter au VII<sup>e</sup> siècle. La voûte, qui s'est en partie effondrée et où l'on voit poindre l'ogive, appartient à une époque postérieure. Les nefs latérales conservent encore le plein cintre. L'orientation du monument, qui a dû subir de nombreuses restaurations, a été changée. L'ancienne abside a disparu et a

fait place à la porte actuelle, qui n'a d'autres ornements qu'une colonne de marbre rouge, débris de quelque monument romain. L'ancienne façade, quoique singulièrement altérée, est facile à reconnaître, et son ornementation n'est pas sans intérêt pour l'archéologue. Des fragments de bas-reliefs en marbre et d'autres débris antiques sont encastrés dans les murailles, montrant ainsi que les matériaux furent pris dans les ruines de quelque édifice romain. Parmi les bas-reliefs qui décorent l'ancienne façade, il en est deux qui ont fixé notre attention. L'un d'eux, charmante sculpture en marbre blanc, représente un petit génie, pressant une grappe. Les formes gracieuses de cette délicieuse figurine de l'époque grecque ou romaine, ont singulièrement captivé l'admiration quelque peu profane de mon compagnon de voyage. L'autre bas-relief, également de marbre, est chrétien et appartient incontestablement aux premiers siècles de l'Évangile. Il est divisé en sept compartiments, par autant d'arcades qui portent sur des colonnes torses. Dans le compartiment du milieu, est un personnage vêtu d'une longue robe, ayant la main levée, comme pour bénir. Dans chacun des autres compartiments, se trouvent deux personnages, tournant leur tête vers celui qui est au milieu. Quatre d'entre eux tiennent une couronne à la main, et deux ont un rouleau sous le bras. Cette composition, d'une belle ordonnance, d'une exécution grossière mais qui ne manque pas de caractère, appartient à l'art chrétien des premiers siècles, et rappelle, par son style, les sculptures des tombeaux chrétiens du musée d'Arles et de l'église de Saint-Trophime. C'est le Christ et les douze apôtres que l'artiste a représentés dans les sept comparti-

ments. Les deux rouleaux indiquent les deux évangélistes, saint Mathieu et saint Jean, et les couronnes sont le symbole des fruits de l'apostolat. On a recueilli dans l'église plusieurs inscriptions romaines. En essayant de les lire, nous avons regretté de ne pas avoir à notre service la science épigraphique de notre savant confrère, M. Pelet, l'ingénieux interprète des inscriptions de notre cité.

Le cloître, voisin de l'église, est une construction solide, sans art et sans ornements. Les galeries sont étroites et sombres, les voûtes rampantes et sans nervures, et à la place de ces élégantes colonnes géminées, avec leurs chapiteaux feuillés, qu'on admire au cloître d'Arles, on ne voit que des piliers massifs et larges comme des murs. C'est dans ce cloître qu'étaient réunis les moines qui furent égorgés par les Sarrasins. Nous avons cueilli quelques fruits sur un oranger qui s'élève au milieu du préau. Ce doit être un rejeton de ceux qu'avait plantés saint Honorat, et qui avaient abrité, sous leurs verts rameaux, les anciens religieux.

Il existe encore, dans cette île, des vestiges de sept chapelles, presque toutes placées comme autant de sentinelles sur le rivage. Elles remontent à la plus haute antiquité, et on en remarque trois, qui sont dans un état de parfaite conservation. La plus grande d'entre elles, dédiée à la Sainte-Trinité, a exercé, par la singularité de sa construction, la sagacité des archéologues. On voit, sur plusieurs points, et surtout aux angles des murs et à la porte, des blocs énormes, que le ciseau a effleurés à peine, et qui rappellent l'appareil grossier des constructions cyclopéennes. Est-ce un monument pélasgique? est-ce l'œuvre des

Celtes? Un libre champ est ouvert aux conjectures des archéologues.

La chapelle présente, à l'intérieur, beaucoup d'irrégularité dans sa construction. Deux colonnes, débris de quelque monument plus ancien, supportent les retombées de l'arc de l'abside, tandis que l'arc correspondant, placé du côté de la porte, est soutenu par deux piliers monolithes, de forme grossière. Je remarque, dans le sanctuaire, un autel primitif, d'un seul bloc, semblable à un stèle romain, avec une ouverture au dessus, pour recevoir les reliques qu'on avait soin d'y placer.

Des fouilles récemment pratiquées à la partie extérieure du chevet, ont mis au jour des substructions antiques, enfouies sous le sol. On dirait les vestiges d'une étroite cellule habitée par quelque fervent reclus. Nous voyons dans Saint-Eucher, que les religieux qui aspiraient à une vie plus parfaite, se séparaient de leurs frères et se retiraient dans des cellules isolées. Or, on ne peut pas présumer que cette antique construction, contiguë à la chapelle, avait cette destination? elle expliquerait le nom de Cellulani, que Sidoine Apollinaire donne aux religieux de Lérins.

Une autre chapelle, celle de Saint-Sauveur, située à l'extrémité opposée de l'île, de forme octogone, offre dans son appareil et son architecture des caractères particuliers qui accusent une grande antiquité et peuvent faire remonter cet édifice jusqu'à Saint-Honorat lui-même.

Une troisième chapelle, de petite dimension, située entre l'ancien monastère et le donjon du moyen-âge, est dédiée à saint Porcaire. Elle est destinée à honorer la mémoire du saint abbé et des

cinq cents religieux qui succombèrent sous le glaive des Sarrasins et donnèrent à cette île la consécration du martyr. On montre sur la rive opposée, du côté de la terre ferme, au milieu des rochers qui servent de ceinture à l'île, une petite grotte où se réfugièrent deux religieux échappés au massacre, et qui de là, furent témoins de la mort glorieuse de leurs frères.

Mais le monument le plus imposant de l'île, c'est le donjon fortifié qui élève ses constructions grandioses sur le bord de la mer. Ce château-fort, dont la forme rappelle celui de Tarascon, fut construit pour mettre les habitants de Lérins à l'abri d'une nouvelle invasion de Sarrasins. On y comptait 84 pièces et plus de cent fenêtres ; il y avait plusieurs chapelles, de vastes cellules et des réfectoires pour recevoir les étrangers. Le donjon était coupé, à l'intérieur, par quatre galeries superposées, à arcades ogivales, qui donnaient jour à autant d'étages. Ces arcades soutenues par des colonnes de marbre, entouraient la cour, à ciel ouvert, d'où la lumière arrivait aux appartements. Ce devait être un merveilleux édifice, aux jours de sa splendeur. Mais aujourd'hui l'intérieur ne présente qu'un amas de décombres informes qui semblent, hélas ! défier toute restauration. Vue à distance, cette forteresse posée hardiment dans la mer, avec son chemin de ronde percé de meurtrières, son appareil régulier de belles pierres de taille dorées par le soleil, sa couronne de machicoulis et de créneaux, présente une physionomie pleine de grandeur, et sa silhouette se détache admirablement entre l'azur du ciel et celui de la mer. Je suis heureux de pouvoir mettre sous vos yeux les beaux dessins de notre collègue, M. Revoil, qui reproduisent avec une remar-



quable fidélité le donjon et les divers sanctuaires de l'île. Son habile crayon fera bien mieux comprendre ces imposantes ruines et suppléera à tout ce qui manque à ma plume.

Le voyageur rencontre encore dans cette île deux autres monuments qui rappellent le souvenir de saint Honorat. C'est d'abord un palmier, qu'une tradition locale désigne comme le dernier rejeton de celui qui protégea le saint de son ombre contre les ardeurs du soleil et qui fut témoin des prodiges qu'il opéra. Ce palmier figure, à côté de la crose abbatiale, dans le blason de Lérins, et les pèlerins qui visitaient l'île recevaient une palme des mains de l'abbé, comme un souvenir de leur pèlerinage.

Le second monument est, au centre de l'île, le puits miraculeux dont les eaux fraîches, pures et abondantes furent accordées aux prières de saint Honorat, selon le témoignage de saint Hilaire d'Arles. La tradition raconte que les disciples du saint vinrent se prosterner à ses pieds, le conjurant avec de vives instances de leur obtenir du Seigneur, par ses prières, l'eau douce que la nature avait refusée à cette terre. Le saint leur dit d'aller creuser au milieu de l'île, au lieu qu'il leur désigne. Ils se mettent à l'œuvre et creusent jusqu'au rocher sans rencontrer l'eau. Découragés, ils reviennent trouver le saint et lui font part de l'inutilité de leurs efforts. Saint Honorat leur ordonne d'attaquer la roche vive. Pleins d'obéissance, ils creusent encore, et toujours inutilement. Saint Honorat, qui sent sa confiance redoubler, descend alors lui-même dans le puits, et après avoir invoqué le Seigneur, frappe trois fois le rocher. Aussitôt les eaux jaillissent en abondance; elles sont douces,

quoique la mer soit à une faible distance, et elles servent à la fois à l'irrigation des jardins et aux besoins de la communauté.

Tel est le récit de la tradition. On dirait une légende miraculeuse du moyen-âge. Le puits existe toujours, et selon l'expression de saint Hilaire d'Arles, « l'eau douce jaillit du rocher, au milieu des flots amers de l'Océan. » *In mediâ amaritudine aquæ dulces profuebant.* Nous nous sommes désaltérés à son onde fraîche et pure, et nous avons pu apprécier le bienfait de cette source, au sein de cette île.

Autrefois, l'île de Lérins était couverte d'une magnifique forêt de pins qui la firent surnommer l'*aigrette de la mer*. De belles allées la sillonnaient en tout sens et conduisaient aux divers sanctuaires élevés par les anciens religieux. Les arbres formaient comme une vaste ceinture autour de l'île, et la protégeaient contre la violence du vent. Aujourd'hui l'*aigrette de la mer* a perdu sa plus belle parure : elle a été dépouillée de ses superbes allées et de ses épais ombrages ; il ne reste plus que quelques bouquets de pins maritimes qui l'abritent du côté du nord.

Et maintenant quelle a été la destinée de l'antique abbaye depuis qu'elle a perdu ses anciens hôtes ? Elle a subi les profanations qui ont mutilé la plupart de nos monuments religieux. Elle devint, à l'époque de la révolution, la propriété d'une actrice de la comédie française. M<sup>lle</sup> Sainval, dégoûtée des intrigues du théâtre, vint demander le repos aux paisibles ombres de Saint-Honorat. Mais la solitude n'a d'attrait que tout autant qu'on la remplit avec la grande pensée de Dieu. L'île des Saints avec ses cloîtres déserts, ses sanctuaires silencieux et ses cellules vides, avait

quelque chose de trop austère pour cette femme mondaine et légère qui s'était enivrée des applaudissements de la foule. Aussi la transfuge de la comédie-française quitta bientôt ce lieu dont elle ne sut point comprendre la poétique beauté, et où elle ne put oublier les misères luxueuses de sa vie de théâtre. Lérins passa en d'autres mains et eut à subir les mutilations de ce vandalisme moderne qui, sur tant de points de la France, a déshonoré nos plus beaux monuments religieux. Un seul propriétaire, M. Sims, ministre anglican, a su respecter les débris de la glorieuse abbaye; il avait déjà commencé les travaux d'une restauration sage et intelligente, lorsque la mort est venue le frapper au milieu de ses généreux projets. C'est alors que la religion a pu enfin reprendre possession de ces saintes ruines et les arracher à ce long oubli auquel les avait condamnées le malheur des temps et aussi l'indifférence de notre siècle. Bien des fois, il est vrai, la pensée des évêques de Fréjus s'était tournée vers cette île qui est l'une des gloires de leur diocèse, et songeait à la rendre à sa destination primitive. Le P. Lacordaire, frappé de l'incomparable beauté de ce site et de la gloire de ses souvenirs, avait eu la pensée d'acquérir l'île Saint-Honorat pour y placer le noviciat des Dominicains. C'était un glorieux berceau pour l'ordre renaissant de saint Dominique, et le nom de l'illustre orateur était bien fait pour redonner la vie à cette solitude et faire revivre les beaux jours de saint Eucher et des Salvien. Les généreux projets du P. Lacordaire échouèrent devant l'avidité intraitable d'un propriétaire inintelligent. L'île passa plus tard en d'autres mains. Mgr de Fréjus eut enfin la gloire de faire cesser la captivité qui pesait sur

Lérins, et d'accomplir cette œuvre réparatrice qui sera un des plus précieux souvenirs de son épiscopat.

Le 9 février 1859, Mgr Chalandon, archevêque d'Aix, et successeur de saint Honorat sur l'antique siège d'Arles, et Mgr Jordany, successeur de saint Léonce sur celui de Fréjus, visitaient cette terre consacrée par tant de pieux souvenirs. Ils s'acheminaient, suivis d'un cortège nombreux, et au chant des cantiques sacrés, vers l'antique église où un autel était dressé pour la célébration des saints mystères. Des salves nombreuses d'artillerie annonçaient au loin que la religion, après plus d'un demi-siècle d'absence, rentrait en triomphe dans son antique domaine; la musique éclatait en joyeuses fanfares, et plus de mille voix saluaient de leurs longues acclamations cette pompe religieuse. Les deux pontifes, prenant successivement la parole, faisaient revivre, sur leurs lèvres émues, les accents éloquents des illustres docteurs formés à la grande école de Lérins; la foule était attendrie, et les ruines elles-mêmes semblaient tressaillir, comme à la voix des Honorat, des Eucher, des Vincent, des Salvien et des Césaire. La parole et la bénédiction des évêques devenaient la pierre angulaire de l'édifice nouveau qui devait sortir de ces ruines. Il commence déjà à paraître : des frères agriculteurs de l'ordre de Saint-François-d'Assise viennent d'être placés à la tête d'une colonie agricole d'orphelins. Saluons cet essai de restauration, comme l'espérance d'un meilleur avenir pour cette île. Si les frères agriculteurs ne sont pas appelés, comme les anciens moines de Lérins, à défricher le champ de la science, ils féconderont du moins, de leurs sueurs, ce sol envahi de nouveau par les ronces, et sauront aussi y faire

germer quelques-unes des vertus des nobles hôtes d'autrefois.

## II.

Si les îles de Lérins intéressent vivement par les grandes et belles ruines qu'elles renferment, elles offrent un intérêt bien plus puissant encore par le souvenir des hommes illustres qu'elles ont abrités sous leurs paisibles ombrages. Une double vie animait autrefois ces lieux aujourd'hui si déserts : c'était d'abord la vie religieuse avec ses vertus cachées, ses prières ferventes et cette fraternité pieuse qui unissait tous les membres de la famille monastique. C'était aussi la vie littéraire qui trouvait dans le calme de la retraite des inspirations fécondes, et se faisait chrétienne à l'ombre du cloître. Nous voulons interroger le passé de Lérins, évoquer ses souvenirs du premier âge, afin de redonner la vie à ses ruines et de faire revivre cette belle physionomie littéraire et scientifique que présentait le monastère au <sup>ve</sup> siècle.

Deux courants opposés apparaissaient à la surface et agitaient les profondeurs de la vieille société : l'un qui était accéléré par l'invasion des barbares et qui poussait fatalement à la destruction et au chaos ; l'autre qui portait des autels du Christ, des chaires de ses pontifes, des sanctuaires qui abritaient ses vierges et ses ascètes, un contre-courant de foi, de vérité et d'amour, refoulant la corruption romaine et la férocité barbare, et préparant un monde nouveau.

Or, le monastère de Lérins, au <sup>ve</sup> siècle, a concouru à ce mouvement rénovateur qui a fait sortir une société nouvelle, pleine de jeunesse et de vie, du

sein de cette vieille société païenne qui se mourait épuisée sous le poids de ses vices et de ses erreurs , et le tableau de cette institution est une belle page de cette grande histoire de la lutte incessante et sublime de la vérité contre l'erreur , de la charité contre l'égoïsme , de l'esprit chrétien contre le paganisme , de l'Évangile en un mot , pour l'affranchissement , le progrès moral , la glorification de la nature humaine contre les idolâtries et les tyrannies de toute espèce qui la déshonorent et qui l'asservissent.

Le christianisme avait déjà fermé , depuis près d'un siècle , l'ère sanglante et glorieuse des martyrs. Du pied des bûchers et des échafands et du sein des amphithéâtres rougis du sang de ses enfants , il était monté triomphant au trône des Césars , et d'une main encore meurtrie du poids des chaînes , il avait saisi , pour ne plus les laisser tomber , les rênes de la destinée humaine. Mais son œuvre n'était pas encore accomplie : vainqueur du polythéisme , il avait beaucoup à faire pour que sa morale pure et élevée devînt la conscience du monde , et que sa doctrine en fût la lumière.

C'est là le magnifique travail qui s'accomplit au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècle. M. Villemain , dans son *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV<sup>e</sup> siècle* , a apprécié , avec un remarquable talent , un des côtés de cette influence rénovatrice qu'a exercée le christianisme à cette époque. Or , dans ce grand mouvement de rénovation intellectuelle , dans le réveil surtout des études et des lettres sur le sol de notre patrie , Lérins a eu sa part d'action , et je vais essayer d'en faire ressortir les principaux caractères.

Deux littératures se trouvaient en présence , au sein

de la Gaule, à cette époque, et offraient un contraste frappant. C'était la littérature païenne qui jetait ses dernières lueurs, et la littérature chrétienne qui semblait croître et grandir de tout ce que perdait de grandeur et de vie sa rivale. L'une ne produit déjà plus que des rhéteurs qui ne recherchent qu'un vain artifice de mots ; l'autre enfante des écrivains qui obéissent à des convictions généreuses. L'une est légère, vide et frivole, et l'on sent que l'inspiration est éteinte ; l'autre est sérieuse, grave et énergique, et sous cette forme parfois inculte, on sent passer un souffle puissant. D'un côté, ce sont des esprits attardés, prosternés devant les ruines du passé et fermant obstinément les yeux à la lumière qui se lève sur l'humanité ; de l'autre, c'est une génération nouvelle, tournant les yeux vers l'avenir et portant dans son cœur de plus nobles aspirations. C'est la Mythologie en face de l'Évangile ; c'est la rhétorique profane en présence de la foi.

Deux poètes de cette époque, Ausonne et saint Paulin, s'offrent à nous comme la personnification de ces tendances contraires. Tous deux sont enfants de la Gaule ; tous deux ont cultivé les muses. Mais l'imagination d'Ausonne est restée païenne, et les souvenirs mythologiques remplissent ses œuvres : le souffle chrétien est absent. Aussi, quel est le caractère de cette poésie profane ? C'est la légèreté, la recherche, la licence quelquefois, et presque toujours, le défaut de simplicité, de grâce naturelle et d'inspiration.

Écoutez maintenant saint Paulin. Il appartenait, comme Ausonne, à cette Aquitaine si féconde en esprits éminents. Mais quoique parti du même point, il suivit une voie meilleure. Poète, il chercha plus haut

ses inspirations : il fut chrétien par l'intelligence et par le cœur, aussi bien que par les œuvres. Nourri des lettres antiques, il s'abreuva aussi aux sources pures de l'Évangile, et c'est là ce qui communique à ses poésies cette douce tendresse, cette sensibilité attachante, cette onction pleine de charme qui va sans effort jusqu'au cœur.

Le poète Ausonne avait été son maître et l'avait initié aux secrets de la poésie. En apprenant la conversion de son cher disciple, devenu le transfuge des Muses, il lui écrivit pour combattre ses généreux desseins : « Ne dédaigne pas, lui dit-il, le père de ton esprit. C'est moi qui fus ton premier maître, et le premier guidai tes pas dans la route des honneurs. C'est moi qui t'introduisis dans la société des Muses. O Muses ! divinités de la Grèce, entendez ma prière, et rendez un poète au Latium. »

Les muses de la Grèce furent sourdes à l'appel du poète païen : mais la muse chrétienne sut noblement inspirer saint Paulin. « Pourquoi, répondit-il à Ausonne, pourquoi, ô mon père ! rappelles-tu en ma faveur les Muses que j'ai répudiées ? Ce cœur, consacré maintenant à Dieu, n'a plus de place pour Apollon ni pour les Muses. Je fus d'accord avec toi jadis pour appeler, non pas avec le même génie, mais avec la même ardeur, un Apollon sourd dans sa grotte de Delphes, et pour nommer les Muses des divinités, en demandant aux bois et aux montagnes ce don de la parole qui n'est accordé que par Dieu. Maintenant un plus grand Dieu subjugue mon âme. . . »

« Il y a dans les poésies de saint Paulin, dit Ozanam, des accents qu'Ausonne, avec tout son esprit et toute son érudition, ne trouva jamais. Son esprit lui avait



enseigné les artifices d'une poésie de décadence, d'une poésie qui excellait dans les acrostiches, dans les jeux d'esprit, dans les subtilités de toute espèce; mais jamais il ne lui avait enseigné les secrets de cette poésie du cœur dont Paulin fit jaillir la source, dépassant son maître de si loin. En effet, il répudie l'inspiration des Muses païennes, mais il en connaît une plus puissante. Il n'abjure point la poésie au fond de sa solitude de Nole, il la mêle encore à toutes les joies de ses amis, à toutes leurs douleurs; et partout où il y a une larme à essuyer, ou bien un bonheur à partager, les vers de Paulin arriveront (1). »

C'est surtout dans les poèmes composés pour honorer la mémoire de saint Félix, dont il garde la tombe avec le culte de la piété filiale, qu'on retrouve l'inépuisable épanchement de cette âme si tendre. Avec quel pieux enthousiasme il célèbre la vie, les miracles, la fête du martyr, les pèlerinages qui se font à son tombeau, les hommages qui lui viennent de toute l'Italie! Quelle inspiration ravissante dans cette prière qu'il adresse au saint bien-aimé : « Nous nous réfugions dans ton giron sacré. Notre nid est dans ton sein. C'est là que, réchauffés, nous croissons pour une vie meilleure, et, nous dépouillant du fardeau terrestre, nous sentons germer en nous quelque chose de divin et naître les ailes qui nous égaleront aux anges. »

Et tuus est nobis nido sinus. Hoc bene foti  
Crescimur, inque aliam mutantur corpora formam,  
Terrena exuimur sorde, et subeuntibus alis  
Vertimur in volucres divino semine verbi.

(1) Ozanam. — *Civilisation au v<sup>e</sup> siècle.*

La vraie poésie est là . le disciple a vaincu le maître ; Ausonne ne montera jamais si haut que le chanfre pieux de Nole ; et aucune de ses idylles n'approchera de cette grâce et de cette beauté chrétienne.

Ce que saint Paulin a fait pour la poésie , l'école de Lérins , qui lui est presque contemporaine , va le faire dans le domaine des lettres. L'histoire nous fournit peu d'éléments pour faire connaître cette école célèbre et les principaux caractères de son enseignement. Une seule chose la révèle avec éclat : ce sont les écrivains illustres qu'elle a formés. Il en est cinq dont le nom appartient à l'histoire littéraire de notre patrie au <sup>ve</sup> siècle , et que Lérins peut revendiquer comme sa gloire ; ce sont : saint Hilaire d'Arles , saint Eucher de Lyon , saint Vincent de Lérins , Salvien et Fauste de Riez.

Le glorieux fondateur de Lérins , saint Honorat , avait laissé le souvenir d'une tendresse pleine de sollicitude pour la nombreuse famille qu'il avait réunie autour de lui. Son disciple et son historien , saint Hilaire , disait que si la charité avait voulu se faire peindre , elle aurait emprunté les traits de son visage rayonnant d'une douce et attrayante majesté. Il aurait , dit le même auteur , les bras de son amour aux fils de tous les pays qui voulaient aimer le Christ , et ceux-ci , touchés de tant de douceur , aimaient à dire , dans leur filiale reconnaissance , qu'ils retrouvaient en lui , non-seulement un père , mais toute une famille , toute une patrie , tout un monde. Sa parole charmait ceux qui l'entendaient , et ses lettres écrites , selon l'usage , sur des tablettes enduites de cire , étaient empreintes d'une telle douceur , qu'on disait qu'il avait rendu le miel à la cire : *mel suum ceris reddidit.*

Saint Hilaire d'Arles, son parent, qui fut une de ses plus chères conquêtes, et qu'il arracha à la vie du monde, à force de supplications et de larmes, pour en faire son disciple, fut deux fois appelé à lui succéder, et au monastère de Lérins, et sur le siège d'Arles. Ce fut d'abord un des moines les plus fervents du monastère naissant, et plus tard un pontife d'un zèle infatigable et d'une charité merveilleuse, dans cette cité populeuse qui portait le nom de petite Rome des Gaules : *Gallula Roma Arelas*. Sa parole de feu remuait les masses et opérait des conversions nombreuses. Sa charité était si grande qu'il vendit jusqu'aux vases sacrés pour secourir les pauvres et racheter les captifs. Il se faisait lire pendant ses repas, et il était si avare de son temps qu'il faisait plusieurs ouvrages à la fois : tandis qu'il travaillait des mains, il avait un livre sous les yeux et dictait en même temps à son secrétaire. Habile dans l'art d'écrire comme dans celui de parler, il composa, soit sur la philosophie, soit sur des sujets littéraires et religieux, divers ouvrages qui ne sont point parvenus jusqu'à nous ; des poésies où la grâce s'alliait à l'inspiration, une exposition du Symbole, des homélies pour toutes les fêtes et un grand nombre de lettres dont son historien loue la douceur, l'onction, la forme ingénieuse et le caractère élevé ! Il ne nous reste de lui qu'une lettre à saint Eucher, et son panégyrique de saint Honorat qui suffit, à lui seul, pour attester et le mérite de l'orateur et le talent de l'écrivain.

Saint Eucher, issu d'une famille sénatoriale de Lyon, possesseur d'un nom illustre et d'une grande fortune, avait cédé à ce puissant attrait qui poussait alors tant d'âmes vers la solitude. Sa première pensée

avait été d'aller se mêler aux troupes ferventes d'anachorètes qui peuplaient les déserts de la Thébàide. Il en fut détourné par son attachement à sa femme Galla, et à ses deux fils Salone et Véran, qui ne voulaient pas se séparer de lui, et qui cependant ne pouvaient se décider à le suivre en Egypte. Il vint donc se fixer à Lérins, avec sa famille vers l'an 412. Sa femme dut sans doute suivre son exemple et embrasser la vie religieuse dans quelque monastère voisin. Euchèr garda près de lui ses deux enfants et confia le soin de leur éducation à deux maîtres habiles, choisis parmi les moines les plus instruits de Lérins. Il serait intéressant de savoir en détail quel fut l'objet de l'enseignement que reçurent les deux jeunes élèves : ce serait un sûr moyen de connaître la pensée des habitants de Lérins, concernant l'étude des auteurs profanes. Nous sommes réduits à des conjectures. Nous pouvons penser avec raison que les anciens modèles devaient servir de base à cet enseignement, et que c'est par une heureuse alliance des idées chrétiennes avec l'étude des chefs-d'œuvre légués par l'antiquité, que les maîtres de Lérins devaient former l'intelligence de leurs disciples.

Tandis que les fils d'Euchèr étaient initiés, sous ses yeux, aux lettres profanes et à la science chrétienne, il s'adonnait lui-même avec ardeur, dans cette paisible retraite, aux études sacrées, et c'est là qu'il dut acquérir cette pureté et cette élégance de style qui distinguent ses écrits. La beauté ravissante du site de Lérins, la splendeur de ce ciel sans nuage, la richesse de ces rivages si gracieusement découpés par la Méditerranée, ces magnifiques perspectives de la mer et des Alpes, ne furent pas sans influence sur l'écrivain,

et il dut y puiser cet éclat et cette grace poétique qui font le charme de ses ouvrages. Quand plus tard, dans son admirable *Eloge de la solitude*, il décrira avec tant de poésie la retraite de Lérins, sa ravissante peinture reflètera tous les enchantements du lieu qu'il décrit avec tant d'amour, et cette page consacrée à Lérins ne le cèdera pas en éclat à ce merveilleux paysage.

Eucher résidait encore à Lérins lorsqu'il composa un livre d'exégèse, destiné à faciliter l'intelligence de l'Écriture Sainte. Le pieux auteur s'attache surtout à l'interprétation du sens figuré des Livres saints, il essaie de donner la clé du langage symbolique, si fréquemment employé par les écrivains inspirés, et l'on voit que le texte sacré devait être souvent l'objet des savantes méditations du pieux solitaire. Un contemporain de saint Eucher, Salvien, appréciait en ces termes ses doctes travaux : « J'ai lu, dit-il, les livres que vous m'avez envoyés : ils sont concis par le style, riches par le fond, faciles à lire, parfaits dans tout ce qu'ils enseignent, dignes en tout point de votre esprit et de votre piété. »

L'île de Lérins inspira encore à saint Eucher, avec son admirable *panégyrique de la solitude* où l'on respire tous les parfums qui embaument le désert, son beau traité du *mépris du monde et de la philosophie du siècle*, où le saint laisse échapper des plaintes si éloqu Coastes sur la vanité des choses de cette vie. C'est dans ce dernier traité que se trouvent ces hautes considérations sur la Providence dans le gouvernement du monde, que Bossuet développera plus tard dans son *Discours sur l'histoire universelle* « Pourquoi, dit-il, pensez-vous que tant de nations et de royaumes, autrefois étrangers les uns aux

autres, sont passés sous la domination romaine ! Pourquoi une grande partie du genre humain ne forme-t-elle qu'un seul peuple ? C'était pour que la foi pût exercer plus aisément sur une même nation une influence semblable à celle que les médicaments exercent sur le corps entier ; pour qu'introduite dans la tête, elle se répandît aussitôt dans les membres. Sans cela, elle n'eût pu se propager aussi rapidement parmi des peuples séparés et si différents de mœurs et de langage ; ses développements eussent été arrêtés par les obstacles qu'elle aurait remontrés à chaque pas. Le bienheureux Paul, semant la foi au sein de cette vaste domination, écrit que depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie, il a tout rempli de l'Évangile. Comment cela aurait-il pu s'accomplir, à travers des nations innombrables par leur multitude, ou barbares par leurs instincts ? C'est grâce à l'unité que la terre entière, de l'Orient à l'Occident, du Septentrion au Midi, retentit maintenant des louanges du Christ ; que toutes les parties du monde s'empressent vers la vie ; que le Thrace, le Lybien, le Syrien, l'Espagnol, ont reçu la foi. C'est une marque certaine de la bonté de Dieu, d'avoir choisi pour se donner à la terre le moment où, sous le règne de César Octave, la grandeur romaine touchait à son faite. On pourrait donc prouver, ajoute-t-il plus loin, que tous les accroissements de Rome sous ses anciens rois, et sous l'administration de ses consuls, étaient une préparation à la venue du Christ et à la diffusion de l'Évangile. »

Cette belle page de saint Eucher, qui trace avec tant de vigueur et d'élévation la marche de la Providence dans la succession des trônes et des empires, rappelle la grande manière de saint Augustin, et pré-

pare les voies à *la cité de Dieu* et au chef-d'œuvre de l'évêque de Meaux.

En lisant ces belles apologies de la vie religieuse que saint Eucher composa dans sa chère île de Lérins, on comprend qu'il y a, au sein de ces solitudes peuplées par la foi, un foyer puissant de vie généreuse, que c'est là, dans cette discipline austère, que se retrempe les caractères, que se forment les grands dévouements, et qu'il s'échappe de ces retraites une influence mystérieuse et féconde qui pénètre jusqu'au cœur de la société.

Une autre gloire de Lérins, ce fut saint Vincent, le premier controversiste de son temps, auquel la postérité a donné le nom de l'île qui fut le berceau de son génie. L'histoire se tait sur les diverses circonstances de sa vie et ne nous fait connaître que son séjour dans l'île et le savant ouvrage qui a rendu son nom célèbre. Il composa le court et célèbre écrit qui lui a valu l'immortalité, en 434, trois ans après le concile d'Ephèse, et à l'occasion de l'erreur nestorienne que ce concile venait de condamner. Il ne voulut pas y mettre son nom, et il l'intitula humblement : *Avertissement d'un Pèlerin : Commonitorium peregrini*. Vincent inscrit en tête de son chef-d'œuvre le témoignage de sa reconnaissance pour ce doux sanctuaire de Lérins qui fut pour lui, comme il le dit, le port de la religion, lorsque, après avoir été longtemps ballotté sur la mer du monde, il y vint chercher la paix et l'étude pour échapper aux naufrages de la vie présente.

Son livre est un travail où la théologie occupe une plus large place que la philosophie, et qui a pour objet de présenter dans une formule simple, claire et

concise, la règle de la foi orthodoxe, en l'établissant sur la double autorité de l'Écriture sainte et de la Tradition. On connaît la célèbre règle qu'il donne pour reconnaître la vérité, qui consiste à s'en tenir à ce qui a été cru partout, dans tous les temps et dans tous les lieux : *quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est.*

Après avoir appliqué cette règle aux hérésies encore récentes des Donatistes et des Ariens, et établi l'immutabilité du dogme chrétien, il se demande s'il n'y aura aucun progrès dans l'église du Christ. « Il y en aura un, répond-il, et même sensible. Mais ce sera un progrès, et non un changement. Le changement consiste, poursuit-il, en ce qu'un objet se transforme en un autre : le progrès est le développement d'une chose dans les limites de son essence. Que le progrès, ainsi défini, pénètre dans la foi ; que l'on voie grandir même avec ampleur, l'intelligence, la science, la sagesse de tous et de chacun, de l'homme individuel et de l'église entière, avec la marche des temps et le nombre des siècles, rien de plus naturel, de mieux autorisé ou de plus désirable ; mais c'est à condition qu'on restera renfermé dans l'unité du même dogme, du même ordre de doctrine, du même enseignement. Il doit en être de la religion comme du corps. Le corps, sous l'impression des années, déploie toutes ses forces et parvient au complet épanouissement de tous ses organes, sans cesser d'être identique à lui-même, à travers toutes les phases qu'il parcourt. Il existe sans doute une énorme distance entre la fleur du premier âge et la maturité de la vieillesse. Et, cependant, ceux que vous voyez aujourd'hui vieillards furent enfants autrefois. La taille et l'extérieur de



l'homme changent seuls, sa nature et sa personne ne changent pas. Ce que le temps a fait éclore se trouvait en germe à l'origine, et vous n'apercevez rien de nouveau dans l'homme sur son déclin qui n'ait été caché sous le voile de l'enfance

» Tel est aussi le progrès auquel se prêtent les doctrines de la religion chrétienne. Les années les fortifient; elles se développent et grandissent avec le temps; mais elles ne subissent point d'altération. . . . Ce sont des semences déposées par la foi de nos pères dans le champ fécond de l'Eglise, et qui doivent être cultivées par les enfants, afin qu'elles grandissent et se couronnent de fleurs et de fruits. »

Le *commonitorium* de saint Vincent de Lérins nous rappelle un autre ouvrage écrit sur un plan différent, mais dans le même but, le *Livre des prescriptions de Tertullien*. L'un et l'autre attaquent l'erreur par sa nouveauté, et établissent la grande règle de l'antiquité en fait de croyance. Mais le docteur de l'Eglise d'Afrique montre plus d'énergie, de fécondité et d'élévation : il est plus vif, plus pressant, plus fougueux dans ses allures, et il sait parfois s'élever jusqu'à l'éloquence. Le docteur de Lérins, au contraire, toujours maître de lui-même, a plus d'ordre, de méthode et de clarté dans l'exposition. Il n'entraîne pas, il ne terrasse pas, comme le prêtre de Carthage, mais il persuade : moins ardent dans la lutte, il a plus de netteté et de précision dans la pensée, et il porte la conviction dans l'esprit. Tertullien a, dans son génie, tout le feu du soleil d'Afrique, toute l'ardeur des sables du désert. Sa nature impétueuse et bouillante se fait jour dans ses écrits, et l'on sent, dans ses expressions fortes et dures, quelquefois

même barbares, toute l'énergie et la sauvage âpreté de son caractère. Vincent de Lérins, élevé dans une société paisible et recueillie et dans le calme de la solitude, semble faire passer dans son livre la paix et la sérénité de sa douce et tranquille retraite. Le premier, téméraire et provocateur, nature belliqueuse, toujours armée pour le combat, jette un défi à ses adversaires et montre fièrement son symbole comme un drapeau auquel il défend de toucher. L'autre, plus accessible et conciliant, suivant d'un regard attentif, à travers les siècles, la marche de l'Église, admet que le dogme puisse acquérir un légitime développement, et expose, avec autant de fermeté que de largeur, la véritable loi de ce progrès, qui doit être, non pas un changement et une innovation, mais l'épanouissement plus complet, la manifestation plus explicite et plus sensible de la vérité chrétienne.

Telle est cette belle loi du progrès et du développement, au sein de la religion, formulée avec tant de précision par saint Vincent de Lérins. Tous les siècles ont loué l'exposition lumineuse de l'auteur, la disposition logique des preuves, l'enchaînement des idées, la pureté et l'élégance de l'expression, et l'on sent, en parcourant ces pages, que l'auteur a puisé aux sources pures de l'art d'écrire, et que cette petite île de Lérins, conservait fidèlement, comme un dépôt sacré, les saines traditions de l'âge d'or des lettres latines.

Au monastère de Lérins se rattache encore la grande renommée de Salvien, l'homme le plus éloquent de son temps après saint Augustin, et que ses lamentations pathétiques sur les maux qui affligeaient la société, ont fait surnommer le *Jérémie* du <sup>v</sup>e siècle. Il

passa cinq ans dans cette paisible retraite ; il y goûta le charme de la paix et de la solitude , au milieu des horreurs de l'invasion des barbares, et de cette effroyable corruption du monde romain dont il traça le saisissant tableau dans son traité sur le *Gouvernement de Dieu : De gubernatione Dei*. Ce livre, qui est une apologie éloquente de la Providence, est sorti de la même inspiration qui dictait à saint Augustin son immortel ouvrage *De la cité de Dieu*, et à Orose , sa mélancolique *Histoire du genre humain*.

L'auteur commence par tracer une peinture véhémente des vices et des passions qui rongeaient la société : il passe en revue tous les rangs , toutes les conditions, et partout il ne voit que la cupidité, la rapine , les débauches sans nom et les attentats les plus monstrueux. C'est une invective éloquente contre les crimes de son époque. Le tableau qu'il trace de la désolation des provinces, de l'oppression tyrannique qui pèse sur elles , des rapines , des brigangages du fisc, soulève l'indignation. « La république, épuisée et rendant le dernier souffle, est étranglée , s'écrie-t-il avec amertume , par les liens de l'impôt comme par les mains des voleurs. »

Il met à nu cette plaie hideuse de la fiscalité romaine qui, comme une lèpre, dévore les provinces. Il montre les grands inventant de nouveaux impôts qui écrasent le pauvre peuple, et s'en affranchissant eux-mêmes, tandis qu'ils devaient être les premiers à les payer. « Les malheureuses populations ainsi pressurées, dit-il, se réfugient auprès des barbares pour échapper à cette oppression, et ceux ci se montrent plus humains pour elles que les exacteurs. « *Leniores his hostes quàm exactores sunt.* » Il réclame

pour le peuple la discussion de l'impôt. « A qui permet-on, dit-il, de discuter pourquoi il paie et quels sont ceux qui doivent? » Aussi, le pauvre contribuable est-il livré à la merci du collecteur avide, et devient-il victime de l'arbitraire, de l'injustice, de la concussion et de la violence de ce despotisme impérial qui est la ruine du monde : *unius honor, orbis excidium*.

Le sixième livre de ce traité de la Providence est le plus éloquent. Salvien montre, avec une singulière véhémence, les causes de la chute et des malheurs de l'empire, dans l'amour effrené de ces spectacles publics qui passionnaient la multitude, et dans les turpitudes hideuses du théâtre, devenu une grande école d'immoralité pour le peuple. « A Cirta, à Carthage, tandis que les barbares assiégeaient la ville, les habitants s'abandonnaient à la fureur des spectacles. Au dehors, les uns tombaient sous le glaive de l'ennemi; au dedans, les autres s'enivraient des scènes corruptrices du théâtre. Une partie de la population était réduite à l'esclavage par les assiégeants, et l'autre était esclave volontaire de ses vices. . . . Hors des murs et dans les murs, les bruits de la mêlée s'unissaient aux rumeurs de l'amphithéâtre. La voix de l'ivresse et la voix de la mort étaient confondues, et à peine pouvait-on distinguer les gémissements de ceux qui tombaient en combattant, et les clameurs du peuple dans le cirque. »

Quel spectacle lamentable nous offre cette ville infortunée de Trèves, trois fois saccagée par les barbares! « Ceux qu'avait épargnés le glaive de l'ennemi étaient enlevés par la famine et la peste. Leurs corps gisaient abandonnés, servant de pâture aux chiens et aux oiseaux de proie. L'infection des cadavres attaquait

les vivants, et la mort s'exhalait de la mort : *mors de morte exhalabatur.* »

Ceux qui avaient survécu à ces désastres, sollicitaient des empereurs le rétablissement des Jeux publics. Salvien, ne pouvant contenir son indignation, leur adresse cette éloquente apostrophe : « Vous demandez des spectacles, habitants de Trèves, après la dévastation, après la défaite, après le sang, après les supplices, après la captivité et tous les malheurs d'une ville saccagée. Qu'y a-t-il qui mérite plus de larmes que votre folie ? Je l'avoue, vous m'avez paru les plus malheureux des hommes quand j'ai vu fondre sur vous de si grandes calamités ; mais vous me paraissez beaucoup plus malheureux encore quand je vous vois demander des jeux publics. Je savais que la ruine de votre cité avait entraîné la perte de tous vos biens ; je ne soupçonnais pas que vous aviez aussi perdu le sens et l'intelligence. Vous voulez des théâtres, vous demandez des cirques aux empereurs ! Mais pour qui ? pour quel peuple ? pour quelle cité ? Pour une ville épuisée et perdue, pour un peuple captif et décimé par la guerre, qui a péri ou qui pleure, à qui il ne reste que ses malheurs, et dont les vivants sont plus dignes de compassion que les morts ; car les maux de ceux qui ont survécu sont si grands qu'ils dépassent de beaucoup les malheurs de ceux qui ont succombé. Tu demandes des jeux publics, cité de Trèves ! Mais où se feront-ils ? sera-ce sur les bûchers et les cendres ? sur les ossements et le sang des victimes ? Car, quelle partie de la ville qui n'ait eu à souffrir ! Où ne rencontre-t-on pas le sang répandu, les cadavres gisants, les membres épars de ceux qu'on a égor-gés ? Partout l'aspect d'une ville prise d'assaut ; par-

tout les horreurs de la captivité et l'image de la mort. *Ubique facies captæ urbis, ubique horror captivitatis, ubique imago mortis.* Les restes de cette population infortunée sont couchés sur les tombeaux de ceux que le glaive a frappés, et tu demandes les jeux du cirque ? Les murs de la cité sont noircis par les flammes de l'incendie, et tu usurpes un air de fête ? Tout est dans le deuil et tu te livres à la joie ! *Nigra est incendio civitas, et tu vultum festivitatis usurpas; lugent cuncta, tu lætus es.* Tu ne fais que provoquer par tes crimes la colère du ciel. Je ne suis plus étonné que tant de malheurs t'aient frappée ; car, puisque trois désastres n'ont pu t'ouvrir les yeux, tu as mérité de périr au quatrième. »

C'est par ces invectives brûlantes que Salvien flétrit cette passion des spectacles qui, loin de s'affaiblir, semblait redoubler d'ardeur, au milieu des calamités de l'empire. Il signale courageusement la cause de tant de maux qui affligent la société : « Nous sommes surpris, qu'étant si vicieux, nous soyons si misérables ! Ne cherchons pas d'autre cause de nos malheurs. Ce n'est ni notre faiblesse, ni le fer de nos ennemis qui leur assure la victoire, ce sont nos vices, et nos vices seuls qui nous ont vaincus. »

Dans le septième livre, détournant les yeux de la corruption romaine, il les porte sur les barbares, dont il n'hésite pas à proclamer la supériorité. « Les Francs, dit-il, sont perfides, mais hospitaliers ; les Alains, impudiques, mais sincères ; les Saxons, cruels, mais justes ; et nous, nous réunissons tous les vices. » Il montre leur invasion comme le juste châtement de tant de crimes. C'est le grand torrent qui vient balayer les immondices de la société et laver la terre de ses

souillures. Instruments de la vengeance divine, les barbares obéissent à un instinct irrésistible, et ils avouent qu'ils ont une mission divine à remplir. Ils viennent venger les peuples opprimés et les martyrs égorgés. L'auteur semble entrevoir que s'ils détruisent, c'est pour remplacer ce qu'ils auront renversé, et que s'ils apportent avec eux le fer et le feu, ils apportent aussi la force et la vie, et qu'ils viennent rajeunir par leur sang généreux la sève épuisée du vieux monde. Au bruit des pas de l'invasion qui s'avance, Salvien secoue la société endormie dans la mollesse et la corruption ; il élève sa voix avec force, gourmande l'empire romain, le poursuit de ses invectives ardentes, et à ce monde qui meurt en riant, selon son expression énergique, *moritur et ridet*, il parle avec une véhémence éloquente, comme on parlerait à un pêcheur endurci, au pied de l'échafaud. L'éloquence chrétienne, au ve siècle, n'a pas fait entendre une parole plus pathétique : il a des accents pleins d'émotion, et parfois le tour vif, concis et énergique de sa phrase a quelque chose de la vigueur et de la concision de Tacite.

Fauste de Riez vient clore la série des écrivains de Lérins, au ve siècle. Il était breton de naissance, et la renommée de Lérins l'avait attirée dans son sein. Dès sa jeunesse, il s'était adonné à la philosophie. Il continua à la cultiver au cloître, et, la dégageant des systèmes des anciens sages, il s'efforça de la rendre plus chrétienne. Ses vertus, autant que sa science, le firent placer à la tête du monastère, et pendant vingt ans il exerça les fonctions d'abbé avec une sagesse qui a fait regarder son administration comme la période la plus brillante de l'histoire de Lérins. C'était l'épo-

que où Vincent composait le *Commonitorium*. Le monastère, devenu célèbre dans toute la Gaule, était le modèle préféré des communautés naissantes qui commençaient à se multiplier. Il était devenu comme un séminaire d'évêques non moins éminents par la sainteté que par la science, et la plupart des églises venaient lui demander des pontifes formés à son école. Les rangs des religieux s'y trouvaient pressés jusqu'à mériter dans les actes du concile d'Arles, en 445, le nom de multitude. Fauste, à la tête de cette nombreuse famille, déployait une sollicitude vigilante et active pour maintenir la discipline, et conserver la pureté des observances religieuses. Il adressait à ses religieux des exhortations sur les devoirs de leur état, et sa parole pénétrante ravivait la ferveur primitive et faisait reflourir les vertus monastiques. Au milieu de ces fonctions laborieuses, il s'occupait encore des intérêts religieux des contrées voisines, et il composait des traités pour affermir les âmes dans la foi et les préserver des atteintes de l'erreur.

Il y avait vingt ans que la régularité et la paix, grâce aux efforts de son zèle, régnaient à Lérins, lorsque la haute considération qu'il s'était acquise par ses talents et ses vertus le fit appeler au siège épiscopal de Riez. Sur ce nouveau théâtre, il rencontra la contradiction et la lutte qu'il n'avait point connues à Lérins. Comme philosophe et comme théologien, il enseigna des opinions erronées qui furent vivement combattues. Consulté par un de ses amis sur la nature de l'âme, Fauste répondit que Dieu seul est incorporel, et que toutes les autres créatures, les anges aussi bien que l'âme humaine, sont corporelles. Sans doute, il ne faut pas confondre cette opinion avec ce grossier



matérialisme qui nie la plus noble partie de notre être. L'évêque de Riez admettait, au contraire, dans l'homme deux substances distinctes, dont l'union constitue le phénomène de la vie. Son erreur consistait à croire que la nature spirituelle appartient exclusivement à Dieu et ne saurait convenir à l'âme, quoique celle-ci cependant soit au dessus de la matière. Si Fauste s'était mieux rendu compte des facultés de l'âme, s'il avait eu à son service une langue philosophique plus parfaite, il aurait évité cette erreur. Elle lui suscita un contradicteur éloquent : ce fut Claudien Mamert, frère de saint Mamert, évêque de Vienne. Il composa pour le réfuter un ouvrage intitulé : *De la nature de l'âme*, qui fait le plus grand honneur à son esprit philosophique et à son érudition. Ecrit avec méthode et précision, quelquefois même avec éloquence, il renferme des raisonnements solides, des aperçus ingénieux et profonds, « et rarement, dit M. Guizot, avec l'autorité de son talent, dans son Cours d'histoire, la nature propre de l'âme et son unité ont été vues de plus près, et décrites avec plus de précision. »

Le théologien ne fut pas plus heureux dans le livre qu'il composa *sur la grâce et le libre arbitre*; il tomba dans l'erreur pélagienne, et son traité devint l'objet de nombreuses condamnations.

Si maintenant nous considérons l'ancien abbé de Lérins dans l'ensemble de sa vie et de ses œuvres, il s'offre à nous comme une intelligence active, mais peu judicieuse et peu ferme, qui ne sait pas démêler le vrai du faux, qui a plus de facilité que de profondeur, plus de souplesse que de force et de vigueur, qui touche aux principales questions qui agitent les es-

prits de cette époque, et qui, dans le domaine philosophique comme dans celui de la théologie, laisse la trace de graves erreurs. Chez lui, le moine a été plus grand que l'évêque, et les souvenirs de Lérins dominent ceux qu'il a laissés sur le siège de Riez.

Avec lui semble s'éteindre cette activité intellectuelle, cette vie littéraire qui a jeté tant d'éclat sur le berceau de Lérins. Saint Césaire, le grand évêque d'Arles, viendra plus tard, en 529, frapper à la porte du monastère, et rappellera, par son éloquence comme par ses vertus, les plus beaux jours de Lérins ! mais ce sera comme une lueur passagère. La savante école de l'abbaye est muette, et la grande voix des Hilaire, des Eucher et des Salvien demeurera sans écho.

Jetons encore un dernier regard sur le rôle glorieux que cette petite île, cette *motte de terre*, selon l'expression pittoresque de Fauriel, a joué dans l'histoire littéraire et religieuse de la Gaule. Ce fut une école célèbre de philosophie chrétienne, une citadelle inaccessible aux flots de l'invasion barbare, un asile pour les lettres et les sciences qui fuyaient l'Italie envahie par les Goths. La vie intellectuelle de notre ancienne patrie semble s'être concentrée là, dans cet étroit espace, comme dans son foyer. C'est de ce centre, comme d'un phare lumineux, qu'elle rayonne au loin, et les enfants de Lérins, appelés par la vénération populaire à gouverner les principales églises de notre Gaule depuis Riez, Fréjus et Arles, jusqu'à Lyon, à Saintes et à Troyes, seront briller, sur ces sièges, la science et les vertus qu'ils ont puisées à Lérins.

Tandis que le vieux monde est à l'agonie, et que

l'empire s'écroule de toutes parts sous les pas des barbares, le regard s'arrête avec amour sur cette petite île où semblent s'être réfugiés, comme des colombes fuyant la tempête, la vertu, la science, la foi et la charité. L'obscur flot est bientôt célèbre, et il devient pour l'âme, pour l'intelligence, pour la civilisation, pour le progrès moral de l'humanité, un foyer plus fécond et plus pur que les îles les plus fameuses de l'archipel hellénique.

J'ai vu sur un autre rivage, non loin d'Athènes, ce promontoire célèbre, le cap Sunium, où Platon, assis sous le portique du Temple de Minerve dont les colonnes sont encore debout, entouré de ses disciples, leur développait, dans cette langue harmonieuse de la Grèce, les enseignements de cette belle philosophie que l'admiration de la postérité a saluée comme la préface humaine de l'évangile. Le site était admirablement choisi, et la voix de Platon, se mêlant au murmure des flots qui venaient mourir à ses pieds, et faisant entendre les oracles de la sagesse antique, avait quelque chose de grand et de solennel. A dix siècles de distance, dans cette île de Lérins qui rappelle les plus beaux sites de l'Orient et qui semble s'être détachée du groupe des Cyclades brillantes, *nitentes Cycladas*, pour venir s'échouer sur les rivages de la Provence, je vois un spectacle plus saisissant : ce sont ces maîtres savants et pieux, les Hilaire, les Eucher, les Vincent, les Salvien, qui ont tout quitté pour aller chercher dans la solitude, loin du bruit de la foule, le trésor de la vraie sagesse. Autour d'eux est groupée, attentive et recueillie, la famille nombreuse de leurs disciples. La science des maîtres fait plus que des savants : elle enfante des saints, c'est-à-

dire des hommes de cœur et de dévouement ; car pour eux, savoir c'est aimer, c'est se dévouer, selon la belle parole d'un religieux ; et, certes, c'est bien là la première de toutes les sciences. Aussi, les moines de Lérins, au ve siècle, formés à cette école, seront l'avant-garde de ces légions monastiques qui peupleront nos solitudes, défricheront nos landes et nos forêts, conserveront fidèlement le culte de la science et des arts, et couvriront le sol de notre patrie de ces monuments imposants qui attestent encore, malgré leur ruine, combien furent puissantes les mains qui les bâtirent.



## LETTRES INÉDITES DE GRIOLET

ANCIEN PROCUREUR GÉNÉRAL, SYNDIC DU DÉPARTEMENT DU GARD

Par M. DE DAUNANT aîné.

---

Lors de mon dernier voyage à Paris, une personne dont l'amitié m'est chère me fit part d'un recueil de lettres qu'elle-même ne connaissait que depuis très-peu de temps. Je lus avec beaucoup d'intérêt cette correspondance qui, quelquefois à d'assez longs intervalles, s'était continuée de 1789 à 1795, et qui contenait, particulièrement sur ce qu'on appelle le Fédéralisme dans le midi, beaucoup de détails ignorés ou négligés par les historiens qui ont écrit l'histoire de la Révolution. — De pareils matériaux, relatifs à une époque où on écrivait peu et où on brûlait beaucoup, sont précieux pour l'histoire, quand ils proviennent, comme ceux-ci, de personnes en position de connaître et de juger les événements. Ils avaient, en outre, pour moi un autre intérêt. J'avais connu quelques-unes des personnes nommées ou désignées dans ces lettres; des liens de parenté ou d'amitié existaient entre leurs familles et la mienne; enfin j'avais l'occasion toujours rare de connaître, en partie du moins, la vie d'un homme de bien, de courage et de talent

dont la mémoire ne s'était conservée que chez les amis qui lui avaient survécu, maintenant tous comme lui ensevelis dans la tombe.

Si j'en avais obtenu la permission, j'aurais hasardé peut-être de livrer à l'impression les extraits que j'ai recueillis ; mais des motifs que je dois respecter m'ont fait refuser cette faveur (1), me permettant, toutefois, de les communiquer à des amis. Je ne crois pas m'écarter des intentions de cette personne en en faisant part à l'Académie ; mais avant d'arriver à cette lecture, elle me permettra de la faire précéder d'un exposé fort rapide de la société de province en 1789, tel, du moins, que les récits qu'on m'en a faits et les hommes que j'ai connus peuvent me le retracer.

## I.

M. Royer-Collard, le respectable et éminent président de la Chambre de 1827 dont j'avais l'honneur de faire partie, nous disait quelquefois : « *Je peux vous parler comme le vieux Nestor à ses compagnons du siège de Troie : J'ai connu des hommes qui valaient mieux que vous ; le pays, en vous envoyant siéger ici, a certainement envoyé ce qu'il avait de mieux ; mais essayez de vous comparer à vos prédécesseurs, à l'Assemblée constituante, par exemple ; vous possédez une expérience qu'elle ne pouvait avoir ; vous éviterez*

(1) La défense qui m'est faite de faire imprimer les lettres de Griolet explique suffisamment leur lecture à l'Académie et leur non-reproduction dans cette Notice.

*peut-être quelques unes de ses grandes fautes ; mais de combien ne vous était-elle pas supérieure en talents et en lumières ? »*

Ce que disait M. Royer-Collard , je le pensais déjà , et les événements qui ont suivi ont confirmé mon opinion. — A l'époque où mon âge me permettait d'apprécier les hommes , la société de 1789 avait déjà été décimée par les proscriptions et par les années ; mais dans ce qui en restait et que j'ai pu connaître , combien n'ai-je pas trouvé de lumières , d'élévation , de vrai patriotisme , qualités et sentiments qui ne sont pas certainement étrangers à la génération actuelle , mais qui , on doit l'avouer , sont devenus un peu plus rares.

Il ne faut pas être injuste envers les contemporains : indépendamment des grandes découvertes de la science , de leur heureuse application au bien-être des masses et aux progrès de l'industrie , il faut reconnaître sur certains points un véritable progrès moral ; il ne serait certes pas plus juste d'apprécier les mœurs du xviii<sup>e</sup> siècle par les écrits licencieux de cette époque , et par les anecdotes vraies ou suspectes qu'on en rapporte , qu'il ne le serait de juger les xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles par les écrits de Brantôme , de Bussy et de Tallemant des Réaux ; mais il est certain que chez les classes éclairées , la vie privée est , en général , plus régulière , et que les sentiments irréguliers ne s'étalent pas aussi complaisamment que dans la seconde moitié du dernier siècle.

Mais en avouant les erreurs de ceux qui nous ont précédés , ne soyons pas ingrats envers leur mémoire. — En rappelant ce que furent nos pères , nous avons plus qu'un devoir pieux à acquitter ; nous avons des

exemples à suivre, et ces exemples sont trop souvent par nous oubliés ou méconnus.

Au nombre des qualités des hommes de 1789, et je ne fais ici d'exception pour aucun parti, il en est une surtout qui brille d'un vif éclat : le désintéressement. Leurs fautes comme leurs belles actions participent également de cette vertu. — Avec quelque juste sévérité qu'on juge l'émigration, on ne peut s'empêcher d'admirer la généreuse imprévoyance de cette jeune noblesse n'emportant avec elle que son épée et une bourse souvent fort légère. Le prêtre, par le refus d'un serment qui blesse sa conscience, abandonne sans effort ses riches bénéfices ; les Constituants, en se retirant, renoncent à la vie publique, se refusant ainsi à ce qu'elle pourrait ajouter à leur réputation et à leur fortune ; les Girondins montent à l'échafaud, possesseurs de quelques assignats qu'ils jettent au peuple ; la jeunesse patriote se précipite à la frontière au devant de l'ennemi, ne demandant qu'un fusil, sans s'inquiéter du pain qui souvent lui manque ; enfin, s'il est permis de citer des hommes dont la mémoire est justement abhorrée, nous voyons qu'à l'exception de Danton et d'un petit nombre de ses affidés, leurs mains sont pures du contact de l'or si elles ne le sont pas de celui du sang.

C'est qu'alors l'idée politique souvent erronnée, habituellement généreuse, quelquefois violente et cruelle, dominait toutes les autres ; on lui sacrifiait sans peine sa fortune, son avenir et même sa vie.

Si cette génération fut grande par une des plus nobles qualités de l'âme, le dévouement désintéressé, elle ne le fut pas moins par les facultés éminentes de l'esprit. — Sans parler de l'Assemblée constituante



dont les qualités, les défauts, les services et les fautes sont suffisamment connus, essayons, par nos souvenirs, de nous retracer ce que fut, dans nos localités du moins, la société de 1789, société qui, à des degrés plus ou moins éminents, devait se retrouver dans la plus grande partie de la France.

Je ne citerai pas des noms propres à l'exception d'un seul. Quelques-uns, en petit nombre, se retrouvent dans les extraits que je vais lire ; mais ceux d'entre nous qui ont atteint soixante ans, à plus forte raison ceux qui, comme moi, en ont plus de soixante-quinze, ont connu quelques-uns des hommes qui prirent part à notre première et légitime révolution, celle de 1789. — La plupart d'entr'eux possédaient une instruction variée, écrivaient avec élégance et solidité, leurs opinions avaient pu, par les leçons de l'expérience, se modifier sans se transformer. — En quelque position que la fortune les plaçât, magistrats, administrateurs, professeurs, négociants, ils tenaient leur place avec distinction. — J'ai dit que je ne citerais qu'un seul nom ; — peut-être l'avez-vous intérieurement prononcé, celui d'Alexandre Vincens, un des plus jeunes hommes, mais non des moins éminents de la société nimoise de 1789.

Outre le chef-lieu, nos petites villes, maintenant si désertes sous le rapport intellectuel, et même sous celui des simples réunions de société, possédaient presque toutes des hommes instruits et même des hommes d'esprit : il est vrai qu'il y avait moins de cercles et de cafés et qu'on ne fumait pas ; mais on se réunissait le soir pour causer et jouer petit jeu ; la conversation était plus enjouée, souvent même, il faut l'avouer, plus libre qu'elle ne le serait maintenant

dans une de nos rares réunions ; mais ce reste de vieilles habitudes gauloises n'impliquait pas d'ordinaire, comme on pourrait le croire, une liberté reprehensible de mœurs.

A Nîmes, le principal noyau des ces réunions se composait de familles de négociants, ou de personnes issues de ces familles, pour la plupart protestantes, mais il s'y joignait beaucoup d'hommes distingués appartenant à une autre communion ou à d'autres classes, même à celle de la noblesse. L'évêque de Nîmes, de respectable mémoire, M. de Bcc de Lièvre, avait pu favoriser ces liaisons : à une éminente piété, il joignait cet esprit de tolérance qui, des laïques, commençait à pénétrer dans le clergé ; il avait de l'affection pour les protestants et il aimait à les voir dans ses salons.

## II.

Dans cette réunion d'hommes aimables et instruits, on remarquait un jeune homme qui devait bientôt être appelé, par la confiance publique, à occuper les postes les plus honorables et les plus périlleux. — Jean-Marie-Antoine Griolet, né à Nîmes, le 3 septembre 1763, appartenait à une famille vouée héréditairement à la profession du barreau. Il fit ses études chez les Oratoriens, qui avaient remplacé les Jésuites au collège de Nîmes. Cette respectable congrégation avait laissé les plus touchants souvenirs chez ceux dont elle avait dirigé les études. — Griolet, un des élèves les plus distingués du collège, y contracta une liaison intime, avec un élève également distingué, Emile Vincens, mort, il y a environ dix

ans, après avoir successivement occupé un emploi éminent au ministère du commerce, et celui de conseiller d'Etat. — Emile Vincens, modeste comme la plupart de ses amis, trop modeste, même dans l'intérêt de sa réputation, a livré à l'impression un éloge de Montaigne, quelques brochures d'économie politique, où il se montre le défenseur éclairé de ces principes de liberté commerciale, qui commencent à peine à se faire jour en France, après un siècle de lutte; un traité de législation commerciale, qui fait autorité auprès des tribunaux de commerce; enfin, une très-bonne histoire de Gênes, qui n'est pas assez connue, parce qu'il négligea trop le secours des journalistes et des prôneurs. C'est dans cette dernière ville où il dirigeait une maison de banque, qu'il passa une grande partie de sa vie; il s'y était établi avant 1789, mais, avant de s'y fixer, l'amitié de collègue, entre Griolet et lui, était devenue, pour ces deux jeunes gens, une véritable communauté d'idées, de sentiments et même d'intérêts. — Leurs familles, l'une catholique, celle de Griolet, et l'autre protestante, favorisèrent cette amitié. — M. Vincens, père d'Emile et de trois autres fils, tous distingués à divers titres, appartenait lui-même à cette élite d'esprits cultivés dont je viens de parler.

Griolet, d'abord avocat, était, quoique fort jeune, conseiller au présidial de Nîmes, quand la révolution éclata. Son nom était déjà avantageusement connu de ses concitoyens; il avait composé un éloge de Boileau, auquel l'Académie de Nîmes n'accorda, il est vrai, qu'une mention honorable, celui de Daunou ayant été couronné; cette même Académie l'avait admis au nombre de ses membres et nommé son

chancelier. — Des fonctions plus importantes lui furent bientôt confiées : il fut un des rédacteurs des cahiers de doléance de l'ordre du tiers-état, cahiers qui, comme presque tous ceux du royaume, demandaient la consécration de ces principes immortels, qu'on peut s'étonner, soixante-douze ans après, de voir si souvent remettre en question.

Lorsqu'une nouvelle division territoriale remplaça les anciennes provinces, Griolet fut, avec MM. Meynier de Salinelle fils et Roque de Clausonnette, un des commissaires nommés pour l'organisation administrative du département du Gard, — M. Meynier fils, proscrit pendant la Terreur, est mort, sous le consulat, procureur général criminel dans le département du Gard. — M. Roque de Clausonnette, capitaine au régiment du roi en 1789, devint plus tard ministre plénipotentiaire à Mayence, et a été signalé par ses contemporains, comme un des défenseurs les plus fervents et les plus éclairés des principes d'ordre et de liberté, qu'on s'efforçait alors de faire prévaloir, avec une confiance généreuse et trop souvent imprudente. Dans l'intervalle de ces deux fonctions, il avait fait partie de l'administration départementale du Gard, près de laquelle Griolet fut élu procureur général, syndic.

L'Assemblée constituante détruisit beaucoup, mais, sauf quelques exceptions qu'elle aurait dû faire et qu'elle ne fit pas, il y avait peu à conserver dans un ordre de choses qui n'avait plus guère pour défense que son ancienneté. — Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la révolution française ne fut pas considérée alors, même par ceux qui devinrent plus tard ses adversaires, comme une restauration d'anciennes libertés

détruites, ou comme une réforme partielle — un nouvel ordre politique à fonder, telle était alors l'idée dominante, presque exclusive. — En pareil cas, il est difficile de s'arrêter dans la voie de la démolition; mais si la reconstruction présente des difficultés presque égales, du moins devait-on éviter des fautes auxquelles le défaut d'expérience peut à peine servir d'excuse. En faisant une part très-large à cette inex-  
périence, et à la crainte que pouvait inspirer le retour de l'ancien ordre de choses, il faut aussi faire celle de quelques sentiments moins excusables. — L'assemblée ne sut pas être juste envers les anciens ordres privilégiés, même après l'abolition de leurs prérogatives, ni envers la royauté, même après l'avoir dépouillée de son absolu et antique pouvoir.

La constitution qu'elle donna à la France fut, à la prendre dans son ensemble, une œuvre indigne de cette grande assemblée. Elle établissait, en principe, une hiérarchie de pouvoirs subordonnés les uns aux autres, mais, en réalité, ces pouvoirs, dérivant tous de l'élection populaire, étaient absolument indépendants les uns des autres, et n'obéissaient qu'à leur impulsion propre ou à celle qu'ils recevaient de l'opinion du moment dans la localité qu'ils représentaient, — non seulement les administrations des départements, des districts et des communes étaient nommées par les citoyens, mais les magistrats eux-mêmes chargés de requérir, au nom du roi, auprès de ces administrations l'exécution de la loi, et désignés sous les noms de procureurs généraux syndics de département, procureurs syndics de district, procureurs syndics de commune, émanaient des mêmes pouvoirs. Le pouvoir exécutif donnait des ordres; mais il était

privé de tous moyens de les faire exécuter.

Si à une organisation administrative aussi défectueuse, (et l'organisation judiciaire ne l'était guère moins), on joint les difficultés que soulève nécessairement toute révolution radicale, les résistances du parti vaincu, les défiances et les violences du parti vainqueur, on comprendra facilement la marche toujours ascendante d'une révolution accomplie en tout ce qu'elle avait d'essentiel, trois mois après l'ouverture des états généraux, et qu'il ne s'agissait, dès lors, que d'arrêter et de consolider.

C'est l'honneur des hommes de 1789 dans beaucoup de départements et, en particulier, dans le nôtre d'avoir suppléé, autant qu'il était en eux, aux forces que la loi leur refusait. La 1<sup>re</sup> année de la révolution s'était à peine écoulée, que des troubles graves et sanglants éclatèrent dans notre ville — on en a beaucoup trop parlé, ainsi que de ceux dont nous fûmes témoins 25 ans après, et plutôt à Dieu que la mémoire des uns et des autres pût être anéantie; mais ce qu'on n'a pas assez dit, c'est que, même après ces troubles, les élections départementales et communales eurent lieu dans un sens modéré; que des hommes éminens appartenant aux deux communions en firent partie, et que s'ils ne purent réprimer tous les désordres, ils surent, du moins, préserver le département qu'ils administraient de ces scènes horribles et honteuses qui déshonorèrent la cause de la liberté dans quelques départements voisins.

De tous les emplois administratifs du département, celui de procureur général syndic confié à Griolet était le plus important; car il avait l'initiative de toutes les mesures générales administratives, et, dans

ces temps de trouble, c'était beaucoup plus que de l'administration ; c'était quelquefois la levée des troupes, et presque leur commandement.

### III.

A dater de l'entrée de Griolet dans la vie publique, une correspondance suivie s'établit entre lui et son ami Emile Vincens qui habite Gènes ; elle se continue, mais quelquefois à d'assez longs intervalles, jusqu'au 13 mars 1795, époque à laquelle Griolet va rejoindre son ami à Gènes. Ces six années furent les plus agitées et les plus sanglantes de la révolution. Que de violences, que de crimes, que de deuils, que d'espérances déçues ! mais aussi que de nobles sentimens, que de courageux dévouemens ! pendant cette terrible époque, Griolet est toujours acteur ou victime, jamais oppresseur. Au début, il partage les espérances ; mais il se fait rarement illusion ; — en 1793, le devoir seul le soutient dans la lutte où il met en jeu son avenir et sa vie — l'espoir s'est évanoui.

On voit, par cette correspondance, que dès 1789 les excès qui compromirent à son début, l'honneur de la révolution ne sont pas jugés avec indulgence par Griolet et par ses amis — il s'indigne contre les journées des 5 et 6 octobre — il n'aime ni n'estime Mirabeau ; — Necker, au contraire, possède toute sa confiance, — il est très-permis de croire maintenant que les talents incontestables de ce ministre étaient inférieurs à la tâche presque impossible de diriger la révolution française ; mais cette tâche, il ne l'avait pas prise ; il avait d'abord essayé, vainement, comme

Turgot avant lui, des réformes modérées ; il avait plus tard donné des conseils qu'on avait méprisés, ou suivis trop tard — objet, tour à tour, de la faveur et de la haine populaires, il ne sacrifia aucun devoir aux craintes personnelles ou à l'amour de la popularité. Mirabeau, au contraire, plus capable, peut-être, par son génie, de diriger la révolution, s'était d'abord par les désordres de sa jeunesse, plus tard par la violence de son langage, en dernier lieu par sa vénalité, rendu impossible à tous les partis honnêtes ou sincères. Ce qu'on a publié en dernier lieu de sa correspondance, prouve surabondamment que les promesses de service qu'il faisait à la royauté qui le payait, pouvaient être sincères, mais n'étaient, en réalité, que des illusions.

L'assemblée nationale allait céder la place à une nouvelle législature. Griolet, par ses talents et ses services, était désigné pour la députation aux électeurs du Gard. Devait-il se porter candidat ? Devait-il, au contraire, garder son emploi de procureur-général syndic, où il n'aurait été remplacé que difficilement ? Ses hésitations et sa décision finale sont retracées dans les lettres des 6 mai, 17 juin, 7 août 1791. On y voit en même temps avec quelle courageuse impartialité Griolet juge l'assemblée constituante et la situation du moment. Le caractère de ce jeune patriote s'y montre dans toute sa candeur et son bon sens. On y lit déjà qu'il saura, au besoin, sacrifier sa fortune et sa vie au soutien de la cause sainte qu'il a embrassée.

Un grand intervalle sépare la lettre du 7 août 1791 de celle qui suit. Il est difficile de croire que la correspondance des deux amis ait été aussi longtemps interrompue : il est probable que certaines circons-



tances ont causé la perte ou la suppression de quelques lettres. — Pendant ce temps, de grands événements avaient eu lieu : l'assemblée législative, sur laquelle les amis de l'ordre avaient fondé de si grandes espérances, n'avait su déployer qu'une défiance aveugle envers la royauté, une passion effrénée à s'emparer de tous les pouvoirs, unie à une extrême inhabileté à les exercer. Elle avait eu la faiblesse, après un discours où *Vergniaud* déploya la plus coupable éloquence, d'amnistier le crime le plus horrible qui eût, jusqu'à ce jour, souillé la révolution, celui de la glacière d'Avignon ; mais plusieurs départements ne s'associèrent pas à cette honteuse indulgence. — Le Gard, entre autres, sur la réquisition de *Griolet*, protesta contre l'amnistie, par l'organe de ses administrateurs — courageuses mais inutiles protestations : — l'assemblée continue à mettre en accusation les ministres et à amnistier les coupables. Une pareille conduite devait porter ses fruits : le 20 juin 1792, une vile populace envahissait les Tuileries et coiffait Louis XVI de l'affreux bonnet rouge. — *Pétion*, dont l'inaction ou la connivence avait favorisé cet attentat, était, il est vrai, suspendu de ses fonctions par l'administration départementale de la Seine, mais réintégré quelques jours après par les électeurs parisiens. — Cette fois encore, l'administration du Gard ne manqua pas à ses devoirs. Le 27 juin, elle envoyait à la timide et coupable assemblée, cette courageuse adresse :

« LÉGISLATEURS,

» Nous venons, au nom de la loi, vous demander

justice des attentats contre la constitution , commis envers le représentant héréditaire du peuple français. Tous les bons citoyens sont consternés ; eux aussi, ils se lèveront , si les lois ne reprennent leur empire. On nous annonce des agitateurs qui parcourent le Midi ; mais le Midi est rempli de vigoureux patriotes , qui veulent toute la constitution. Pour nous, magistrats du peuple , nous saurons périr à notre poste pour la constitution décrétée par l'assemblée constituante , et nous vous conjurons, par le salut du peuple , de soutenir notre courage par vos exemples. »

Une protestation plus courageuse encore devait suivre de près celle contre le 20 juin. — Le lien fragile qui, depuis la retraite de l'assemblée constituante, rattachait la royauté au peuple, avait été violemment rompu le 10 août. — Le roi et sa famille étaient prisonniers. — Les députés attachés à la monarchie constitutionnelle avaient fui ou se taisaient : en de pareilles circonstances, le seul manque d'approbation pouvait passer pour un acte de courage ; mais le devoir parlait haut à ces cœurs généreux — l'administration du Gard protesta contre le 10 août.

( *Lettres des 31 août et 7 septembre 1792.* )

Les massacres de septembre s'accomplirent ; — nul département, il faut le répéter souvent à l'honneur de la France, ne répondit à l'exécrable appel de la commune de Paris ; mais un fait plus significatif se passa dans le Gard : — l'administration, qui avait commis, comme on l'a vu, bien d'autres méfaits que de ne pas imiter Paris dans ses assassinats, cette administration, coupable de modérantisme et même de royalisme, est violemment dénoncée par le parti vain-

queur ; et l'assemblée électorale , après avoir accueilli avec faveur les dénonciations , conserve les titulaires , parce qu'elle reconnaît, en définitive, qu'elle ne trouvera nulle part autant de probité et de lumières.

*( Lettre du 24 septembre 1792. )*

Une pareille position ne pouvait cependant durer. — La réélection de Griolet est annulée, et il rentre, pour quelques mois, dans la vie privée : c'est ce que nous apprend une lettre du 16 novembre 1792.

Il reprend la robe de laine pour aller défendre un ami, victime d'une dénonciation calomnieuse ; mais la famille de cet ami, et Griolet lui-même reconnaissent que le choix d'un pareil défenseur serait dangereux pour l'accusé.

*( Lettre du 7 décembre 1792. )*

Une lettre du 3 mars 1793 nous apprend qu'il avait pris au sérieux la profession d'avocat. — La fin de cette lettre nous retrace ses sombres pressentiments et le sacrifice anticipé qu'il a fait de sa vie.

#### IV.

Les événements avaient marché ; la condamnation de Louis XVI avait déterminé plusieurs cabinets de l'Europe , jusqu'alors hésitants , à entrer dans la coalition. La majorité de la Convention soutenait une guerre inégale et conduite avec peu d'ensemble contre la commune de Paris et le club des Jacobins. — Le 10 mars, journée où échoua une conspiration jaco-

bine, sans décourager ses auteurs qui restèrent impunis, fut le 20 juin de la Convention, et elle devait avoir bientôt son 10 août, comme Griolet le prévoyait. — En de pareilles circonstances, il faut le dire à l'honneur des patriotes nimois, ils jugèrent qu'ils avaient un nouveau devoir à remplir, celui d'éloigner de la cité l'invasion des hommes de sang : les sections de Nîmes choisirent les membres d'une nouvelle municipalité parmi ceux que venaient d'exclure les électeurs de département. — *M. Meynier de Salinelles*, ancien membre de l'assemblée constituante, fut nommé maire et Griolet, procureur de la commune.

Une lettre de Griolet du 21 mars, nous apprend avec quelle disposition d'esprit il accepte ses nouvelles fonctions. — Il le répète pour la 2<sup>e</sup> fois — *il est mort depuis 1790. — Il joue sur le velours.*

Le 10 août de la Convention, prédit par Griolet est enfin arrivé. — Les bandes d'*Henriot*, sous la direction de la commune et de la députation de Paris, ont envahi, le 31 mai, le lieu de ses séances. — Les Girondins sont prisonniers ou en fuite, 70 autres de ses membres protestent contre cette journée et ne prennent plus part à la délibération. — Un dernier cri d'indignation s'élève de presque tous les départements. — Ils essaient de se concerter pour échapper à la domination sanglante qui les menace ; ce sentiment et cette volonté semblent d'abord être unanimes. — Griolet et la municipalité nimoise n'hésitent pas à s'y associer ou plutôt à les provoquer ; mais Griolet ne dissimule pas à son ami qu'il repousse avec une aversion presque égale les deux partis de la

Convention qui se disputent le pouvoir. Pouvait-il, en effet, oublier que les Girondins avaient amnistié la glacière, s'étaient vantés, un peu à tort peut-être, d'avoir fait le 20 juin et le 10 août, et qu'ils avaient, en majorité, voté la mort du Roi ? On peut ajouter que le projet de constitution qu'ils avaient présenté par l'organe de Condorcet était plus absurde et plus impraticable, s'il est possible, que la constitution de 1793 soigneusement ensevelie par ses auteurs immédiatement après sa naissance ; mais toutefois on peut blâmer Griolet de ne pas établir une notable différence entre les fautes, on pourrait même dire les crimes des Girondins, hommes exaltés, souvent coupables, mais sincères dans leurs convictions, défendant, avec courage, pendant les derniers mois de leur vie la cause de l'humanité, et les fureurs sanguinaires d'un Marat ou la froide cruauté d'un Robespierre. — Il faut ajouter qu'une pareille opinion, publiquement exprimée, comme le déclare Griolet, devait nuire à l'accord devenu nécessaire entre les républicains modérés et les royalistes constitutionnels ; tant il est vrai qu'au temps de révolution, la justice envers les adversaires est presque impossible, même chez les esprits les plus éclairés et les cœurs les plus généreux.

Deux lettres de Griolet nous font connaître avec quelques détails les mesures adoptées par le département du Gard et par beaucoup d'autres, à ce qu'il paraît, pour résister à la tyrannie de la minorité de la Convention. Ces lettres exposent avec une admirable énergie l'état des esprits, les difficultés presque insolubles qu'il prévoit et le but qu'il voudrait atteindre sans espoir d'y parvenir.

(Lettres des 14 juin et 28 juin 1793.)

De si courageux efforts, de si héroïques dévouements eurent le résultat que Griolet et ses amis ne prévoyaient que trop ; mais honneur aux prévisions qui n'arrêtent pas l'élan du devoir ! honte à celles qui servent d'auxiliaires à la lâcheté. Les événements dépassèrent les craintes de Griolet. — Ce n'est assurément ni la première ni la dernière fois que les hommes les plus ardents sont les premiers découragés, et qu'une apparente unanimité cache de nombreuses défections ; mais combien d'autres causes devaient paralyser l'insurrection des départements ! Le parti de l'ancien régime, non seulement ne prit aucune part à la lutte, mais ses vœux plus ou moins dissimulés, étaient en faveur de la défaite des constitutionnels, ses anciens adversaires, ne voyant pas, (et son erreur est celle de beaucoup d'autres partis), que le triomphe d'une faction sanguinaire lui serait aussi fatal qu'à ceux qu'il s'obstinait à considérer comme ses plus redoutables ennemis. — Les réquisitions, les engagements volontaires, les levées en masse avaient privé les départements de leurs plus vigoureux défenseurs. — Enfin, quoiqu'au fond la France de 1793 n'e fut guère plus républicaine qu'elle ne l'a été en 1848, il est facile de comprendre que beaucoup d'hommes honnêtes, attachés à la cause de la révolution, sans être jacobins ni même républicains, tout en ne se dissimulant pas complètement le danger que courrait la France si elle subissait la domination des vainqueurs du 31 mai, ne croyaient pas cependant, en présence de l'Europe coalisée et de la Vendée insurgée, ce danger égal à celui d'une seconde guerre civile, même provoquée par la résistance la plus légitime. Toutes ces causes réunies,

durent rendre facile le triomphe de la minorité de la Convention. Dans la plupart des départements, la fédération ne fut que nominale. L'Hérault manqua à l'appel ; le Gard qui avait promis 1200 hommes, en donna à peine 500. Le contingent de Marseille n'arriva pas jusqu'au pont Saint-Esprit. Bientôt le découragement devint général. Vainement, Griolet et quelques hommes courageux firent tous leurs efforts pour retenir à leur poste les gardes nationaux qui composaient le bataillon du Gard. Ils comprirent bientôt, eux-mêmes, l'inutilité de la résistance, et sans rien stipuler pour eux, en particulier, ils auraient voulu qu'une capitulation protégât ceux qui s'étaient dévoués à la cause commune. Rien ne put être fait, tant les défections furent promptes. — Une lettre de Griolet, expose, avec détail, comment ces généreuses résolutions de résistance furent formées, et comment elles furent abandonnées. Ses amis lui conseillèrent de s'éloigner pour sa sûreté. Ils savaient que les soldats du représentant Albitte disaient : « *donnez-nous la tête de Griolet, et votre département sera tranquille* ». Le maire, (c'était M. Meynier de Salinelle père), lui dit alors : « Nous sommes exposés l'un et l'autre. Je suis vieux, ce n'est pas la peine de disputer un reste d'existence ; mais vous, vous êtes jeune, mettez-vous sur le champ à l'abri du danger. — Vous savez les résolutions de mon père, lui dit le fils, prenez ces papiers et partez ». C'était un paquet d'assignats.

Accompagné d'un ami, M. Trèles, compromis aussi, mais moins que lui, Griolet consent à se mettre en sûreté. Ils ont un moment d'espoir ; ils reviennent l'un et l'autre. Ces fugitives espérances devaient bientôt disparaître.

V.

La carrière politique de Griolet, où il a déployé tant de vertus et de courage, un désintéressement si complet de fortune, de popularité et même de renommée, cette carrière si courte et si périlleuse est terminée avant qu'il ait atteint sa trentième année. — Trouvera-t-il enfin le repos et l'obscurité auxquels il aspire? Il peut, un moment, l'espérer : — quelque pervers que puissent être les partis, ils obéissent plus ou moins aux nécessités politiques. — En présence de l'Europe en armes, de la guerre civile dans l'Ouest, devait-on accroître le nombre des ennemis de la république en frappant sans nécessité ces fondateurs de la liberté dont les fils et les frères défendaient nos frontières? Ne froisserait-on pas trop violemment l'opinion publique en immolant des hommes entourés des respects et des sympathies de leurs concitoyens? — Enfin, la colère pouvait-elle survivre à une insurrection si promptement soumise, à une victoire sans combat?

Une lettre du 15 août nous apprend que Griolet, pendant quelques jours, partagea ces espérances, qui s'évanouirent bientôt. Le règne de la Terreur s'inaugurait à Paris. — Custine, un des premiers, expiait sur l'échafaud le crime de ses victoires. La convention avait pu croire que la condamnation de Louis xvi était un défi jeté aux rois de l'Europe; mais le supplice de la reine ne fut qu'un lâche assassinat. — Il fallut inventer un mot et un crime pour punir ceux



qui avaient essayé de résister à la tyrannie de la commune de Paris. — Ils avaient voulu réunir ou *fédérer* les départements contre elle ; — on supposa qu'ils avaient voulu faire de la France un gouvernement fédératif de 86 états. — On les appela *fédéralistes*, et le *fédéralisme* fut puni de mort. — De nombreuses arrestations ont lieu dans le Gard : quelques-uns des plus compromis ont le temps de fuir ; — d'autres , en plus grand nombre , soit dédain de la vie , soit confiance en leur innocence , ne quittent pas leurs foyers. — Les amis de Griolet , connaissant la haine toute particulière que lui portent les jacobins , le conjurent de nouveau de se soustraire à leur fureur : il cède à leurs instances , ne se doutant pas alors du sort plus cruel que la mort que lui réservaient ses ennemis.

Une lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1793 , sans date de lieu , parvient à Emile Vincens , on ne sait par quelle voie ; cette lettre , ainsi que celles écrites après la Terreur , nous font connaître un des côtés les plus honorables du caractère français à cette terrible époque. Dans toutes les classes , dans toutes les opinions , dans les campagnes comme dans les villes , se trouvaient des hommes généreux et compatissants , partageant avec les proscrits leur pauvre asile et leur pain noir , sachant bien que leur hospitalité ne s'exerçait qu'au risque de la vie.

Griolet ignorait alors la situation de ses parents et de ses amis. En eût-il été mieux instruit , il n'aurait pu pressentir le sort qui les attendait quelques mois plus tard. En effet , jusqu'alors tout s'était borné , dans le Gard , à des arrestations. Les locaux commen-

çaient, il est vrai, à manquer pour les détenus arrêtés en vertu des décrets contre le fédéralisme et de la loi des suspects; mais aucune condamnation à mort n'avait eu lieu encore. — Il faut même dire que les premières exécutions portèrent sur des bandits qui, sous le nom de pouvoir exécutif, se livraient à toutes sortes d'excès contre les prêtres insermentés, et qu'on décora dans l'arrêt de condamnation du nom de contre-révolutionnaires. — Paris et la plupart des départements étaient moins favorablement traités : — le sang coulait à flots à Paris, à Marseille, à Bordeaux, à Arras, à Orange et dans beaucoup d'autres villes. — Les mitrillades cessaient, faute de victimes, dans l'héroïque cité de Lyon. — Carrier faisait célébrer à Nantes les mariages républicains. — Cependant le terrible promoteur des massacres de septembre, Danton, commençait à s'étonner et même à s'indigner de ce luxe d'holocaustes. — Son ami Camille Desmoulin osa même proposer un comité de clémence. — Robespierre, chez qui, malgré la bonne volonté de ses apologistes (et qui n'en a pas eu ?), on n'a pu découvrir d'autre système politique que celui d'égorger sans mesure et sans choix, saisit cette occasion de perdre son rival. — Sur la proposition du comité du Salut public, qu'il dirigeait, la Convention, composée alors en grande majorité des partisans de Danton, l'envoya, avec plusieurs de ses amis, devant le tribunal révolutionnaire, qui les condamna sans leur laisser achever leur défense. — A dater de ce jour, la terreur redoubla. — Dans le Gard, le tribunal révolutionnaire et les administrations furent de nouveau soigneusement épurés. — Dans les cinq derniers mois de la Terreur, 160 victimes, appar-

tenant à toutes les classes de la société, à toutes les opinions honnêtes et courageuses, marchant à l'échafaud sans trouble et sans forfanterie, expiraient sous les yeux de leurs concitoyens, indignés et tremblants.

## VI.

Le 9 thermidor arrive enfin. — Robespierre a péri avec quelques-uns de ses complices. — La terreur cesse, mais la plupart de ses agents sont encore au pouvoir. Les proscrits qui, en se cachant, ont pu se soustraire à ses coups, sortent peu à peu de leur retraite, pleurant la perte des parents et des amis dont ils étaient séparés, ou tremblant sur leur sort qu'ils ignorent. Griolet était au nombre des derniers — on lui avait caché la plus grande partie de ses malheurs : — son père et plusieurs de ses amis avaient péri sur l'échafaud ; — sa mère était morte de chagrin ; — sa modeste fortune avait été confisquée ou mise au pillage ; — sa sœur, M<sup>me</sup> Julian, emprisonnée parce que Griolet était son frère, avait eu peine, en sortant de prison, à trouver un grabat pour faire ses couches.

Au milieu de toutes ces infortunes, le caractère de Griolet semble briller d'un nouvel éclat. — L'homme public a pour jamais disparu. — L'homme privé s'y montre avec toutes ses vertus. — Les larmes amères qu'il verse sur la perte de ses proches et de ses amis, les reproches qu'il s'adresse à lui-même, en pensant que leur amitié pour lui a pu être la cause de leur condamnation, sa tendresse fraternelle, son noble désintéressement, couronnent dignement sa vie politique,

si courte, si malheureuse et si belle. Une partie de l'intérêt se reporte sur sa digne famille et sur l'ami qu'il charge, avec une simplicité antique, du soin d'acquitter ses dettes. Craignant cependant de lui être à charge, il ne sollicitait plus de lui cette *place au grand-livre*, objet de ses vœux même aux temps de sa prospérité; mais Emile Vincens prévient sa demande, et Griolet accepte des offres faites avec la plus délicate simplicité. Il se dispose à partir pour Gênes; mais, dans ces temps de trouble, il fallait de longues formalités à un citoyen, à peine relevé de la proscription, pour obtenir un passeport. — Le séjour de Nîmes, où ont péri son père et ses amis, lui est devenu odieux. — Il trouve cependant quelques consolations dans la société de sa famille et de quelques autres, frappées, comme la sienne, par les coups de la Terreur. — On ne lit pas sans émotion, dans une de ses lettres, un passage relatif à la noble femme (1) qui, veuve à vingt-cinq ans d'un mari victime de la cause que défendait Griolet, son ami, se consacra à l'éducation de ses deux fils, dont l'un est devenu l'écrivain éminent et l'illustre homme d'Etat dont s'honorent sa ville natale et la France entière.

Griolet arrive à Gênes auprès de son ami. — Pendant les onze années de sa résidence dans cette ville, de nombreuses lettres ont dû être échangées entre lui et ses amis de Nîmes; mais nous n'en possédons aucune. — M. Vincens-Saint-Laurent, dans l'éloge de Griolet, qu'il prononça dans cette académie, nous fait connaître seulement le fragment suivant d'une lettre

(1) M<sup>me</sup> Guizot.

qui lui était probablement adressée. — Elle répond évidemment à une invitation qui lui avait été faite , de rentrer dans les fonctions publiques.

« Il est honorable , disait-il , de voir lier mon nom par qui que ce puisse être à des idées de patriotisme et de justice. — Je serais bien récompensé si l'administration à laquelle j'appartiens les rappelait à mes concitoyens ; mais j'ai rempli ma tâche , et je crois avoir acquis malheureusement le droit de songer à mon repos et à mon existence. Si de nouveaux malheurs détruisaient les ressources que j'ai trouvées dans le commerce , je chercherais , dans l'emploi de quelques-unes de mes connaissances , mais toujours hors des fonctions publiques , d'autres moyens d'existence et de travail. — Nous ne voulions que le bien , nous autres , victimes tant calomniées ; — notre pauvreté , en sortant des magistratures , et ensuite notre obscurité , sont une réponse dont il faut que rien n'affaiblisse la force. »

On le voit dans toutes ses lettres : — il avait toujours aspiré au bien , jamais à la fortune et à la renommée. — Vainement le pressa-t-on , à plusieurs reprises , d'accepter des fonctions publiques , soit en France , soit à Gênes , lors de sa réunion à l'Empire : il s'y refusa toujours. — Nous savons d'ailleurs qu'il n'avait pas abandonné les principes dont il n'avait jamais eu à rougir. — L'ami d'une sage liberté pouvait préférer à l'anarchie le pouvoir absolu qui l'avait remplacée ; mais il ne pouvait l'aimer. Telles étaient les idées d'Emile Vincens , que j'ai eu l'avantage de connaître ; — telles durent être celles de l'ami avec lequel il vécut toujours en parfaite communauté de sentiments.

Mais quelque soin qu'il prit de se cacher, l'obscurité ne se fit pas autour de lui dans sa nouvelle résidence. — Il était resté, jusqu'alors, étranger à la science commerciale ; — il l'étudia dans la théorie et dans la pratique ; — il fut bientôt associé à la grande et ancienne maison dont son ami faisait partie. — La ville de Gênes l'adopta comme un de ses enfants. — Successivement président du tribunal de commerce et secrétaire de la chambre de commerce, son portrait fut, après sa mort, placé dans la salle des séances de cette chambre avec une inscription latine.

Cet esprit si élevé et si intelligent, se pliait à tous les genres d'études ; — il profita de ses promenades dans la campagne et dans les jardins de Gênes pour devenir un excellent botaniste. — Il se forma un herbier précieux. — Il découvrit, dans la rivière de Gênes, quatre plantes nouvelles, dont une porta son nom : *carex Grioletii*. Il avait même fait un travail très-considérable sur la flore de cette contrée ; mais il se refusa à le publier, trop fidèle en cela, comme en tout, à son adage favori : *cache ta vie*.

Dans les dernières années de sa vie, il avait repris avec ardeur l'étude de l'histoire, et ses amis espéraient même obtenir de lui quelque écrit important sur cette matière ; mais la mort devait emporter ces espérances, peut-être illusoires.

Il ne nous reste donc, de Griolet, à ma connaissance du moins, que le souvenir de sa belle vie. — Il nous dit d'ailleurs que ses papiers furent dispersés ou détruits pendant sa proscription.

On trouve bien, dans les archives départementales,

des circulaires et des instructions qui ont encore conservé quelque intérêt ; mais j'y ai vainement cherché, ainsi que dans celles de la couronne, la déclaration de principes qu'il rédigea, en 1793, au nom des députés des communes du département, sous le titre de : *Adresse à tous les amis de la liberté et de l'égalité*, et qu'il voulait intituler : *Adresse au peuple français*.

Griole mourut à Gênes le 2 mars 1806, âgé de moins de 43 ans.

Son éloge fut prononcé, la même année, au sein de cette académie, dont il était membre non résidant, par M. Vincens-Saint-Laurent, frère de M. Emile Vincens et ami lui-même de Griole. — J'ai emprunté à cet éloge, ou plutôt à cette intéressante notice, quelques-uns des faits de la vie de Griole que j'ai rappelés à l'Académie. — Elle me permettra de lui en lire la touchante péroraison :

« Si quelque chose, à son heure fatale, avait pu ébranler la fermeté de son âme, ç'aurait été le sentiment douloureux d'une séparation qui allait enlever à cet ami (Emile Vincens) la plus chère moitié de son existence. Que de liens, durant trente ans, avaient fortifié cette union, qui remontait à leur premier âge ! Etudes et jeux de l'enfance ; plaisirs et peines de la jeunesse ; soucis et jouissances de l'âge mûr ; vœux, penchants, travaux, opinions, tout fut en commun. — Confiance sans borne, épanchement sans réserve, sollicitude, dévouement, abnégation de soi-même, tout fut réciproque. Une fois seulement, un d'entre eux usa de réserve à l'égard de l'autre. Il était resté sans biens au sortir des orages révolutionnaires. — Appelé, accueilli dans la maison

de son ami, celui-ci avait exigé que la communauté de demeure entraînaît la communauté de fortune. — En cédant à ce bienfait jusqu'à ce que les circonstances lui permissent de ne rien devoir qu'à ses propres ressources, celui qui en fut l'objet se hâta de prendre des précautions pour que les débris de son patrimoine servissent à l'acquitter, s'il mourait avant d'avoir pu se libérer par le fruit de ses travaux ; mais, mandait-il à un tiers, confident nécessaire de son secret, *je n'ai garde que mon ami puisse croire que je m'occupe d'aucune idée semblable, et ce n'est qu'en me cachant de lui que je me sépare de cette douce communauté dont nous nous sommes fait un bonheur.* »

.....,.....

La mort, la mort seule pouvait dissoudre ces respectables nœuds ; elle les a brisés ; elle a désenchanté la vie de l'infortuné qui survit ; il dit, comme Montaigne : *Depuis le jour que je le perdis, je ne fais que traîner languissant, et les plaisirs mêmes qui s'offrent à moi, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte. Nous étions à moitié de tout ; il était mon personier, mon adjoint en toutes choses ; il me semble que je lui dérobe sa part, et j'étais si fait et accoutumé à être deuxième partout, que je crois n'être plus qu'à demi.*

Ami fidèle et malheureux, vous n'avez pas seul éprouvé ces regrets, fait entendre des plaintes touchantes, et versé des pleurs douloureux. — Votre deuil est aussi le deuil de sa famille éplorée, de laquelle a conservé le souvenir de ses bienfaits et de ses services, de ses anciens collègues, de tous ceux qu'il aima et qu'il s'attacha par la sensibilité de son



cœur, par l'élévation de son âme, par la douceur de ses mœurs et par la noble franchise de son caractère.

» Et moi, qui fus en tiers dans votre étroite amitié, moi qui, comme vous, ai tant de motifs de lui donner des larmes ; moi à qui il disait : *ne sommes-nous pas habitués depuis vingt ans à être ici les uns pour les autres*, j'éprouve du moins la consolation, en déroulant le tableau de sa vie, de n'avoir pas eu à me défendre des illusions de l'amitié, pour rendre un juste hommage à sa mémoire, et de ne pouvoir être accusé ni d'exagération, ni de réticence. »

J'ai désiré connaître le sort de la famille de Griolet, si digne de lui, à tous égards. — Son frère resta au service militaire, malgré ses blessures ; il mourut, en 1812, pendant la guerre d'Espagne, colonel et baron de l'empire. Le souvenir de son brillant courage, de son caractère dont l'indépendance et la franchise purent nuire à son avancement, s'est conservé parmi ses rares survivants. — M. et M<sup>me</sup> Julian, qui n'existent plus, n'ont laissé qu'un seul fils, maintenant chef de bureau à la Préfecture du Gard.

Après cette lecture déjà fort longue, l'Académie me permettra-t-elle de lui soumettre quelques réflexions.

Un général qui avait fait la dernière guerre, et à qui je demandais quelques détails sur cette brillante campagne, me disait : « Les charges à la baïonnette qui ont tant contribué à nos succès, affaiblissent, en réalité plus l'armée que ne semble l'accuser le chiffre des pertes. — Les plus braves savent prendre les premiers rangs, les plus timides rester en arrière ; c'est donc l'élite de l'armée qui supporte la plus forte perte. » On peut en dire autant des révolutions, et

surtout des révolutions sanglantes comme la nôtre. Les hommes courageux et convaincus s'exposent les premiers et combattent les derniers. — Beaucoup périssent dans la mêlée. — Parmi ceux qui survivent, les uns s'éloignent d'un champ de bataille où ils ont souvent laissé de chères dépouilles, d'autres avertis par l'expérience, remplacent le dévouement par les calculs de l'intérêt bien entendu. — Il n'existe plus d'armée, mais des débris dispersés, privés de leurs chefs, et qu'aucun lien nouveau ne pourra de longtemps ou même jamais réunir.

Tel fut l'état de la France après le triomphe des Jacobins de Paris en 1793. — Les départements qui avaient plus gagné que Paris à la révolution, et qui en avaient embrassé la cause avec ardeur, étaient cependant restés plus fidèles à ses véritables principes. — Tous ou presque tous avaient protesté contre le 20 juin (1), et le 10 août. — Tous étaient restés sourds à l'appel des égorgeurs de septembre. — Après le 31 mai, on put espérer un moment qu'ils s'entendraient pour repousser la honteuse domination de la commune de Paris. — Cette tentative de fédération, si facilement dissoute, si cruellement réprimée, fit comprendre aux habitants des départements, l'inutilité et le danger de la lutte. — Ils se sont tenus désormais pour avertis. A dater de ce jour, quel que soit le drapeau qui se déploie à Paris, quelles que soient les mains qui le tiennent, nul, en France, n'a la pensée de résister. — Les soumissions, les adhésions, les

(1) Sans concert préalable, à la presque unanimité, les directeurs de tous les départements élevèrent la voix pour faire entendre leurs protestations. (*Mémoires de Monsieur le comte Portalis*).

protestations de dévouement arrivent en foule à ce nouveau gouvernement que souvent on hait, on redoute ou on méprise. — Je sais que cet ensemble, dans la soumission, trouve beaucoup d'apologistes. — On évite, par là, la guerre civile — on reste plus en mesure de résister à une guerre étrangère. Oui, mais on est à la merci de quelques aventuriers profitant d'un caprice de l'opinion parisienne, ou d'un moment de faiblesse du gouvernement, pour le chasser et prendre sa place. — Avec une pareille mobilité d'hommes et d'idées, mérite-t-on d'être appelé un grand peuple ? est-il même bien sûr qu'on reste un peuple ? Le nom de français, dont nous sommes justement fiers à tant de titres, ne nous impose-t-il pas d'autres devoirs que celui d'une aveugle soumission à tous hommes et à toutes choses ?

Si jamais on voulait parer aux dangers de cet excès de centralisation, antérieur à la révolution, comme l'a démontré M. de Tocqueville, mais agrandi et fortifié par elle et par les gouvernements qui lui ont succédé, il y aurait de grandes réformes à opérer dans l'ordre politique et dans l'ordre administratif qui nous régissent. — Ces réformes sont-elles désirables ? sont-elles possibles ? grandes et difficiles questions que de plus habiles que moi ont posées sans les résoudre, et que je me garderai bien d'aborder.



# ARISTOPIANE

POÈTE POLITIQUE ET MORALISTE

Par M. BRÉTIGNIÈRE.

---

PREMIÈRE PARTIE.

---

La comédie athénienne fut un des derniers produits du génie littéraire de la Grèce. On chantait les poésies d'Homère, depuis trois siècles ; Alcée, Sapho, Tyrtée avaient, tour à tour, éveillé l'enthousiasme dans les âmes, et donné aux sentiments les plus ardents et les plus vifs qui échauffent les cœurs, au patriotisme, à l'amour, à la passion des combats, ces expressions hardies et brillantes, que les grands écrivains des siècles qui suivirent n'ont pu qu'admirer et reproduire, ces ailes de flamme, qui ont soutenu dans les régions divines les plus beaux génies de la Grèce et de Rome.

La comédie naquit dans les campagnes d'Athènes, au commencement du vi<sup>e</sup> siècle, en même temps que la tragédie, et dans les mêmes fêtes, mais elle parait s'être développée plus lentement, ou du moins avoir gardé plus longtemps le caractère que les circonstances, et le goût du peuple lui imprimèrent à ses débuts.

Tout le monde sait, sur la foi d'Horace et de Boileau, que les représentations dramatiques apparurent au milieu des fêtes de Bacchus, et que les chœurs formés et instruits à chanter des hymnes en l'honneur du dieu, ajoutèrent aux chants primitifs, un récit de ses exploits et de ses voyages, et bientôt un dialogue qui mit les aventures en action :

Eschyle dans le chœur jeta les personnages

Avec les personnages la Grèce eut des acteurs, et, comme nos pères à la renaissance du théâtre au moyen-âge, des confréries se transportaient, aux jours de fêtes, dans les villages de l'Attique. — Thespis fut le chef de ces troupes ambulantes, de ces acteurs barbouillés de lie, dont il promenait sur des tréteaux la folie joyeuse.

Mais la tragédie prit bientôt, grâce à Eschyle, un maintien plus sévère : il isola ses acteurs en inventant la scène, les revêtit d'un costume plus sévère, couvrit d'un masque leur vulgaire figure et leur donna avec le colturne, une taille plus digne des héros et des immortels qu'ils devaient représenter ; en même temps il leur prêtait un langage digne de l'Olympe.

La comédie eut moins de prétentions et d'orgueil, et resta plus familière, plus rapprochée de la foule. Il n'est pas probable d'ailleurs qu'elle prît sa place dans les mêmes cérémonies. Il y avait deux sortes de fêtes en l'honneur de Bacchus, les grandes Dionisiaques, où l'on chantait, au printemps, dans des chœurs dithyrambiques, les aventures héroïques du dieu, et, en même temps, les louanges de Cérès et de Cybèle ; et les Lénéennes, où le culte de Priape était uni à celui de Bacchus. Les Lénéennes se célébraient au com-

mencement d'automne , au moment des vendanges : c'est ici qu'il faut naturellement placer ces acteurs barbouillés de lie , et ces étranges processions orgiaques où l'on se reposait dans la liberté des festins , les propos les plus libres et l'exhibition des plus grossiers emblèmes , des longs travaux de la culture.

*Ludusque repertus  
Et longorum operum finis.*

La comédie vint donner le branle à ces fêtes , et pour les accaparer à son profit , pour les contenir , en les animant , elle dût prendre , et le fit trop volontiers , le ton de la joie commune et de la licence publique. De là viennent , sans doute , l'étrange liberté de ses inventions , le désordre de sa marche , ses caprices extrêmes et ses conceptions incohérentes qui rappellent les rêves de l'ivresse. De là aussi , ses saillies burlesques et les hardiesses de son langage , ses grossièretés où l'indécence se produit avec une insolence naïve ou brutale , où les plus vifs instincts physiques , la méchanceté puérile , la débauche , la gourmandise , encouragés , surexcités , repoussent jusqu'au voile de l'allusion.

Pendant ces bacchanales où la ville la plus libre de la Grèce rejetait toute mesure , et où sans doute à la liberté de tout dire s'ajoutait le licence de tout faire , tous les voiles tombaient , toutes les pensées de derrière , que l'on cache surtout dans la vie publique , où l'intérêt use volontiers de l'hypocrisie , se faisaient jour , s'étaient au soleil , éclataient avec d'autant plus de fracas qu'elles avaient été plus longtemps contenues.

C'est alors que le peuple riait de ses favoris , inju-

riaient ses idoles, raillait son enthousiasme de la veille et ne respectait plus ses dieux. Faisons donc quelques efforts sur nous-mêmes, et admettons un moment ces débauches de l'esprit Athénien, pour comprendre et juger les comédies d'Aristophane.

Aristophane est l'interprète des médisances et des calomnies de la foule qui a toujours eu besoin de déchirer et de calomnier ceux qu'elle aime et qui lui imposent. Il est l'écho de cette grosse voix populaire, formée de mille voix criardes, impudentes, injustes, irresponsables, où tout se confond, le bon sens et la sottise, l'enthousiasme et la lâcheté, l'admiration et la haine, mais où dominent l'insolence, le dénigrement et la luxure.

Aristophane s'adresse de préférence à ces misérables instincts, et c'est, il faut bien le dire, aux images de la volupté brutale, et des plus infâmes débauches qu'il semble s'arrêter sans vergogne. Il s'y complait, il y revient avec persistance, avec monotonie; lui, l'esprit le plus alerte et le plus fécond moqueur, ne cherche point d'autres assaisonnements à ses intarissables railleries, que de sales équivoques ou d'ignobles comparaisons.

Son but est d'amuser sans doute, et la foule qu'il veut saisir, est montée à un tel emportement de gaieté et de licence, qu'il craint de ne pas se retrouver à son niveau. On peut croire pourtant, qu'il ajoute à cette licence, qu'il la nourrit, et l'enhardit de toute la verve de sa puissante imagination.

Il consacre, du moins par son admirable langage, ces impuretés auxquelles la langue populaire ne permet point de retentir aussi loin. Son audace nous donne le vertige; il faut du courage pour le suivre,

et consentir à s'étourdir de son esprit, — beaucoup de bonne volonté pour admettre qu'après tout, on peut essayer de lui appliquer l'antique et vague formule : *castigat ridendo mores*.

La comédie d'Aristophane est ricuse, et son rire est celui des farces de Molière et des romans de Rabelais, souvent grossier, mais toujours franc et de bon aloi, qui ne s'arrête point devant la bouffonnerie. Mais, quant aux mœurs, il faut faire ses réserves, car la morale d'Aristophane est d'une espèce particulière : présenter au public une série de types, dans lesquels il puisse se reconnaître comme dans un miroir, et sourire des légères ressemblances qu'il saisit entre les personnages et lui-même, montrer, dans une action suivie, bien développée, des caractères agréables et intéressants, des vices et des ridicules, dont on accuse toujours malignement son voisin, et rarement soi-même, c'est l'art d'une comédie déjà raffinée. Tel ne fut point celui d'Aristophane.

Mais il eut une gloire unique dans l'histoire du théâtre : il éleva le rôle de la comédie à une hauteur qu'elle ne put maintenir après lui ; il sut la retirer des scènes triviales de la vie commune, où elle s'était longtemps égarée, et sans lui ôter ces invectives, qui avaient, dès le début, armé ses vulgaires médisances, il lui donna pour champ de bataille, la vie publique.

Grâce à lui, la comédie eut sa place dans le gouvernement d'Athènes. Le théâtre devint une tribune plus libre et moins scrupuleuse que l'autre. Le poète comique, avait la voix haute et les yeux indiscrets ; avec le droit de tout attaquer, il prenait la liberté, de tout dire ; aucune loi n'avait encore averti ni réprimé cette entière indépendance.



Pouvait-il songer à imaginer des caractères abstraits, à créer des types généraux, quand il trouvait devant lui d'excellents modèles, dont il pouvait jeter le nom en pâture aux spectateurs, et livrer à leurs huées, toute la vie, leurs faiblesses, leurs sottises, ou leurs vices? Pourquoi eut-il offert aux Athéniens des sujets imaginaires, pris dans les actions les plus ordinaires de la vie des hommes, quand il avait à représenter, sujet inépuisable, les côtés burlesques des assemblées politiques, et les engouements populaires, et la bassesse des ambitieux, et l'impudence avide des chefs indignes, que la démocratie athénienne choisissait parfois au hasard de ses caprices d'un jour?

Nous ne comprenons plus guère, avec nos habitudes modernes, au milieu d'une civilisation où les attaques personnelles deviennent des allusions voilées par la délicatesse timide de la forme, ces critiques mordantes et quelques fois cyniques, ces drames qui ne sont, d'un bout à l'autre, qu'un pamphlet bouffon et dévergondé des hommes et des institutions du temps. — Sous ces bouffonneries, pourtant, se présentaient des conseils utiles et des leçons sérieuses; plus d'une fois, sans doute, ces plaisanteries grossières mais piquantes, ces mascarades licencieuses et vraies de la place publique, ouvrirent les yeux au peuple d'Athènes.

En le faisant rire de ses bêtises, et des ruses de ses favoris, il l'avertissait de s'en défier à l'avenir, et plus d'un orateur dut sa chute aux inventions du poète comique.

Mais Aristophane eut-il toujours raison ?

Est-il l'homme sage et vertueux, égaré au milieu de fous ou de scélérats? l'arbitre impartial et intelli-

gent des grandes querelles de son temps? Faut-il accueillir ses antipathies, admettre ses jugements, partager ses idées, et mépriser tous les Athéniens de son temps, excepté lui-même? — Il n'y gagnerait pas beaucoup; car son génie l'a dispensé d'avoir raison. — Athènes y perdrait davantage; elle qui, dans la vie politique, n'a guère présenté, à la postérité, que le spectacle d'efforts héroïques, vaincus par la force, et d'un dévouement constant et malheureux à ce qu'elle crut la justice, l'honneur et la gloire. Et c'est l'un des plus spirituels enfants de cette généreuse mère, qui lui porta les plus cruelles blessures, dont la démocratie athénienne saigne encore.

Aristophane eut des grandes prétentions : blâmer, condamner, détourner peut-être la politique de son temps, celle de Périclès ; et s'opposer, de toutes ses forces, à la révolution morale et philosophique que prêchait Socrate. Le vigoureux athlète choisissait bien ses adversaires, et si, des deux côtés, nous sommes obligés de le combattre, il nous faut bien avouer pourtant, qu'Aristophane ne manquait point de courage, car il s'attaqua aux deux plus grands représentants de la civilisation athénienne et, en même temps, aux deux hommes dont raffolait le peuple d'Athènes, Périclès et Socrate.

Périclès avait confirmé la gloire et développé la prospérité de sa patrie, dans les années qui suivirent les guerres médiques, où Athènes avait joué le rôle principal et décisif. A la bataille de Salamine, les galères athéniennes avaient sauvé la Grèce, et Cimon transportant la guerre en Asie, en Egypte, sur les rivages de l'ennemi, avait obligé les Perses à reconnaître l'indépendance de toutes les colonies grec-

ques, par un traité qui porta le nom de l'heureux athénien. — Mais, pour conserver à toutes les cités grecques cette sécurité glorieuse, si péniblement acquise, il fallait constituer en force permanente, ces ressources que l'amour de la patrie, la haine des barbares, et la passion de la liberté avaient rassemblées dans un commun et suprême effort : le peuple le plus dévoué à la cause commune, celui qui avait sacrifié, au moment du danger, à la défense du territoire national, ses terres et ses foyers ; abandonnant les unes, au pillage, et les autres, à l'incendie, pour vaincre à Salamine, le barbare Xerxès, reçut, d'une acclamation unanime, l'Hégémonie, et le soin d'entretenir une flotte toujours prête, des marins et des soldats. Ainsi toutes les îles, et la plus grande partie de la Grèce, devinrent tributaires d'Athènes.

Cet empire librement accordé, fut bientôt difficilement subi, et, à mesure que le danger s'éloignait, les peuples qui, par inquiétude, avaient aliéné leur autonomie, songèrent à contester la justice et la nécessité d'une dépendance dont elles ne sentaient plus que le poids. Athènes avait pris goût à la souveraineté, elle éluda les réclamations, brava les menaces, écrasa les soulèvements qu'elle traita de révoltes, et grâce à Périclès, établit solidement un empire qu'elle ennoblit d'ailleurs, par la gloire des lettres et des arts, et le spectacle qu'elle légua au monde de la plus parfaite civilisation dont la postérité ait gardé le souvenir.

Un grand peuple pourtant était resté en dehors de l'alliance commune, échappant en même temps à la gloire d'Athènes et à l'asservissement général. Incapables du rôle brillant que les Athéniens avaient su

prendre et jouer, les Spartiates, jaloux de toute gloire et profondément égoïstes, animés contre Athènes d'une longue rivalité, devinrent naturellement les instigateurs de haines longtemps contenues et les chefs de toutes les petites cités disposées à secouer le joug.

Un décret athénien qui fermait aux Mégariens les marchés d'Athènes, fut le prétexte de leurs premières réclamations, et la guerre de Corcyre et de Corinthe, dans laquelle Sparte et Athènes se rencontrèrent comme alliées des deux républiques devenues ennemies, engagea la longue et terrible lutte qui devait, en ruinant Athènes, commencer la décadence de la Grèce toute entière.

Périclès avait prévu cette lutte inévitable, quand il animait des flammes de sa grande éloquence l'audace et le dévouement de ses concitoyens, quand il leur rappelait les exploits de leurs pères, leur grandeur présente et les sacrifices que le maintien d'une glorieuse suprématie imposent à ceux qui l'ont acquise par leur génie et leur courage. Qui ne se rappelle avoir autrefois admiré, et qui ne se plairait à écouter encore ces paroles où l'on ne sait si l'on doit plus admirer l'éloquence ou le patriotisme, le bon sens de l'homme d'Etat ou l'orgueil légitime d'une grande cité, dont il était en ce moment l'interprète :

« Athéniens, vous avez la suprématie ; s'il était injuste de la prendre, il serait dangereux de l'abandonner. — Une lâche apathie ne vous sauverait pas. — Une grande cité devenue maîtresse de ses rivaux ne saurait trouver la sécurité dans l'esclavage. »

Après la première invasion des Spartiates dans l'Attique, Périclès disait à ses concitoyens :

« Ne déplorez pas la perte ni de vos maisons, ni

de vos campagnes, mais seulement des hommes; ces biens ne possèdent pas les hommes, ce sont les hommes qui les possèdent. Ah! si je croyais pouvoir vous persuader, je vous dirais d'aller vous-mêmes les livrer à la flamme, et montrer aux Péloponésiens que jamais pour sauver vos richesses, vous n'obéirez à leurs lois.»

Malheureusement pour Athènes, Périclès ne vécut pas assez pour soutenir et achever cette grande guerre : il avait péri victime de la peste, et après sa mort, le pouvoir était tombé entre les mains inexpérimentées de démagogues corrompus, qui flat- taient le peuple pour l'asservir, et trouvaient leur profit à perpétuer la guerre. Par des distributions de vivres et d'argent, ils s'assuraient les sympathies des artisans et des cultivateurs; leurs déclamations effrontées surexcitaient la susceptibilité de l'honneur national. Les hostilités redoublaient d'acharnement, et peut être Athènes, entraînée par ces détestables influences, laissa-t-elle échapper plus d'une fois, l'oc- casion d'une paix honorable.

Aristophane ne sépara point la cause de la patrie, du procès qu'il engagea contre les démagogues; il ne paraît avoir compris, ni ces grandes nécessités, dont parlait Périclès, ni le sentiment de l'honneur nation- nal. Il est avant tout, par haine des démagogues et mépris de la foule, l'adversaire de la guerre, que le peuple poursuit avec constance, et que les généraux populaires font, avec quelque honneur; l'homme de la paix, quelle qu'elle soit, honteuse ou honorable, utile ou désastreuse, de la paix à tout prix.

Tel il se montre, du moins, dans toutes ses pièces, moins soucieux de l'honneur et de la dignité de sa

patrie, que de ses antipathies politiques et de ses intérêts.

Ainsi, dans les Acharniens, il introduit un certain Dicéopolis du bourg d'Acharne, qui, las de la guerre et des fourberies des démagogues qui viennent forger des récits d'ambassade, sur la place publique, conclut avec les Lacédémoniens, et pour lui seul et sa famille, une trêve particulière de trente ans, qui ne sente point le goudron et les navires qu'on équipe, comme les misérables trêves de cinq ans. A peine l'a-t-il reçue des mains de son envoyé, que les Acharniens, ses compatriotes, invalides de Marathon, qui n'entendent point de cette oreille, le poursuivent, des pierres à la main, des injures à la bouche. Lui, cependant, offre, en leur présence, un sacrifice à Bacchus : sa femme apporte une corbeille, sa fille étend de la purée sur des gâteaux, et l'heureux père qui n'épargne, ni à l'une à ni l'autre, ses indécents quilobets, chante à peu près en ces termes les douceurs de la paix.

« O puissant Bacchus ! heureusement délivré du service militaire, je conduis avec ma famille cette pômpe solennelle et t'offre ce sacrifice. O Phallès ! compagnon des orgies de Bacchus, coureur de nuit, dieu de l'adultère (j'abrège les titres du dieu), avec quelle joie je reviens dans mon bourg, profitant de la trêve que j'ai conclue, affranchi des soucis, des batailles et des Lamachus. — Combien il est plus doux, ô Phallès ! Phallès ! de surprendre la jolie bûcheronne, Thratta l'esclave de Strymodore (ici encore il nous faut abandonner le texte). — O Phallès ! si tu veux boire et t'enivrer avec moi, demain à l'aurore nous dévorerons quelque bon plat en l'honneur de la paix, et je suspendrai mon bouclier au-dessus de l'âtre fumeux. »

Désireux de convaincre le peuple qu'il a eu raison et en même temps craignant d'être lapidé, il va emprunter à Euripide quelques-uns des haillons dont il enveloppe ses héros, et qui doivent exciter en sa faveur la pitié et la commisération qui ne manquent pas aux mendiants, dont le poète aimé de la foule assaisonne si agréablement ses pièces.

Euripide ne peut l'empêcher de lui emprunter un manteau troué, un bâton, un bonnet asiatique, une écuelle ébréchée, et s'écrie douloureusement : malheureux tu me voles une tragédie toute entière. Enfin, Dicéopolis est devant le peuple, et le poète qui se découvre dans cette scène singulière, entame avec certaines précautions son plaidoyer pour la paix et son apologie des Spartiates.

La moitié du chœur trouve qu'il dit vrai, l'autre moitié s'emporte et appelle à son secours le fameux Lamachus, dont le regard lance des éclairs, dont l'aigrette pétrifie les ennemis, le héros de la tribu.

Dicéopolis est ébloui à sa vue et le prie de déposer son bouclier ou de lui donner au moins une des plumes de son aigrette, qu'il a empruntée à l'oiseau fanfaron ; l'acteur oublie son rôle pour interpeller Lamachus. — « Tu m'appelles mendiant ; moi je suis un bon citoyen et non un ambitieux comme toi, un soldat qui se bat bien, et non un vil mercenaire. — On m'a élu, balbutie Lamachus. — Et moi, c'est par dégoût que j'ai fait la paix ; ainsi dans les rangs des soldats je vois des vieillards à cheveux blancs, et des jeunes gens de ton âge se dérobent au service. Les uns sont en Thrace où ils reçoivent une solde de trois drachmes : c'est Tisamène et Phenippe et ce vaurien d'Hipparchide ; les autres sont avec Charès,

Théodore et Diomée le fanfaron. — Ils ont été élus, répète Lamachus. — Et pourquoi, reprend Dicéopolis, les salaires sont-ils toujours pour vous, tandis que ceux-ci n'ont jamais rien ; — dis-moi, Masiladès (il désigne un spectateur), tu as des cheveux blancs, eh bien ! t'a-t-on jamais confié une ambassade ? vois, il fait signe que non ; c'est cependant un homme aussi actif que sage ; mais les places sont réservées aux fils de Cœsyra et à Lamachus, écrasés hier encore sous les dettes, ne payant jamais leur écot, que leurs amis évitent comme les passants se garent de ceux qui le soir vident leurs pots par la fenêtre. »

Vainqueur dans ce hardi dialogue, Dicéopolis, aux applaudissements du chœur, ouvre son marché, et toutes les denrées prohibées y abondent : les oies, les lièvres et les anguilles de Béotie, qu'il refuse à l'invincible Lamachus.

Un jeune marié lui envoie des viandes, et lui demande en échange un verre de paix, c'est-à-dire le droit de rester auprès de sa jeune femme.

Mais la scène la plus dramatique est celle où le poète nous montre d'un côté Lamachus s'armant pour la guerre, et demandant à son esclave son casque, son aigrette, des oignons et un peu de vieille salaison dans une feuille de figuier, tandis que notre heureux Dicéopolis se fait apporter des ramiers et des grives. — « Ne te moque pas de mon armure. — Ne regarde pas mes grives. — Esclave, décroche ma lance. — Esclave, retire le boudin du feu. — Esclave, ma cuirasse. — Esclave, ma coupe. — Bon voyage à tout deux, dit le chœur, dans vos expéditions qui ne se ressemblent guère : l'un va se morfondre et geler, et faire sentinelle, tandis que l'autre



va boire, couronné de fleurs, puis s'entretenir avec une belle jeune fille qui lui prodiguera ses faveurs. »

Et Aristophane tient à nous montrer, non à nous annoncer seulement le dénouement. Lamachus revient la jambe brisée, la tête meurtrie d'un coup de pierre; il s'est blessé en sautant un fossé, il geint, il maudit Dicéopolis qui rentre aussi sur la scène, mais pour boire et chanter, appuyé sur deux courtisanes qu'il caresse aux acclamations du chœur.

La principale victime des vigoureuses plaisanteries d'Aristophane fut Cléon, le plus illustre des démagogues qui succédèrent à Périclès. Deux fois cité en justice par lui, il s'en vengea d'une manière éclatante dans la pièce des Chevaliers, intéressant à sa cause les riches propriétaires dont cette classe était composée, et poursuivant son adversaire au moment de sa plus grande faveur. Cléon avait pris trois cents Spartiates dans l'île de Sphactérie, vainement assiégée par Démosthènes et Nicias, après la prise de Pylos, et accaparé ainsi, au dernier moment, la gloire d'une année heureuse.

Une singulière hardiesse du poète rend la pièce fort originale : il y a introduit comme principal personnage le peuple d'Athènes lui-même, sous la figure d'un vieillard hébété et violent. L'exposition est intéressante. Nicias et Démosthènes, esclaves chez *Peuple de Pnix*, racontent aux spectateurs que leur vie est devenue insupportable depuis qu'un certain Paphlagonien a conquis, par ses mensonges, ses ruses et son impudence, les bonnes grâces de leur maître.

« Nous avons pour maître, disent-ils en gémissant, un vieillard brutal, mangeur de fèves, quinteux, acariâtre et un peu sourd. L'autre jour, à la nouvelle

lune, il a acheté comme esclave un corroyeur Paphlagonien, mauvais drôle, calomniateur. Celui-ci a bien vite compris le caractère du vieux. Il fait le chien couchant, le flatte, le cajole et lui dit : mon cher Peuple, ne juge qu'un seul procès et puis vas au bain, mange, avale, voilà trois oboles. — Veux-tu que je te serve à souper? et le pendar nous vole une galette lacédémonienne que nous avons bien préparée, et lui-même s'en fait honneur auprès du vicillard. — Il se tient auprès de lui pendant qu'il est à table, et nous chasse à coups de fouet; puis il chante ses oracles et quand Peuple est tout ahuri, il lui conte ses calomnies, et nous autres, bons serviteurs, si nous ne donnons de l'argent au drôle, nous sommes fouettés.»

Comment se débarrasseront-ils du paphlagonien? — Ils lui dérobent un oracle sacré qu'il gardait avec soin, et lisent que le gouvernement d'Athènes qui avait dû passer d'un marchand d'étoupes à un marchand de moutons, et de celui-ci à un marchand de cuir (le paphlagonien qui représente Cléon) sera donné à un autre vaurien, à un marchand de boudins. — Un charcutier arrive et Nicias et Démosthènes qui voient en lui le sauveur qui les délivrera de Cléon, l'avertissent de ses hautes destinées, et le préparent à son nouveau rôle dans un dialogue admirable de verve satirique :

» Allons, laisse-là ton éventaire, ton attirail de boudins, ô bienheureux charcutier — qu'y a-t-il? — O toi qui n'est rien aujourd'hui, et qui demain seras le chef de la brillante Athènes! — Laisse moi laver mes tripes — tes tripes, imbécile? vois ces gradins où se presse le peuple, tu seras leur maître à tous, et le maître des ports et des marchés, tu fouleras le sénat aux pieds, tu briseras les généraux, tu les char-

geras de chaînes et tu feras le débauché au prytanée— moi ? — toi-même, et tu ne vois pas tout encore, monte sur la table, regarde ces îles qui entourent Athènes, ces vaisseaux dans le port, tu pourras trafiquer de tout cela. — Et comment cela, moi pauvre charcutier ? — et précisément, tu seras un grand homme, par ce que tu es un misérable, un drôle, un homme de la halle. — Mais je ne sais rien, rien que mes lettres, et encore assez mal. — Cela seul pourrait te nuire, de savoir presque lire ; la demagogie n'a que faire d'un homme instruit et honnête : elle veut des coquins et des ignorants. »

Nous ne suivrons pas le poète dans le développement de cette fable singulière, dont on peut se figurer d'ailleurs les péripéties. Agoracrite le charcutier mis en présence de Cléon devant le vieux Peuple lutte avec avantage devant son adversaire, et l'emporte sur lui à force de mensonges, de hâbleries, de sottises et d'injures, soutenu par les chevaliers qui l'encouragent et lui servent de champions. Il démontre au vieillard, qui n'intervient que pour dire des sottises, que son misérable esclave le tient dans une condition sordide, le nourrit mal, s'engraisse à ses dépens, l'inquiète et le trouble des mille soins inutiles. — Lui, au contraire, lui fera la vie facile, lui donnera plus d'oboles ; il est un moment cependant où le charcutier se trouble, c'est quand Peuple étourdi de la querelle, et ne sachant que décider, veut aller siéger au Pnix, c'est à dire sur la place publique. — « Grands dieux, je suis perdu, s'écrie-t-il, chez lui le vieillard est le plus sensé des hommes, mais dès qu'il s'assied sur ces maudits bancs de pierre, il est là, bouche béante, comme s'il pendait ses figures par la queue. »

Je ne puis résister au plaisir de citer encore quelques traits de cet excellent dialogue.

Cléon veut que le peuple règne sur tous les grecs , et lui promet qu'il siégera comme juge en Arcadie avec cinq oboles pour salaire.—«Peu t'importe, dit le charcutier qu'il règne en Arcadie, mais tu veux piller et rançonner les alliés plus à ton aise, tu veux que la guerre enveloppe comme d'un brouillard tes friponneries, et que le peuple n'y voie goutte.

*Cléon.* O Peuple, faut-il que je m'entende ainsi traiter parce que je t'aime.

*Le charcutier.* C'est un coquin, mon cher petit Peuple, qui t'a joué bien des tours, pendant que tu as le dos tourné, il coupe à la racine les procès des concussionnaires, en avale tout le suc, et puise à deux mains dans les caisses publiques, il ressemble aux pêcheurs d'anguilles ; dans l'eau claire, ils ne prennent rien ; mais s'ils agitent la vase, leur pêche devient bonne ; mais dis-moi, toi, le marchand de cuir, lui as-tu jamais donné des semelles pour ses souliers, toi qui prétends l'aimer, moi je lui ai acheté cette paire de souliers.

*Peuple.* Personne n'a si bien mérité du peuple, tu es le plus dévoué à la patrie et à mes pieds.

*Le charcutier.* Tiens, prends encore cette tunique. — Alors Cléon lui met un manteau sur le dos. — C'est pour t'étouffer qu'il te couvre de ce manteau, dit le charcutier, ce n'est pas le premier complot qu'il trame contre toi.

*Cléon.* Tiens peuple, régale-toi de ce plat.

*Le charcutier.* Non, prends plutôt cet onguent pour frotter tes jambes meurtries.

*Cléon.* Quand tu te moucheras, essuie tes doigts à ma tête.

*Le charcutier.* Non, à la mienne.

Et le vieillard de s'écrier, voilà un excellent citoyen, comme depuis longtemps je n'en ai point vu; qu'il est bien l'homme de la canaille ! Toi, le paphlagonien, tu prétendais m'aimer, et ne me nourrissais que d'ail, rends moi mon anneau, tu n'es plus mon intendant. — Mon successeur sera pire que moi, dit Cléon. »

Le charcutier fait baigner son maître, il le rajeunit, il l'embellit; Peuple redevenu tel qu'il était au temps de Miltiade et d'Aristide, digne enfin de la ville de Pallas s'étonne de ses bévues passées, promet de ne plus écouter les orateurs qui le trompent, accueille avec amour les trêves de trente ans qui apparaissent sous la figure de belles courtisannes, et l'heureux charcutier condamne Cléon à vendre des boudins à sa place et à s'enivrer avec des prostituées.

Certes, on peut admirer, sans réserve, le génie comique d'Aristophane, cette puissante et féconde raillerie, *vis comica*, que César, un bon juge, refusait à Térence et accordait à Plaute, cette gaieté intarissable, qui roule comme un torrent débordé, et entraîne dans son cours retentissant les hommes et les choses; et l'on ne peut qu'être singulièrement ému en voyant cette vie étrange et forte répandue dans les conceptions les plus extravagantes, cet art de créer des monstres de débauche, des géants de sottise et de dépravation. Il n'a rien paru de semblable jusqu'aux créations fantastiques de Rabelais.

Il faut tenir compte aussi du courage et de la franchise du poète, et ne pas trop lui reprocher à lui, poète comique, de prendre les questions par leurs côtés mesquins ou grossiers, et ses adversaires par les traits burlesques de leur physionomie; car l'on peut dire

qu'il a fait la caricature des événements aussi bien que des hommes.

On trouve des traits admirables dans cette peinture du peuple dont nous venons de présenter une froide et incomplète esquisse. Jamais l'égoïsme de la foule qui gouverne et la bassesse des flatteurs qui se disputent ses faveurs, n'ont été représentés avec autant de hardiesse et de vérité.

Mais ces tristes et vulgaires passions appartiennent plutôt aux multitudes pauvres et ignorantes des peuples modernes, qu'au vrai peuple d'Athènes, instruit, peu nombreux, riche, et qui gouvernait, en effet, la Grèce par son courage, sa politique et sa supériorité intellectuelle. Il ne méritait pas, à coup sûr, les invectives du poète comique. Pourquoi donc les supportait-il? — et pourquoi couronnait-il ces drames étranges où nous sommes trop disposés à aller chercher aujourd'hui des enseignements pour nous faire une idée de la vie et du caractère des Athéniens. Aristophane avait beaucoup d'esprit, et les Athéniens étaient amoureux de l'esprit. Il parlait avec perfection une admirable langue, et les citoyens d'Athènes, nous le savons, admiraient avec enthousiasme la grâce et l'élégance du langage. L'auteur des Chevaliers et des Acharniens était un maître dans l'art de bien dire : c'est de lui que Piaton, qui ne devait pas aimer l'ennemi des philosophes disait plus tard : « Les Muses cherchant un jour sur la terre un sanctuaire digne d'elles le trouvèrent sur les lèvres d'Aristophane. »

Ne nous étonnons pas que les Athéniens, peuple artiste, aient aimé Aristophane et l'aient encouragé par le succès à exagérer ses audaces, à multiplier ses burlesques inventions. Mais ils aimèrent leur joyeux

poète, sans accepter ses critiques ; ils supportèrent d'autant mieux ses invectives qu'elles étaient des calomnies audacieuses et bien dites. Osons le dire, on applaudissait l'auteur comique, en ces jours de fêtes bacchiques, parce que le railleur qui se mêlait de politique, dépassait le but et ne pouvait être pris au sérieux. C'est la postérité qui s'est trompée, et séduite, étourdie par cette verve admirable et ce génie puissant, s'est imaginée qu'il n'avait pu inventer ces personnages qu'il nous présente, et qu'il les avait pris autour de lui.

En réalité, le peuple ne se reconnaissait pas plus dans ces hardis tableaux que les démagogues eux-mêmes. Il n'était ni si ignorant ni si crédule, le peuple qui se donna pour représentants dans l'histoire Thémistocle et Aristide, Périclès et Nicias. Nous citerons plus tard Thucydide et Socrate, Platon et Xénophon. Les démagogues, les flatteurs du peuple, si nous en croyons Aristophane, ne font pas non plus trop mauvaise figure dans l'histoire. Ce Lamachus, tant bafoué, mourut glorieusement sur le champ de bataille, et dix ans après les Acharniens, Aristophane sera obligé de lui rendre justice pour feindre l'impartialité et prendre le droit de lancer de nouvelles injures, sans doute aussi méritées, aux héros du jour.

Quelle leçon d'ailleurs pouvait recevoir Athènes pour la conduite de cette grande guerre, où sa fortune et sa puissance l'avaient entraînée ? Aristophane lui offrait la scène ignoble des Diccépolis et des Lamachus, quand il entendait encore retentir à ses oreilles les nobles paroles de Périclès.

Les Athéniens étaient un grand peuple, car, cent ans plus tard, après la triste défaite de Chéronée,

qui ouvrit le tombeau de la Grèce, ils étaient encore capables d'applaudir à Démosthènes, qui leur disait, en face de l'étranger victorieux :

« Non, Athéniens; vous n'avez point failli, en bravant les dangers pour la liberté et le salut de la patrie commune. Non, je le jure par ceux de vos ancêtres qui s'exposèrent à Marathon, et par les matelots de Salamine, et par les soldats de Platée.

» . . . . . Nos pères ne cherchaient point l'orateur ou le général qui pût leur assurer le bonheur dans l'esclavage, — mais ils auraient même dédaigné de vivre sans la liberté; car chacun d'eux ne croyait pas être né seulement pour son père et sa mère, mais encore pour la patrie. — Quelle différence! Celui qui croit être né seulement pour sa famille attend la mort que le destin lui envoie; mais celui qui pense être né aussi pour la patrie voudra mourir pour ne pas la voir esclave, et regardera, comme plus insupportables que la mort, les outrages et les injures qu'il faut subir dans une ville asservie!

La mort est le terme commun de la vie pour tous les hommes, et aussi pour ceux qui s'enferment dans leur étroite maison; il faut donc que les hommes de cœur s'attachent à de nobles entreprises, animés de belles espérances, et prêts à subir le sort que Dieu leur donne. »

Voilà les vrais maîtres de cette admirable république, l'école de la Grèce et du monde, le vrai foyer de tous les nobles sentiments et de toutes les grandes idées. — Voilà les leçons qu'elle aimait à entendre et à suivre. Reconnaissons qu'Aristophane, opposé à ces grands hommes, ne représente pas mieux qu'eux le peuple athénien, mais qu'il n'était



que l'écho des sentiments vulgaires, des arrière-pensées de l'égoïsme, des plus humbles instincts de la nature humaine, qui, sans doute, se rencontraient dans la foule athénienne comme dans toutes les foules, comme chez tous les hommes. On n'est pas un héros tous les jours, et les plus hautes vertus ont leurs déchéances. A n'entendre que Périclès, et plus tard Démosthènes, on s'imaginerait volontiers que le peuple athénien était toujours porté à la hauteur des plus complets sacrifices et des plus entiers dévouements. Il en était capable sans doute ; car, dans l'occasion, il ne faillit point à sa destinée. Mais, dans les jours ordinaires, il voyait bien cependant que la guerre avait de fâcheuses conséquences, et que le pauvre Dicéopolis avait quelque raison de se plaindre de sa misère et quelques motifs de se réjouir, quand il avait fait la paix pour lui tout seul. Les bizarres prétextes qu'il donnait à la prolongation de la guerre amusaient les Athéniens, et son apologie des Lacédémoniens ne les irritait pas, parce qu'ils savaient tout comprendre et tout apprécier :

« Athéniens, nous savons apprécier les faits et les juger ; et, loin de croire que la discussion est nuisible, nous pensons qu'il serait fâcheux de ne pas être instruits avant d'agir, — et nous avons ainsi le double avantage de l'audace et de la réflexion. L'audace, chez nos ennemis, vient de leur ignorance ; — et ne sont-ils pas meilleurs ceux qui voient clairement les dangers à courir, les biens à risquer, et qui pourtant bravent les dangers ? » (Thucydide.)

Ils y trouvaient donc des distractions et aussi peut-être quelques satisfactions jalouses en voyant jouer sur la scène un rôle ridicule aux hommes à qui pour-

tant ils abandonnaient une partie de leur autorité toute puissante : distractions éphémères, satisfactions qui ne dureraient pas plus longtemps que la fête. Après les bacchantes, on oubliait le poète, avec raison, et l'on suivait avec enthousiasme ceux qui parlaient de dévouement, de patrie et de gloire.

Les hommes de génie ne sont pas obligés d'être raisonnables et conséquents dans leur vie, comme les autres hommes. L'incohérence et le contraste, quelquefois l'absurdité, sont des assaisonnements que ne se refusent point les meilleurs littérateurs du monde, hommes d'imagination, qui veulent se mêler de conduire leurs semblables.

Aristophane est l'ennemi de la démocratie : la liberté l'effraie, disons mieux, pour emprunter son langage, lui donne des nausées. Or, plus que tout autre, il a usé et abusé de cette fâcheuse démocratie : et c'est elle qui a fait son génie. Il ne pouvait se produire qu'à Athènes, et il a consacré tout son talent et l'indépendance que lui assuraient les lois à bafouer sa patrie. Il aurait nui à la glorieuse Athènes, auprès de la postérité, s'il avait pu dépendre d'un bouffon de génie, insolent et jaloux, d'effacer de l'histoire la grande cité.

Il aimait Lacédémone, où il n'eût pu dire un mot ; car les Spartiates, qui se défiaient de la liberté, entendaient autrement qu'Athènes le soin de leur dignité et de leur considération. Avec leur constitution factice, brutale et inhumaine, toute raillerie leur faisait ombrage : et, en effet, elle eût été dangereuse. Aussi, l'on n'eût pu dire impunément à l'oreille de son voisin, ce que le poète applaudi à Athènes disait tout haut au peuple rassemblé.

Mécontent du présent, dont il ne comprenait ni les nécessités, ni la grandeur, il se rejetait étourdiment vers le passé, dont il admirait les succès, glorieux résultats de luttes et de sacrifices, qu'il n'eût pas mieux compris s'il avait dû en prendre sa part. On peut se défier de ceux qui tournent leurs regards vers l'étranger par le dépit ou la rancune que leur inspire le spectacle des efforts et des succès de leurs adversaires.

Le plaidoyer qu'Aristophane faisait en faveur des Spartiates, il l'eût fait pour les Perses, avec lesquels, après tout, Athènes, si elle n'eût écouté que ses intérêts, eût pu s'entendre et s'arranger.

Sans doute, il y eut, à cette époque décisive, dans la vie d'Athènes, des hommes comme Aristophane, qui auraient préféré, à la gloire de sauver la Grèce et la civilisation, leurs récoltes de figues et d'olives : il y en eut aussi qui poursuivaient de leurs railleries et de leurs attaques Miltiade et Thémistocle. Parmi eux, Aristophane aurait aussi condamné Aristide, fatigué de l'entendre appeler juste et dévoué à sa patrie.

On a reproché aux foules l'envie, cette plaie des républiques, dit-on, qui échappent du moins à l'égoïsme. J'accuserais plus volontiers de jalousie les incapables, qui ne veulent pas que d'autres agissent ; les habiles railleurs, semblables à Aristophane, qui sacrifient de gaieté de cœur, à leurs animosités personnelles, le premier bien des peuples qui est l'indépendance, et leur plus noble passion, l'honneur de la patrie.

Le rôle d'Aristophane, ennemi de Socrate et d'Euripide, est peut-être encore plus odieux et l'expose à d'aussi sérieuses critiques ; il sera l'objet de la seconde partie de cette étude.

---

## DU PANTHÉISME

DANS SES RAPPORTS AVEC LES SCIENCES EXACTES

Par M. ARISTE VIGUÉ.

---

MESSIEURS,

L'étude que j'ai l'honneur de soumettre à l'Académie, est la suite d'un travail entrepris, l'année dernière, à l'occasion de quelques lectures scientifiques et dont vous avez entendu la première partie.

Le rôle des sciences exactes est capital à notre époque. Nous sommes tous enveloppés et entraînés dans leurs progrès. Déjà elles ont transformé les relations de la vie sociale et nul ne peut prévoir les gigantesques influences que l'avenir réserve aux découvertes merveilleuses de notre temps. Il serait puéril de penser que cette action puissante ne s'étend que sur le domaine extérieur. Un abîme ne sépare pas la matière de l'esprit. Tout s'enchaîne dans l'univers comme dans l'homme. Une révolution ne peut se produire dans la sphère des sciences positives, sans avoir son contre-coup dans la sphère de la pensée et du sentiment. L'idée du Cosmos ne saurait être indifférente à la foi.

Les hommes de talent ou de génie qui, de nos jours, ont consacré leur vie à l'étude de la nature,

disent presque tous avec M. de Humboldt : « Le tableau physique de la nature s'arrête à la limite où commence la sphère de l'intelligence, où le regard plonge dans un monde différent. Cette limite, il la marque et ne la franchit pas ». Ils se font trop modestes et leur œuvre va plus loin et plus profond. Elle atteint jusqu'à l'intimité de l'âme. Qu'on lise telle description de la terre et du ciel, et pour prendre des exemples, l'*Astronomie* d'Arago ou le *Cosmos* de Humboldt, ce n'est pas simplement la curiosité qui, à la fois, est satisfaite et excitée : satisfaite par de grands résultats acquis, excitée par les nouveaux et infinis horizons qui sont ouverts et inexplorés encore. Il y a plus, Messieurs, après de pareilles méditations vous éprouvez une émotion que j'ose appeler solennelle ; la contemplation de tant d'harmonies et de tant de grandeurs jette en vous un je ne sais quel trouble ; des interrogations suprêmes se pressent dans votre esprit. Qu'est-ce à dire, sinon que la science pénètre jusqu'au domaine le plus saint, qu'elle nous fait remonter jusqu'aux origines et pose le pourquoi et le comment de l'être, de la création, de la conservation, de Dieu.

C'est après la lecture de quelques livres scientifiques et, en particulier, des deux que j'ai mentionnés, c'est sous l'empire des préoccupations que je viens d'indiquer, que je m'adressai ces deux questions : Le progrès actuel des sciences positives est-il propre à nourrir et à développer la vie de l'âme, le sentiment religieux ? D'un autre côté, à quelle notion de Dieu nous fait logiquement aboutir l'idée actuelle du Cosmos ?

J'ai déjà communiqué à l'Académie, quelques pen-

sées sur la première question que je résolvais dans un sens affirmatif. Oui, les résultats de la science sont favorables au développement du sentiment religieux. Permettez-moi de rappeler la raison, à mes yeux, principale de ce fait : c'est la conclusion de mon premier travail.

Tout ce que l'intelligence, disais-je, peut rêver, tout ce que l'imagination peut concevoir est, en définitive, dépassé, par la réalité des éléments divers que nous voyons en œuvre dans la structure et dans le mouvement de l'univers. Que notre esprit s'arrête sur notre planète et qu'il contemple les différents règnes qui en sont la parure et la gloire ; qu'il essaie de pénétrer dans ses profondeurs pour y lire l'histoire des mondes évanouis, ou pour comprendre la redoutable force de la vulcanicité ; qu'il plonge dans l'océan des mers comme dans l'océan des airs pour y surprendre la vie d'êtres innombrables ; qu'il s'élançe au-delà de la terre, sa patrie, jusque vers ces régions où il se sent étranger, au moins encore, et que là, perdu devant l'immensité de ces mondes lumineux que la main du créateur a jetés dans l'espace comme une poussière d'or, il ose jauger le ciel, mesurer l'étendue, saisir l'organisme de la matière cosmique, depuis le soleil le plus rapproché de nous jusqu'à la plus lointaine, à la plus pâle nébuleuse ; toujours la réalité sera plus haute que son rêve, toujours il sera forcé de s'humilier devant tant de splendeur, toujours la puissance infinie se dévoilera à son regard plus accablante et plus majestueuse, et le cri d'étonnement et d'admiration qui s'échappera de son âme, à chaque merveille nouvelle, se transformera nécessairement en un hymne d'adoration.

Notre première solution fait présager la réponse à la seconde question. Elle se pose ainsi : A quelle notion de Dieu nous fait logiquement aboutir la science naturelle ? L'harmonie, l'organisme, le développement que nous révèlent les études modernes ne forcent-ils pas à conclure à un Dieu, âme du monde, pénétrant substantiellement la matière, incorporé dans l'univers et ne prenant conscience de soi que dans la création ? En d'autres termes, les résultats des investigations contemporaines conduisent-ils au panthéisme ou au théisme ? J'estime qu'ils concluent dans le sens du théisme.

Il ne faut pas se le dissimuler, la tendance panthéiste est en faveur. Depuis que le plus grand et le plus inflexible des logiciens a essayé de réduire en un magnifique et fatal système toutes les manifestations de la vie universelle nous avons vu le règne de l'idée impersonnelle s'étendre avec une effrayante rapidité. Ce n'est pas seulement chez les savants de profession que Hegel a trouvé des partisans dévoués et de brillants interprètes. J'ose dire que, dans toutes les sphères, l'influence de ce génie philosophique se fait sentir. La pensée allemande s'est dégagée du chaos des formules et des abstractions et apparaît nette à l'esprit français. Quelle est, en effet, l'affirmation suprême et définitive du panthéisme moderne ? L'unité, l'unité du monde et de Dieu, du fini et de l'infini, du sujet et de l'objet, de la matière et de la pensée. L'unité, c'est là sa force et son prestige.

Or, chez nous, tout principe d'unité et d'inflexible cohésion, exerce un charme singulier : il eût été impossible que le panthéisme moderne, débarrassé de

ses spéculations abstruses, ne trouvât pas dans l'esprit public un allié secret. C'est ce qui a eu lieu. La doctrine de l'idée une et impersonnelle s'est peu à peu infiltrée partout, et je ne puis que m'associer complètement à ces paroles d'un éminent et sage esprit (1) : « Sorties des écoles de l'Allemagne, les idées panthéistes ont fait leur chemin par toute l'Europe. Je les trouve dans les livres sérieux comme dans les livres frivoles, chez les critiques et les savants, chez les poètes et les romanciers, jusque dans la causerie légère des salons. Discréditées sous telle forme particulière, elles s'accréditent comme tendance indéterminée, elles tendent à remplacer, par une religiosité vague, le peu qui reste de foi précise. Que dirai-je en présence de ce débordement d'idées panthéistes ? Qu'il m'est aussi impossible d'en nier l'existence que d'en partager l'entraînement ».

Les sciences positives favorisent-elles cette tendance panthéiste ? Pour résoudre la question, il est nécessaire de bien s'entendre sur la portée du mot *panthéisme* et de considérer, avec attention, la marche de cette philosophie de la nature.

Le mot *panthéisme* est de date récente. Il n'y a pas plus d'un siècle qu'il est en usage. Le mot se trouve, il est vrai, chez Aristote, une seule fois, *πανθειον*, mais nullement dans le sens moderne : c'est le *πανθειον ιερον*, le sanctuaire élevé à tous les dieux. Nous lisons aussi le mot dans les hymnes orphiques ; Scaliger le

(1) M. Emile Saisset, voir son beau livre : *Essai de philosophie religieuse*.



traduit par *pandiculare sacrum*; c'est, au fond, le même sens que dans Aristote. Le mot de panthéisme et de panthéiste est donc inconnu à l'antiquité.

Il est inconnu au Moyen-âge et à la Renaissance. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, on désignait les doctrines panthéistes par le mot d'athéisme. Bayle reproche à Spinoza non d'avoir été panthéiste mais d'avoir érigé l'athéisme en système. Ni Leibnitz, ni les philosophes du XVII<sup>e</sup> siècle ne se servent de ce terme, bien qu'ils attaquent souvent les tendances appelées aujourd'hui de ce nom.

Ce terme vient de l'Angleterre, et c'est le célèbre libre penseur Toland qui l'employa fréquemment, en 1705, dans un ouvrage de controverse théologique et, en 1720, surtout dans son *Pantheisticum sive formula societatis socraticæ*. Le théologien Fay, dans une réfutation de Toland, emploie aussi le terme dans un ouvrage intitulé : *Defensio religionis nec non Mosis et gentis judaicæ 1709*. Toland définit le panthéisme : « *Ex toto quidem sunt omnia et ex omnibus est totum.* » « Et Fay : *Pantheistarum enim natura et numen unum idemque sunt* ».

Cette vague explication se précisa dans le cours du dernier siècle, surtout en Allemagne, et on adopta généralement l'idée renfermée dans la formule suivante, qui est de Böhle : (1790, *De ortu et progressu Pantheismi*) *Pantheismus est philosophema quo ponitur omnia quæ sunt ad unum redire atque unum esse Deum.*

Mais, c'est surtout à partir du grand mouvement philosophique, dont, en Allemagne, Fichte, Schelling et Hegel sont les représentants principaux, que le panthéisme acquit une importance souveraine, et de-

vint la grande préoccupation des esprits. Du reste, aucun des penseurs contemporains n'aime le mot tout en aimant la chose. Nos écrivains français se défendent constamment de donner dans le panthéisme et rejettent cette appellation. Et, ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que Schelling et Hegel n'acceptaient pas volontiers cette dénomination pour leur système. Schelling repousse le terme pour lui et pour Spinoza, et intitule sa philosophie : « *la Doctrine de l'Immanence des choses en Dieu* ». Hegel préférerait un autre terme, car après tout, dit-il, sa doctrine est la doctrine de l'unité ; il n'y a qu'une essence fondamentale, unique, absolue ; qu'on l'appelle alors le *monothéisme pur*. Quelquefois cette doctrine va jusqu'à nier, comme chez Spinoza, la diversité dans le monde, et arrive à la suppression de phénomènes extérieurs : qu'on l'appelle alors *acosmisme* ou *monothéisme acosmique*, car c'est toujours le monothéisme.

D'où vient cette répugnance pour le mot de *panthéisme*? C'est que les ignorants ont mal compris le terme, et ont fait dire aux penseurs, avec ce terme là, des énormités et des absurdités puérides. Partant du fait, que *panthéisme* signifie tout est Dieu, ils ont conclu que toutes les choses extérieures, les plus vulgaires comme les plus élevées, étaient la divinité même, et que la pierre, comme l'insecte, avait le droit de réclamer l'adoration. C'est là un fétichisme qui, bien entendu, n'a jamais été professé par un philosophe. Cette grossière méprise du vulgaire est peut-être, la cause de la froideur avec laquelle les penseurs acceptent cette dénomination.

Quoi qu'il en soit, le mot est vrai et juste et nul ne peut se méprendre aujourd'hui sur sa portée. On est

d'accord sur le sens et sur la valeur du terme. Toute tendance où se trouve effacée la différence entre Dieu et le monde est une tendance panthéiste. Le panthéisme est cette doctrine philosophique qui veut ramener la nature et Dieu, le fini et l'infini à l'unité d'une seule et même essence.

Si le mot est nouveau, la chose est bien ancienne, et d'après les résultats de la science historique et critique, il faut dire que le panthéisme est aussi vieux que la pensée.

Il s'agit maintenant d'examiner les formes diverses que cette manière de penser à revêtues, en nous en tenant au côté tout spécial de notre sujet : la contemplation de l'univers et la pénétration de ses mystères.

C'est la nature avec ses magnificences et ses forces redoutables, qui a d'abord sollicité l'attention de l'homme. Il n'en pouvait être autrement. Placé en face de l'univers et se sentant sous sa dépendance, il s'est immédiatement demandé quelle était cette puissance qui était, pour sa faiblesse, la cause de tant de joies et tant de douleurs. Vous le savez, Messieurs, les premières religions, comme les premières philosophies, sont des cosmogonies.

Comment l'homme comprit-il d'abord la nature? Comme une force se manifestant dans des phénomènes extérieurs. Mais les phénomènes extérieurs ne sont qu'un avec elle. Le fond primitif de toutes les religions païennes, c'est le panthéisme ; la forme, c'est le polythéisme. Pourquoi? Parce que dans les profondeurs de l'âme il y a la foi à cette force primitive de la nature, il y a l'aperception, l'intuition de cette énergie redoutable et une qui exerce, dans tout ce

qui vit, son mystérieux empire. Mais précisément parce que cette unité première plane sur l'homme comme objet de terreur, d'adoration et de prière, il tendra à préciser cette vague idée de l'essence générale, et la déterminera progressivement par des images, par des symboles et par des mythes, suivant l'aspect de la nature au milieu de laquelle il est appelé à vivre. Le panthéisme deviendra nécessairement polythéisme. Les divinités spéciales individualiseront et rendront concrète la généralité de l'essence primitive. Qu'on prenne tel polythéisme que l'on voudra, depuis le fétichisme le plus abject jusqu'à la religion anthropomorphique de la Grèce et de Rome, en passant par l'Orient, avec ses cultes de la fécondité et de la lumière, toujours à travers les divinités innombrables se retrouve le type commun d'après lequel elles se sont formées, suivant le temps, le lieu et la race. Ce type, c'est précisément l'intuition de la force primitive, l'idée panthéiste, la cause absolue pénétrant dans le monde, n'en étant point séparée et s'incarant en lui. Toutes les religions païennes sont donc panthéistes, quant à l'essence, polythéistes, quant au culte.

Il en est de même des philosophies. Qu'est-ce que la nature? Telle est la question que se sont posée toutes les écoles primitives. Vous savez comment elle fut résolue par la grande école ionienne, qui commence avec Thalès et se poursuit avec Phéréclide et Anaximène. Il n'y a qu'un seul principe, symbolisé par l'un des fluides généraux qui jouent un rôle capital dans notre vie extérieure : l'air, l'eau ou le feu. Ce principe se manifeste par les phénomènes, mais il n'est pas en substance différent d'eux. Le monde

et la cause se confondent. C'est le premier essai scientifique de panthéisme. L'école pythagoricienne, avec une formule différente, aboutit au même résultat. En définitive, le principe absolu, c'est l'unité, qui confond et rassemble en elle toutes les manifestations isolées, tous les nombres. L'école d'Elée, récusant le témoignage de l'expérience, ne vit dans le monde sensible qu'une apparence, et professa un idéalisme absolu. Nous ne trouvons dans ces philosophies primitives, qu'un seul nom, Anaxagore, qui, en essayant de ramener la diversité à l'unité, tende à une sorte de déisme, bien qu'il affirme l'éternité de la matière.

La révolution socratique eut un grand résultat : en tournant le regard de la pensée des choses extérieures à l'être intérieur, elle accentua énergiquement la conscience morale, et en relevant la personnalité humaine, elle affirma, comme conséquence, la liberté en Dieu. Donc, le monde sera pour elle plutôt une œuvre qu'une évolution du principe absolu. C'est cette influence que nous retrouvons dans la cosmogonie du Timée. Au fond, cette cosmogonie n'est que l'application de la fameuse théorie des idées. Avec sa brillante imagination et tout son luxe d'intermédiaires créateurs, Platon conclut, semble-t-il bien, à l'initiative et à l'acte libre du Dieu suprême.

Pour Aristote, la nature, au moyen de transformations successives et nécessaires, passe d'un règne à l'autre, et les évolutions, par lesquelles la matière brute devient organisme pour arriver enfin à la perfection dans l'homme, paraissent une conception purement panthéiste, car c'est la matière animée qui, en vertu de ses énergies propres, traverse toutes les

phases ascensionnelles ; cependant le grand philosophe affirme la création de cette nature animée par un principe supérieur, de sorte que sa théorie, théiste à la base, devient panthéiste dans le développement.

La philosophie moderne est séparée de la philosophie ancienne, par la grande date qui divise les siècles, l'apparition de Jésus-Christ. Et ici se présente un fait sur lequel, en ce moment, nous ne pouvons insister comme nous le voudrions, mais qui sollicite toute l'attention du critique et de l'historien de la philosophie de la nature. Le christianisme se rattache directement à la tradition juive et proclame, comme elle, la doctrine de la libre création du monde par le Dieu personnel. Cette doctrine remonte, en Israël, à l'antiquité la plus reculée. Ainsi, tandis que toutes les religions et toutes les philosophies primitives ne pouvaient atteindre à la conception de cet acte souverain du Tout-Puissant et identifiaient l'univers et sa cause, ce peuple, extraordinaire dans ses croyances comme dans ses destinées, posait fermement la création et la liberté en Dieu et en l'homme. Les premières paroles de ses annales sacrées sont : « Au commencement Dieu créa les cieux et la terre. » Et les règnes de la nature ne s'engendrent pas spontanément, et par la force inconsciente d'un mouvement ascensionnel. A chaque apparition nouvelle il y a un acte créateur et tout puissant. Le règne minéral se montre, puis les végétaux avec leur brillante parure, puis les corps animés et enfin l'homme, mais toujours au commandement de Dieu « Dieu dit » La pensée s'arrête, admirant le prodige de cette conception unique dans cette période de l'histoire. C'est un fait dont la science, sous peine de se renier elle-même, doit

tenir grand compte, et qui ouvre aux croyants un grand et lumineux horizon sur les plans de Dieu.

Dans le monde transformé par l'Évangile, la philosophie de la nature se débarrassa de la tendance panthéiste, et s'en tint à l'affirmation biblique de la libre création. C'est la théorie que nous voyons généralement exprimée dans les Pères de l'Église. Au Moyen Age, sous l'influence de diverses écoles et tout particulièrement sous l'influence d'Aristote, une certaine teinte panthéiste se manifeste dans les écrits des scolastiques; comme auparavant elle s'était manifestée dans les travaux des sectes gnostiques, sous l'inspiration des idées orientales et du néoplatonisme. Ainsi, dans le mysticisme chrétien, Scot Erigène (ix<sup>e</sup> siècle) regarde l'univers comme la forme de Dieu, et toutes les manifestations du monde comme des théophanies. La doctrine de la chaîne des êtres fut en grande faveur à cette époque et dans toute la Renaissance, et elle fut même renouvelée plus tard, au xviii<sup>e</sup> siècle, par Charles Bonnet. Cette doctrine se formulait ainsi : *Nullus hiatus, nulla fractio, nulla dispersio formarum, invicem connexæ sunt velut annulus annulo*. C'est, au fond, la conception d'Aristote : les règnes de la nature s'engendrent, au moyen d'un mouvement ascensionnel, par l'énergie propre qui est dans l'univers. Théorie à développement panthéiste, mais dont le fondement, au moins chez les naturalistes du Moyen Age et surtout chez le pieux Charles Bonnet, était fermement théiste.

Mais, tout l'intérêt se porte sur la formation du panthéisme moderne. Il est utile, pour traiter notre sujet, de montrer comment l'idée de la consubstantialité de Dieu et du monde s'est développée depuis Des-

cartes en passant par Spinoza et Kant pour aboutir à l'idéalisme absolu de Fichte, de Schelling et de Hegel.

C'est à la France que revient l'honneur d'avoir imprimé le plus puissant mouvement à l'activité de la pensée dans les trois derniers siècles. Descartes est le père de la philosophie moderne. Nul doute que le grand homme ne reniât aujourd'hui, avec indignation, quelques uns de ceux que l'histoire place justement au nombre de ses enfants spirituels. Mais les principes produisent leur conséquences, et chez le fondateur du spiritualisme classique, un œil attentif ne tarde pas à découvrir des semences de panthéisme.

Il est inutile, Messieurs, de développer, devant vous, le système du philosophe français. Comment il partit de l'ardente recherche de la vérité. Comment il ne voulut rien admettre que de certain ; comment il rejeta successivement tout ce qui pouvait lui apparaître avec l'ombre d'un doute ; comment enfin, au milieu d'un scepticisme universel, il trouva le point ferme et indubitable sur lequel il bâtit l'édifice de la connaissance, nul de vous ne l'ignore. Ce point ferme c'est lui même, *le moi*, le sujet du doute et de la pensée. « Je me suis persuadé, écrit-il (*Méditations, I*), qu'il n'y avait rien du tout dans le monde ; qu'il n'y avait aucun ciel, aucune terre, aucuns esprits, aucuns corps ; ne me suis-je donc pas persuadé que je n'étais point. Tant s'en faut ; j'étais, sans doute, si je me suis persuadé, ou seulement si j'ai pensé quelque chose. Mais il y a un je ne sais quel trompeur très-puissant et très-rusé, qui met toute son industrie à me tromper toujours. Il n'y a donc pas de doute que je suis, s'il me trompe ; et qu'il me trompe tant qu'il voudra, il ne pourra jamais faire que je ne sois rien,



tant que je penserai être quelque chose. De sorte qu'après y avoir bien pensé et avoir soigneusement examiné toutes choses, enfin, il faut conclure et tenir pour constant, que cette proposition : je suis, j'existe, est nécessairement vraie, toutes les fois que le je la prononce, ou que je la conçois en mon esprit. »

Je pense, donc je suis, telle sera donc la base de la construction du système, et sur cette première assise, en effet, l'immortel penseur édifie la doctrine de Dieu, de l'âme, de la création, de la liberté, de l'immortalité. Quant au côté spécial dont j'ai à m'occuper en ce moment, l'idée de Descartes est nette, ferme, lumineuse. Oui, Dieu est une personne ; oui, sa création est un acte libre ; oui, l'univers est essentiellement distinct de lui ; c'est son œuvre, non sa fatale évolution. « Par le nom de Dieu, dit-il, j'entends une substance infinie, éternelle, immuable, indépendante, toute connaissante, toute puissante, et par laquelle moi-même et toutes les autres choses ont été créés et produites. Ce Dieu personnel et créateur n'est point une abstraction, mais un objet d'adoration et d'amour. Il me semble très-à propos, dit-il dans un passage, très-souvent cité de sa troisième Méditation, de m'arrêter quelque temps à la contemplation de ce Dieu tout parfait ; de peser, tout à loisir, ses merveilleux attributs ; de considérer, d'admirer et d'adorer l'incomparable beauté de cette immense lumière, au moins autant que la force de mon esprit, qui en demeure en quelque sorte ébloui, me le pourra permettre. Car, comme la foi nous apprend que la souveraine félicité de l'autre vie ne consiste que dans la contemplation de la majesté divine ; ainsi, expérimentons-nous, dès maintenant, qu'une semblable méditation,

quoique incomparablement moins parfaite, nous fait jouir du plus grand contentement que nous soyons capables de ressentir en cette vie. » Profonde et religieuse pensée que Descartes a écrite avec tout son génie, je dis mieux, avec tout son cœur. Dieu était nécessaire à cette âme. Aussi, quelles que soient mon admiration et ma sympathie plus qu'ordinaires pour le grand Pascal, je ne puis lui pardonner, pour emprunter ses propres expressions, d'avoir écrit avec amertume, les paroles suivantes : « je ne puis pardonner à Descartes ; il aurait bien voulu, dans toute sa philosophie, pouvoir se passer de Dieu, mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude, pour mettre le monde en mouvement ; après cela, il n'a plus que faire de Dieu ». Cela est injuste : Descartes a besoin de Dieu, non seulement au moment de la création, mais à tous les instants de l'existence du monde, car le monde ne subsiste que par Dieu, et dans le système, la providence n'est qu'une création continuée.

Ainsi donc, personnalité de Dieu, création libre et volontaire, univers distinct de sa cause et ne subsistant que par l'assistance ininterrompue du Tout-puissant, tels sont les traits généraux de cette philosophie de la nature. C'est le spiritualisme le plus pur. Où sont donc les germes du panthéisme ?

Ils sont dans ce que j'appelle l'infidélité de Descartes à sa propre méthode.

Le grand principe cartésien, est un principe d'observation, d'expérience, de conscience. Le « je pense, donc je suis » est un fait, une réalité de l'esprit. Partir de ce fait, et au moyen de la raison, s'avancer à la découverte de vérités plus hautes, rien de plus légitime. Ce qui cesse de l'être, c'est lorsque le grand

mathématicien abandonne ou dédaigne les réalités expérimentales, pose certaines définitions creuses et se meut au milieu de ces abstractions, au moyen de la logique pure. Or, il ne faut pas se le dissimuler, c'est là ce qui le charme le plus. Il n'y a que deux méthodes possibles en philosophie : premièrement, la méthode d'observation ; elle recueille les faits de l'ordre moral, de l'ordre intellectuel, de l'ordre matériel ; elle les compare, les coordonne, et par l'induction et les procédés de la pensée tire des conséquences légitimes et justifiées. C'est la méthode de Descartes au début du système, celle qui fonde la liberté et le spiritualisme. L'autre méthode est la méthode de spéculation abstraite ; sans tenir compte de ce qu'elle appelle les réalités vulgaires, elle aspire à saisir, dans son ensemble et par le seul procédé logique, tous les éléments de l'univers ; au moyen de la pensée pure, elle construit ce qui doit être et affirme que cela est ; d'une subtilité de raisonnement elle veut faire sortir une existence ; de ce qui est rationnellement possible elle veut conclure une réalité ; d'une abstraction ou d'une image elle déduit audacieusement un fait. Je le pense ainsi, donc cela est ainsi. Cette méthode est la méthode de Descartes dans un trop grand nombre de démonstrations ; elle fonde les nécessités et les fatalismes logiques et elle aboutit au panthéisme.

Le *Discours sur la méthode* est presque pur de cet esprit ; on n'en peut dire autant des *Méditations* et des *Principes*. Dans ce dernier ouvrage en particulier, l'observation du cœur et de la conscience se retire devant le savant et ingénieux mécanisme des abstractions. Peu à peu le syllogisme et la géométrie se subs-

tituent à l'expérience des vivantes réalités. Ainsi, les deux affirmations suprêmes, *le moi et Dieu*, qui avaient été acquises par l'intuition de l'âme, et qui se posaient comme faits de conscience immédiats, deviennent des conclusions d'un raisonnement. L'existence du *moi* est la conclusion du syllogisme, dont la majeure est : le néant n'a pas de qualité. L'existence de Dieu, qui reposait tout d'abord sur une réalité psychologique, se démontre plus tard par la rigueur géométrique et se fonde sur cette abstraction : Etant donnée l'idée de l'Être parfait, l'Être parfait existe ; en effet l'Être parfait possède toutes les perfections ; or, parmi les perfections doit se trouver l'existence, qui ne peut être pensée que comme perfection, donc Dieu existe. Et voilà l'existence de Dieu et l'existence de l'homme à la merci d'un syllogisme.

Je touche ici au vice inhérent au système cartésien, et pour tout dire, au vice inhérent à tout le spiritualisme classique, dont nous sommes loin de méconnaître d'ailleurs la grandeur et la noblesse. Cette philosophie, considérée d'une manière générale, ne tient point un compte équitable de tous les éléments de notre nature et procède d'une analyse incomplète de nos facultés. Une importance suprême est accordée au phénomène de la connaissance, et les faits du sentiment et de la volonté sont relégués dans l'ombre. Que dis-je ? ils sont parfois et presque fatalement éliminés. La pensée tient tant de place dans le système qu'il n'en reste plus pour le cœur et pour la conscience. Le devoir devient une manifestation ou une modification de l'idée. J'en prends à témoin Descartes lui-même, et je cite comme exemple sa notion de la substance et sa notion de la volonté. Qu'est-ce

que la substance ? Il y en a de deux sortes , dit-il : la substance des corps , la substance des esprits. En quoi réside la substance des corps ? Dans l'étendue et dans l'étendue seule. Et le mouvement , et la chaleur , et la couleur et la solidité et tant d'autres propriétés de la matière ? Elles sont pour Descartes , comme n'étant pas ; l'étendue , c'est tout l'être , voilà le monde réduit à une abstraction mathématique , mécanique , pour les besoins du système. Je cherche en vain , le riche et brillant univers , ses splendeurs variées et ses énergies fécondes qui me saisissent à l'âme par tous les sens , et qui me transportent de poétique admiration et de religieuse reconnaissance. Il n'est plus que l'étendue. On en a fait , une figure de géométrie.

Et quelle est la substance de l'âme ? La pensée et uniquement la pensée. La pensée a tout absorbé , Descartes nous le dira nettement. En effet , il ne donnera pas de définition de la volonté , si non , celle-ci , que la volonté ne fait qu'un avec l'entendement. Je le craignais bien , et le philosophe ne se sauve que par une inconséquence , en revendiquant les droits de la liberté ; car heureusement , l'observateur reprend parfois le dessus ; mais en poussant la définition de la substance à ses extrêmes : la substance spirituelle n'est que la pensée , dites-vous , et mes désirs , et mes affections , et mes obligations , et mes aspirations ardentes , mon cœur et ma conscience , enfin , qu'en faites vous ? Si la volonté n'est que l'entendement , si l'homme n'est que la fatale logique , je ne me reconnais plus , ce n'est plus moi ; moi , me possédant d'une manière souveraine , moi , avec mon accablante responsabilité , mais avec ma morale grandeur , moi , dans

mes souffrances, dans mes contradictions dans mes élévations, dans mes défaillances, dans mes angoisses spirituelles, dans mes luttes tragiques. La vie n'est plus un drame, c'est un déroulement de lois fatales; vous en avez fait une formule d'algèbre.

Vous le voyez, Messieurs, le fondateur du spiritualisme moderne, en partant d'un fait de conscience et en y demeurant fidèle, est arrivé à l'affirmation de Dieu, de la création, de la providence; mais en s'écartant trop souvent de la méthode d'observation, et en se livrant à la méthode de spéculation, il a abouti à des définitions funestes, et, somme toute, il a accordé une place absorbante à la logique, et à la conscience une place de plus en plus restreinte. Les conséquences désastreuses, à savoir la tyrannie de l'idée et la négation de la liberté, seront, sans doute, hardiment tirées par quelque penseur qui va suivre. Car, le système, en quelques uns de ses principes, porte le panthéisme dans ses flancs.

Leibniz a écrit cette parole : « Spinoza n'a fait que cultiver certaines semences de la philosophie de M. Descartes ». Or Spinoza est panthéiste. Ces certaines semences de la philosophie de M. Descartes, que Spinoza a cultivées, sont surtout la méthode spéculative et l'idée de la substance. L'auteur de *l'Ethique* et du *Tractatus politicus* dédaigne l'observation et l'expérience, la conscience et les sens, pour aller droit au faite de l'édifice des connaissances humaines; ce n'est qu'en partant de l'infini, et en le saisissant dans son immatérialité qu'on pourra posséder le vrai savoir. Tout découle en effet, dans le système de Spinoza, de la définition de l'infini ou de la substance. La substance c'est l'être, l'être absolu, l'être hors duquel rien

ne peut ni exister ni être conçu. La substance, c'est Dieu. Hors de lui il n'y a rien. La substance se donne à connaître par des attributs, mais ces attributs se confondent avec elle, ils sont sa manière de se manifester. Il y a deux attributs, la pensée et l'étendue. Dieu est la pensée absolue, Dieu est l'étendue absolue. Ces deux attributs se donnent aussi à connaître par une infinité de modes, qui ne peuvent non plus être séparés des attributs. Ces modes sont les âmes et les corps. Donc, si les modes ne peuvent être distingués des attributs, et les attributs de la substance, toutes ces modifications d'un même principe sont, en définitive, le même principe, si bien que Dieu est la chose étendue, *Deus est res extensa*.

Il ne peut être question de création, ni même d'émanation, car les modes infinis qui sont la vie de la pensée et de l'étendue, lesquelles sont la vie de la substance, constituent l'essence même de Dieu. Dieu n'existe que par eux, ou l'ensemble de ces manifestations, c'est Dieu même. Le système est construit au moyen de théorèmes s'enchaînant les uns aux autres, avec une rigueur mathématique. Il suit nécessairement que tout est fatal, nécessaire, et on ne saurait pas plus concevoir le libre arbitre dans l'homme que dans l'univers, dans l'univers qu'en Dieu.

Qu'est au fond cette exposition panthéiste? Une recherche violente d'unité; l'étendue et la pensée séparées par Descartes sont ramenées à une même substance au moyen de la méthode dialectique, et au mépris de la conscience et de l'observation.

Mais voici, au milieu de tous les conflits d'idées qui viennent d'éclater au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècles, un génie solitaire qui veut, d'une résolution décisive,

asseoir un plus durable édifice que ses devanciers. Que de systèmes entassés, que de mouvements en sens opposés, que de ruines intellectuelles ! Serait-on condamné à ne rien connaître de positif ? A qui la faute ? Ne serait-elle pas peut-être à l'esprit humain lui-même ? La philosophie s'est trop particulièrement demandé : que sont les choses ? avant de se demander : quelle est la puissance de notre moyen de les connaître ?

Kant va donc se poser l'interrogation suivante : Qu'est-ce que l'esprit humain, en tant qu'instrument de la perception de la vérité ? Quelle est sa portée et quelles sont ses limites ? Il s'agit d'examiner le sujet qui connaît avant d'examiner le sujet qui est connu, et d'en faire la critique. Or, le sujet ou le *moi*, d'un côté pense, de l'autre, veut. Kant présentera donc d'un côté, *la Critique de la raison pure*, de l'autre, *la Critique de la raison pratique*.

La critique de la raison pure aboutit à une négation. L'analyse approfondie de nos facultés cognitives (la sensation, l'entendement et la raison théorique), ruine les antiques et orgueilleuses prétentions de l'esprit spéculatif. Nous ne pouvons connaître, en effet, dit Kant, qu'à travers certaines formes de notre intelligence, l'espace, le temps, la quantité, les catégories en un mot, pour employer le mot de Kant et d'Aristote. Remarquez bien que forcément, il nous faut voir les choses de cette manière, à travers ces formes, ces prismes imposés, de sorte que, en définitive, nous ne percevons pas les objets tels qu'ils sont en eux-mêmes, mais tels qu'ils doivent forcément nous apparaître ; en d'autres termes, nous les percevons comme phénomènes ; ils ont bien une réalité pour nous, subjective,



mais nous ne pouvons rien affirmer de leur réalité en dehors de nous, objective. Supposez un moment, que la vie soit donnée à un miroir cylindrique ; il verra tous les objets sous une forme indéfiniment allongée et ovale, et ne pourra les voir autrement ; les objets ne seront pas tels en eux-mêmes, mais ils apparaîtront tels à ce miroir, à cause des formes nécessaires de ses conceptions ; il ne les voit pas dans leur réalité objective, il ne les voit que dans leur réalité subjective ou phénoménale. Nous de même, avec les formes nécessaires de l'esprit, nous voyons des phénomènes, non des substances, ce qui paraît, non ce qui est.

Mais sommes-nous condamnés à cette désespérante ignorance ? Non, dit Kant, car l'homme n'est pas avant tout, pensée ; il est avant tout, volonté et ici à notre avis, est l'œuvre immortelle de Kant. S'il y a quelque chose d'excessif dans sa *Critique de la raison pure* ; sa *Critique de la raison pratique* nous offre la réédification de toutes les connaissances sur la base de la conscience morale. Comment passer du *moi* au *non moi*, du sujet à l'objet, avec certitude ? Par une réalité indépendante de tout raisonnement, de toutes les formes, et qui s'impose à nous, en dehors du monde phénoménal et des illusions de l'entendement. Cette réalité suprême, c'est la loi morale, *tu dois*. Elle parle avec souveraineté, c'est *l'impératif*, et ne souffre aucune exception à ses ordres, c'est *l'impératif catégorique*. Sur ce fondement immuable, Kant assied toute la philosophie : Dieu, le monde, l'âme, l'immortalité. La différence avec la philosophie cartésienne est sensible. Descartes avait dit : « je pense, donc je suis ». Kant est allé, à notre avis, plus pro-

fond quand il a posé pour assise première le : « je veux, donc je suis ».

C'est malheureusement la partie négative de l'œuvre de Kant, qui, jusqu'à aujourd'hui (nous espérons de meilleures choses de l'avenir), a exercé l'influence la plus considérable. De lui, directement et par voie de filiation légitime, sont sortis les trois grands systèmes qui, dans l'Europe moderne, ont séduit tant de généreux esprits, par l'ampleur et par la rigueur de leur panthéisme.

Fichte ne fit que développer Kant. Il est vrai, dit ce penseur, le sujet voit et comprend, sous des formes nécessaires, toutes les choses qui existent. Mais je n'ai pas le droit de conclure à cette existence objective des choses. Donc, il n'y a de sérieux, de réel et de vrai que le sujet qui les perçoit. C'est l'unique chose dont je sois sûr. Posons donc hardiment le *moi*, non seulement au centre de l'univers, mais à sa conférence, mais partout, car tout ce qui est, n'a de valeur et d'existence, qu'en tant que modification du *moi*. C'est l'idéalisme le plus effréné, c'est le subjectivisme le plus absolu.

Vient aussitôt un grand poète, un noble artiste qui sent la nature par toute son âme, et qui colore, des feux de sa riche imagination, toutes les manifestations de l'histoire, Schelling. Eh! quoi, dit-il, l'histoire et la nature n'auraient pas une réalité par elles-mêmes et la pensée, le *moi*, le sujet existerait seul. Non, ce qui est hors de moi vit, j'en suis saisi; affirmer le contraire est un non sens. Il y a donc en présence le *moi* et le *non moi*, la pensée et la matière, le sujet et l'objet. Mais comment rester dans ce dualisme? Un vrai philosophe ne le peut, ni ne le doit. Il faut

qu'il y ait une conciliation supérieure. Et de fait, en y bien regardant, cette contradiction entre la matière et la pensée n'est qu'apparente. Car la matière ne se comprend qu'avec des forces, qu'avec des lois; mais une force, une loi, n'est-cepas de l'esprit? il y a donc de l'esprit dans la matière. Et l'esprit lui-même se peut-il concevoir sans un organe, sans un milieu, sans des influences extérieures? Non, donc il y a de la matière dans l'esprit comme il y a de l'esprit dans la matière. Transportez cette conciliation au degré suprême; il faut alors qu'il y ait un principe absolu où la matière et l'esprit se confondent, un principe où les contradictions s'effacent, un principe à la fois matière-esprit, sujet-objet, où les différences se dissolvent, sont indifférentes, et, pour employer la formule, où règne l'indifférence du différent. C'est dans ce principe unique, que l'univers, avec ses modifications, a sa source. La nature se révèle par tous les degrés successifs qu'elle parcourt; elle dort dans le minéral, rêve dans l'animal, se réveille dans l'homme. Il y a donc là un développement harmonique, dans une majestueuse unité, et l'homme demeure le héros de cette épopée éternelle. Tel est le système de Schelling, qu'on a bien nommé l'idéalisme objectif.

Hegel avait été, à l'origine, le fervent admirateur des principes de Schelling. Mais le disciple ne demeura pas longtemps sous le charme des poétiques conceptions du maître. Schelling était un grand artiste, Hegel fut un grand logicien. Rationnellement, il voulut se rendre compte de l'univers. Ce que Schelling percevait au moyen de ce qu'il appelait l'intuition intellectuelle, ce qu'il expliquait par la contemplation de l'histoire et du monde, et ramenait à l'unité du

principe absolu, Hegel veut le saisir par la raison pure. Se débarrassant de l'expérience, des sens, de la contemplation et, pour ainsi parler, se débarrassant de lui-même, d'un bond ce fier et rude génie s'élance jusqu'au principe des choses et pose hardiment, sur un sommet glacé, un nouveau fatum inflexible, qu'il appelle l'*idée*. L'idée sort d'elle-même et prend ainsi conscience de soi; elle traverse des sphères infinies que nous connaissons sous le nom d'univers. Figurez-vous une pyramide gigantesque dont le point extrême est comme nul et invisible, mais dont les côtés vont sans cesse s'élargissant, et renferment, dans leurs lignes inflexibles, toutes les séries des manifestations de la matière et de la pensée. Il n'est nul besoin de la contemplation du monde, nul besoin de l'observation des faits, la logique rendra compte de tout. Le déroulement de l'idée est fatal et ne peut s'opérer que par des lois immuables; or, ces lois sont écrites dans mon esprit; donc, ce qui est rationnel est réel; ce qui est logique existe et ne peut pas ne pas exister. Je n'ai besoin que de lire dans mon esprit pour connaître ce qui est. Et en effet, traçant des cadres systématiques, Hegel y fait rentrer mathématiquement tout ce qui existe, le monde et ses évolutions, l'univers et ses magnificences, les religions et leurs cultes, les philosophies et leurs systèmes, les races et leurs développements, les peuples et leurs lois, l'homme et Dieu, ou plutôt Dieu c'est toutes ces choses ensemble, car il n'existe que par elles et dans elles, et elles, à leur tour, ne sont que par lui et non point en dehors de lui. Rien ne se peut concevoir que dans l'infini; tout ce qui existe est son déroulement, son évolution. Dire hors de Dieu, hors de l'infini, c'est dire

un non sens. L'idée s'avance donc, en toutes et par toutes choses ; elle est un éternel devenir.

Qu'est-ce donc qui, dans ce système panthéiste, le plus hardi comme le plus logique de tous, séduit les esprits et impose aux intelligences ? Une grande chose, l'unité. Osons le dire, le panthéisme est une tentation éternelle pour l'esprit qui ne veut faire que de la spéculation ; il satisfait, (à quel prix, il est vrai !) un certain besoin de conciliation supérieure. En théorie pure, sans tenir compte de l'observation il est résistant à la logique : car enfin, nous vivons au milieu de contradictions, et nous sommes sollicités à les résoudre. Voyez, pour ne citer que quelques flagrantes antinomies, au point de vue rationnel : Dieu est esprit, dites-vous ? ainsi parle le panthéiste : comment donc a-t-il créé la matière ? Il est matière ? Comment a-t-il créé l'esprit ? La logique, qu'a-t-elle à dire à Schelling, qui veut un principe unique à la fois esprit et matière ? Dieu agit sur le monde et il est tout puissant. Alors que reste-il à faire à l'homme ? Et si vous dites : l'homme agit indépendant, Dieu n'est donc pas tout puissant. Logiquement, n'aboutissez-vous pas à identifier et Dieu et l'homme ? Mais il y a la contradiction par excellence, celle qui nous préoccupe le plus directement dans cette étude, la contradiction du monde fini et de Dieu infini. Dieu est infini ; mais alors, où la raison voit-elle place pour autre chose ? C'est le principe fondamental de Hegel, que l'infini exclut le fini, et que les termes *hors de Dieu* sont contradictoires. L'absolu, l'inconditionnel, ce qui remplit tout de sa pensée et de son être, ne peut rien avoir hors de lui, qui ne soit partie intégrante de son essence. Car s'il y a une chose finie, un être indé-

pendant hors de l'absolu, l'absolu trouve là sa barrière et cesse alors d'être absolu, sans limites, car il est borné par quelque chose qui n'est pas lui. Donc, s'il y a une essence absolue, elle est unique, et tout ce qui est, ne peut être que son incarnation ou son fatal déroulement. L'univers est partie de Dieu, ou Dieu. En logique pure, que répondrez-vous à Hegel ?

Voilà l'éternelle séduction du panthéisme. Et pourtant, quels que soient les entraînements de la spéculation, mon être, dans ce qu'il a de plus profond et de plus saint, proteste et s'indigne. Quand je me dégage du mécanisme de ces abstractions, et que je me retrouve moi-même, je dis de cet engrenage qui m'avait saisi et pressé dans ses rouages logiques : ce n'est pas la vérité, ce n'est pas la vie. J'affirme d'intuition, de conscience, je saisis, je sens, je vois et Dieu et l'univers et mes frères. Toutes les saintes réalités premières, indiscutables, me reviennent à l'âme, radieuses et pures. Une simple contemplation fait crouler l'édifice artificiel. Qu'est-ce à dire, si non que le panthéisme ne peut se construire que par la dialectique et par le jeu de l'esprit, et qu'il ne se soutient qu'en mutilant l'homme, et en étouffant ce qu'il y a de plus profond et de plus vivace en lui, la conscience. Aussi la méthode d'observation, ruinera, inévitablement, le panthéisme.

Et maintenant, les sciences positives concluent-elles au panthéisme ? Non, cela ressort de soi. En effet, d'après l'exposition qui vient d'être faite : premièrement, le panthéisme ne se soutient que par la méthode dialectique ; secondement, il est dans son principe d'affirmer que ce qui est rationnel est réel, soit

l'identité de la pensée et de l'être. Enfin, il considère le monde comme un déroulement fatal et non comme une création harmonique. La science du Cosmos donne le démenti le plus formel à ces prétentions.

Les études exactes procèdent par méthode d'observation; cette méthode est contraire à la méthode du panthéisme. Partir de l'idée pure pour redescendre au fait et l'expliquer, voilà la méthode spéculative; observer le fait, le constater et le comprendre pour s'élever ensuite à l'idée générale, voilà la méthode scientifique. Aussi, en réalité, voyons-nous que moins on en a étudié la nature, plus l'idée panthéiste a dominé; j'en prends à témoin les religions et les philosophies païennes; plus au contraire, on a observé scientifiquement l'univers, moins on a eu de tendance à confondre Dieu et le monde. Si, dans l'antiquité, Anaxagore et Aristote affirment une création et un principe intelligent, distinct de l'univers, c'est, nous dit l'histoire, parce qu'ils ont été plus versés dans les études d'observation. Citer les noms de Leibniz, de Newton, de Pascal, de Buffon, de Cuvier, grands naturalistes et grands partisans du théisme, c'est dire historiquement, que l'étude patiente de la nature conclut à la distinction de Dieu et du monde.

Secondement, partant de l'idée pure, le panthéisme affirme que ce qui est pensé existe, que ce qui est rationnel est réel, que l'être est identique à la pensée. La science exacte et d'observation détruit ce second principe essentiel du panthéisme. Non, ce qui est logique n'est pas toujours vrai, un abîme sépare souvent la chose réelle de la chose pensée; le monde et les événements ne se courbent pas sous la dictature de la dialectique. La science ruine ces jeux de l'esprit

et ces créations à priori. Hegel démontrait, par le raisonnement et avant toute observation, que entre Mars et Jupiter il était impossible de placer aucun corps ; précisément, à cette époque, un astronome de Palerme, constata qu'une planète tournait dans cet espace, Piazzi découvrait Cérès. L'observation détruira toujours le raisonnement abstrait, la science ruinera le panthéisme.

Troisièmement, enfin, le monde a été compris tantôt comme le déroulement fatal d'un principe unipersonnel, tantôt comme l'œuvre d'un Dieu créateur. Il n'y a point d'alternative entre ces deux philosophies de la nature. La science du Cosmos détruit la première et fonde la seconde. En effet, d'après le panthéisme, l'univers est l'évolution nécessaire du même principe, lequel devient, successivement, toutes choses, c'est-à-dire, passe par des gradations insensibles, à travers toutes les phases ascensionnelles. Ainsi, les êtres s'enchaîneraient les uns aux autres, de telle sorte, qu'il n'y a plus entr'eux que des nuances insaisissables que le premier des végétaux est le dernier des animaux, que le premier des animaux est le dernier des types de l'espèce humaine. La notion du déroulement fatal est dans l'essence même du panthéisme. La science se prononce contre cette notion. Les derniers résultats accentuent, de plus en plus, les différences entre les règnes, les genres et les espèces. Prenez tous les éléments fournis par l'analyse, réunissez les, placez les dans les milieux les plus convenables, jamais vous ne ferez sortir l'organique de l'inorganique, jamais la vie ne jaillira de l'ajustement mécanique de parties inanimées. Un règne ne se transformera pas en un autre règne. Il y a une solution de



continuité entre le minéral, le végétal, l'animal et l'homme; ce n'est pas un déroulement, c'est une construction harmonique. A chaque règne il a fallu le *fiat* d'un pouvoir souverain, c'est-à-dire, l'acte de la toute puissante volonté de Dieu.

Nos conclusions, après cette étude, sont donc fermes et précises. Il nous semble inutile de développer notre pensée au sujet des caractères assignés par nous à la science de la nature. Ils paraîtront évidents à ceux qui, avec quelque culture intellectuelle, suivent d'un œil attentif et sympathique les progrès modernes des études exactes, et la preuve à fournir à ceux qui seraient hésitants sur ce point, ne saurait être donnée ici, même par la plus complète exposition, car cette preuve ne peut résulter que de l'impression lentement et irrésistiblement produite dans notre esprit, par l'observation continué et successive des procédés employés dans les diverses branches de la science. Nous estimons que les trois faits, par nous accusés, sont aujourd'hui hors de discussion. Premièrement la science de la nature procède par méthode d'observation et d'induction, et non par méthode de spéculation. Secondement, elle affirme le fait, ce qui est, et ne le diminue jamais ou ne l'anéantit jamais pour le besoin d'une conception à priori ou d'un système : entre une réalité fournie par l'observation et une idée fournie par la logique, la science n'hésite pas. Enfin, la science, en pénétrant plus profondément dans les mystères de la nature, arrive à saisir l'harmonie générale, mais cette harmonie ne résulte pas de la confusion et de l'identité des éléments divers, mais bien au contraire de leurs différences et de leurs rapports.

Donc, par ces trois faits, la science moderne est contraire à cette philosophie de la nature, qui s'appelle le panthéisme, car elle ruine successivement les trois principes essentiels que nous avons reconnus dans cette manière de penser, à savoir, 1<sup>o</sup> la méthode abstraite et exclusivement spéculative ; 2<sup>o</sup> l'affirmation de l'identité de la pensée et de l'être ; 3<sup>o</sup> la conception du déroulement fatal de l'idée.

Les résultats des études exactes concluent donc en faveur du théisme.

Le Dieu vivant et personnel est donc réclamé avec autant d'instance par la science que par la conscience.



---

# POÉSIE.

## CHANT DE LA POLOGNE

(*Rose cos Polśke*)

Par M. JEAN REBOUL.

Imité du texte donné dans *Une Nation en deuil*, par M. le comte de Montalembert

O Dieu, qui, si longtemps, dans sa lutte guerrière,  
Fus de notre Pologne et le guide et l'appui ;  
Qui préservas son front, paré de ta lumière,  
Du joug humiliant qui l'accable aujourd'hui ;  
Tends-nous la main du haut de ton trône sublime,  
Rappelle devant toi les jours de ta bonté,  
Fais-nous, Seigneur, fais-nous remonter notre abîme...  
Rends-nous notre patrie et notre liberté !

Dieu très-saint, qui, plus tard, calmant notre souffrance,  
A notre sainte cause accordas des héros,  
Généreux pionniers, qui de la délivrance  
Ont souvent aplani les chemins de leurs os :  
Tu donnas pour témoin le monde à leur courage ;  
Le flot envahisseur en fut épouvanté...  
Mais la mer de nouveau dévore le rivage...  
Rends-nous notre patrie et notre liberté !

Dieu, dont le bras vengeur ne connaît point l'espace,  
Dont le jour éternel renferme tous les jours,  
Ecoute un peuple en deuil qui te demande grâce  
Et contre l'injustice implore ton secours.

Tu peux, en un clin-d'œil, désarmer la puissance,  
Briser le long travail de la perversité.  
Dans les cœurs polonais reveille l'espérance ;  
Rends-nous notre patrie et notre liberté !

Baume vivifiant des angoisses mortelles,  
Que la vertu du sang de ton Fils bien-aimé  
Ouvre la région des clartés éternelles  
A tous ceux qui sont morts pour le peuple opprimé.  
La gloire d'ici-bas n'est que peine et ténèbres.  
Pour hâter leur repos dans la sainte cité,  
Daigne accepter nos pleurs et nos hymnes funèbres,  
Rends-nous notre patrie et notre liberté !

Que ton souffle divin dise à notre jeunesse,  
Quoique près d'expirer sous des nœuds étouffants,  
Qu'il faut que, tôt ou tard, la Pologne renaisse,  
Et, libre, sur son sein presse tous ses enfants.  
Jusqu'au dernier tronçon bénis son cimetière ;  
Précipite l'espoir vers la réalité.  
Dieu ! nous t'en conjurons la face contre terre,  
Rends-nous notre patrie et notre liberté !

Ah ! si l'exil s'abreuve à si grande amertume  
Si la patrie humaine a de si doux attraits,  
Qu'il faut, pour y rentrer, que l'homme se consume  
Et jette, à la moisson, tant de sang pour engrais ;  
Malheur à qui perdra la patrie immortelle !  
En attendant ce jour de terrible équité,  
O Dieu compatissant ! couvre-nous de ton aile,  
Rends-nous notre patrie et notre liberté !

---

## A UNE JEUNE POLONAISE

Par M. JULES CANONGE.

---

### I.

Lorsque, charmant notre âme à ta voix attentive,  
Tu chantes le printemps et ton ange gardien ;  
Quand, laissant rayonner sa flamme douce et vive,  
Ton œil calme s'élève et rencontre le mien,

Je devrais, ébloui d'une telle merveille,  
À toi seule penser, ne voir, n'ouïr que toi....  
D'où vient qu'un sombre glas résonne à mon oreille,  
Que je rêve du sang et palpite d'effroi ?

C'est qu'avant tout, je vois en toi, j'entends la fille  
D'un peuple qui, semblable à ce divin martyr,  
Dont sur ton sein en deuil, la sainte image brille,  
Sent pour lui, chaque jour, la croix s'appesantir !

Mais, sur toi si je pleure, oh ! je prie et j'espère !  
Que ma foi soit la tienne et mon espoir, te tien ;  
Souris et chante encor, sur la terre étrangère,  
Le printemps, la patrie et ton ange gardien !

### II.

Garde-toi de penser que, pour toujours, Dieu livre  
Le droit et l'innocence aux rages des pervers ;  
L'ouragan qui soulève et renverse et délivre,  
N'est pas fait seulement de foudres et d'éclairs ;

Ce n'est pas seulement par le choc des armées  
Que, lorsqu'il veut punir, Dieu s'ouvre les chemins ;  
Un jour vient où le cri des âmes opprimées,  
Le sang juste versé par de profanes mains

Ont tellement lassé les célestes clémences,  
Ont si bien d'un pouvoir rongé les fondements  
Et creusé si profond le gouffre des vengeances  
Que tout croule et s'abîme au moindre ébranlement!

III.

Ce jour où, triomphant de sa longue détresse,  
Ton peuple de héros, de martyrs renaîtra ;  
Ce jour (oh! crois-le bien, la Muse est prophétesse,)  
Peut encore être loin. mais je sais qu'il viendra!

Laisse donc rayonner les grâces de ton âge,  
Si notre ciel te plaît qu'il devienne le tien ;  
Souris à ta famille et chante, heureux présage,  
Le printemps, la patrie et ton ange gardien!

---

## FRAGMENTS D'UNE TRADUCTION DE PERSE

Par M. TEULON.

---

Loin de moi le désir d'enfler de pompeux riens  
La page destinée à d'obscurs entretiens,  
Pour donner, comme on dit, du poids à la fumée !  
Non, je cède aux conseils de ma muse charmée.  
Je vais ouvrir mon âme entière devant vous.  
Où, mon maître chéri, mon ami le plus doux,  
Je veux vous faire voir quelle est l'immense place  
Qu'en moi vous occupez. Mesurez cet espace,  
Vous qui savez si bien connaître et démêler  
Et les sons faux du vase et l'art du beau parler.  
Si j'ose demander une voix grande et forte,  
C'est pour dire à quel point dans mon cœur je vous porte,  
C'est pour vous rendre hommage, et vous mieux exprimer  
L'ineffable bonheur que j'ai de vous aimer.

A peine je quittais la bordure pourprée ;  
Et dépouillé déjà de la bulle dorée,  
Avec des compagnons qui ne me quittaient pas  
J'égarais hardiment et mes yeux et mes pas  
Dans les divers détours du quartier de Suburre ;  
La vie était pour moi comme une voie obscure,  
Et je me demandais, à voir plusieurs chemins,  
Quel était le meilleur pour les pauvres humains.  
Je vous pris pour Mentor, et ma tendre jeunesse  
D'un moderne Socrate aspira la sagesse.  
La règle assujettit mes mœurs à sa façon ;  
Mes sens furent domptés au joug de la raison  
Je travaillai dès lors à vaincre ma nature ;  
Et grâce à vos leçons la victoire fut sûre.  
Avec vous je passais de longs jours tout entiers ;  
Avec vous, à la nuit s'égayaient mes foyers.  
Ainsi communs labeurs, repos et solitude :  
Un modeste repas interrompait l'étude.  
Le ciel, n'en doutez pas, par un secret lien,  
Se plut à réunir votre sort et le mien.  
Votre étoile propice a marqué ma naissance.  
Sous le signe toujours heureux de la Balance  
La Parque nous a mis ensemble de moitié ;  
Ou l'heure qui préside à la sainte amitié,  
A sur nous des Gemeaux réparti l'influence.  
Jupiter de Saturne a brisé l'inclémence.  
Un autre, j'en suis sûr, quel astre ? je ne sais,  
Sous une même loi nous a tous deux placés.

Mille variétés dans l'homme et dans la vie ;  
Car chacun a ses goûts auxquels il sacrifie.  
L'un jusqu'en Orient court, par un long chemin,  
Chercher les grains de poivre et du pâle cumin ;  
L'autre de bonne chère et de sommeil s'engraisse ;  
Cet autre au Champ de Mars fait briller son adresse ;  
Tel au jeu se rume, et tel gêche d'amour.  
Mais quand la goutte vient, par un fatal retour,  
Briser les vieux rameaux de ces arbres funèbres,  
Ils regrettent les jours passés dans les ténèbres,  
Obscurcis par la boue, et gémissant trop tard  
D'une carrière vide écoulée au hasard.

Mais vous, vous avez mis le bonheur dans l'étude.

Cultivant la jeunesse avec sollicitude,  
Vous confiez aux cœurs, aux esprits épurés  
Les dogmes de Cléanthe. Auditeurs, accourez,  
Apprenez tous quel est le but de la sagesse,  
Et munissez-vous bien pour la triste vieillesse.  
— Je l'apprendrai demain — Demain, comme à présent.  
— Demander un seul jour est-ce trop exigeant ?  
— Mais de ce nouveau jour quand brillera l'aurore,  
A l'autre lendemain tu renverras encore.  
Ainsi de jour en jour s'écoulent tes beaux ans,  
Vers un passé perdu refoulé par le temps.  
Inutiles efforts ! tu cours dans une ornière,  
Seconde roue allant comme va la première,  
Esclave du timon auquel tu te sou mets,  
Après elle tournant sans l'atteindre jamais.

---

## L'ORATOIRE DU MONT

Par M. BOUSQUET.

---

Nous sommes plus savants que ne l'étaient nos pères ;  
Mais d'autre part, de faux biens peu jaloux,  
Ils ne s'émuvaient pas pour de vaines chimères ;  
Dieu seul leur suffisait, et les temps en courroux  
Venaient-ils à troubler leur paisible existence,  
D'un meilleur avenir ils avaient l'espérance ;  
Furent-ils moins heureux que nous ? . . .

Au pied d'un mont, baigné par la Durance ,  
A la Vierge du bon secours  
Un autel érigé par la reconnaissance ,  
Entend bien des douleurs qu'il apaise toujours,

L'Oratoire du Mont, c'est le nom qu'on lui donne,  
Rayonne au loin, du front de la Madone ,



Et d'un jour qui finit, rêvant le lendemain,  
Le pèlerin, l'âme attendrie,  
A son aspect s'arrête et prie;  
Et, délassé, se remet en chemin.

Du voisinage une pauvre famille  
Voyait périr son père bien aimé;  
Du malade, déjà l'œil à demi fermé,  
Dans le vague cherchait, sans la trouver, sa fille.

Eh bien ! quand, sans remède aucun,  
L'art mesurait ce qui lui restait d'heures ;  
La prière, s'ouvrant les célestes demeures,  
Plus heureuse que l'art, devait en trouver un...

A l'amour filial Dieu gardait cette gloire :  
Alix, dont je transcris l'histoire,  
Ne comptait pas seize ans,  
Qu'elle disait : « de la reine des Anges,  
" Je me consacre à chanter les louanges. »  
Et que le ciel ému recevait ses serments.

La Rose de provence,  
Depuis ce pacte, envié du démon,  
Visitait, chaque jour, l'oratoire du Mont,  
Et, pure comme l'air que fraichit la Durance,  
Elle y priait la vierge du canton...

Une nuit, pâle, désolée,  
Alix parut sur les degrés pieux ;  
Des larmes tombaient de ses yeux ;  
Elle avait, les pieds nus, traversé la vallée ; ...  
Qui donc, quand la nature dort,  
Pent l'appeler à la prière ?  
Je vous l'ai dit, au toit de sa chaumière  
S'abattait l'ange de la mort ;

Et, de douleur saisie,  
Mais, d'espérance encor le cœur vivifié,  
C'est pour son père à l'agonie,  
Qu'elle vient implorer Marie.  
Son père, au même lieu, pour elle a tant prié !

- « Des célestes esprits, souveraine immortelle,  
» Toi, qui connais la peine et le malheur !  
» Vois mon malheur et ma peine cruelle...  
» Je n'avais qu'un soutien et ce soutien se meurt !  
» Pitié ! pitié !... mère adorable !  
» De grâce source inépuisable ,  
» Assiste-moi, vierge du bon secours !...  
» Assiste-moi, rends mon père à la vie !...  
» A la place des siens, s'il le faut, prends mes jours !  
» Mourir, pour le sauver, est le bien que j'envie ;  
» Assiste-moi, vierge du bon secours !... »

Ainsi pria la jeune fille,  
La vierge la couvrit d'un regard maternel,  
Et le trait de la mort, émoussé par le ciel,  
Respecta le bonheur de la pauvre famille !...  
Mais la mère de Dieu, prompte à nous consoler,  
D'Alix, n'accepta point le pieux sacrifice ;  
Du malheur qui l'implore, auguste protectrice,  
Elle sèche les pleurs et n'en fait pas couler,  
Et comme un signe tutélaire  
Du pouvoir de son culte, à jamais triomphant,  
Pour le père, resta l'enfant,  
Et pour l'enfant, resta le père !,

---

## LA VIEILLE MARGUERITE

Par M. A. BIGOT.

---

Je suis la vieille Marguerite ;  
Et l'écho de votre quartier,  
Dès qu'en son nid l'oiseau s'agite,  
Redit le bruit de mon métier.  
Vive au travail, dure à la peine,  
J'ai dépassé la soixantaine,

Fière et bénissant Dieu, ma foi !  
De ce qu'il dota ma misère  
D'enfants aimants comme leur père,  
Ardents à l'œuvre comme moi.

Aux sentiers où sa main les pousse,  
Vallons riants, ravins maudits,  
Dieu mit toujours un brin de mousse  
Pour la fauvette et ses petits.

Enfant, mon père aux mains caleuses,  
Aux champs avec lui m'emmena  
Et la quenouille des fileuses  
Fut le jouet qu'il me donna.  
Le jour ramassant la bruyère,  
Le soir filant près de ma mère  
La laine laissée au buisson  
Par quelque brebis indolente,  
Dans mon hameau, pauvre et contente,  
J'ai passé ma fraîche saison.

Aux sentiers, etc.

Un ouvrier vint de la ville  
M'enlever à mon toit charmant.  
L'amour rend le bonheur facile ;  
Et je fus heureuse en l'aimant.  
Dieu bénit notre mariage :  
Dans notre modeste ménage  
Du travail nous goûtions le fruit ;  
Et l'enfant que le ciel envoie  
Vint nous emplir le cœur de joie,  
La maison de rire et de bruit.

Aux sentiers, etc

Hélas ! au chemin de la vie  
Toute fête a son jour de deuil.  
Le froid, la faim, la maladie,  
Sont venus fondre sur mon seul.  
Aux cœurs vaillants Dieu vient en aide,  
Près du mal il mit le remède,  
La joie à côté de l'ennui ;  
Pas de jour amer qui ne passe,

Pas de lendemain qui ne chasse  
Quelque tristesse devant lui.

Aux sentiers, etc.

J'ai vu la poignante agonie  
D'un époux mourant sur mon sein ;  
J'ai passé des nuits d'insomnie,  
Des jours sans travail et sans pain ;  
Au chevet d'une tête blonde  
J'ai connu l'angoisse profonde  
Qui des mères étreint le cœur ;  
En pleurant j'ai courbé la tête...  
Dieu m'a parlé dans la tempête  
Et m'a bénie en ma douleur.

Aux sentiers, etc.

Et j'ai travaillé sans relâche,  
Vouant aux miens tous mes instants.  
Oh ! longue et rude fut ma tâche,  
Veuve et seule, avec quatre enfants.  
Le cœur plein d'amère tristesse,  
J'ai prié, j'ai lutté sans cesse  
Contre la misère et le mal ;  
J'ai sauvé par ma vigilance  
Et mes enfants de l'assistance  
Et ma mère de l'hôpital.

Aux sentiers, etc.

Dans mes landes, sous la charmille,  
Je veux aller mourir. — Mais, quoi ?  
Ne me dois-je pas à ma fille ?...  
Ses enfants ont besoin de moi ;  
A rester le devoir m'engage...  
Pauvres enfants ! malgré mon âge,  
Mon travail guide à les nourrir ;  
Quand leur mère à l'atelier veille,  
Le soir en filant, pauvre vieille,  
Je chante pour les endormir.

Aux sentiers, etc.

---

## TRADUCTION DU CHANT SÉCULAIRE D'HORACE

*Phæbe sylværum que, etc.*

**Par M. MAGALON.**

---

### LES DEUX CHŒURS.

Phébus, et toi Diane, ô déesse des bois,  
Radioux ornements de la voûte azurée,  
Dont la gloire adorable est toujours adorée,  
Dans ce jour solennel écoutez notre voix.

Suivant l'oracle écrit aux pages sibyllines,  
Une chaste jeunesse, au pied de leurs autels,  
    Invoque, en chœur, les immortels  
    Qui protègent les sept collines.

### CHŒUR DES JEUNES GARÇONS.

Ame de la nature, ô toi, dont le flambeau  
    Disperse et ravit la lumière;  
Astre toujours le même, astre toujours nouveau;  
Soleil, souris à Rome, et, durant ta carrière,  
Puisses-tu n'éclairer jamais rien de si beau !

### CHŒUR DES JEUNES FILLES.

Lucine ou Génitale, ô toi, douce Ilthye,  
    Toi, qui prodigues tes secours  
A la jeune beauté prête à donner la vie  
    Au tendre fruit de ses amours;  
Oh ! que ta volonté seconde  
    Les lois augustes du sénat  
    Et donne, ô Déesse féconde,  
    De nombreux enfants à l'état.

### LES DEUX CHŒURS.

Que, ramenés toujours par le cercle des âges,  
Reviennent à jamais, pour nos derniers neveux,

Ces trois jours, ces trois nuits, que nos anciens usages  
Célèbrent par des chants, honorent par des jeux.

Et vous, des lois du sort, instruments trop fidèles,  
Oracles que le temps ne démentit jamais,  
Aux jours qui ne sont plus, ô Parques immortelles,  
D'un heureux avenir ajoutez les bienfaits !

Que des troupeaux nombreux bondissent dans nos plaines,  
Que de tièdes zéphirs, de limpides fontaines  
Fertilisent la terre et chargent nos guérets  
De couronne d'épis pour le front de Cérés !

CHŒUR DES JEUNES GARÇONS.

Laisse dans le carquois tes flèches meurtrières,  
Et reçois, ô Phébus, nos hommages pieux !

CHŒUR DES JEUNES FILLES.

De la vierge romaine exauce les prières  
O toi, reine des nuits au croissant radieux !

LES DEUX CHŒURS.

O Dieux, si Rome est votre ouvrage,  
Si, chassé d'Ilion par les destins jaloux,  
Le troyen, sain et sauf, aborda ce rivage  
    Qui lui fut réservé par vous ;

Si le pieux Enée, en perdant sa patrie,  
Dut s'ouvrir un passage à travers mille feux,  
Et, grâce à vous, fonder aux champs de l'Etrurie  
    Un empire encor plus fameux,

O Dieu puissant, donnez, donnez à la jeunesse  
    Des mœurs pures et des vertus ;  
Accordez le repos à la froide vieillesse,  
La gloire et le bonheur aux fils de Quirinus !

Une blanche hécatombe en votre honneur ruisselle ;  
Que le sang glorieux d'Anchise et de Vénus  
    Soumette l'ennemi rebelle,  
Et montre sa clémence aux ennemis vaincus.

CHŒUR DES JEUNES GARÇONS.

Déjà, sur la terre et sur l'onde,  
Le Mède impérieux a reconnu ses lois ;  
Le Scythe et l'Indien, aux limites du monde,  
Sous lui, courbent leurs fronts si hautains autrefois.

CHŒUR DES JEUNES FILLES

La paix, la bonne foi, la vertu, l'innocence,  
Le vieil honneur, longtemps exilé de nos bords,  
Ose enfin reparaitre, et l'heureuse abondance,  
De sa corne féconde, épanche les trésors.

CHŒUR DES JEUNES GARÇONS.

Dieu, qui de l'avenir pénètres le mystère,  
Qui charmes les neuf sœurs de tes puissants accords,  
Phébus, au carquois d'or, toi dont l'art salulaire  
Rend le calme à l'esprit, comme la force au corps,  
Jette un regard propice au peuple qui t'implore  
Et fais que chaque jour il soit plus grand encore !

CHŒUR DES JEUNES FILLES.

Phébé, toi qui chéris l'Algide et l'Aventin,  
Ne sois pas moins propice à l'empire latin ;  
A tes Quindécemvirs, comme à notre jeunesse,  
Prête une oreille amie, ô puissante Déesse !

LES DEUX CHŒURS,

D'Apollon, de sa sœur, dans nos chants cadencés,  
Nous avons célébré la gloire et la puissance ;  
Au sein de nos foyers remportons l'espérance  
Que les Dieux immortels nous auront exaucés.



---

## SCIENCES.

---

**De la possibilité d'obtenir algébriquement la résolution de l'équation générale du cinquième degré à une seule inconnue,**

**Par M. OLLIVE-MEINADIER.**

---

Dans le mémoire relatif à la résolution générale des équations algébriques, que nous avons eu l'honneur de communiquer à l'Académie, nous avons démontré les trois propositions suivantes :

1<sup>o</sup> Les racines d'une équation à une seule inconnue, privé seulement de son second terme ; sont toujours égales à la somme d'un nombre de fonctions de ses coefficients égal au nombre de ces coefficients, ou en d'autres termes, au nombre immédiatement inférieur d'une unité à celui qui désigne le degré de cette équation ;

2<sup>o</sup> Ces fonctions sont des radicaux d'un degré égal à celui de l'équation, si ce degré est exprimé par un nombre premier ou généralement par un nombre impair, et d'un degré moitié moindre, si le degré de l'équation est exprimé par un nombre pair supérieur à 2 ;

Et 3<sup>o</sup> enfin les diverses valeurs de ces radicaux



sont les racines d'une équation à une seule inconnue, dont le degré est exprimé par le produit du nombre qui désigne le degré de l'équation à résoudre par le nombre qui lui est immédiatement inférieur d'une unité, si le degré de cette équation est exprimé par un nombre premier ou généralement par un nombre impair, et seulement par la moitié de ce produit, si le degré de l'équation à résoudre est exprimé par un nombre pair supérieur à 2, en même temps que cette *réduite* ou *résolvante* peut *toujours* être résolue à la manière de celles d'un degré immédiatement inférieur d'une unité à celui de l'équation dont la solution est recherchée.

En appliquant ces principes à la résolution des équations des troisième et quatrième degrés, on retombe pour le troisième degré, sur la *formule dite de Cardan*, et pour le quatrième, sur la résolvante à laquelle Euler était déjà parvenu. Les principes que nous avons rappelés au commencement de ce mémoire, se trouvent ainsi justifiés à l'égard des équations des troisième et quatrième degrés, mais la science n'en retirerait qu'un mince avantage, si l'on ne pouvait pas les utiliser au profit de la résolution d'équations de degrés plus élevés, et notamment de celle de l'équation du cinquième degré, qui est le but spécial de nos recherches.

Il résulte des principes que nous avons émis plus haut, que :

$$x^5 + ax^3 + bx^2 + cx + d = 0 \dots (1)$$

étant une équation du cinquième degré à une seule

inconnue, privée seulement de son second terme, les racines de cette équation sont égales à la somme de quatre fonctions de ses coefficients ; que ces fonctions sont des radicaux du cinquième degré, et que les diverses valeurs de ces radicaux sont les racines d'une équation de la forme :

$$T^{20} + fT^{15} + f'T^{10} + f''T^5 + f''' = 0 \dots (2)$$

c'est-à-dire, d'une équation du 20<sup>me</sup> degré pouvant être résolue à la manière de celles du quatrième.

Désignons par  $P^5$ ,  $Q^5$ ,  $R^5$  et  $S^5$  les quatre racines de cette équation résolue par rapport à  $T^5$ , et par  $\alpha$ , l'une quelconque des quatre racines cinquièmes imaginaires de l'unité, ce qui permettra de désigner ces quatre racines par  $\alpha$ ,  $\alpha^2$ ,  $\alpha^3$  et  $\alpha^4$  (on sait en effet, qu'il est toujours possible d'exprimer toutes les racines de l'unité d'un degré déterminé en fonction de l'une quelconque des racines *primitives* de l'unité de ce degré, en élevant successivement cette racine aux diverses puissances dont le degré serait marqué par les nombres consécutifs de la suite naturelle) ; si l'on suppose, en outre, que ces racines sont respectivement *correspondantes* à  $P^5$ ,  $Q^5$ ,  $R^5$  et  $S^5$ , c'est-à-dire, égales à ce que deviennent ces quatre fonctions dans le cas particulier où les coefficients  $f$ ,  $f'$ ,  $f''$  et  $f'''$  de l'équation (2) sont égaux à l'unité, on aura, en combinant chacune des quatre fonctions P, Q, R, et S avec la racine de l'unité correspondante à sa cinquième puissance, on aura, disons-nous, pour l'une des valeurs de l'inconnue :

$$x = \alpha P + \alpha^2 Q + \alpha^3 R + \alpha^4 S,$$

et si dans cette valeur on remplace tour à tour la racine  $\alpha$ , par ses puissances successives  $\alpha^2$ ,  $\alpha^3$ ,  $\alpha^4$  et  $\alpha^5$  ou 1, on aura pour les quatre autres :

$$\begin{aligned} x &= \alpha^2 P + \alpha^3 Q + \alpha R + \alpha^5 S, \\ c &= \alpha^3 P + \alpha Q + \alpha^4 R + \alpha^2 S, \\ x &= \alpha^4 P + \alpha^5 Q + \alpha^2 R + \alpha S, \\ x &= P + Q + R + S, \end{aligned}$$

en observant qu'à raison de l'égalité  $\alpha^5 = 1$ , tout exposant de  $\alpha$ , supérieur à 4, peut-être abaissé et remplacé par le reste de sa division par le nombre 5.

On tire des valeurs de  $x$  que nous venons de former :

$$\begin{aligned} x - (\alpha P + \alpha^2 Q + \alpha^3 R + \alpha^4 S) &= 0, \\ x - (\alpha^2 P + \alpha^4 Q + \alpha R + \alpha^5 S) &= 0, \\ x - (\alpha^3 P + \alpha Q + \alpha^4 R + \alpha^2 S) &= 0, \\ x - (\alpha^4 P + \alpha^5 Q + \alpha^2 R + \alpha S) &= 0, \\ x - (P + Q + R + S) &= 0, \end{aligned}$$

et si l'on multiplie entre eux les premiers membres de ces cinq égalités, on parviendra à former un polynome qui, ordonné par rapport aux puissances décroissantes de  $x$ , devrait nécessairement reproduire le premier membre de l'équation dont il s'agit de fournir la solution, si à la place de P, Q, R et S, on substituait les valeurs que ces fonctions représentent. On peut donc égaler chacun des termes de ce polynome au terme correspondant du premier membre de l'équation à résoudre, ce qui donnera, en ayant égard pour opérer les réductions, à la relation  $\alpha + \alpha^2 + \alpha^3 + \alpha^4 + \alpha^5$  ou  $1 = 0$ , et en continuant à observer qu'à raison de l'égalité  $\alpha^5 = 1$ , tout exposant de  $\alpha$ ,

supérieur à 4, peut être abaissé et remplacé par le reste de sa division par le nombre 5, les quatre équations suivantes :

$$\begin{aligned} & - 5 PS - 5 QR = a, \\ & - 5 P^2R - 5 PQ^2 - 5 QS^2 - 5 R^2S = b, \\ 5P^3Q + 5P^2S^2 - 5PQRS - 5PR^3 - 5Q^3S + 5Q^2R^2 \\ & - 5RS^3 = c, \\ & - P^5 + 5P^5RS - 5P^2Q^2S - 5P^2QR^2 + 5PQ^5R \\ & + 5PQS^5 - 5PR^2S^2 - Q^5 - 5Q^2RS^2 + 5QR^3S \\ & - R^5 - S^5 = d, \end{aligned}$$

dont les trois premières peuvent être ramenées à une forme plus simple. En posant en effet :

$$a = -5A, \quad b = -5B \quad \text{et} \quad c = -5C,$$

elles deviennent :

$$\begin{aligned} & PS + QR = A, \\ & P^2R + PQ^2 + QS^2 + R^2S = B, \\ P^3Q - P^2S^2 + PQRS + PR^3 + Q^3S - Q^2R^2 + RS^3 \\ & = C. \end{aligned}$$

Ces équations présentent cette particularité, qu'elles ne sont point symétriques par rapport aux fonctions P, Q, R et S prises isolément, mais seulement par rapport aux deux couples de valeurs, que l'on peut former en n'admettant, dans chaque couple, que deux fonctions, dont les cinquièmes puissances ont pour racines correspondantes, deux racines conjuguées de l'unité, de sorte que ces équations resteraient les mêmes, quand même on multiplierait chacune des fonctions P, Q, R, S, par la racine de l'unité avec laquelle elle est combinée dans l'une quelconque des valeurs de  $x$ , mais la même pour toutes.

On tire de la première des trois dernières équations que nous venons de poser

$$P = -\frac{QR - A}{S}$$

et en substituant cette valeur de P, tant dans les deux autres que dans la dernière des quatre équations précédentes, on obtiendra les trois équations :

Nombres de sûreté (1).	Nombres de sûreté.
+    1 $RSQ^5$	
+    3 $-(R^5 + AS)Q^2$	—    3
+    3 $+(2AR^2 - S^4)Q$	
+    3 $-(S^3R^2 + A^2R - BS^2) = 0,$	—    4
+    4	—    4
+    1 $R^5Q^4$	
+    15 $-(3AR^2 + S^2)Q^5$	—    7
+    15 $+(3S^3R^2 + 3A^2R)Q^2$	
+    15 $+(S^2R^4 - 3AS^3R - A^5)Q$	—    13
+    15 $-AS^2R^3$	—    2
+    15 $-S^6R$	—    1

+	0	$(R^5 - S^5)Q^5$	—	20
+	60	$-(5AR^4 + 10S^4R^2)Q^4$	—	60
+	20	$-(10S^5R^4 - 10A^2R^5 - 15AS^4R)Q^5$	—	60
+	20	$+(25AS^5R^5 - 10A^3R^2 - 10S^7R - 5A^2S^7)Q^2$	—	60
		$+(10S^6R^3 - 20A^3R^2 + 5A^4R + 5AS^7)Q$	—	1
		$-S^5R^5$	—	10
		$-5AS^6R^2$	—	10
+	40	$+5A^5S^5R$	—	1
		$-S^{10}$	—	1
+	4	$-dS^5$	—	32
		$-A^5 = 0$	—	32
<hr/>				
+	124		—	124
<hr/>				

(1) Nous appelons ainsi, les nombres auxquels sont égaux les divers termes en regard desquels ils sont placés, dans le cas particulier où les quatre fonctions P, Q, R et S sont égales à l'unité, ce qui exige qu'on ait alors  $a_i = -10$ ,  $b = -20$ ,  $c = -15$  et  $d = -4$ , et par conséquent  $A = 2$ ,  $B = 4$ ,  $C = 3$ . Ces nombres nous ont été fort utiles pour la vérification de nos calculs, et nous ont servi de fil protecteur au milieu du dédale de chiffres que nous avons à parcourir.

Combinant maintenant et successivement la première de ces équations avec chacune des deux autres, afin d'éliminer la fonction Q, on parviendra, en employant la méthode du plus grand commun diviseur, aux deux équations :

Nombres de sûreté.		Nombres de sûreté.
+	1 S <sup>11</sup> R <sup>37</sup>	
	—BS <sup>10</sup> R <sup>35</sup>	— 4
	—6AS <sup>12</sup> S <sup>54</sup>	— 12
+	100 + { 28S <sup>16</sup> + 9ABS <sup>44</sup> S <sup>52</sup>	
	— { (22A <sup>2</sup> + 8C)S <sup>45</sup> R <sup>34</sup>	— 112
	— { 35BS <sup>45</sup> — (2A <sup>4</sup> + 3A <sup>2</sup> C — 2AB <sup>2</sup> + C <sup>2</sup> )S <sup>40</sup> R <sup>50</sup>	— 127
	— { 152AS <sup>17</sup> — 3BCS <sup>12</sup> R <sup>29</sup>	— 268
+	2,654 + { (241A <sup>5</sup> + 97AC + 9B <sup>3</sup> )S <sup>44</sup> R <sup>28</sup>	
+	962 + { 260S <sup>21</sup> + 214ABS <sup>16</sup> — (26A <sup>5</sup> + 39A <sup>3</sup> C — 14A <sup>2</sup> B <sup>2</sup> + 13AC <sup>2</sup> — 2B <sup>2</sup> C	} S <sup>11</sup> } R <sup>27</sup>
	+ { (69A <sup>2</sup> — 135C)S <sup>18</sup> — (208A <sup>3</sup> B + 55ABC + B <sup>3</sup> )S <sup>15</sup> R <sup>26</sup>	— 8,169
	— { 380BS <sup>20</sup> + (607A <sup>4</sup> + 366A <sup>2</sup> C + 48AB <sup>2</sup> — 17C <sup>2</sup> )S <sup>15</sup> — (2A <sup>6</sup> B + 3A <sup>5</sup> BC — A <sup>2</sup> B <sup>3</sup> )	} S <sup>10</sup> } R <sup>25</sup> — 16,719
+	11,252 — { 1160AS <sup>22</sup> + (295A <sup>2</sup> B — 106BC)S <sup>17</sup>	
	— { (136A <sup>6</sup> + 193A <sup>4</sup> C — 17A <sup>3</sup> B <sup>2</sup> + 67A <sup>2</sup> C <sup>2</sup> — 15AB <sup>2</sup> C + B <sup>4</sup> )S <sup>12</sup>	} R <sup>24</sup>
	— { (756A <sup>5</sup> + 990AC + 153B <sup>2</sup> )S <sup>19</sup> + (728A <sup>4</sup> B + 292A <sup>2</sup> BC	} S <sup>14</sup> } R <sup>23</sup>

$$\begin{array}{r}
\left. \begin{array}{l}
-(23A^6B+23A^4BC-6A^5B^3)S^{41} \\
+(1274A^2-575C)S^{25}-(341A^5B+872ABC+17B^5)S^{18} \\
+ \left\{ \begin{array}{l}
-(360A^7+474A^5C+69A^4B^2+174A^3C^2-45A^2B^2C+6AB^4)S^{15} \\
- \left\{ \begin{array}{l}
1425BS^{25}+(1087A^4+2035A^2C+762AB^2-74C^2)S^{20} \\
-(+866A^5B+640A^5BC-109A^2B^5-29ABC^2)S^{13}-(A^9+A^7C)S^{10}
\end{array} \right\} R^{20} - 212,630
\end{array} \right\} R^{21} - 145,765
\end{array} \right\} \\
+ 119,327 \left\{ \begin{array}{l}
2380AS^{27}+(3304A^2B-542BC)S^{22} \\
-(828A^6+780A^2C-51A^5B^2+493A^2C^2+63AB^2C \\
+6B^4+C^5)S^{17} \\
-(95A^7B+62A^5BC-11A^4B^5)S^{12}
\end{array} \right\} R^{19} \\
+ 533,276 \left\{ \begin{array}{l}
(192A^5+2200AC+666B^2)S^{24}+(713A^4B+2329A^2BC \\
=20AB^3-21BC^2)S^{19} \\
+(497A^8+636A^6C+171A^5C^2+239A^4C^2-75A^5B^2C \\
+11A^2B^4)S^{14}
\end{array} \right\} R^{18} \\
+ 96,856 \left\{ \begin{array}{l}
940S^{51}+4,666ABS^{26}-(225A^5-306A^5C-1530A^2B^2 \\
+418AC^2+87B^2C)S^{21} \\
+(37A^6B+603A^4BC-255A^5B^3-74A^2BC^2)S^{16}-(7A^{10}+6A^8 \\
C)S^{11}
\end{array} \right\} R^{17} \\
+ \left\{ \begin{array}{l}
(838A^2-670C)S^{28}+(2956A^5B-2408ABC-74B^5)S^{25} \\
-(1515A^7+2020A^5C-183A^4B^2+741A^5C^2+162A^2B^2C \\
+20AB^4+6AC^5)S^{18} \\
-(174A^8B+67A^6BC-6A^5B^3)S^{15}
\end{array} \right\} R^{16} - 619,950 \\
\hline
+ 867,870 \qquad \qquad \qquad - 1,003,756
\end{array}$$



Nombres de sûreté.

— 350 —

Nombres de sûreté.

+ 867,870

— 1,003,756

$$\left. \begin{aligned}
 & (1665BS^{50} + (1088A^4 + 1039A^2C + 2286AB^2 - 93C^2)S^{25} \\
 & - (295A^5B - 2385A^3BC + 262A^2B^3 + 92ABC^2)S^{20} \\
 & + (324A^9 + 492A^7C + 63A^6B^2 + 168A^5C^2 - 75A^4B^2C + 6A^3B^4)S^{15}
 \end{aligned} \right\} R^{15} \quad - \quad 648,755$$

$$\left. \begin{aligned}
 & + \quad 504,442 - \left\{ \begin{aligned}
 & (280AS^{32} + (4741A^2B - 714BC)S^{27} \\
 & - (1195A^6 + 2541A^4C - 2019A^3B^2 + 772A^2C^2 + 381AB^2C)S^{22} \\
 & + 9B^4 + 6C^5 \\
 & - (657A^7B - 220A^5BC + 233A^4B^3 + 79A^3BC^2)S^{17} \\
 & (-17A^{14} + 11A^9C)S^{12}
 \end{aligned} \right\} R^{14}
 \end{aligned}$$

$$\left. \begin{aligned}
 & + \quad 873,516 + \left\{ \begin{aligned}
 & (1574A^5 + 280AC + 837B^3)S^{31} - (1609A^4B - 2675A^2BC \\
 & \quad \quad \quad - 97AB^3 + 18BC^2)S^{16} \\
 & + (963A^8 + 1852A^6C - 465A^5B^2 + 515A^4C^2 + 111A^3B^2C)S^{11} \\
 & + 12A^2B^4 + 11A^2C^5 \\
 & + (139A^9B + 22A^7BC - A^6B^5)S^6
 \end{aligned} \right\} R^{15}
 \end{aligned}$$

$$\left. \begin{aligned}
 & + \quad 26,180 - \left\{ \begin{aligned}
 & (192S^{28} - 1812ABS^{25} - (674A^5 - 1688A^3C + 2856A^2B^2 \\
 & \quad \quad \quad - 262AC^2 - 144B^2C)S^{18} \\
 & + (921A^6B - 1006A^4BC + 306A^3B^3 + 115A^2BC^2)S^{15} \\
 & - (55A^{10} + 217A^8C - 65A^7B^2 + 56A^6C^2 - 33A^5B^2C + A^4B^4)S^8
 \end{aligned} \right\} R^{12}
 \end{aligned}$$

$$\left. \begin{aligned}
 & - \left\{ \begin{aligned}
 & (869A^2 - 165C)S^{25} - (1613A^5B - 844ABC - 93B^5)S^{20} \\
 & + (794A^7 + 2667A^5C - 1671A^4B^2 + 553A^5C^2 + 378A^2B^2C)S^{15} \\
 & + 6AB^4 + 20AC^5
 \end{aligned} \right\} R^{11} \quad - \quad 797,765
 \end{aligned}$$

		$+ \left( \begin{array}{l} -(225A^9 + 838A^7C - 414A^6B^2 + 169A^5C^2 + 30A^4B^2C)S^{12} \\ + 2A^5B^4 + 6A^5C^5 \\ -(42A^{10}B - A^8BC)S^7 \end{array} \right)$	$R^{10} - 367\ 701$
+	423 539+	$\left( \begin{array}{l} 112AS^{29} - (368A^2B + 117BC)S^{24} \\ -(78A^6 - 1795A^4C + 1683A^5B^2 - 227A^3C^2 - 165AB^2C) \\ - 9C^5 \end{array} \right) S^{19}$	$R^9$
+	383 926+	$\left( \begin{array}{l} +(470A^7B - 90A^5C + 122A^4B^5 + 50A^5BC^2)S^{14} \\ +(36A^{11} - 51A^9C + 47A^8B^2 - 7A^7C^2 + 5A^6B^2C)S^9 \\ (553A^5 - 85AC - 81B^2)S^{26} \\ +(134A^4B + 283A^2BC + 118AB^5 + 27BC^2)S^{21} \\ +(219A^8 + 1112A^6C - 741A^5B^2 + 185A^4C^2 + 141A^5B^2C) \\ + A^2B^4 + 12A^2C^5 \end{array} \right) S^{16}$	$R^8$
+		$\left( \begin{array}{l} +(110A^9B + 17A^7BC + 12A^6B^5 + 5A^5BC^2)S^{14} + (7A^{15} + A^{14}C)S^6 \\ 9S^{35} - 54ABS^{28} + (332A^5 - 489A^5C + 486A^2B^2 - 21AC^2) \\ + 27B^2C \end{array} \right) S^{25}$	$R^7 - 94,169$
-		$\left( \begin{array}{l} -(9A^6B - 79A^4BC - 21A^5B^5 - 2A^2BC^2)S^{18} \\ -(11A^{10} - 186A^8C + 147A^7B^2 - 24A^6C^2 - 3A^5B^2C - A^4C^3)S^{15} \\ + (A^{14}B - A^9BC)S^8 \end{array} \right)$	$R^6 - 232\ 043$
-		$\left( \begin{array}{l} (19A^2 + 9C)S^{50} + (122A^5B - 51ABC - 9B^5)S^{25} \\ +(69A^7 + 622A^5C - 479A^4B^2 + 89A^5C^2 + 60A^2B^2C + 6AC^5)S^{20} \\ +(72A^8B + 46A^4BC + 16A^5B^5 + 7A^4BC^2)S^{15} + (17A^{12} - \\ 5A^{10}C + 8A^9B^2)S^{10} \end{array} \right)$	$R^6 - 232\ 043$
+	3,079,473		- 3,144,189

+ 3,079,473

— 3,144,189

$$\begin{aligned}
 & - \left\{ \begin{aligned} & (98A^4 - A^3C - 54AB^2)S^{50} + (173A^5B + 18A^5BC + 47A^5B^5 \\ & \quad + 18ABC^2)S^{50} \\ & + (26A^9 + 204A^7C - 156A^6B^2 + 30A^6C^2 + 18A^4B^2C)S^{25} \\ & \quad + 2A^5C^3 \\ & \quad + 3A^5BCS^{20} + A^{14}S^{15} \end{aligned} \right\} R^5 - 47,428 \\
 & + 81,720 \left\{ \begin{aligned} & 6AS^{42} + 18A^2BS^{37} - (A^6 + 118A^4C - 78A^5B^2 + 17A^2C^2)S^{52} \\ & \quad - 18AB^2C \\ & + (18A^7B - 34A^5BC + 3A^4B^5 + A^5BC^2)S^{57} \\ & - (11A^{14} - 16A^9C + 18A^5B^2 - A^7C^2)S^{22} - A^{12}BS^{17} \end{aligned} \right\} R^4 \\
 & + 23,392 \left\{ \begin{aligned} & (4A^3 + 6AC)S^{59} + (41A^4B + 5A^2BC - 6AB^3)S^{54} \\ & + (24A^8 + 84A^6C - 59A^5B^2 + 16A^4C^2 + 7A^5B^2C + A^2C^3)S^{29} \\ & - (3A^9B - 9A^7BC)S^{24} + 2A^{15}S^{19} \end{aligned} \right\} R^5 \\
 & + \left\{ \begin{aligned} & (3A^5 + 3A^5C - 9A^2B^2)S^{56} + (24A^6B - 3A^4BC + 6A^5B^5)S^{51} \\ & \quad + 3A^2BC^2 \\ & + (A^{10} + 13A^8C - 12A^7B^2 + 2A^6C^2)S^{26} - 2A^{11}BS^{21} \end{aligned} \right\} R^2 - 20,136 \\
 & + \left\{ \begin{aligned} & A^2S^{45} + 6A^5BS^{38} - (6A^7 + 9A^5C - 3A^4B^2 + 3A^5C^2 - 3A^2B^2C)S^{53} \\ & + (2A^8B - 5A^6BC)S^{28} - A^{12}S^{25} \end{aligned} \right\} R - 6,196 \\
 & + 3,364 \left\{ \begin{aligned} & (A^4 + A^3C)S^{40} + (2A^5B + 3A^5BC - A^2B^5)S^{55} \\ & + (2A^9 + 3A^7C - 2A^6B^2 + A^5C^2)S^{50} - A^{10}BS^{25} \end{aligned} \right\} = 0
 \end{aligned}$$

+	558 + 486S <sup>7</sup> + (10AB + 2d)S <sup>2</sup>   R <sup>55</sup>	—	
+	2,584 + 646A <sup>2</sup> S <sup>4</sup> R <sup>52</sup> 1097BS <sup>6</sup> R <sup>51</sup>	—	4,388
	— 6412AS <sup>8</sup> + (220A <sup>2</sup> B + 64Ad)S <sup>3</sup>   R <sup>50</sup>	—	15,832
	— (5148A <sup>3</sup> — 760B <sup>3</sup> )S <sup>5</sup>   R <sup>49</sup>	—	29,024
+	99,425 — { 28519 S <sup>12</sup> — (15822AB — 2d)S <sup>7</sup> — (12A <sup>5</sup> + 20A <sup>2</sup> B <sup>2</sup> + 10ABd + d <sup>2</sup> )S <sup>2</sup> } R <sup>48</sup>		
+	151,552 + 30956A <sup>2</sup> S <sup>9</sup> + (1675A <sup>3</sup> B + 757A <sup>2</sup> d — 215B <sup>3</sup> )S <sup>4</sup>   R <sup>47</sup>		
+	297,508 + 158949BS <sup>11</sup> + (24778A <sup>4</sup> — 10538AB <sup>2</sup> — 155Bd)S <sup>6</sup>   R <sup>46</sup>		
	+ { 298418AS <sup>13</sup> — (92240A <sup>2</sup> B — 1369Ad)S <sup>8</sup> — (214A <sup>6</sup> + 180A <sup>5</sup> B <sup>2</sup> + 120A <sup>3</sup> Bd + 22Ad <sup>2</sup> — 25B <sup>4</sup> )S <sup>3</sup> } R <sup>45</sup>	—	913,316
	— { (66069A <sup>5</sup> + 39414B <sup>3</sup> )S <sup>10</sup> + (5110A <sup>4</sup> B + 4736A <sup>5</sup> d — 2710AB <sup>5</sup> — 70B <sup>2</sup> d)S <sup>5</sup> } R <sup>44</sup>	—	992,264
	+ { 506124S <sup>17</sup> — (613154AB + 3979d)S <sup>13</sup> — (79904A <sup>5</sup> — 56508A <sup>2</sup> B <sup>2</sup> — 1860ABd + 47d <sup>2</sup> )S <sup>7</sup> — (45A <sup>6</sup> B — 12A <sup>5</sup> d + 5A <sup>3</sup> B <sup>5</sup> + 5A <sup>2</sup> B <sup>2</sup> d + B <sup>5</sup> )S <sup>2</sup> } R <sup>43</sup>	—	3,399,240
+	6,057,952 — { 1216764A <sup>2</sup> S <sup>14</sup> — (309403A <sup>3</sup> B — 17287A <sup>2</sup> d + 9945B <sup>3</sup> )S <sup>9</sup> — (1792A <sup>7</sup> + 250A <sup>4</sup> B <sup>2</sup> + 340A <sup>3</sup> Bd + 211A <sup>2</sup> d <sup>2</sup> — 300AB <sup>4</sup> — 5B <sup>5</sup> d )S <sup>4</sup> } R <sup>42</sup>		
+	<hr/> 6,609,580	—	<hr/> 5,354,148

Nombres de sûreté.

— 352 —

Nombres de sûreté.

+ 6,609,580

— 5,354,148

$$+ 4,817,228 \left\{ \begin{array}{l} 1019369BS^{16} - (55814A^4 + 382906AB^2 + 8323Bd)S^{14} \\ - (426A^3B + 18201A^4d - 12304A^2B^3 - 1111AB^2d - 3Bd^2)S^6 \end{array} \right\} R^{41}$$

$$+ 25,828,204 \left\{ \begin{array}{l} 3192358AS^{18} - (2437490A^2B + 20613Ad)S^{15} \\ - (186844A^6 - 151973A^3B^2 - 10156A^2Bd + 834Bd^2 - 745B^4)S^8 \\ - (670A^7B - 194A^6d + 10A^4B^3 + 80A^3B^2d + 12AB^3)S^5 \end{array} \right\} R^{40}$$

$$+ \left\{ \begin{array}{l} (2961414A^5 + 664395B^3)S^{15} \\ - (811030A^4B - 90829A^5d + 86718AB^3 + 3509B^2d)S^{10} \\ - (9436A^8 - 1960A^3B^2 - 1720A^4Bd + 1158A^5d^2 - 1252A^2B^4 - 74AB^3d)S^5 \end{array} \right\} R^{39} - 33,122,624$$

$$- \left\{ \begin{array}{l} 2,358,650S^{22} - (6156534AB + 93781d)S^{17} \\ - (37742A^5 - 1285280A^2B^2 - 79911ABd + 531d^2)S^{12} \\ - (45384A^6B - 48068A^5d + 20080A^3B^3 + 7056A^2B^2d + 84ABd^2 - 11B^3 - 10A^{10} + 10A^7B^2 - 5A^6Bd)S^2 \end{array} \right\} R^{38} - 5,685,070$$

$$+ \left\{ \begin{array}{l} 7,387,544A^3S^{19} - (5613050A^3B - 4496A^2d + 144640B^3)S^{14} \\ - (327864A^7 - 250050A^4B^2 - 41736A^5Bd + 6232A^2d^2 - 6290AB^4 - 140B^3d)S^9 \\ - (4060A^8B - 1317A^7d - 450A^5B^3 + 545A^4B^2d + 56A^2B^3)S^4 \end{array} \right\} R^{37} - 143,487,968$$

$$\left\{ \begin{array}{l} 5000999BS^{21} - (5980874A^4 + 3730594AB^2 + 141353Bd)S^{16} \\ + (1943090A^3R - 967004A^4d + 220734A^2B^3)S^6 \end{array} \right\}$$

$$\begin{array}{r}
 ( -1477A^6B^3 - 414A^5B^4 + 2B^6 ) \\
 + \left. \begin{array}{l}
 1466810AS^{25} - (11922690A^2B + 501547Ad)S^{18} \\
 - (222774A^6 - 1840680A^3B^2 - 297100A^2Bd + 7222Ad^2)S^{15} \\
 - 1265B^4 \\
 - (188420A^7B - 99243A^6d - 14712A^4B^3 + 23311A^3B^2d)S^8 \\
 + 685A^2Bd^2 + 10AB^3 - 6B^4d \\
 - (160A^{11} + 140A^8B^2 - 70A^7Bd)S^5
 \end{array} \right\} R^{55} - 77,512,596 \\
 + 625,315,376 - \left. \begin{array}{l}
 (14247684A^5 + 3355343B^2)S^{20} \\
 - (11420790A^4B - 192430A^3d + 739790AB^3 + 54186B^2d)S^{15} \\
 - (438990A^8 - 373336A^5B^2 - 150876A^4Bd + 25525A^5d^2)S^{10} \\
 - 12890A^2B^4 - 1149AB^5d + 3B^5d^2 \\
 - (13175A^9B - 4911A^8d - 3574A^6B^3 + 2072A^5B^2d)S^5 \\
 + 128A^5B^5
 \end{array} \right\} R^{34} \\
 - \left. \begin{array}{l}
 7,648344S^{27} + (4962094AB + 506247d)S^{22} \\
 - (8886540A^5 + 5294894A^3B^2 + 817238ABd + 2865d^2)S^{17} \\
 + (3744150A^6B - 534816A^5d + 4150A^3B^3 \\
 + 164128A^2B^2d + 3481ABd^2 - 896B^5 + d^5)S^{12} \\
 + (80094A^{10} - 2994A^7B^2 - 50627A^6Bd + 9142A^5d^2)S^7 \\
 + 3740A^4B^4 - 1140A^3B^3d + 12AB^6
 \end{array} \right\} R^{55} - 584,933,532 \\
 + 586,054,712 + \left. \begin{array}{l}
 5159410A^2S^{24} + (17352571A^3B + 978451A^2d + 555790B^5)S^{19} \\
 + (87462A^7 - 1959340A^4B^2 - 599052A^3Bd + 38631A^2d^2)S^{14} \\
 - 5140AB^4 + 1090B^3d \\
 + (512556A^8B - 175373A^7d - 88580A^5B^3 + 43855A^4B^2d)S^9 \\
 + 2628A^3Bd^2 + 664A^3B^3 - 80AB^4d \\
 + 1,390,065,048 + (1035A^{12} + 725A^9B^2 - 400A^8Bd)S^4
 \end{array} \right\} R^{52} - 849,095,938
 \end{array}$$

Nombres de sûreté.

— 353 —

Nombres de sûreté.

+ 1,390,065,048

— 849,095,938

$$\begin{aligned}
 & \left\{ \begin{aligned}
 & (11492673BS^{26} + (22314514A^4 + 5585940AB^2 + 651543Bd)S^{21} \\
 & - (19662884A^5B - 449915A^4d + 659114A^2B^3)S^{16} \\
 & + 378716AB^2d + 4203Bd^2)S^{16} \\
 & + (506770A^9 - 529697A^5B^2 - 397082A^3Bd + 62460A^4d^2)S^{11} \\
 & + 25116A^5B^4 - 4504A^2B^3d + 98AB^2d^2 + 19B^6)S^{11} \\
 & - (26880A^{10}B - 11141A^9d - 11226A^7B^3 + 4718A^6B^2d)S^6 \\
 & + 148A^4B^5)S^6
 \end{aligned} \right\} R^{34} - 2,111,425,612. \\
 & + 2,133,614,132 + \left\{ \begin{aligned}
 & (15213918AS^{28} - (7628490A^2B - 941769Ad)S^{25} \\
 & - (8228898A^6 + 2796149A^3B^2 + 1281608A^2Bd)S^{18} \\
 & + 23445Ad^2 - 108050B^4)S^{18} \\
 & + (5724010A^7B - 867221A^6d - 518094A^4B^3 \\
 & + 304023A^3B^2d + 16707A^2Bd^2 - 1278AB^5)S^{13} \\
 & + 12Ad^3 - 42B^4d)S^{13} \\
 & + (120410A^{11} - 1764A^8B^2 - 87443A^7Bd + 13820A^6d^2)S^8 \\
 & + 12240A^5B^2 - 1630A^4B^3d + 20A^2B^6)S^8 \\
 & + (1708A^{12}B - 22A^{11}d)S^5)S^8 \\
 & (13989418A^8 + 5292393B^2)S^{25} \\
 & + (28522900A^4B + 1279763A^3d + 1507884AB^3)S^{20} \\
 & + 207346B^2d)S^{20} \\
 & - (796244A^8 + 3579544A^5B^2 + 842730A^4Bd - 103623A^3d^2)S^{15} \\
 & - 82276A^2B^4 - 8503AB^5d - 295B^2d^2)S^{15} \\
 & + (977665A^9B - 250017A^8d - 90664A^6B^3 + 49908A^5B^2d)S^{10} \\
 & + 5566A^4Bd^2 + 2541A^3B^3 - 215A^2B^4d)S^{10}
 \end{aligned} \right\} R^{29} - 2,308,041,344
 \end{aligned}$$

+ 5,254,461,474

$$\begin{aligned}
 & (21432959A^6B - 601078A^5d - 416820A^5B^5 \\
 & + 843732A^2B^2d + 29816ABd^2 - 4480B^5 + 36d^5) S^{17} \\
 & (534872A^{10} - 494034A^7B^2 - 614046A^6Bd + 93221A^5d^2 \\
 & + 121740A^4B^4 - 10260A^5B^3d + 405A^2B^2d^2 + 104AB^6 \\
 & - 5B^5d) S^{12} \\
 & (43630A^{11}B - 16346A^{10}d - 15640A^8B^5 \\
 & + 6480A^7B^2d + 80A^5B^5) S^7 + A^{15}S^2
 \end{aligned}$$

R<sup>28</sup>

$$\begin{aligned}
 & 46561884A^2S^{29} - (27808531A^3B - 207607A^2d + 1622105B^5) S^{25} \\
 & - (6871310A^7 + 7292530A^4B^2 - 235424A^3Bd + 79520A^2d^2 \\
 & - 306550AB^4 - 36025B^3d) S^{19}
 \end{aligned}$$

-

$$\begin{aligned}
 & + (7590128A^8B - 1098076A^7d + 124830A^5B^5 \\
 & + 226615A^4B^2d + 38014A^5Bd^2 + 11854A^2B^5) S^{14} \\
 & + (108084A^{12} - 54780A^9B^2 - 84066A^8Bd + 13672A^7d^2 \\
 & + 9960A^6B^4 - 1140A^5B^3d + 8A^5B^6) S^9 \\
 & + (180A^{15}B + 56A^{12}d) S^4
 \end{aligned}$$

R<sup>27</sup> - 5,527,514,976

+ 6,016,025,764 +

$$\begin{aligned}
 & 1945749BS^{31} + (21764498A^4 - 14215354AB^2 + 1793737Bd) S^{26} \\
 & + (16362372A^5B + 2439058A^4d + 3787744A^2B^3) S^{21} \\
 & (962594A^9 + 3139808A^6B^2 + 914482A^5Bd - 145778A^4d^2 \\
 & - 452243A^5B^4 + 8890A^2B^5d - 2048AB^2d^2 + 215B^6 - 2Bd^5) S^{16} \\
 & + (1215448A^{10}B - 250012A^9d + 6824A^7B^5 + 39138A^6B^2d) S^{11} \\
 & + (6200A^{14} - 160A^{11}B^2 - 2018A^{10}Bd) S^6
 \end{aligned}$$

R<sup>26</sup>

+ 14,794,166,418

- 10,796,077,870



Nombres de sûreté.

— 354 —

Nombres de sûreté.

+ 14,794,166,418

— 10,796,077,870

$$\begin{aligned}
 & 40980714AS^{55} + (58391040A^2B + 1744983Ad)S^{28} \\
 & - (2206708A^6 - 1523812A^3B^2 + 1540686A^2Bd)S^{25} \\
 & - (16834490A^7B - 544858A^6d + 3030268A^4B^3 \\
 & + 516127A^5B^2d + 75682A^3Bd^2 + 18332AB^5 + 272Ad^3)S^{18} \\
 & - (319520A^{11} - 575094A^8B^2 - 465488A^7Bd + 82740A^6d^2 \\
 & + 118620A^3B^4 - 11640A^4B^5d + 670A^5B^3d^2 + 230A^2B^6 \\
 & - 10AB^3d)S^{15} \\
 & - (67330A^{12}B - 16484A^{11}d - 4950A^9B^3 + 5160A^8B^2d)S^8 \\
 & + 12A^{16}S^3 \\
 & (25136941A^5 + 8917545B^2)S^{50} \\
 & - (53896950A^4B - 819510A^5d - 7039612AB^3 + 762261B^2d)S^{25} \\
 & - (4015862A^8 + 3097952A^3B^2 - 1730976A^4Bd \\
 & + 143066A^5d^2 - 790984A^2B^4 - 44263Ad^3 - 2480B^2d^2)S^{20} \\
 & + (7156040A^9B - 845354A^8d + 1345510A^6B^3 \\
 & + 31938A^5B^2d + 44666A^4Bd^2 + 21910A^3B^5 + 128A^5d^5)S^{15} \\
 & - (1660A^2B^4d + 20AB^3d^2 + 5B^7) \\
 & + (55992A^{15} - 134112A^{10}B^2 - 40524A^9Bd + 8516A^8d^2)S^{10} \\
 & + (840A^{14}B + 128A^{15}d)S^5
 \end{aligned}$$

+ 15,398,738,424 +

R<sup>25</sup> — 11,996,229,412

R<sup>25</sup>

2100000000 + 1000000000 + 1100000000

$$\begin{aligned}
 & - \left( \begin{aligned} & -402750A^7B^7d - 15590ABd^7 - 45025B^7 - 278d^7 \\ & -227380A^{10} - 153860A^7B^2 + 428626A^6Bd - 98480A^5d^2 \\ & -518580A^4B^4 + 39460A^3B^5d - 3670A^2B^2d^2 - 12ABd^5 \end{aligned} \right) S^{17} \\
 & + \left( \begin{aligned} & -1300AB^6 + 50B^5d \\ & 1028508A^{11}B - 162684A^{10}d + 96580A^8B^5 \\ & + 26755A^7B^2d + 4824A^6Bd^2 - 210A^5B^5 - 55A^4B^4d \end{aligned} \right) S^{12} \\
 & + (5484A^{15} - 5810A^{12}B^2 - 1868A^{11}Bd)S^7 \\
 & + \left( \begin{aligned} & 62681732A^9S^{34} + (51216315A^5B + 3610449A^2d) S^{29} \\ & + 2980435B^5 \end{aligned} \right) \\
 & - \left( \begin{aligned} & 6084600A^7 + 21903590A^4B^2 + 2399690A^3Bd \\ & - 233735A^2d^2 + 781520AB^4 + 30415B^5d \end{aligned} \right) S^{24} \\
 & + 24,514,793,248 - \left( \begin{aligned} & 10069600A^8B - 118A^7d + 6134450A^5B^3 \\ & - 122880A^4B^2d + 77760A^3Bd^2 + 62250A^2B^5 \end{aligned} \right) S^{19} \\
 & + \left( \begin{aligned} & + 696A^2d^5 - 3820AB^4d + 80B^3d^2 \\ & 36368A^{12} + 825615A^9B^2 + 72540A^8Bd - 40046A^7d^2 \\ & + 10350A^6B^4 + 3510A^5B^3d - 485A^4B^2d^2 + 45A^3B^5 \end{aligned} \right) S^{14} \\
 & - (83340A^{13}B - 12196A^{12}d + 9100A^{10}B^3 + 2080A^9B^2d)S^9 \\
 & + 56A^{17}S^4
 \end{aligned}$$

R<sup>25</sup> — 16,439,420,200

R<sup>22</sup>

+ 54,707,698,090

— 39,231,727,482

Nombres de sûreté.

— 355 —

Nombres de sûreté.

+ 54,707,698,090

— 39,231,727,482

$$\begin{aligned}
 & 3222877BS^{36} + (41940374A^4 - 14657670AB^2 + 204513Bd)S^{34} \\
 & + \left( \begin{aligned} & 29419334A^3 - 809765A^4d - 6618700A^2B^5 \\ & + 464815AB^2d + 53767Bd^2 \end{aligned} \right) S^{26} \\
 & - \left( \begin{aligned} & 1376908A^9 + 11820870A^6B^2 + 885356A^5Bd \\ & - 139696A^4d^2 + 594890A^3B^4 - 19550A^2B^3d \end{aligned} \right) S^{21} \\
 & + \left( \begin{aligned} & 5050AB^2d^2 + 38Bd^3 + 190B^6 \\ & 3463388A^{10}B - 274104A^9d + 856400A^7B^3 \end{aligned} \right) S^{16} \\
 & - \left( \begin{aligned} & + 32235A^6B^2d + 25734A^5Bd^2 - 3310A^4B^5 + 148A^4d^5 \\ & - 625A^5B^4d + 15A^2B^3d^2 \end{aligned} \right) S^{16} \\
 & - \left( \begin{aligned} & 14392A^{14} - 134520A^{11}B^2 - 4106A^{10}Bd + 3096A^9d^2 \\ & - 1820A^8B^4 + 30A^7B^3d \end{aligned} \right) S^{11} \\
 & - (1918A^{15}B + 148A^{14}d)S^6 \\
 & 35423174AS^{38} - (125423330A^2B + 2051807Ad)S^{35} \\
 & + \left( \begin{aligned} & 5303683A^6 + 39632670A^3B^2 - 4827530A^2Bd \\ & + 322044Ad^2 - 1038925B^4 \end{aligned} \right) S^{28} \\
 & - \left( \begin{aligned} & 10614980A^7B - 2084822A^6d - 3648270A^4B^3 \\ & - 257470A^3B^2d + 17150A^2Bd^2 + 16140AB^5 \end{aligned} \right) S^{23} \\
 & - 736Ad^3 - 2680B^4d \\
 & + 18,433,836,916 + \left( \begin{aligned} & 233840A^{11} - 319750A^8B^2 - 235250A^7Bd - 18675A^6d^2 \\ & + 136190A^3B^4 + 11720A^4B^3d - 2285A^5B^2d^2 + 130A^2B^6 \end{aligned} \right) S^{18} \\
 & - 20A^2Bd^3 + 25AB^3d \\
 & , (670910A^{12}B - 74818A^{11}d + 114125A^9B^3 + 15185A^8B^2d) S^{15}
 \end{aligned}$$

R<sup>21</sup> — 28,959,933,308

R<sup>20</sup>

$$\begin{aligned}
& + \left( \begin{aligned} & 71812830A^4B - 7187487A^5d - 16984000AB^5 \end{aligned} \right) S^{30} \\
& + \left( \begin{aligned} & + 85905B^2d \\ & 3185784A^8 + 15613316A^5B^2 + 245420A^4Bd \\ & - 83908A^5d^2 - 1401930A^2B^4 + 151900AB^3d - 1342B^2d^2 \end{aligned} \right) S^{28} \\
& - \left( \begin{aligned} & 389505A^9B - 472289A^8d - 647840A^6B^3 - 54382A^5B^2d \\ & - 27720A^4Bd^2 + 11060A^3B^3 - 702A^5d^3 + 2190A^2B^4d \\ & - 45AB^5d^2 - 10B^7 - B^2d^5 \end{aligned} \right) S^{29} \\
& - \left( \begin{aligned} & 85228A^{15} + 366706A^{10}B^2 - 88880A^9Bd - 8096A^8d^2 \\ & + 28640A^7B^4 - 1295A^6B^3d - 122A^5B^2d^2 \end{aligned} \right) S^{15} \\
& + \left( \begin{aligned} & 65580A^{14}B - 6774A^{13}d + 7780A^{11}B^3 \end{aligned} \right) S^{10} - 128A^{18}S^5 \\
& \left( \begin{aligned} & 5724583S^{42} + (60570342AB + 426257d)S^{37} \\ & + (6668102A^5 + 75025880A^2B^2 - 3315107ABd + 119531d^2)S^{32} \\ & + (4953279A^6B + 1139208A^5d + 16162400A^3B^3 \\ & - 1236430A^2B^2d + 90262ABd^2 - 22181B^3 + 828d^3)S^{27} \\ & + (1261552A^{10} + 6390000A^7B^2 - 82234A^6Bd - 60514A^5d \\ & - 369140A^4B^4 - 9330A^3B^3d + 3100A^2B^2d^2 + 1900AB^6 \\ & + 68ABd^5 - 120B^5d)S^{22} \\ & - (794608A^{11}B + 4066A^{10}d + 145880A^8B^3 + 68125A^7B^2d \\ & + 6044A^6Bd^2 - 3960A^5B^3 + 80A^5d^3 + 25A^4B^4d)S^{17} \\ & + (7468A^{15} + 68605A^{12}B^2 - 4264A^{11}Bd - 560A^{10}d^2)S^{12} \\ & - (2208A^{16}B + 80A^{15}d)S^7 \end{aligned} \right) R^{18}
\end{aligned}$$

8,484,551,136

+ 1,539,652,765

+ 74,681,187,771

- 76,676,211,926



$$\begin{aligned}
& + \left( \begin{aligned} & -94762A^2d^2 + 41195B^4 \\ & 10862150A^7B - 999076A^6d + 6706100A^4B^5 \end{aligned} \right) S^{35} \\
& + \left( \begin{aligned} & -590745A^3B^2d - 6855A^2Bd^2 - 12588AB^3 - \\ & -1216Ad^5 + 5140B^4d \end{aligned} \right) S^{28} \\
& + \left( \begin{aligned} & 189320A^{11} + 717360A^8B^2 - 197960A^7Bd - 1175A^6d^2 \\ & + 33510A^3B^4 - 1800A^4B^5d + 1795A^3B^2d^2 - 820A^2B^6 \\ & + 20A^2Bd^5 - 15AB^5d \end{aligned} \right) S^{25} \\
& - \left( \begin{aligned} & 24645A^{12}B - 19614A^{11}d - 6520A^9B^3 - 25770A^8B^2d \\ & - 190A^7Bd^2 - 270A^6B^5 - 16A^6d^5 \end{aligned} \right) S^{18} \\
& - (9632A^{16} + 10290A^{15}B^2 - 1300A^{12}Bd - 32A^{14}d^2) S^{15} \\
& + (1180A^{17}B + 16A^{16}d) S^8 \\
& + \left( \begin{aligned} & 4041662A^5 - 3596085B^2 \end{aligned} \right) S^{60} \\
& + (7136210A^4B - 1210098A^5d - 3309800AB^3 + 530276B^2d) S^{55} \\
& + \left( \begin{aligned} & 545104A^8 + 844026A^5B^2 + 707630A^4Bd - 14823A^5d^2 \\ & - 411920A^3B^4 + 140585AB^5d - 3207B^2d^2 \end{aligned} \right) S^{50} \\
& + \left( \begin{aligned} & 557520A^9B - 212070A^8d + 195360A^6B^5 \\ & - 142586A^5B^2d - 1170A^4Bd^2 - 38025A^3B^3 - 180A^5d^5 \\ & - 235A^3B^4d + 30AB^5d^2 + 10B^7 + 2B^2d^5 \end{aligned} \right) S^{25} \\
& + \left( \begin{aligned} & 128076A^{13} + 671256A^{10}B^2 - 13910A^9Bd - 2967A^8d^2 \\ & + 29690A^7B^4 + 2340A^6B^3d + 133A^5B^2d^2 \end{aligned} \right) S^{20} \\
& + (35040A^{14}B - 6304A^{13}d + 930A^{11}B^3 + 900A^{10}B^2d) S^{15} \\
& - (1582A^{18} + 1081A^{15}B^2) S^{10} \\
& + 16,715,309,024 + \left. \begin{aligned} & (4041662A^5 - 3596085B^2) S^{60} \\ & + (7136210A^4B - 1210098A^5d - 3309800AB^3 + 530276B^2d) S^{55} \\ & + (545104A^8 + 844026A^5B^2 + 707630A^4Bd - 14823A^5d^2 \\ & - 411920A^3B^4 + 140585AB^5d - 3207B^2d^2) S^{50} \\ & + (557520A^9B - 212070A^8d + 195360A^6B^5 \\ & - 142586A^5B^2d - 1170A^4Bd^2 - 38025A^3B^3 - 180A^5d^5 \\ & - 235A^3B^4d + 30AB^5d^2 + 10B^7 + 2B^2d^5) S^{25} \\ & + (128076A^{13} + 671256A^{10}B^2 - 13910A^9Bd - 2967A^8d^2 \\ & + 29690A^7B^4 + 2340A^6B^3d + 133A^5B^2d^2) S^{20} \\ & + (35040A^{14}B - 6304A^{13}d + 930A^{11}B^3 + 900A^{10}B^2d) S^{15} \\ & - (1582A^{18} + 1081A^{15}B^2) S^{10} \end{aligned} \right\} R^{14} \\
& + 104,816,172,443 \qquad \qquad \qquad - 101,868,993,658
\end{aligned}$$

Nombres de sûreté.

+ 104 816,172,443

— 357 —

Nombres de sûreté.

— 101,868,993,685

$$\begin{aligned}
 & 275310S^{47} - (3661372AB - 313927d)S^{42} \\
 & - (1941596A^3 + 9376820A^2B^2 - 1232318ABd - 28037d^2)S^{57} \\
 & \left. \begin{aligned}
 & (8724989A^6B - 1343270A^5d + 4395025A^3B^5 \\
 & - 766005A^2B^2d - 9083ABd^2 + 24226B^3 - 529d^5)S^{32} \\
 & (725968A^{10} + 3735680A^7B^2 - 78640A^6Bd - 11706A^5d^2 \\
 & + 240600A^4B^2 - 15970A^3B^5d + 390A^2B^2d - 260AB^6 \\
 & - 60ABd^5 + 410B^5d)S^{27} \\
 & (263686A^{11}B - 51510A^{10}d - 58410A^8B^5 - 10730A^7B^2d \\
 & + 193A^6Bd^2 + 2070A^5B^3 + 20A^5d^5 - 205A^4B^4d \\
 & + 7328A^{15} + 85350A^{12}B^2 - 2946A^{11}Bd - 320A^{10}d^2)S^{17} \\
 & + 2210A^9B^4 \\
 & + (5112A^{16}B - 580A^{15}d)S^{12} - 80A^{20}S^7
 \end{aligned} \right\} R^{15} \\
 & + 9,117,911,870 \\
 & 397548A^{25}S^{44} + (3570425A^5B - 784313A^2d - 553420B^3)S^{39} \\
 & + (1422172A^7 + 2941260A^4B^2 - 136548A^5Bd)S^{34} \\
 & + (-11789A^2d^2 + 208460AB^4 + 59940B^3d)S^{34} \\
 & + (636202A^8B + 71668A^7d + 282410A^5B^5 + 85785A^4B^2d \\
 & + 3436A^3Bd^2 - 11046A^2B^3 - 112A^2d^5 + 3380AB^4d \\
 & - 60B^3d^2)S^{29} \\
 & + (101043A^{12} + 608015A^9B^2 - 25402A^8Bd - 2296A^7d^2 \\
 & + (-10465A^6B^4 - 9570A^5B^3d - 115A^4B^2d^2 - 45A^3B^6 \\
 & - 6A^3Bd^5)S^{24} \\
 & + (98802A^{15}B - 7866A^{12}d + 2150A^{10}B^5 - 90A^9B^2d)S^{19} \\
 & + 36A^8Bd^2
 \end{aligned}$$

R<sup>12</sup> — 10,275,404,832

$$\begin{aligned}
& - (1317004A^7B - 308055A^7d + 319020A^4B^3) S^{36} \\
& - (666824A^9 + 3059670A^6B^2 - 300976A^5Bd - 13528A^4d^2) S^{31} \\
& - (229170A^5B^4 - 41200A^2B^5d - 350AB^2d^2 + 527B^6 - 46Bd^5) S^{31} \\
& + (399566A^{10}B - 47600A^9d + 153770A^7B^5 - 11820A^6B^2d) S^{26} \\
& - (562A^5Bd^2 + 130A^4B^3 - 40A^4d^3 + 2210A^5B^4d + 42A^2B^5d^2) S^{26} \\
& - (14116A^{14} - 5700A^{11}B^2 - 10826A^{10}Bd - 282A^9d^2) S^{24} \\
& + (5890A^8B^4 + 490A^7B^5d + (12840A^{15}B - 236A^{14}d + 1300A^{12}B^5) S^{16} + 372A^{19} S^{11}) \\
& 96850A S^{18} - (646130A^2B - 111501Ad) S^{15} \\
& - (322950A^6 + 339220A^3B^2 - 286710A^2Bd - 7521Ad^2) S^{38} \\
& - (43420B^4) \\
& - (1506220A^7B - 23284A^6d + 780780A^4B^5 + 23465A^3B^2d) S^{33} \\
& + (1935A^2Bd^2 + 22938AB^3 - 92Ad^5 + 2480B^4d) \\
& + (25580A^{11} + 173230A^8B^2 + 31290A^7Bd + 655A^6d^2 - 16130A^5B^4 + 1370A^4B^5d + 215A^3B^2d^2 - 430A^2B^6 + 5AB^5d) S^{28} \\
& - (89965A^{12}B - 7946A^{11}d + 45415A^9B^5 - 6395A^8B^2d) S^{25} \\
& - (190A^7Bd^2 + 615A^6B^5 - 8A^6d^5) \\
& - (3202A^{16} + 4930A^{15}B^2 - 1095A^{12}Bd - 32A^{11}d^2) S^{18} \\
& + (480A^{17}B + 40A^{16}d) S^{15} + 16A^{21} S^8
\end{aligned}$$

R<sup>11</sup> — 5,901,990,048

+ 6,068,659,396

R<sup>10</sup>

+ 118,002,743,709

— 118,046,388,538



+ 118,002,743,709

— 118,046,388,538

$$\begin{aligned}
 & + 3,449,453,824 \left\{ \begin{aligned}
 & (102622A^5 - 741B^2)S^{45} - (145920A^4B + 3975A^5d \\
 & \quad + 137950AB^3 - 6232B^2d) S^{40} \\
 & + (61836A^8 - 6214A^5B^2 + 192310A^4Bd + 5543A^5d^2) S^{38} \\
 & \quad + (87050A^2B^4 + 23775AB^5d + 283B^2d^2) S^{35} \\
 & + (502115A^9B - 59721A^8d + 313500A^6B^3 - 29292A^8B^2d) S^{30} \\
 & - (1280A^4Bd^2 + 7167A^5B^3 - 46A^5d^3 - 535A^2B^4d) S^{25} \\
 & \quad - 5AB^3d^3 - 5B^7 - B^2d^5 \\
 & - (12846A^{13} + 47510A^{10}B^2 - 5860A^9Bd - 292A^8d^2) S^{23} \\
 & \quad - (6160A^7B^4 - 645A^6B^3d) S^{20} \\
 & - (9100A^{11}B - 1501A^{13}d + 730A^{11}B^3 + 588A^{10}B^2d) S^{20} \\
 & \quad + (420A^{18} + 688A^{15}B^2) S^{18} \\
 & + 529S^{52} + (9048AB + 529d)S^{47} - (21110A^5 + 152790A^2B^2) S^{42} \\
 & \quad - (15895ABd) S^{40} \\
 & - (122606A^6B - 99142A^5d - 76770A^5B^3 - 46130A^2B^2d) S^{37} \\
 & \quad - (902ABd^2 - 2214B^5) S^{35} \\
 & + (117698A^{10} + 446750A^7B^2 + 19671A^6Bd + 39A^5d^2) S^{32} \\
 & \quad + (70450A^4B^4 + 4910A^5B^5d + 225A^2B^2d^2 + 428AB^6) S^{32} \\
 & \quad - 4ABd^3 + 35B^3d \\
 & - (4824A^{11}B + 1208A^{10}d - 2950A^8B^3 - 2105A^7B^2d) S^{27} \\
 & \quad + (202A^6Bd^2 - 1500A^5B^3 - 115A^4B^4d) S^{27} \\
 & - (5974A^{15} + 26025A^{12}B^2 + 236A^{11}Bd - 45A^{10}d^2 + 740A^9B^4) S^{22} \\
 & - (1960A^6B - 240A^{15}d) S^{17} + 20A^{20}S^{12}
 \end{aligned} \right\} R^9
 \end{aligned}$$

R<sup>8</sup> — 3,793,718,419

$$\begin{aligned}
& - ( -6820AB^4 + 295B^5d ) S^{59} \\
& - ( 81902A^8B + 49525A^7d + 96780A^5B^3 + 30655A^4B^2d \\
& \quad + 1066A^3Bd + 4626A^2B^3 - 4A^2d^3 + 645AB^4d + 5B^5d^2 ) S^{54} \\
& + ( 29302A^{12} + 131170A^9B^2 - 2434A^8Bd - 414A^7d^2 \\
& \quad + 13140A^6B^4 - 270A^5B^3d - 10A^4B^2d^2 + 50A^3B^6 \\
& \quad - 2A^5Bd^5 ) S^{29} \\
& + ( 248A^{17} - 1000A^{15}B^2 + 16A^{15}Bd ) S^{19} - 126A^{18}BS^{14} \\
& 46BS^{51} + ( 14388A^4 - 250AB^2 + 46Bd ) S^{46} \\
& - ( 49380A^3B - 12210A^4d + 9690A^2B^3 + 1055AB^2d ) S^{41} \\
& + ( 3584A^9 + 36100A^6B^2 + 27278A^5Bd + 962A^4d^2 \\
& \quad + 11290A^5B^4 + 2090A^3B^3d + 25AB^2d^2 + 71B^6 ) S^{36} \\
& + 1,123,804,712 - ( 79762A^{10}B + 6716A^9d + 55320A^7B^3 + 4705A^6B^2d \\
& \quad + 286A^5Bd^2 + 1698A^4B^5 - 4A^4d^3 + 135A^5B^4d + 5A^2B^3d^2 ) S^{31} \\
& - ( 214A^{14} + 1580A^{11}B^2 - 648A^{10}Bd + 7A^9d^2 - 1070A^8B^4 \\
& \quad - 200A^7B^3d ) S^{36} \\
& - ( 2121A^{15}B + 81A^{16}d + 185A^{12}B^3 ) S^{21} - 120A^{19}S^{16} \\
& + 122,576,002,245 \qquad \qquad \qquad - 122,531,688,26g
\end{aligned}$$

Nombres de sûreté.

— 359 —

Nombres de sûreté.

+ 122,576,002,245

— 122,531,688,269

$$\begin{aligned}
 & + 306,564,952 + \left\{ \begin{aligned} & 92AS^{55} + (480A^2B + 92Ad)S^{48} \\ & - (6534A^6 + 6140A^5B^2 - 1140A^2Bd - 5B^4)S^{45} \\ & + \left( \begin{aligned} & 15140A^7B - 901A^6d + 9740A^4B^3 + 1765A^5B^2d \\ & + 40A^2Bd^2 + 222AB^5 - 5B^4d \end{aligned} \right) S^{58} \\ & - \left( \begin{aligned} & 8340A^{11} + 27640A^8B^2 + 10800A^7Bd + 435A^6d^2 \\ & + 7790A^5B^4 + 1280A^4B^3d + 35A^3B^2d^2 + 50A^2B^6 \\ & + 5AB^5d \end{aligned} \right) S^{33} \\ & + \left( \begin{aligned} & 13000A^{12}B - 356A^{11}d + 7110A^9B^5 + 260A^8B^2d \\ & - 5A^7Bd^2 + 90A^6B^5 - A^6d^3 \end{aligned} \right) S^{28} \\ & + (298A^{16} + 240A^{15}B^2 - 235A^{12}Bd - 10A^{11}d^2)S^{25} \\ & - (80A^{17}B + 17A^{16}d)S^{18} - 8A^{21}S^{15} \end{aligned} \right\} R^5 \\
 & \left\{ \begin{aligned} & (314A^5 - B^2)S^{50} - (1900A^4B - 374A^3d - 20AB^5 + B^2d)S^{45} \\ & + \left( \begin{aligned} & 1180A^8 + 7690A^5B^2 - 360A^4Bd + 20A^5d^2 + 230A^2B^4 \\ & - 25AB^5d \end{aligned} \right) S^{40} \\ & - \left( \begin{aligned} & 4675A^9B + 2853A^8d + 6450A^6B^5 + 2298A^5B^2d \\ & + 70A^4Bd^2 + 301A^5B^3 + 25A^2B^4d + B^7 \end{aligned} \right) S^{35} \\ & + \left( \begin{aligned} & 3242A^{15} + 12362A^{10}B^2 + 1530A^9Bd + 61A^8d^2 \\ & + 1760A^7B^4 + 175A^6B^3d + 11A^5B^2d^2 \end{aligned} \right) S^{50} \\ & - (3A^{15}d - 130A^{11}B^5 + 83A^{10}B^2d)S^{25} + (51A^{18} + 106A^{15}B^2)S^{20} \end{aligned} \right\} R^4 - 363,080,256 \\
 & \left\{ \begin{aligned} & 4ABS^{32} + (640A^5 - 20A^2B^2 + 4ABd)S^{47} \\ & - (2330A^6B - 720A^5d + 150A^5B^3 - 40A^2B^2d)S^{42} \\ & + \left( \begin{aligned} & 390A^{10} + 4100A^7B^2 + 777A^6Bd + 40A^5d^2 + 380A^4B^4 \\ & + 30A^5B^3d + 4AB^5 \end{aligned} \right) S^{37} \end{aligned} \right\} R^5 - 84,969,632
 \end{aligned}$$

$$\begin{array}{r}
+ (370A^{10} + 1455A^{11}B^2 + 92A^{11}Bd + 20A^9B^4)S^{27} \\
+ (136A^{16}B - 25A^{15}d)S^{52} \\
+ 111,253,392 + \left\{ \begin{array}{l}
4A^2S^{34} - (2A^3B - 4A^2d)S^{49} - (410A^7 + 20A^4B^2 - 18A^3Bd)S^{44} \\
+ (1330A^8B - 453A^7d + 160A^5B^3 - 40A^4B^2d + 4A^2B^3)S^{59} \\
- (313A^{12} + 1370A^9B^2 + 576A^8Bd + 29A^7d^2 + 235A^6B^4)S^{54} \\
+ (1014A^{15}B + 167A^{12}d + 530A^{10}B^3 + 85A^9B^2d + 7A^8Bd^2)S^{29} \\
+ (46A^{17} + 140A^{16}B^2 - A^{15}Bd)S^{24} + 17A^{18}BS^{19} \\
4A^4S^{51} + 4A^4dS^{46} - (110A^9 + 35A^6B^2 - 20A^5Bd)S^{41} \\
+ (380A^{10}B - 123A^9d + 50A^7B^3 + 15A^6B^2d + 4A^4B^3)S^{56} \\
+ (108A^{14} + 270A^{11}B^2 + 140A^{10}Bd + 9A^9d^2 + 50A^8B^4)S^{51} \\
+ (35A^{15}B - 3A^{14}d - 15A^{12}B^3)S^{26} + 6A^{19}S^{21} \\
(A^6S^{58} + A^6dS^{45} - (10A^{11} + 10A^8B^2 - 5A^7Bd)S^{38} \\
+ (45A^{12}B - 12A^{11}d + 5A^9B^3 + 5A^8B^2d + A^6B^3)S^{55} \\
+ (12A^{16} + 20A^{15}B^2 + 10A^{12}Bd + A^{11}d^2)S^{28} \\
- (10A^{17}B + 2A^{16}d)S^{25} - A^{21}S^{18}
\end{array} \right\} \begin{array}{l}
R^2 \\
R - \\
- \\
= 0
\end{array} \begin{array}{l}
5,392,576 \\
8,689,856 \\
- \\
-
\end{array} \\
\hline
+ 122,993,820,589 \qquad \qquad \qquad -122,993,820,589
\end{array}$$

Il reste maintenant à éliminer, entre ces deux équations, la fonction R, pour parvenir à la résolvante de l'équation du cinquième degré que nous nous sommes proposé de résoudre; mais, malgré d'assidus et incessants efforts, nous l'avouons ingénument, nous n'avons pas pu obtenir encore cette élimination.

Aussi, craignant que, faute de temps, il ne nous soit pas donné de terminer notre travail, nous n'avons pas hésité à vous le faire connaître, quoique incomplet, dans l'espoir que des géomètres plus habiles ou plus heureux achèveront ce que nous n'aurons pas pu finir. Mais, dussions-nous amener nous-mêmes à une bonne fin, ce que nous avons entrepris, quelques critiques s'écrieront\* peut-être : A quoi bon s'être donné tant de peine pour obtenir la résolution des équations du cinquième degré? l'auteur croit-il avoir fait une œuvre utile, et pense-t-il de bonne foi, que la méthode qu'il indique, dût-elle, dans tous les cas, amener un résultat certain, sera généralement employée et constamment préférée aux divers modes de solution dont la science est déjà en possession? assurément non, l'auteur ne se berce pas de décevantes illusions; mais si l'on considère que la science ne possédait aucune méthode générale de résolution des équations d'un degré supérieur au quatrième; que la méthode indiquée fournit, non seulement, les moyens de résoudre les équations des cinq premiers degrés, mais qu'elle laisse entrevoir encore, avec évidence, la possibilité de résoudre les équations de degrés supérieurs au cinquième, possibilité qui n'aurait d'autres limites que celles que l'on rencontrerait inévitablement dans les difficultés d'exécution matérielle; si l'on entre, disons-nous, dans ces considérations, notre œuvre, nous en avons la douce confiance, notre œuvre sera jugée digne de quelque intérêt.

---

## NOTE SUR LA DEUXIÈME COMÈTE DE 1861

Par M. FLAGNIOL.

---

Nous sommes déjà loin de l'époque à laquelle l'apparition de comètes plus ou moins brillantes excitait partout de vaines terreurs. De nos jours, le vulgaire même ne voit autre chose, dans l'existence de ces astres, qu'une manifestation de plus de la puissance infinie qui a créé les mondes ; mais ces mêmes astres fournissent maintenant aux hommes de la science, un vaste et intéressant sujet d'étude.

Les lois de leurs mouvements ont été reconnues et ramenées au principe si simple et si fécond de la gravitation universelle. En outre des effets de l'attraction solaire, on est parvenu à tenir compte des influences perturbatrices exercées par les planètes. Si quelques irrégularités de marche tout à fait exceptionnelles et relatives aux comètes à grandes périodes, telles que celle de Charles Quint, n'ont point encore été expliquées, on peut se promettre qu'elles ne résisteront pas aux efforts persévérants de la science.

La connaissance de la constitution physique des comètes, et celle des causes qui produisent leur variations de forme ou d'éclat, sont, au contraire, encore peu avancées. On ne possède que quelques notions

incomplètes à ce sujet. Ainsi, on sait seulement que la matière cométaire est dans un état de diffusion extrême, dont le mode d'arrangement moléculaire des liquides et des gaz, tel que nous le connaissons, ne saurait donner une idée; quoique d'une densité excessivement faible, cette substance obéit cependant aux lois ordinaires de la mécanique, du moins en ce qui concerne le mouvement d'ensemble des parties de la comète autour du soleil; mais d'où résultent les changements de forme, souvent si extraordinaires et en général si rapides qui caractérisent cette classe de corps? que devient la matière qui, dans un certain rapprochement du soleil, a servi à former la queue et les autres appendices de la comète? est-elle disséminée dans l'espace, ou bien se trouve-t-elle appelée en tout ou en partie autour de l'astre?

D'un autre côté, il n'est pas douteux que c'est l'action solaire qui illumine les comètes; mais l'effet résultant est complexe. Il ne se produit pas seulement une plus ou moins grande proportion de rayons réfléchis; ainsi qu'on s'en assure à l'aide du polariscopé, la matière cométaire acquiert, en outre, la faculté d'irradier par elle-même et passagèrement de la lumière; mais dans quelles limites et sous quelles conditions les phénomènes ont-ils lieu? Ce sont là autant de questions difficiles qui restent à résoudre. On a besoin, pour cela, de se procurer de nouvelles données propres à éclairer cette branche de la science astronomique; il faut donc faire appel au concours des observateurs. Les tributs les plus modestes, tel que celui que j'apporte en ce moment, ont la chance de n'être pas inutiles.

Tandis que l'attention publique ne se porte qu'à des

intervalles fort éloignés sur l'apparition des comètes, les astronomes ont, en moyenne, chaque année, deux ou trois de ces astres à étudier. Leur nombre annuel peut même s'élever jusqu'à huit, comme on l'a vu en 1846. L'année 1861 a déjà présenté deux comètes : la première n'a existé que pour les observateurs spéciaux. Il n'en a pas été de même à l'égard de la seconde; elle a surgi tout à coup avec un grand éclat et, du moins en Europe, le phénomène s'est produit à la grande surprise du public comme du monde savant. Pendant qu'elle décrivait la partie de son cours la plus rapprochée du soleil, elle était restée confondue dans les feux de cet astre, et, lorsque nous avons commencé à l'apercevoir, elle avait déjà dépassé son périhélie et atteint un grand développement. Dans l'Amérique du Sud, notre compatriote, M. Liáis, en avait reconnu l'existence dès le 11 juin. C'est seulement à la date du 30 qu'elle a été signalée en Europe; mais il y a lieu d'admettre que c'est à partir du 24 qu'elle a commencé d'être visible dans nos contrées. Des journaliers d'une petite ville du Gard, qui, ce jour-là, s'étaient mis en route de très-grand matin, ont aperçu l'astre quelques instants avant le lever du soleil. Leurs déclarations et les détails dans lesquels ils sont entrés ne me paraissent pas laisser de doute à cet égard.

Du reste, ce n'est pas la première fois que l'imprévu se présente pour les comètes; il est presque dans leurs attributs. Nous citerons à ce sujet la comète de 1843. Elle a offert, dès les premiers instants de son apparition, un tel éclat qu'elle a été visible en plein jour. On comprend, d'ailleurs, qu'il en ait pu être ainsi, quand on considère que c'est, de toutes les



comètes, celle qui, jusqu'à présent, s'est le plus rapprochée du soleil. Elle avait franchi néanmoins son périhélie depuis plus de 18 jours, lorsqu'elle a été observée pour la première fois à Paris.

La nouvelle comète, qui, suivant les calculs de l'Observatoire de Paris, avait passé le 9 juin au périhélie, a montré d'abord une marche très-rapide, qui lui a fait franchir jusqu'à 14 degrés en 24 heures. Elle était partie de la constellation du Lynx, le 30 juin, et dépasse maintenant celle de la Grande Ourse, après avoir cheminé entre cette dernière et celle du Dragon. Sa vitesse, qui ne s'était ralentie d'abord que graduellement, a éprouvé ensuite une diminution rapide, et se trouve actuellement très-affaiblie.

Dans cet intervalle, elle a présenté des aspects qui ont varié fortement. Au commencement de son apparition, la queue de l'astre occupait un espace de 40 à 45 degrés. Elle dessinait alors un fuseau légèrement tronqué vers l'extrémité tournée du côté du soleil et renfermant le noyau. L'un des bords de ce fuseau, celui qui était en regard de l'est, avait une direction rectiligne et se montrait nettement terminé, tandis que le bord opposé, de forme légèrement convexe, présentait une dégradation lente de lumière.

Sur le bord rectiligne, à une assez grande distance du noyau, on remarquait une courte inflexion d'une courbure bien sensible. C'est là une particularité qui s'est maintenue pendant longtemps, et nous ne savons si elle a été signalée par d'autres observateurs.

La pointe supérieure du fuseau atteignait les deux étoiles les plus brillantes du quadrilatère de la Petite Ourse.

La grandeur du noyau se montrait à peu près égale

à celle de la planète Mars, et son éclat comparable à celui d'une étoile de 2<sup>e</sup> grandeur. Il était entouré d'une auréole brillante d'une assez grande étendue. A l'aide d'un grossissement de 60 fois, nous distinguions une aigrette lumineuse se détachant de la partie antérieure du noyau et le contournant presque imperceptiblement à son extrémité pour se diriger en arrière. Cette aigrette était sans doute formée par une effluve de la matière cométaire émanant du noyau et destinée à alimenter la queue.

Le 2 juillet, la figure de la comète était changée. Jusqu'à 20 degrés à partir du noyau, la queue était épanouie avec le côté oriental toujours rectiligne, Ensuite elle diminuait brusquement de largeur. Il restait une bande lumineuse se prolongeant sur une longueur de 45 à 50 degrés, ce qui donnait en total, un développement de 65 à 70 degrés. On pouvait considérer cette forme particulière de la queue comme résultant de la juxtaposition de deux queues dont l'une n'était en longueur que le tiers environ de l'autre. Cette disposition a persisté les jours suivants. Le noyau paraissait un peu moins lumineux que la veille, soit que l'effluve de matière qu'il avait probablement fournie l'eût affaibli, soit par toute autre cause. L'aigrette, au contraire, avait augmenté en grandeur et en éclat.

Le lendemain, la comète a été visible, comme les jours précédents, demi-heure après le coucher du soleil, alors qu'on n'apercevait encore dans le ciel que les étoiles de première grandeur. Le noyau était redevenu un peu plus brillant.

Dès le 4 juillet, l'intensité lumineuse de la queue avait sensiblement faibli, et sa longueur était réduite

à 35 degrés. Dans la soirée du 9, la comète ne commençait à se montrer qu'après les étoiles  $\epsilon$  et  $\zeta$  de la Grande Ourse, dans le voisinage de laquelle elle se trouvait alors placée. Le noyau restait toujours à peu près aussi brillant qu'auparavant ; mais l'aigrette était devenue plus courte et moins facile à observer. La partie inférieure de la queue conservait 6 degrés de largeur, et la partie supérieure deux degrés environ.

Dans la nuit du 29 juillet, la comète était encore bien visible. Sa lumière pouvait être comparée à celle d'une étoile de 5<sup>e</sup> grandeur. A l'aide de la lunette, on reconnaissait que le noyau était encore bien distinct de l'auréole. La queue ne comprenait plus que quelques degrés. Elle restait toujours plus nettement terminée d'un côté que de l'autre.

Pendant tout le cours des observations, nous n'avons jamais aperçu d'étoile à travers le noyau, ni même de l'auréole, ou du moins il en a été ainsi avec l'instrument dont nous disposions, tandis qu'il nous est arrivé de distinguer une étoile à travers la queue à un degré seulement des bords de l'auréole.

En considérant ce fait et celui du développement de la queue, qui avait atteint de plus grandes proportions que pour toutes les comètes qui ont paru jusqu'à présent dans le dix-neuvième siècle (1) on est conduit à admettre que dans le nouvel astrè, la matière comé-

(1) Voici la longueur de la queue des comètes les plus remarquables observées depuis le commencement de ce siècle :

Comète de 1811	:	23	degrés.
"	1835	:	20 "
"	1843	:	43 "
"	1858	:	35 "

taire était accumulée en bien plus grande quantité que d'ordinaire. Une circonstance particulière est venue confirmer cette manière de voir : tandis que, pour la plupart des comètes, la queue consiste dans une simple enveloppe lumineuse, ce qui est indiqué alors par un affaiblissement de lumière dans la direction de l'axe de cette queue, il n'en a point été ainsi pour la nouvelle comète. La partie centrale de sa queue se montrait plus lumineuse que les bords, et, par conséquent, la queue ne devait pas présenter de vide intérieur : la matière cométaire en occupait toute l'étendue.

Nous placerons encore une remarque. L'inclinaison de l'orbite de la comète a été reconnue de 85 degrés 3 minutes. Parmi les comètes au nombre de plus de 220, dont les éléments sont connus, il n'y en a que 7 dont l'inclinaison est plus forte. Or, en appliquant aux données de l'observation les règles du calcul des probabilités, M. Cournot a été amené à conclure que des causes régulières tendaient à rapprocher les orbites cométaires du plan de l'écliptique. On voit donc que, sous ce rapport, la seconde comète de 1861 échappe encore aux conditions communes. Il y a donc lieu, d'après l'ensemble de ses caractères, de la comprendre au nombre de celles qui doivent attirer particulièrement l'attention des astronomes.



**Résultats des observations météorologiques faites à Saint-Hippolyte-de-Caton, en 1861, par M. le baron Charles d'Hombres.**

MOIS.	BAROMÈTRE A ZÉRO.				THERMOMÈTRE.			UDOMÈTRE.			VENT DOMINANT.	ANÉMOMÈTRE.								NOMBRE DE JOURS										
	MAXIMA.	MINIMA.	MÉDIA.		MAXIMA.	MINIMA.	MÉDIA.	PLUIE TOMBÉE				N.	N-E.	E.	S-E.	S.	S-O.	O.	N-O.	Beaux.	Nuageux.	Couverts.	Pluie.	Vent.	Brouillard.	Glacé.	Gelée blanche.	Neige.		
			de MIDI.	de MOIS.				le JOUR.	le NUIT.	le MOIS.																				
Janvier.....	762 32	740 18	750 11	750 08	16° -	-2° 50	6 27	"	"	8 "	8 "	N.	13	7	"	"	1	"	"	10	17	4	10	1	7	1	18	9	1	
Février.....	759 50	736 70	748 37	748 36	14 "	+2 "	10 07	64 30	108 70	173 "	"	S.	4	7	"	1	12	1	"	3	8	2	18	13	6	2	3	3	"	
Mars.....	756 45	737 05	747 27	747 31	17 00	4 25	12 12	45 75	23 25	69 "	"	N-O.	3	7	"	"	5	1	"	15	15	10	6	12	16	1	"	1	"	
Avril.....	755 95	736 42	747 32	747 42	23 50	19 "	16 39	2 "	11 50	13 60	"	S-O.	3	7	"	"	3	9	"	8	19	9	2	4	10	2	"	1	"	
Mai.....	753 05	743 09	747 36	747 40	29 50	8 "	18 97	124 "	39 80	154 80	"	N.	11	7	"	"	8	"	"	5	18	5	8	8	17	2	"	2	"	
Juin.....	759 41	745 77	747 92	747 96	31 50	17 "	23 19	35 75	15 50	51 25	"	S.	3	"	"	"	6	12	3	1	5	15	11	4	6	6	4	"	"	
Juillet.....	750 80	739 54	744 98	745 04	31 "	18 "	24 30	77 30	42 "	119 30	"	N-O.	3	5	"	"	3	8	"	"	12	17	8	6	8	5	3	"	"	
Août.....	753 03	746 65	749 91	749 96	35 50	18 "	28 29	"	"	"	"	N.	16	2	1	"	5	"	"	7	25	6	"	1	15	5	"	"	"	
Septembre.....	754 34	741 77	748 49	748 67	31 75	15 "	21 22	11 "	14 "	25 "	"	N.	10	6	"	"	2	3	1	"	8	15	10	5	6	9	5	"	"	
Octobre.....	753 44	739 95	748 90	748 05	25 80	8 "	18 70	137 25	41 50	178 75	"	S.	1	6	"	"	4	15	4	"	1	15	5	11	11	4	3	"	"	
Novembre.....	758 96	739 29	748 46	748 47	15 50	2 "	10 46	10 50	7 50	18 "	"	S.	8	3	2	"	"	9	1	"	7	15	4	11	4	5	5	2	9	"
Décembre.....	755 85	747 47	750 31	750 37	16 "	-80	6 14	7 50	22 "	29 50	"	N.	14	7	"	"	3	1	"	"	6	14	6	11	5	4	4	11	7	"
ANNÉE.	26 janv. 762 32 9 h. mat.	9 févr. 736 70 9 h. mat.	748 29	748 34	14 août. 35 50 2 h. apr. midi.	16 janv. -2 50 6 h. 1/2 mat.	16 34	515 35	324 75	840 10	N.	89	64	3	16	84	21	1	87	193	80	92	79	104	37	34	32	1		

## RÉSULTAT

DU

### CONCOURS OUVERT EN 1860.

---

L'Académie du Gard voulant récompenser les recherches et les observations faites par M. Jeanjean, sur la question mise au Concours (Pébrine), a décerné à cet auteur, dans sa séance du 31 août 1861, une médaille en or de 2<sup>e</sup> classe.

---

### PROGRAMME DU CONCOURS DE 1862.

---

Signaler et décrire les monuments Celtiques répandus sur le sol du département du Gard : *Tumulus, Dolmen, Menhir, Galgal, etc., etc.* ;

En indiquer l'origine et la destination ;

En faire connaître l'état actuel en aidant la description par quelques représentations graphiques ;

Proposer même les moyens de conservation à employer.

Le prix consistera en une médaille d'or de 300 fr.

---

---

---

## LISTE

DES

### OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE DU GARD

Pendant l'année 1861.

---

- Lettres inédites de Mayran ;  
Etude sur les Almanachs d'Arras, — par M. A. Parenty ,  
Les livres Echangistes, — par M. Mesnil-Marigny ;  
Tribune artistique, — par M. Chaumelin ;  
Nouvelles fonctions symétriques, — par M. Meur de Liège ;  
Histoire en Province, — par M. de Ribbe ;  
Lunar tidal wave in the north american lakes, — par le lieutenant-colonel Graham ;  
L'Oracolo d'Esculapio sulla lebbra, — par le président Fénicia ;  
Pavage de Nimes, — par M. U. Donzel ;  
Des loteries, — par M. l'abbé Corblet ;  
Mœurs champenoises, — par M. Roux-Ferrand ;  
De la science musicale, par M. Labat ;  
Mémoire de M. G. Saint-Joanny, avocat à Thiers ;  
Pierre Bellot, — par M. Casimir Bousquet ;  
Discours académiques, — par M. F. Guizot ;  
Nouvelles poésies, — par Reme-Garde ,  
Poésies lyriques, — par M. Ardusset ;  
Poésies posthumes de G. Rambot ;  
Annuaire du Gard, — par MM. Ernest et Charles Liotard ;  
Etude sur Pierre Maujean, — par M. Chabert de Metz ;  
Vie de Décamp, — par M. Chaumelin ;  
Notice sur le temple des Druides d'Uzès, — par M. de Baumefort ;  
Fables et Poésies de M. Héré de Saint-Quentin ,

- Harmonie de la mer, — par M. Julien, lieutenant de vaisseau ;  
Épître de M. Sausse-Villiers ;  
D'une erreur historique à propos de Saint Vincent-de-Paul, —  
par M. C. Bousquet ;  
Arles en France, 2<sup>e</sup> édition, — par M. Jules Canonge ;  
Notice sur M. de Lagoy, — par le baron Chaudruc de Crazanes ;  
Coup d'œil sur la culture des lettres, dans la Novempopulanie,  
etc., etc., — par le baron Chaudruc de Crazanes ;  
Smithsonian, report, vol. XIII, 1859 ;  
Essai d'agriculture et d'économie morale, — par M. Destremx  
de Saint-Christol ;  
Histoire du commerce de Montpellier, — par M. Germain ;  
Poésies, — par M. Louis Chalmeton ;  
Della politica, — par le président Fénicia ;  
Nancitanes, par M. Carteirade ;  
Compte-rendu de l'exposition ouverte à Metz (1861), — par M.  
Chabert ;  
Essai sur l'unité métrique, linéaire, etc., etc., — par M. Aurès,  
Mémoire de M. Joly sur la sériciculture ;  
Notice historique et liturgique sur les cloches, — par M. l'abbé  
Corblet.





---

---

## LISTE

DES

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

---

- Ain.* Société d'émulation de l'arrondissement de Nantua.
- Aisne* Société académique, à Nantua.  
Société académique de Saint-Quentin.  
Société archéologique de Soissons.
- Allier.* Société d'émulation de l'Allier.
- Ariège.* Société d'agriculture, à Foix.
- Aube.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles lettres, à Troyes.
- Aude.* Société des arts et des sciences, à Carcassonne.
- Aveyron.* Société d'agriculture de l'Aveyron, à Rodez.
- Bouches-du-Rhône.* Académie d'Aix.  
Société de statistique de Marseille.
- Calvados.* Académie impériale des sciences, arts et belles lettres de Caen.  
Société d'agriculture, et de commerce de Caen,  
Société des antiquaires de Normandie, à Caen.
- Charente.* Société d'agriculture, arts et commerce, à Angoulême.  
Société archéologique et historique, à Angoulême.
- Charente-inférieure.* Société d'agriculture de la Rochelle.  
Académie de la Rochelle.

	Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Rochefort.
<i>Côte-d'Or.</i>	Académie impériale de Dijon.
<i>Doubs.</i>	Société d'émulation de Montbelliard.
<i>Eure.</i>	Société libre d'agriculture à Evreux.
<i>Haute-Garonne.</i>	Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres, à Toulouse.
	Société archéologique du midi, à Toulouse.
	Académie des jeux floraux à Toulouse.
<i>Gironde</i>	Académie impériale de Bordeaux.
	Société philomatique de Bordeaux.
	Société de médecine de Bordeaux.
<i>Hérault.</i>	Académie des sciences et belles-lettres, à Montpellier.
	Société archéologique de Montpellier.
	Société archéologique de Béziers.
<i>Indre.</i>	Société d'agriculture, à Châteauroux.
<i>Indre-et-Loire.</i>	Société archéologique, à Tours.
<i>Isère.</i>	Académie delphinale, à Grenoble.
	Société de statistique et des sciences naturelles, à Grenoble.
<i>Loir-et-Cher.</i>	Société des sciences et des lettres, à Blois.
<i>Loire.</i>	Société agricole et industrielle, à Saint-Etienne.
<i>Haute-Loire.</i>	Société d'agriculture, sciences, arts et commerce, au Puy.
<i>Loire-inférieure.</i>	Société académique, à Nantes.
<i>Loiret.</i>	Société archéologique, à Orléans.
<i>Lot-et-Garonne.</i>	Société d'agriculture sciences et arts, à Agen.
<i>Lozère.</i>	Société d'agriculture, industrie, sciences et arts, à Mende.
<i>Maine-et-Loire.</i>	Société d'agriculture, sciences et arts, à Angers.
<i>Manche.</i>	Société impériale, académique, à Cherbourg.
<i>Marne.</i>	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts à Châlons.
	Académie impériale de Reims.
<i>Meurthe.</i>	Académie de Stanislas, à Nancy.
<i>Morbihan.</i>	Société archéologique, à Vannes.
<i>Moselle</i>	Académie impériale, à Metz.
	Société d'histoire naturelle de la Moselle, à Metz.

- Nord.* Société impériale, des sciences, lettres et arts, à Lille.  
Société agricole, industrielle et littéraire, à Valenciennes.  
Société d'agriculture, sciences et arts, à Douai.  
Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts, à Dunkerque.  
Société d'Émulation, à Cambrai.
- Oise.* Société Académique d'archéologie, sciences et arts, à Beauvais.
- Pas-de-Calais.* Académie d'Arras.  
Société d'agriculture, sciences et arts, à Boulogne-sur-Mer.  
Société des antiquaires de la Morinie à St-Omer.
- Puy-de-Dôme.* Académie de Clermont-Ferrand.
- Hautes-Pyrénées.* Société d'encouragement, à Bagnères-de-Bigorre.
- Pyrénées-Orientales* Société agricole, scientifique et industrielle, à Perpignan.
- Rhin (Haut-).* Société industrielle, à Mulhouse.
- Rhône.* Académie impériale, à Lyon.  
Société d'agriculture, à Lyon.  
Société Linnéenne, à Lyon.
- Saône-et Loire.* Académie de Mâcon.  
Société d'horticulture et d'archéologie, à Chalon.
- Sarthe.* Société d'agriculture, sciences et arts, au Mans.
- Seine.* Société impériale et centrale d'agriculture, à Paris.  
Société de la morale chrétienne.  
Société protectrice des animaux.  
Société impériale zoologique d'acclimatation.  
Société philotechnique.
- Seine-inférieure.* Académie de Rouen.  
Société libre d'émulation, à Rouen.  
Société havraise d'études diverses, au Havre.
- Seine-et-Oise.* Société des sciences morales, des lettres et des arts, à Versailles.
- Somme.* Académie impériale, à Amiens.  
Société des antiquaires de Picardie.

<i>Tarn.</i>	Société d'émulation, à Abbeville.
<i>Var.</i>	Société littéraire et scientifique, à Castres. Société d'études scientifiques et archéologiques, à Draguignan. Société des sciences, belles-lettres et arts, à Toulon
<i>Vienne.</i>	Société des antiquaires de l'Ouest à Poitiers. Société académique de Poitiers. Société de Médecine de Poitiers.
<i>Haute-Vienne.</i>	Société d'agriculture, sciences et arts, à Limoges.
<i>Vosges.</i>	Société libre d'émulation, à Epinal.
<i>Yonne.</i>	Société des sciences naturelles et historiques, à Auxerre. Société archéologique, à Sens.

---

## SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CORRESPONDANTES.

---

Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers,  
Société libre d'émulation, à Liège  
Smithsonian Institution, Etats-Unis  
Société littéraire et philosophique, à Manchester.  
Société impériale d'agriculture de Moscou.

---

## REVUES.

---

*Journal des Savants.*  
*Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et Politiques.*

---

---

---

## TABLEAU NOMINATIF

DES

### MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU GARD.

---

#### BUREAU DE 1861.

- Président* . . . . . M. Jules Salles, peintre.  
*Vice-Président* . . . . M. Germer-Durand, chef d'Institution.  
*Secrétaire perpétuel* M. Nicot O. ✽, O, U., recteur honoré d'Académie.  
*Secrétaire-adjoint* . . M. Alphonse Dumas, secrétaire de la société d'agric.  
*Trésorier* . . . . . M. A. Pelet ✽, inspecteur des monuments historiques.  
*Bibliothécaire* . . . . M. Germer-Durand.

*Président d'honneur* : LE PRÉFET DU GARD C. ✽.

*Président honoraire* : M. GUIZOT, ancien ministre G O. ✽.

---

#### MEMBRES HONORAIRES.

- 5 décembre 1810. De Gasparin ✽, ancien ministre, à Orange.  
25 avril 1818. . . . . Barbaroux C. ✽, sénateur, à Paris.  
25 mai 1818. . . . . Benjamin Valz ✽ direct. de l'observatoire, à Marseille.  
28 janvier 1852. . . . Ferdinand Béchard, ancien député du Gard, à Paris.  
28 janvier 1852. . . . Roux-Ferrand ✽, sous-prefet en retraite, à Paris.  
10 mars 1855. . . . . Em. Frossard ✽, pasteur à Bagnères-de-Bigorre.  
20 mars 1855. . . . . Roustan O. ✽, inspecteur général des études, à Paris.  
20 mars 1855. . . . . Vinard ✽, ingénieur en chef en retraite, à Orange.  
7 juin 1857. . . . . Remacle ✽, ancien préfet, à Arles.  
21 mars 1858. . . . . Jules Canonge, homme de lettres, à Nîmes.  
21 mars 1858. . . . . Collin, peintre, à Paris.  
23 avril 1859. . . . . Numa Boucoiran, directeur du musée, à Nîmes.  
30 mai 1861. . . . . Dumas C. ✽, ancien ministre, à Paris.
-

**MEMBRES RÉSIDANTS.**

N <sup>o</sup> d'ord.	DATES des réceptions.	NOMS DES ACADEMICIENS.
		Messieurs
1	25 mars 1818 . . . .	Nicot O. ✱ (O. U.), recteur honoraire.
2	28 février 1821. . . .	Emile Teulon ✱, premier président de la Cour impériale de Nîmes.
3	15 mars 1822. . . . .	Plagniol ✱, inspecteur honor. d'Académie.
4	30 mai 1829. . . . .	Auguste Pelet ✱, insp. des monum. historiq.
5	10 mars 1830 . . . . .	Goirand de Labaume ✱, présid. de chambre à la Cour impériale.
6	19 mai 1830. . . . .	Jean Reboul, ancien représentant.
7	28 janvier 1832. . . .	Léonce Maurin ✱, conseil. à la Cour imp.
8	28 janvier 1832. . . .	C. Fontaine ✱, docteur médecin.
9	29 décemb. 1832. . . .	Abrie, propriétaire.
10	7 janvier 1837. . . . .	Deloche ✱, (O. U.), inspecteur de l'Académie de Montpellier
11	28 avril 1838. . . . .	Ferdinand Girard O. ✱, ancien pair de France.
12	13 avril 1839 . . . . .	Pleindoux aîné ✱, docteur médecin.
13	7 décembre 1839. . . .	F. de la Farelle, correspond. de l'Institut, ancien député.
14	14 mars 1840 . . . . .	L'abbé Privat ✱, chanoine.
15	24 décembre 1842. . . .	De Daunant C. ✱, premier président honoraire, ancien pair de France.
16	21 juillet 1849. . . . .	Boileau de Castelnaud Ph. ✱, doct.-médec.
17	13 décembre 1849. . . .	Pagezy O ✱, col. d'état-major en retraite.
18	13 juillet 1850 . . . . .	Alphonse Dumas, sec. de la soc. d'agricult.
19	Id. . . . .	Ignon ✱, conseiller à la Cour impériale.
20	Id. . . . .	Jules Salles, peintre.
21	26 novembre 1852. . . .	Aurès ✱, ingénieur en chef du département.
22	22 janvier 1853. . . . .	Germer-Durand, chef d'institution.
23	7 janvier 1854. . . . .	Ollive-Mcinadier, membre de la chambre consultative d'agriculture.
24	15 mai 1854. . . . .	J.-C. Bousquet ✱, chir.-major en retraite.
25	6 janvier 1855. . . . .	Morian ✱, (O. U.) recteur d'académie en retraite.
26	22 août 1857. . . . .	L'abbé Azais (O. U.), aumônier du Lycée.
27	6 novembre 1858. . . . .	Léonce Cornier ✱, recev. général du Gard.
28	18 décembre 1858. . . .	De Clausonne ✱, prés. de ch. à la C. imp.
29	12 novemb 1859. . . . .	Vigné, pasteur.
30	1860. . . . .	Breûgnière, prof. de rhétor. au lycée imp.

**MEMBRES NON RÉSIDANTS.**

Nos d'ord.	DATES des réceptions.	NOMS DES ACADÉMICIENS.
		Messieurs
1	16 avril 1818. . . .	Jules Teissier, docteur médecin, à Anduze.
2	24 juin 1831. . . . .	Serres ✱, docteur médecin, membre du conseil général, à Alais.
3	20 mars 1833. . . . .	Emilien Dumas, géologue, à Sommières.
4	21 mars 1838. . . . .	Ch. D'Hombres, maire, à St-Hipp.-de-Caton.
5	18 janvier 1845. . . .	Thomas de Saint-Laurent ✱, anc. capitaine d'état maj, à la Bastide-d'Engras.
6	15 mars 1855. . . . .	Rodier de La Bruguière, propr., à Anduze.
7	30 avril 1855. . . . .	Mazade, docteur médecin, à Anduze.
8	20 août 1859. . . . .	Schilizzi, docteur médecin, à Aiguesmortes.
9	Id. . . . .	Léonce Destremx, propriétaire à St-Christol.
10	16 mars 1861. . . . .	De Poutmartin (Armand), homme de lettres et maire aux Angles.
11	Id. . . . .	Duclaux-Monteil, maire, à Alais.
12	Id. . . . .	Marette, homme de lettres, à Alais.
13	11 mai. . . . .	M. d'Hombres, avocat, à Alais.
14	Id. . . . .	César Fabre, membre du conseil d'arrondissement, à Alais.

**MEMBRES CORRESPONDANTS.**

- 27 décembre 1810. Le baron Chaudruc de Crazannes O. ✱ O. U., ancien sous-préfet, corresp. de l'Institut, à Castelnaudary.
- 2 novembre 1820. Mignet C. ✱, secrétaire-perpétuel de l'Académie des sciences morales, à Paris.
- 2 novembre 1825. Di Pietro, directeur des douanes, à Alger.
- 1<sup>er</sup> décembre 1828. Marcel de Serres ✱, professeur à la Faculté des sciences, à Montpellier.
- 2 novembre 1830. Arthur Beugnot ✱, membre de l'Institut, à Paris.
- 26 novembre 1830. Sausse-Villiers, receveur des domaines, en retraite, à Montrin.

- 15 janvier 1851... C. Vassas, ancien élève de l'école polytechnique.  
 15 avril 1852..... Lecoq, prof. d'histoire naturelle à Clermont-Ferrand.  
 19 mai 1852..... Colladon, physicien, à Paris.  
     Id..... Lopez, docteur-médecin, à Montpellier.  
 10 novembre 1852. Tabarié, chimiste, à Montpellier.  
 12 mars 1856..... De Quatrefages ✱, naturaliste, membre de l'Institut,  
     à Paris.  
     9 avril 1856..... Ph. Eyssette, juge d'instruction, à Largentière.  
 24 juin 1857..... Moreau de Jonnés O. ✱, membre de l'Institut à Paris.  
     Id..... Duvivier homme de lettres, à Paris.  
 28 avril 1858..... De Sauriac, président de la Société d'agricult., à Foix.  
     Id..... Giraud C. ✱, membre de l'Institut, ancien ministre,  
     à Paris.  
     4 août 1858..... Désiré Nisard O. ✱, membre de l'Académie Française,  
     à Paris.  
 10 novembre 1858. Matter O. ✱, ancien inspecteur général des études,  
     à Paris.  
     Id..... De Malbose, naturaliste, à Berrias (Ardèche).  
     9 novemb. 1859. Doublet de Boisthibault, homme de lettres, à Chartres.  
 7 décembre 1859.. Germain ✱, doyen de la Faculté des lettres, à Montpell.  
     Id..... Chevalier, chimiste, à Orléans.  
 15 février 1840... Quenin ✱, juge de Paix, à Orgon.  
     Id..... Albert Lenoir ✱, membre du Comité historiq. à Paris.  
     4 juillet 1840... Magen, homme de lettres, à Agen.  
     Id..... Olry, secrétaire de la Faculté des lettres, à Strasbourg.  
 26 décembre 1840. Lecerf ✱, professeur lic<sup>e</sup> de la Faculté de droit,  
     à Caen.  
     Id..... Hardouin, avocat à la Cour de Cassation à Paris.  
 6 février 1841... Ragut, secrétaire général de la Société académique,  
     à Macon.  
     Id..... De Saive, médecin, à Liège.  
 25 août 1841..... Mme Félice d'Escudier, à Beaucaire.  
     2 mai 1841..... De Payan Dumonlin, président du tribunal de pre-  
         mière instance, au Puy.  
     6 août 1842..... Cambessède ✱, botaniste, à Pialis (Gard).  
 24 décembre 1842. Bernard-Brisse ✱, capitaine d'état-major, en retraite,  
     à Nîmes.  
     Id..... Rivoire, chef de division à la préfecture du Rhône.  
     2 décembre 1843. Stancovich, naturaliste, à Istria.  
 16 novemb. 1844.. Vicomte Santarem ✱, à Paris.  
 11 janvier 1845... Alexis Perret ✱, professeur à la Faculté des sciences,  
     à Dijon.  
 22 février 1845... Adolphe Ricard, secrétaire archiviste de la Société  
     archéologique, à Montpellier.  
     5 avril 1845..... Payan, docteur-médecin, à Aix.



- 5 avril 1845. . . . . Emile Causse, vice-président du tribunal de première instance, à Nîmes.
- 25 août 1845. . . . . Jules Janin ✱, homme de lettres, à Paris.
- 15 novemb. 1845. . De Robernier ✱, président de chambre à la Cour impériale de Montpellier.
- 13 décembre 1845. Jaquemin, homme de lettres, à Arles.
- 24 janvier 1846. . . Magalon, homme de lettres, à Bagnols.
- 12 juin 1847. . . . . De Félice, professeur à la Faculté de théologie de Montauban.
- 26 juin 1847. . . . . Isidore Hedde ✱, membre de la chambre consultative de commerce, à Saint-Etienne.
- Id. . . . . L'abbé Gareizo, supér du grand séminaire, à Nîmes,
- Id. . . . . Vingtrinier ✱, docteur médecin en chef des prisons, à Rouen.
- 17 mars 1849. . . . . Félix Bogaerts, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, à Anvers.
- Id. . . . . E. de Kerckhove-Varcut ✱, docteur en droit, ancien chargé d'affaires à Constantinople, à Anvers.
- Id. . . . . Vicomte de Kerckhove ✱, ancien médecin en chef des armées, à Anvers.
- 14 avril 1849. . . . . Alexandre Schaepekens, peintre à Bruxelles.
- 18 janvier 1851. . . . Chevalier de Thumaide, secrétaire général d'Académie, à Liège.
- 24 mai 1851. . . . . Barry, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Toulouse.
- 29 novemb. 1851. . Chabanon docteur médecin, maire d'Uzès, député du Gard.
- 20 mars 1852. . . . . Ebrard, docteur-médecin, à Bourg (Ain).
- 18 décembre 1852. Giraud, chanoine honoraire de Fréjus et d'Ajaccio, curé à Saint-Cyr (Var).
- 8 janvier 1853. . . . Baruffi, médecin en chef de l'hôpital, à Rovigo.
- 7 janvier 1854. . . De Chabaud-Latour G. O ✱, général de division du génie, à Paris.
- Id. . . . . Gaston Boissier, professeur de rhétorique, à Paris.
- 13 avril 1854. . . . . Massone, \*docteur-médecin, à Gênes.
- 6 janvier 1855. . . . Casimir Bousquet, homme de lettres, à Marseille.
- Id. . . . . Emile Boisson, notaire et maire, à Sommières.
- 17 février 1855. . . Ecoffet ✱, naturaliste et directeur des contributions indirectes, à Nîmes.
- 23 juin 1855. . . . . Roux, ✱, †, docteur-médecin.
- 10 novemb. 1855. . . Boudart, secrétaire de la Société archéolog., à Béziers.
- 5 janvier 1856. . . . Mme la Comtesse Vernède de Corneillon, à Paris.
- 16 février 1856. . . Charles Jalabert ✱, peintre, à Paris.
- 21 juin 1856. . . . . Jules Pazégy O. ✱, maire à Montpellier.
- Id. . . . . Alibert, médecin-inspecteur des eaux d'Ax, à Saint-Christoly (Médoc).

- Id. .... De Barthélemy, archéologue, maître des requêtes au  
Conseil d'Etat, à Paris.
- 23 janvier 1858. ... Martel, docteur-médecin en chef des hospices, au Puy.
- 20 février 1858. ... Gros de Mayrevieille, homme de lettres, à Carcassonne.
- Id. .... L'abbé Berthon, curé, à Robiac.
- 1<sup>er</sup> mai 1858. .... Minier, homme de lettres, à Bordeaux.
- 26 juin 1858. .... Ch. Domergue, propriétaire, à Beaucaire.
- 11 juin 1859. .... L'abbé Pistre, curé de Verfeil (Haute Garonne).
- 12 novemb. 1859. Aragon, \*, président de chambre à la Cour impériale  
de Montpellier.
- 31 mars 1860. .... Guillaume Guizot, homme de lettres, à Paris.
- 9 juin 1860. .... Charles Liotard, secrétaire général de la mairie, à  
Nîmes.
- Id. .... Delépine, censeur des études, à Pau.
- Id. .... Revoil, architecte du gouvernement, à Nîmes.
- Id. .... Jules de Seranon, avocat, à Aix (Bouches du Rhône).
- 4 août 1860. .... L'abbé Besson, supérieur du collège St.-Fr.-Xavier  
Besançon.
- 5 janvier 1861. ... Bigot, homme de lettres, à Nîmes.
- id. .... L'abbé Corblet, directeur de la revue de l'ar chré-  
tien, à Amiens.
- 16 mars 1861. .... Arnaud de Flaux, homme de lettres, à Paris.
- 13 avril 1861. .... Garnier, secrétaire perpétuel de la société des anti-  
caires de Picardie.
- id. .... Marius Chaumelin, directeur de la tribune artistique  
à Marseille.